

RAPPORT DE GESTION 2004

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004.

Approuvé par le Conseil de l'Université du 18 mai 2005

Edité par le Rectorat de l'Université de Genève

Graphisme: Johann Terrettaz, Twice2 design studio

Impression: Imprimé sur les presses de l'Atelier d'impression de l'Université de Genève

Tirage: 1'000 exemplaires

juin 2005

TABLE DES MATIÈRES

► RAPPORT DU RECTORAT ET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

| | |
|---|-----------|
| Le mot du recteur | 7 |
| 1 Rectorat | 8 |
| 1.1 Organisation du rectorat | 8 |
| 1.2 Événements universitaires | 9 |
| 2 Politique universitaire | 10 |
| 2.1 Processus de Bologne | 10 |
| 2.2 Egalité entre hommes et femmes | 11 |
| 3 Enseignement et formation | 16 |
| 3.1 Enseignement NTIC | 16 |
| 3.2 Formation pédagogique | 16 |
| 3.3 Rencontres avec les conseillers aux études | 17 |
| 3.4 Evaluation | 17 |
| 3.5 Formation continue | 18 |
| 4 Recherche | 20 |
| 4.1 Place de l'Université dans la recherche suisse et internationale | 20 |
| 4.2 Pôles de recherche nationaux (PRN) | 22 |
| 4.3 Soutien organisationnel aux chercheurs | 22 |
| 5 Personnel académique, administratif et technique, étudiants | 23 |
| 5.1 Corps enseignant | 23 |
| 5.2 Corps professoral | 25 |
| 5.3 Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche | 28 |
| 5.4 Personnel administratif et technique | 29 |
| 5.5 Etudiants | 30 |
| 5.6 Prestations administratives pour les étudiants | 39 |
| 5.7 Mesures d'encadrements destinées aux étudiants | 39 |
| 5.8 Mesures d'orientation destinées aux collégiens en année terminale | 39 |
| 5.9 Prix, bourses et subsides | 40 |
| 6 Réseaux nationaux et internationaux | 42 |
| 6.1 Collaborations interuniversitaires | 42 |
| 6.2 League of European Research Universities (LERU) | 42 |
| 6.3 Réseau universitaire international de Genève (RUIG) | 43 |
| 6.4 Participation à l'Europe de la recherche | 43 |
| 6.5 Service des relations internationales | 43 |
| 7 Service à la communauté universitaire | 45 |
| 7.1 Division des ressources humaines (DIRH) | 45 |
| 7.2 Division comptabilité et gestion financière (DIFIN) | 46 |
| 7.3 Affaires juridiques | 46 |
| 7.4 Santé au travail, environnement, prévention et sécurité (STEPS) | 47 |
| 7.5 Division informatique | 48 |
| 7.6 Bibliothèques | 50 |
| 7.7 Communication interne | 55 |
| 7.8 Activités culturelles, sportives et sociales | 56 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 8 | Relations avec la cité | 62 |
| 8.1 | Communication externe | 62 |
| 8.2 | Passerelle science-cité | 63 |
| 8.3 | Transferts de technologies et de compétences (UNITEC) | 64 |
| 9 | Bâtiments et infrastructures | 66 |
| 9.1 | Division des batiments (DiBat) | 66 |
| 9.2 | Construction, rénovation et transformation | 66 |
| 9.3 | Equipement et déménagements | 67 |
| 9.4 | Nouvelles surfaces | 67 |
| 10 | Planification, finances et budget | 68 |
| 10.1 | Sources de financement | 68 |
| 10.2 | Enveloppe budgétaire 2004 | 69 |
| 10.3 | Fondations | 69 |
| 10.4 | Commission administrative (COMAD) | 70 |
| 10.5 | Commission de développement (CODEV) | 70 |
| ▶ | ANNEXES | |
| | Budgets et comptes d'exploitation 2003 et 2004 | 72 |
| | Comparaison des comptes 2003 - 2004 | 78 |
| | Structures de l'Université | 79 |
| | Conseil de l'Université | 84 |
| | Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) | 88 |
| ▶ | FACULTÉS, INSTITUTS, ÉCOLES | |
| | Faculté des sciences | 96 |
| | Facultés de médecine | 98 |
| | Ecole d'éducation physique et de sport (EEPS) | 101 |
| | Facultés des lettres | 102 |
| | Ecole de langue et de civilisation françaises (ELCF) | 104 |
| | Faculté des sciences économiques et sociales | 105 |
| | Faculté de droit | 108 |
| | Faculté autonome de théologie protestante | 110 |
| | Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation | 111 |
| | Institut d'architecture | 114 |
| | Ecole de traduction et d'interprétation (ETI) | 116 |

| | | |
|---|---|-----|
| ▶ | RAPPORTS DES CENTRES D'ÉTUDES INTERFACULTAIRES | |
| | Centre universitaire d'informatique | 120 |
| | Centre universitaire d'écologie humaine | 121 |
| | Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie | 123 |
| | Centre interfacultaire de gérontologie | 125 |
| | Institut d'histoire de la réformation | 127 |
| | Institut européen de l'Université de Genève | 128 |
| ▶ | AUTRES ORGANES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE | |
| | Conseil de l'Université | 130 |
| | Assemblée des professeurs (sénat) | 132 |
| | Commission de recours (CRUNI) | 133 |
| | Conseil de discipline | 135 |
| ▶ | INSTITUTS EN RELATION AVEC L'UNIVERSITÉ | |
| | Institut universitaire de hautes études internationales | 138 |
| | Institut œcuménique de Bossey | 142 |
| | Institut universitaire d'études du développement | 143 |

► Table des abréviations

UNIGE : Université de Genève
 UNIL : Université de Lausanne
 UNINE : Université de Neuchâtel
 EPFL : Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
 EPFZ : Ecole polytechnique fédérale de Zurich
 FNS : Fonds national suisse de la recherche scientifique

Facultés, écoles, centres, instituts

SES : Faculté des sciences économiques et sociales
 FPSE : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 IA : Institut d'architecture
 ETI : Ecole de traduction et d'interprétation
 ELCF : Ecole de langue et de civilisation françaises
 CMU : Centre médical universitaire
 CUI : Centre universitaire d'informatique
 CUEH : Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement
 CUEPE : Centre universitaire d'études des problèmes de l'énergie
 CIG : Centre universitaire interfacultaire de gérontologie
 HUG : Hôpitaux universitaires de Genève
 IHR : Institut d'histoire de la réformation
 IEUG : Institut européen de l'Université de Genève
 IUHEI : Institut universitaire de hautes études internationales
 IUED : Institut universitaire d'études du développement
 RUIG : Réseau universitaire international de Genève
 CUAE : Conférence universitaire des associations d'étudiants

Autorités universitaires

CUS : Conférence des universités suisses
 CRUS : Conférence des recteurs des universités suisses
 CUSO : Conférence universitaire de suisse orientale

Réseaux universitaires

SVS : Sciences, vie, société
 IRIS : Intégration, régulation et innovation sociale
 CIBM : Centre d'imagerie biomédicale

Europe de la recherche

CERN : Laboratoire européen de physique des particules
 LERU : League of European Research Universities
 PCRD : Programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne

COST : Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique
 ESF : European Science Foundation
 ESA : European Space Agency
 EMBO : European Molecular Biology Organisation
 INTAS : International association for the promotion of cooperation with scientists from the New Independent States of the former Soviet Union
 SCOPES : Scientific co-operation between Eastern Europe and Switzerland
 INTERREG : Initiative communautaire concernant la coopération transeuropéenne

Services internes

BLRU : Bureau des logements et restaurants universitaires
 BUIS : Bureau universitaire d'information sociale
 CCP : Centre de conseil psychologique
 COBIB : Commission des bibliothèques universitaires
 CODEV : Commission de développement du Rectorat
 COMAD : Commission administrative du Rectorat
 COPIST : Comité de pilotage de l'information scientifique et technique
 CUE : Centre Uni-emploi
 DIRH : Division des ressources humaines
 EVE : Espace de vie enfantine du Mail
 RI : Service des relations internationales
 PIP : Service presse, informations, publications
 DEVM : Groupe développement et maintenance
 FormEv : Secteur formation et évaluation
 NTIC : Groupe nouvelles technologies de l'information et de la communication
 SEBIB : Service de coordination des bibliothèques
 STEPS : Santé au travail, environnement, prévention et sécurité
 TECFA : Unité des technologies de formation et apprentissage

Divers

RERO : Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
 OFS : Office fédéral de la statistique
 OFES : Office fédéral de l'éducation et de la science
 COPIST : Comité de pilotage de l'information scientifique et technique
 LU : Loi sur l'Université
 RALU : Règlement d'application de la loi sur l'Université

► Le mot du recteur

Du côté des étudiants

En 2004, l'organisation des études a été marquée, à Genève comme ailleurs, par la mise en application des principes de la *Déclaration de Bologne*. Cette réforme de l'organisation des études est désormais suffisamment connue pour qu'on ait pas besoin d'en rappeler avec trop d'insistance ses principes de base: dans toute l'Europe, les études seront "découpees" selon une même séquence 3+2+3, à savoir trois ans (en principe) pour obtenir le titre de *bachelor*, suivis de deux ans pour obtenir celui de *master*. Ces deux premières parties constituent en Suisse les études de base. Les trois années qui suivent sont consacrées au doctorat. La forme française de ces titres sera, en Suisse, "baccalauréat universitaire" et "maîtrise universitaire". Que des étudiants s'émeuvent à l'occasion de ce changement, rien d'étonnant; que les facultés proclament les difficultés financières et organisationnelles entraînées par la transformation, on n'y verra rien que de normal. La Confédération, consciente de ses responsabilités, accorde des subventions extraordinaires sur quatre ans pour les moyens requis au moment du passage. Mais on doit tenir compte de la somme d'attention et de travail supplémentaire que tout cela demande. Si l'objectif n'était pas clairement celui de favoriser l'avenir des étudiants et des diplômés (meilleures chances de mobilité, meilleure compatibilité des titres), beaucoup se seraient découragés. Ce n'est pas le cas à Genève et les Facultés des sciences, de théologie ainsi que l'Institut européen de l'Université pratiquent d'ores et déjà la nouvelle organisation. Le reste s'y mettra dès la rentrée académique 2005-2006. De ce point de vue, notre université n'est pas pionnière, elle est de celles qui se lancent avec le gros du peloton.

Du côté des grands chantiers

Deux réalisations importantes marquent l'année qui vient de s'écouler: la réalisation de la "Convention d'objectifs" et l'opération "Université sans fumée".

Convention d'objectifs

La Convention d'objectifs entre l'Université et l'Etat, première de son espèce, avait été retardée dans sa rédaction par la modification de la loi sur l'Université. Depuis l'entrée en fonctions du nouveau conseil de l'Université (octobre 2003), c'est l'ensemble de la communauté universitaire qui s'est remise au travail sur ce chantier: Rectorat, doyens, commission du suivi de la Convention d'objectifs du Conseil de l'Université, Sénat. Le 29 septembre 2004, c'est par un vote unanime que le Conseil de l'Université a approuvé la proposition de Convention d'objectifs émanant de l'Université: elle est désormais dans les mains du Département de l'Instruction Publique.

Université sans fumée

Dans une maison où l'on enseigne la médecine, on ne saurait en méconnaître les connaissances les plus récentes. Ce que l'on sait désormais sur les liens entre la fumée et la dégradation de la santé a mené l'Université dans une démarche qui, en plusieurs mois, a conduit à l'interdiction de fumer à l'intérieur des bâtiments. Placée sous le signe du respect mutuel entre fumeurs et non-fumeurs, la campagne a connu un succès pour lequel chacun doit être remercié. Des tests de la qualité de l'air ont été effectués dans les bâtiments: leurs résultats sont plus que concluants.

Regards vers l'avenir

Deux grandes ambitions nous animent en ce moment: les études internationales et les sciences de l'environnement.

Le pôle d'études sur l'histoire et le fonctionnement des institutions internationales connaît des développements qui n'étaient pas prévisibles lorsque nous avons mentionné ce sujet dans notre politique générale en août 2003. Depuis lors, la Confédération a marqué son intérêt pour ce domaine à Genève. Les efforts des uns, les préoccupations et les moyens des autres devraient donc se conjuguer pour permettre que soient offerts dans les meilleures conditions possibles des programmes d'études et de recherches orientés vers les institutions internationales. Genève dispose déjà de moyen très appréciables, elle est en outre le siège de nombreuses organisations internationales dans lesquelles des personnalités de haute compétence sont disposées à collaborer au projet; Genève se doit d'assumer son rôle dans le "paysage universitaire" de notre pays, qui se confond ici avec celui du monde.

Par ailleurs, la mise sur pied d'une structure universitaire consacrée aux sciences de l'environnement se situe dans la ligne du premier objectif de notre Convention d'objectifs: optimiser nos moyens. En effet, ce n'est pas par adjonction de ressources que nous créons ici du nouveau, mais par combinaison et mise en synergie de forces déjà présentes, auxquelles la nouvelle entité devrait donner de meilleures conditions pour faire valoir leurs atouts. Les sciences de l'environnement, cultivées dans la perspective du développement durable, sont un souci clairement formulé par nos autorités politiques et par la population dans son ensemble. L'Université montre déjà la voie de ces études dans des secteurs comme l'architecture et l'urbanisme, les sciences de la terre, l'écologie humaine: en regroupant ces secteurs avec d'autres encore, elle peut aspirer à mieux jouer son rôle en venant au devant des besoins de la collectivité.

ANDRÉ HURST - Recteur

1 Rectorat

D'une manière générale, les défis auxquels doit faire face l'Université restent les mêmes ces dernières années: concurrence et coopération entre les universités, mise en œuvre de la réforme de Bologne, évaluation comparative des enseignements et des recherches à l'échelle nationale et internationale. Dans ce contexte, le Rectorat a pris un certain nombre d'actions très ciblées pour maintenir une université polyvalente et exigeante, favoriser le développement social et intellectuel de l'étudiant, améliorer les conditions de la recherche, cultiver l'égalité des chances et partager une culture de la responsabilité.

Outre les points mentionnés dans le mot du recteur on citera encore:

- le lancement, à la rentrée scolaire 2004, du projet *Lisons ensemble*, qui vise à la fois à stimuler l'intérêt pour les études universitaires, à soutenir le développement des compétences nécessaires à ces études et à promouvoir l'égalité des chances. Une concertation entre le Rectorat, la Direction de l'enseignement primaire et la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation a permis de tracer les grandes lignes de ce projet, qui met en contact des universitaires et des élèves d'école primaire habitant dans des quartiers dits "défavorisés".
- le projet de titularisation simplifiée du corps enseignant. Cette initiative répond aux besoins suivants: faciliter l'accès à la carrière professorale et stimuler la relève académique aussi bien interne qu'externe; introduire le poste de "professeur assistant avec pré-titularisation conditionnelle"; satisfaire les besoins apparaissant dans les différentes subdivisions de l'Université; se rapprocher des structures connues en Suisse et à l'étranger.
- le projet *Forum des savoirs*, renommé *Dialogue des savoirs*, qui a reçu le soutien du secrétaire d'Etat Charles Kleiber. Ce projet de rencontre-dialogue biennale entre savants de tous domaines avance désormais sous l'égide de M. Waldvogel et sera présenté à la CRUS dans le courant 2005.
- le projet *Mentor* qui vise à offrir un encadrement ciblé aux étudiants étrangers de 1^{ère} année, par des professeurs honoraires en fonction de la provenance de ces étudiants. Déjà 30 professeurs honoraires se sont annoncés et des rencontres avec des étudiants étrangers de 1^{ère} année ont eu lieu afin d'évaluer les problèmes auxquels ils sont confrontés en arrivant à Genève.
- pour le logement des étudiants, différents projets sont à l'agenda du Rectorat comme le plan d'habitation pour étudiants à Batelle et le 12 rue de Candolle. De plus suite à la vente de la villa James Fazy de Conches, l'Université a hérité d'un montant de 1'931'000 francs qui constitue désormais le "Fonds James Fazy". Il servira d'apport de l'Université dans la construction d'une future cité universitaire.

► 1.1 ORGANISATION DU RECTORAT

Dans sa tâche de conduite de l'Université, dans cet environnement universitaire en pleine évolution, le Rectorat travaille en collaboration étroite avec le directeur de l'administration et le secrétaire général. Il est assisté par des adjointes et adjoints (Affaires académiques; Affaires juridiques; Coordination du Triangle Azur; Contrôle interne; Formation et évaluation; Questions féminines; Recherche; Transfert de technologies et de compétences), trois services d'état-major (Presse, information, publications; Formation continue; Relations internationales), une responsable du centre de documentation et des collaboratrices de secrétariat. Le Rectorat s'appuie en outre sur des commissions permanentes (administrative; des bâtiments; des bibliothèques; de développement; de l'égalité; de l'enseignement; de la formation continue; informatique; de sécurité; sociale) pour l'étude de problèmes, la préparation de décisions et le cas échéant, leur application. Les membres de ces commissions sont nommés par le Rectorat, qui peut les choisir dans les divers corps de l'Université et dans les diverses facultés ou écoles. Toutes ces commissions bénéficient de la collaboration des services administratifs et techniques. A cela s'ajoute un réseau, au niveau du corps professoral, de délégués du Rectorat (formation continue, questions féminines, relations internationales, relations avec les cantons, relations tripartites UNIGE-UNIL-EPFL).

► 1.2 ÉVÉNEMENTS UNIVERSITAIRES

- Le 9 mars 2004, l'Université de Genève a eu le plaisir de recevoir Mme Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix 2003, pour une conférence intitulée *Sciences et paix*.
- Les 6 et 7 mai, s'est tenue la Lecture homérique de Genève organisée par le Recteur André Hurst. Cette lecture intégrale de l'*Illiade* dans les murs de l'École supérieure d'art dramatique a attiré un public nombreux autour d'un spectacle original. Des élèves des collèges, des personnalités de l'Université et de la Cité telles que Mme Martine Brunschwig Graf ou M. Bernard Lescaze furent des lecteurs et des lectrices du texte d'Homère.
- Le *Dies academicus* 2004 a été l'occasion de célébrer le centenaire de cette journée à l'Université. La cérémonie s'est déroulée le vendredi 4 juin, en présence de M. Charles Beer, conseiller d'Etat, président du Département de l'instruction publique. Tous les discours de la cérémonie sont édités dans la brochure *Dies academicus 2004*.
- Le 5 juin, s'est tenu un procès-fictif sur le thème de l'individu sous surveillance au travers des analyses génétiques. Cet événement a permis au public de mieux comprendre le fonctionnement de la justice et de se familiariser avec le domaine des analyses génétiques (cf. chap. Relations avec la cité).
- Le 23 septembre, les recteurs des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont signé, sous l'égide du *Triangle Azur*, la convention scellant la Fédération des Facultés de théologie.
- Le 28 septembre, le Rectorat a organisé une rencontre avec les mécènes (personnes physiques ou fondations) de l'Université. Pour la première fois ces mécènes, une quarantaine, se sont rencontrés. Ce fut l'occasion pour chacun d'entre eux de se situer dans l'ensemble des actions menées en faveur de l'Université, parfois de faire connaissance, voire même de projeter des synergies.
- Le 29 septembre 2004, en présence de M. Carlo Lamprecht (Conseiller d'Etat en charge du Département de l'économie, de l'emploi, et des affaires extérieures), l'Université de Genève s'est associée à Deckpoint et id Quantique, deux sociétés actives dans les technologies de l'information et basées à Genève pour annoncer, en première mondiale, l'inauguration officielle d'un réseau d'archivage de données, sécurisé au moyen de la cryptographie quantique. Le procédé, mis au point par le professeur Nicolas Gisin, semble promis à un grand avenir dans un monde où les données sous forme électronique remplacent tous les jours un peu plus les informations sur papier.
- Depuis le 18 octobre 2004, l'Université de Genève est un territoire non-fumeur. Motivée par la claire relation qui existe entre la fumée, même passive, et des atteintes graves à la santé, la campagne *Uni sans fumée* a été couronnée de succès grâce aux efforts accomplis par l'ensemble de la communauté universitaire (cf. chapitre Service à la communauté universitaire).
- Le 20 octobre, à Uni Mail, le Professeur Jean Starobinski a inauguré l'année universitaire par une leçon d'ouverture sur le thème "Qu'est-ce que guérir?"
- A l'occasion du 50^e anniversaire du CERN, l'Université de Genève a célébré la collaboration historique qui la rattache à cette organisation. Une cérémonie commémorative s'est tenue le 23 octobre 2004 à l'Institut de physique, en présence de Robert Aymar, directeur général du CERN, et de Charles Beer, conseiller d'Etat, président du Département de l'instruction publique. Les visiteurs ont notamment pu découvrir le lieu où le CERN est né ainsi qu'un concert de "musique cosmique".
- Le 18 novembre 2004, s'est déroulé la Journée de la recherche du FNS. Cet événement, organisé conjointement par le FNS et l'Université, avait pour objectif de fournir des informations sur les possibilités d'encouragement de la recherche du FNS, de répondre à des questions individuelles, de sensibiliser les étudiants à la recherche.
- Le 19 novembre 2004, a été inauguré le Pavillon Ansermet de l'École de pharmacie Genève-Lausanne qui marque le terme du regroupement physique des sciences pharmaceutiques sur le site genevois, en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, chargée du Département de l'instruction publique du Canton de Vaud et M. Charles Beer, conseiller d'Etat, président du Département de l'instruction publique du Canton de Genève (cf. Chap. Bâtiments et infrastructures).
- A deux semaines de la votation fédérale relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaires, l'Université de Genève a accueilli cinq des plus grands spécialistes au monde dans ce domaine à l'occasion du XI^e Colloque Wright pour la science qui s'est tenu du 15 au 19 novembre 2004 (cf. chapitre Relations avec la cité).
- Le 16 décembre 2004, le Recteur a accueilli à Sciences II la Princesse Chulabhorn de Thaïlande pour la signature d'un accord entre l'Université et le *Chulabhorn Research Institute*.

2 Politique universitaire

► 2.1 PROCESSUS DE BOLOGNE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de Bologne, l'année 2004 a vu le passage des premières filières sous le nouveau régime d'enseignement. Ainsi, depuis la rentrée 2004, la Faculté des sciences a remplacé ses licences et diplômes par 8 baccalauréats universitaires suivis de 10 maîtrises universitaires. La Faculté de théologie propose pour sa part un baccalauréat universitaire en théologie et l'Institut Européen a inauguré une maîtrise universitaire en études européennes.

Le renouvellement de l'architecture de la formation universitaire, conformément aux *Directives de la CUS* pour Bologne, a également représenté un des dossiers majeurs de l'Université. Sous la présidence du professeur Philippe Braillard, la Commission de coordination Bologne a repris ses travaux en février 2004 et s'est réunie sept fois. Composée d'au moins un représentant par faculté, institut et école ainsi que des représentants des instituts partenaires et des services de l'administration centrale concernés plus directement par la réforme, la Commission s'est penchée sur les interprétations à donner aux *Directives de la CUS* du 4 décembre 2003. Elle a travaillé sur les mesures transitoires entre l'ancien et le nouveau système. La question de la dénomination des titres figurant sur les diplômes et autres documents émis par l'Université a également été traitée. Un rapport d'activités de la Commission pour l'année académique 2003-2004 a été remis au Rectorat en août 2004. Les thèmes en cours de réflexion sont ceux de la formation approfondie et continue et de l'interdisciplinarité des formations.

Pour les aspects opérationnels, le Secteur formation et évaluation (FormEv) s'est occupé de la gestion et de la planification des développements liés à la réforme. Il a apporté soutien et conseil aux facultés, instituts et école, ainsi qu'aux divers secteurs de l'administration centrale dans la mise en œuvre de la réforme sur la question de l'admission des nouveaux étudiants et de la délivrance des nouveaux diplômes. Une collaboration étroite avec la Division informatique a permis de faire le point régulièrement avec les facultés sur l'avancement de la mise en œuvre de la réforme, de coordonner les développements informatiques et de travailler à l'établissement du supplément au diplôme, document accompagnant chaque diplôme et décrivant, entre autres, le niveau et le contenu de la formation. L'analyse de tous les nouveaux règlements d'études pour assurer une bonne application des principes ECTS dans les nouveaux programmes s'est effectuée conjointement avec le service juridique et s'inscrit dans la suite logique de la rédaction des trames de règlement d'études effectuée en octobre 2003.

Le groupe de travail "communication" a édité en avril 2004 *Processus de Bologne. L'Essentiel*, sous forme de papillon A5 et d'affiche A3. Ce document explique les grands principes de la réforme et ses conséquences pour les étudiants. Outre une information diffusée sur le stand de l'Université au Salon du livre, le Rectorat a présenté la réforme aux collégiens lors de cinq séances en avril et mai 2004.

Au niveau romand, les trois universités du *Triangle AZUR* (Genève, Lausanne et Neuchâtel) ont collaboré sur plusieurs points, notamment sur la traduction commune des titres de *bachelor* et de *master* imposés par la CUS. La concertation entre facultés des trois universités s'est également poursuivie. Au niveau national, la CRUS a mené des réflexions sur la dénomination uniforme des titres et sur l'application des *Directives de la CUS*. Elles ont abouti, d'une part, à l'approbation par la CRUS le 14 mai 2004 de la *Réglementation de la CRUS pour la dénomination des diplômes de fin d'études universitaires dans le cadre de la réforme de Bologne* et d'autre part à la rédaction des *Recommandations de la CRUS pour le renouvellement coordonné de l'enseignement des hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne – état au 16 juin 2004*. Ces *Recommandations* sont considérées comme un instrument de travail pour les universités et seront régulièrement mises à jour. Le Rectorat a été impliqué dans ce projet en révisant la traduction française du texte.

► 2.2 ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

Evolution des effectifs féminins

Proportion de femmes selon les fonctions du corps académique, toutes sources de rémunérations confondues. Comparaison 2003 et 2004 avec la moyenne suisse. Les fonctions sont regroupées selon les définitions de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

| | 31.12.2003 | | 31.12.2004 | |
|---|------------|-----------|------------|------------|
| | en Suisse* | à Genève* | en Suisse | à Genève** |
| Professeures ordinaires, professeures d'école et professeures adjointes | 10.20% | 13.20% | N.A | 13.82% |
| Professeures associées, professeures titulaires, chargées de cours, privat-docent, maîtresses d'enseignement et de la recherche, cheffes de clinique, chargées d'enseignement, professeures invitées, suppléantes de ces catégories | 23.30% | 32.10% | N.A | 32.58% |
| Maîtresses assistantes, assistantes, monitrices | 34.90% | 46.00% | N.A | 46.29% |

* Sources données par l'OFS

** Sources données par l'Université, les données de l'OFS pour 2004 ne sont pas encore publiées

On constate sur le tableau ci-dessus que la représentation féminine du corps enseignant académique genevois a légèrement progressé de 2003 à 2004 dans les trois catégories d'enseignants.

Les tableaux suivants représentent l'évolution des effectifs féminins sur cinq ans, en nombre de personnes et en nombre de postes, ainsi que par catégories: corps enseignant, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, personnel administratif et technique.

On y remarque notamment qu'au cours des cinq dernières années, la représentation des femmes dans le corps professoral a augmenté de 1%. En 2004, elle atteint ainsi 17% en termes de personnes et 16% en termes de postes. Quant au nombre des professeures ordinaires, il a très légèrement reculé en 2004 par rapport à 2003, tandis que celui des professeures adjointes progressait. C'est par ailleurs au bas de la hiérarchie que les femmes sont le mieux représentées.

A noter que les femmes sont toujours plus nombreuses parmi les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, et ce en nombre de personnes comme en termes d'occupation de postes. Dans la fonction la plus élevée représentée ci-dessous, celle des maîtres d'enseignement et de recherche, les femmes représentent en 2004 18% des personnes et occupent 17% des postes. En revanche, au bas de la hiérarchie, soit parmi les moniteurs et monitrices, elles représentent 55% des personnes et 58 % des postes

Les femmes sont par ailleurs majoritaires au sein du personnel administratif et technique. Dans les années considérées ci-dessous, elles constituent 63% des personnes et remplissent 58% des postes. Dans toutes les classes, les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes, ce qui se traduit par une représentation systématiquement supérieure dans le calcul par personnes que par postes.

Enfin, concernant les étudiants, l'Université de Genève compte le plus haut taux de féminisation de Suisse, avec une proportion de 58,8% de femmes pour la période 2004-2005 (48,1% pour l'ensemble de la Suisse). Cette proportion atteint 77,9% au sein de la FPSE et 78,6% à l'ETI. Elle est de 44,8% au sein de la Faculté des sciences et dépasse les 50% en SES, médecine, lettres et droit.

Evolution des effectifs féminins, par catégories du corps professoral, tous fonds confondus, au 31.12. de chaque année

| Personnes | 2000 | | 2001 | | 2002 | | 2003 | | 2004 | |
|---------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | Nombre de femmes | % du total |
| Professeur ordinaire | 32 | 10.67 | 34 | 11.37 | 34 | 11.11 | 37 | 12.21 | 35 | 11.48 |
| Professeur d'école | 3 | 30.00 | 3 | 30.00 | 4 | 33.33 | 4 | 33.33 | 3 | 27.27 |
| Professeur adjoint | 11 | 15.94 | 11 | 13.58 | 13 | 15.66 | 15 | 15.15 | 21 | 18.92 |
| Professeur associé | 2 | 4.65 | 3 | 7.69 | 1 | 2.44 | 1 | 2.44 | 1 | 3.03 |
| Professeur titulaire | 8 | 19.05 | 10 | 22.22 | 9 | 20.93 | 11 | 23.40 | 9 | 20.93 |
| Professeur suppléant | 2 | 8.33 | 5 | 18.52 | 1 | 3.45 | 2 | 5.56 | 1 | 3.70 |
| Professeur invité | 3 | 20.00 | 2 | 25.00 | 3 | 21.43 | 2 | 25.00 | 2 | 33.33 |
| Chargé de cours | 24 | 17.78 | 26 | 18.71 | 36 | 23.84 | 32 | 21.92 | 33 | 23.91 |
| Suppléant chargé de cours | 29 | 44.62 | 30 | 38.46 | 28 | 34.57 | 23 | 28.05 | 24 | 31.58 |
| Total | 114 | 16.22 | 124 | 17.08 | 129 | 16.97 | 127 | 16.41 | 129 | 17.20 |
| Postes | 2000 | | 2001 | | 2002 | | 2003 | | 2004 | |
| Professeur ordinaire | 28.85 | 10.59 | 30.35 | 11.16 | 31.05 | 11.18 | 33.45 | 12.19 | 32.65 | 11.69 |
| Professeur d'école | 1.80 | 21.56 | 1.80 | 21.56 | 3.30 | 30.41 | 3.30 | 31.13 | 2.30 | 23.96 |
| Professeur adjoint | 9.80 | 20.50 | 10.30 | 17.14 | 12.30 | 19.19 | 13.90 | 17.80 | 18.00 | 20.34 |
| Professeur associé | 0.50 | 6.31 | 0.80 | 11.15 | 0.30 | 4.18 | 0.30 | 4.08 | 0.33 | 5.50 |
| Professeur titulaire | 7.50 | 21.05 | 9.50 | 24.92 | 8.40 | 23.71 | 10.40 | 26.56 | 8.83 | 25.42 |
| Professeur suppléant | 1.50 | 17.05 | 2.25 | 23.32 | 0.75 | 8.52 | 1.00 | 8.47 | 0.63 | 7.35 |
| Professeur invité | 2.00 | 17.86 | 0.70 | 15.91 | 2.30 | 22.33 | 1.50 | 32.61 | 1.10 | 42.31 |
| Chargé de cours | 8.30 | 25.46 | 7.25 | 23.26 | 10.00 | 30.60 | 8.38 | 26.91 | 8.34 | 30.52 |
| Suppléant chargé de cours | 7.73 | 41.81 | 7.88 | 38.65 | 7.63 | 33.89 | 6.38 | 27.27 | 5.56 | 29.54 |
| Total | 67.98 | 15.34 | 70.83 | 15.69 | 76.03 | 16.19 | 78.60 | 16.35 | 77.74 | 16.35 |

Evolution des effectifs féminins, par catégories de l'ensemble des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, tous fonds confondus, au 31.12. de chaque année

| Personnes | 2000 | | 2001 | | 2002 | | 2003 | | 2004 | |
|---|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | Nombre de femmes | % du total |
| Maître d'enseignement et de recherche | 23 | 19.01 | 19 | 16.67 | 19 | 17.12 | 16 | 14.81 | 20 | 17.70 |
| Suppléant maître d'enseignement et de recherche | 14 | 20.29 | 11 | 17.19 | 13 | 22.03 | 16 | 30.77 | 10 | 27.03 |
| Chef de clinique scientifique | 7 | 30.43 | 10 | 47.62 | 12 | 42.86 | 14 | 48.28 | 13 | 52.00 |
| Chargé d'enseignement | 116 | 43.45 | 124 | 45.59 | 131 | 47.46 | 134 | 48.55 | 128 | 47.23 |
| Suppléant chargé d'enseignement | 38 | 46.91 | 42 | 40.38 | 43 | 40.57 | 49 | 37.98 | 47 | 40.87 |
| Maître assistant | 78 | 33.62 | 90 | 41.28 | 94 | 42.92 | 93 | 40.97 | 105 | 44.49 |
| Assistant | 635 | 46.42 | 660 | 46.15 | 661 | 45.59 | 713 | 46.24 | 705 | 45.43 |
| Moniteur | 72 | 45.00 | 69 | 43.13 | 93 | 47.69 | 93 | 51.38 | 108 | 55.38 |
| Total | 983 | 42.35 | 1'025 | 43.01 | 1'066 | 43.62 | 1'128 | 44.34 | 1'136 | 44.65 |
| Postes | 2000 | | 2001 | | 2002 | | 2003 | | 2004 | |
| Maître d'enseignement et de recherche | 21.40 | 18.17 | 17.60 | 15.98 | 17.70 | 16.49 | 14.70 | 14.07 | 18.70 | 17.00 |
| Suppléant maître d'enseignement et de recherche | 11.40 | 19.52 | 7.40 | 13.96 | 9.90 | 19.57 | 12.70 | 29.95 | 7.40 | 24.58 |
| Chef de clinique scientifique | 5.70 | 28.93 | 8.40 | 46.67 | 10.20 | 41.98 | 11.80 | 48.16 | 11.10 | 55.22 |
| Chargé d'enseignement | 63.57 | 51.99 | 65.20 | 53.26 | 67.75 | 53.89 | 70.81 | 56.07 | 73.66 | 57.18 |
| Suppléant chargé d'enseignement | 12.62 | 48.03 | 13.36 | 48.03 | 14.94 | 54.96 | 17.27 | 47.10 | 17.82 | 55.19 |
| Maître assistant | 61.10 | 32.35 | 74.30 | 40.91 | 77.30 | 42.83 | 80.30 | 40.11 | 92.20 | 43.35 |
| Assistant | 471.55 | 45.54 | 497.40 | 45.50 | 499.40 | 45.34 | 541.40 | 45.64 | 585.00 | 44.52 |
| Moniteur | 14.50 | 44.48 | 13.30 | 45.24 | 16.60 | 47.56 | 18.10 | 50.99 | 21.70 | 58.18 |
| Total | 661.83 | 41.33 | 696.95 | 42.61 | 713.79 | 43.21 | 767.09 | 43.68 | 827.58 | 43.90 |

Evolution de la part des femmes dans le personnel administratif et technique (PAT), par classes de fonctions au 31.12. de chaque année, en nombre de personnes rémunérées par le DIP

| Personnes | 2000 | | 2001 | | 2002 | | 2003 | | 2004 | |
|----------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
| | Total | % de femmes |
| Classe 0 – 10 | 338 | 71.6 | 344 | 74.4 | 329 | 71.4 | 358 | 72.1 | 351 | 71.8 |
| Classe 11 – 15 | 649 | 68.1 | 647 | 68.8 | 683 | 69.1 | 717 | 70.2 | 752 | 70.1 |
| Classe 16 – 20 | 163 | 38.7 | 166 | 38.0 | 180 | 38.3 | 207 | 40.1 | 227 | 40.1 |
| Classe 21 – 23 | 74 | 36.5 | 82 | 32.9 | 88 | 35.2 | 90 | 36.7 | 93 | 37.6 |
| Classe 24 et + | 10 | 10.0 | 10 | 10.0 | 12 | 8.3 | 14 | 7.1 | 16 | 6.3 |
| Total | 1'234 | 62.8 | 1'249 | 63.4 | 1'292 | 62.5 | 1'386 | 63.3 | 1'439 | 63.0 |

Evolution de la part des femmes dans le personnel administratif et technique, en termes de postes EPT rémunérés par le DIP et par classes de fonctions

| Postes | 2000 | | 2001 | | 2002 | | 2003 | | 2004 | |
|----------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
| | Total | % de femmes |
| Classe 0 - 10 | 250.95 | 66.4 | 250.75 | 69.0 | 236.35 | 66.4 | 261 | 67.0 | 256.75 | 65.9 |
| Classe 11 - 15 | 536.6 | 63.8 | 531.05 | 64.5 | 557.5 | 64.7 | 575.9 | 65.7 | 607.5 | 66.1 |
| Classe 16 - 20 | 142.35 | 35.2 | 146.4 | 35.6 | 156.2 | 35.8 | 182.3 | 37.4 | 197.3 | 37.6 |
| Classe 21 - 23 | 63.85 | 31.6 | 71.85 | 28.3 | 78.15 | 30.5 | 79.7 | 31.7 | 82.55 | 33.2 |
| Classe 24 et + | 9.25 | 8.1 | 9.25 | 8.1 | 11.25 | 6.7 | 13.25 | 5.7 | 14.5 | 5.2 |
| Total | 1'003 | 57.8 | 1'009 | 58.3 | 1'039 | 57.5 | 1'112 | 58.2 | 1'159 | 58.1 |

Concernant les étudiants, l'Université de Genève compte le plus haut taux de féminisation de Suisse, avec une proportion de 58,8% de femmes pour la période 2004-2005 (48,1% pour l'ensemble de la Suisse). Cette proportion atteint 77,9% dans la FPSE et 78,6% à l'ETI. Elle est de 44,8% au sein de la Faculté des sciences et dépasse les 50% en SES, médecine, lettres et droit.

| Facultés, écoles, instituts | 2004-2005 | Femmes 2004-2005 | % |
|-----------------------------|---------------|---------------------|---------------|
| Sciences | 2'104 | 943 | 44.82% |
| Médecine | 1'245 | 678 | 54.46% |
| Lettres | 2'322 | 1'534 | 66.06% |
| IEUG | 96 | 67 | 69.79% |
| SES | 3'177 | 1'603 | 50.46% |
| Droit | 1'298 | 753 | 58.01% |
| Théologie | 87 | 35 | 40.23% |
| FPSE | 2'237 | 1'743 | 77.92% |
| IAUG | 263 | 106 | 40.30% |
| ETI | 425 | 334 | 78.59% |
| ELCF | 232 | 187 | 80.60% |
| Total | 13'486 | 7'983 | 59.19% |
| IUHEI | 964 | 534 | 55.39% |
| IUED | 218 | 104 | 47.71% |
| CEO | 17 | 7 | 41.18% |
| Total avec Instituts | 14'685 | 8'628 | 58.75% |

Délégation aux questions féminines

Comme les années précédentes, les professeurs membres de la Délégation aux questions féminines ont suivi le travail de toutes les commissions de nomination des professeurs et consigné chaque fois leurs appréciations dans un rapport adressé au Rectorat. Ce document, intitulé *Rôle de la délégation aux questions féminines dans les procédures de nomination des PO/PAD*, a été largement diffusé par le Rectorat.

Commission de l'égalité de l'Université

Cette commission consultative a tenu trois séances en 2004. Les sujets principaux de ses délibérations étaient: la crèche de l'Université et de la Ville de Genève, les objectifs quantifiés de représentation des sexes dans les diverses fonctions, les sites web des commissions d'égalité des facultés, la réflexion de fond sur les formes possibles de soutien aux carrières des femmes.

Commissions de l'égalité des facultés

Chaque faculté, institut et école dispose d'une Commission de l'égalité, reconnue par le décanat, la direction ou la présidence. Certaines se composent exclusivement de professeurs, d'autres de représentants de tous les corps de l'Université. Elles ont des programmes de travail divers mais ont toutes participé à la recherche et au choix de candidates à des projets communs de soutien à la relève féminine.

Déleguée aux questions féminines

Au cours de l'année 2004, la déléguée aux questions féminines, adjointe au Rectorat, secondée par une collaboratrice scientifique, a eu pour tâche de jouer un rôle actif dans la délégation et dans la commission de l'égalité de l'Université; de poursuivre la direction de plusieurs projets destinés à la promotion de la relève féminine; d'organiser des ateliers, rencontres et séances d'informations; de mettre sur pied la journée d'étude intitulée *Le monde du savoir est-il un univers sexué?*, sous le patronage du président du Département de l'instruction publique; de promouvoir le développement de la crèche; d'entretenir des liens avec diverses instances régionales et fédérales.

3 Enseignement et formation

► 3.1 ENSEIGNEMENT NTIC

L'année 2004 correspond à la seconde phase du projet fédéral de soutien à l'introduction des technologies éducatives dans l'enseignement supérieur, le Campus virtuel suisse (CVS). La phase de consolidation (2004-2007) a démarré par un troisième appel d'offres au terme duquel deux projets où l'Université de Genève est *leading house* ont été sélectionnés: *TransTech* de Susan Armstrong de l'Ecole de traduction et d'interprétation et *eTeach.net* présenté par Mireille Bétrancourt et Daniel Schneider de TECFA. Ces deux projets bénéficieront chacun d'une aide financière de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) de 300 000 francs pour une période de deux ans, somme qu'ils partageront avec leurs partenaires. La contribution du Rectorat de l'Université de Genève se monte à 50% de la subvention fédérale.

L'Université de Genève se trouve également impliquée dans sept projets en tant que partenaire: en Faculté de médecine, *Physica pro medicis*, *Cranionline*, *Epidemiology*, *Geriatric patient system*, en Faculté des sciences économiques et sociales, *Argumentum* et, finalement, à l'Institut d'architecture, *Ecology in Architecture Design*. Les projets lancés durant la phase I (1999-2003) ont bénéficié d'une subvention complémentaire pour poursuivre leurs travaux. Le projet SUPPREM, dont Genève est *leading house*, et quatre des quatorze projets dont l'Université était partenaire ont obtenu une aide financière pour assurer la bonne intégration dans les cursus d'études des enseignements en ligne développés lors de la première phase de production. Il s'agit des projets *VITELS* et *Vilola*, en Faculté des sciences, du projet *Swissling*, en Faculté des lettres et du projet *Immunology on Line*, en Faculté de médecine.

Lors du lancement de la seconde phase du CVS, l'Université a participé à la soumission d'une demande de mandat pour faire suite au premier mandat d'évaluation pédagogique, *Interstice*, qui avait été confié à TECFA. Le projet *Girafe*, qui réunit les universités romandes, a été accepté et bénéficie d'une subvention de 195 000 francs pour une période de 15 mois.

La phase de consolidation du CVS prévoit la mise en place dans toutes les hautes écoles suisses d'un centre de compétences et de production pour soutenir le développement de projets en *e-learning*. Une part de la subvention fédérale est prévue à cet effet. L'Université de Genève a poursuivi le développement de son service *e-learning* afin d'offrir un soutien aux projets utilisant des technologies de l'information et de la communication. Le travail accompli pendant la première année comprend l'examen des projets en développement, l'analyse des besoins facultaires, le suivi des projets CVS et la veille technologique.

La question du *e-learning* dans l'enseignement universitaire reste encore mal documentée et l'Université ne dispose pas encore d'une vision complète des projets en cours. C'est pourquoi, une enquête systématique a été lancée à l'automne 2004 auprès du corps enseignant en vue de mieux comprendre leur façon d'utiliser les outils informatiques et les ressources en ligne dans leurs activités d'enseignement. Les premiers résultats sont attendus pour le début 2005. Trois ateliers d'une demi-journée ont par ailleurs permis aux enseignants de maîtriser les outils à disposition et de réfléchir à l'utilisation des technologies éducatives.

► 3.2 FORMATION PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre du partenariat avec l'Université et l'Ecole polytechnique de Lausanne, le Réseau CFE (Réseau romand de conseil, formation et évaluation pour l'enseignement) propose une offre de formation en pédagogie universitaire qui permet de traiter les points les plus importants de l'enseignement universitaire: préparation et conduite d'un enseignement, gestion des méthodes actives, développement des technologies éducatives, évaluation formative des apprentissages. L'offre de formation est donnée sur les trois sites des hautes écoles partenaires et l'animation des ateliers est assurée par des conseillers pédagogiques. La contribution de l'Université de Genève est assurée par les collaborateurs du secteur FormEv. L'offre de formation en 2004 comprend 28 ateliers auxquels ont participé 438 personnes provenant des trois hautes écoles. Près de 60% des participants provenaient de l'Université de Genève et la moitié des ateliers ont été donnés à Genève.

En complément à ce programme qui s'adresse au corps enseignant, l'Université de Genève propose un programme complet de formation à l'enseignement universitaire pour les assistants en début de formation. Le programme comprend trois modules: *Communiquer pour transmettre*; *Enseigner pour apprendre*; *Evaluer pour progresser*. Chaque module débute par une semaine de formation à mi-temps (le matin), suivie d'une période d'accompagnement sur le terrain qui se conclut par une demi-journée d'évaluation. Un module compte 250 heures de travail et correspond à 10 crédits ECTS. A la fin de chaque module, les participants, qui ont rempli les conditions d'évaluation, reçoivent une attestation qui précise les compétences acquises et les conditions de formation.

En 2004, le premier module a été donné deux fois et le deuxième une seule fois. Le troisième module sera donné en 2005. En tout, 24 assistants ont participé à l'un ou l'autre des modules et ont obtenu leur attestation finale. Le programme fait l'objet d'une évaluation systématique et les premiers résultats témoignent de la satisfaction des assistants et de progrès importants dans le domaine des activités d'enseignement et d'encadrement des étudiants.

► 3.3 RENCONTRES AVEC LES CONSEILLERS AUX ÉTUDES

Six rencontres entre le Rectorat et les conseillers aux études se sont tenues en 2004. Elles ont permis d'évoquer plusieurs points en rapport avec la réforme de Bologne: la transition entre l'ancien et le nouveau système, le développement des principes et instruments du système ECTS; l'élaboration des nouveaux plans d'études; l'avenir de la formation approfondie et continue, notamment la place des *masters of advanced studies*; la notion de filière; les formations bi-disciplinaires et l'avenir de la formation pour les enseignants du secondaire. D'autres réflexions ont porté sur la reconnaissance des diplômes et les équivalences entre hautes écoles et universités, ainsi que sur le code éthique de l'Université. Les conseillers aux études ont en outre préparé un dossier demandant une réévaluation de leur fonction. Ils ont par ailleurs discuté d'un rapport préliminaire portant sur l'adéquation de la nouvelle maturité pour les études universitaires en recommandant une étude approfondie dans ce domaine. Ils ont également participé à la visite de deux promoteurs européens de Bologne venus discuter de l'utilisation du système ECTS à l'Université.

► 3.4 ÉVALUATION

Procédure d'évaluation du système d'assurance qualité

Au sein de l'Université, la qualité de l'enseignement et de la recherche est assurée par un système d'évaluation des enseignements et des structures, de même que par les efforts portant sur la formation des enseignants. L'année 2004 a vu se dérouler la deuxième phase de la procédure d'évaluation des systèmes d'assurance qualité des hautes écoles suisses initiée par l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité de la Confédération (OAQ). Après la préparation, fin 2003, du rapport d'auto-évaluation, l'Université de Genève a reçu les experts internationaux chargés de réaliser l'audit visant les intentions, les priorités, les méthodologies et les mesures d'accompagnement mises en place pour assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche. Leur rapport final a été remis en mars 2004. Il a souligné la jeunesse du système d'assurance qualité de l'Université en mentionnant notamment l'absence d'un processus systématique d'évaluation des programmes et des filières. Sur la base de ce rapport, l'OAQ a conclu que: "*l'Université de Genève fournit, conformément à la Loi fédérale sur l'aide aux universités (art. 11, al. 3, let a), des prestations d'un haut niveau de qualité. Selon l'OAQ, les exigences relatives à la qualité en vue de l'octroi d'aides financières sont remplies.*" De son côté, le Rectorat s'est appliqué à mettre en place une procédure de suivi de ce rapport.

Evaluation de l'enseignement

L'évaluation de l'enseignement fait désormais partie des pratiques courantes au sein de toutes les facultés et à tous les niveaux d'enseignement. Les prestations du secteur FormEv et plus particulièrement le programme *Adeven* (*Aide au développement de l'évaluation de l'enseignement*) permettent d'offrir aux facultés une assistance dans les domaines suivants: élaboration et préparation des questionnaires, saisie des réponses et édition d'un rapport, analyses longitudinales et comparatives; entretiens de conseil.

Pour l'année 03-04, *Adeven* a traité 854 dossiers, ce qui représente un recul de 7% par rapport au volume de l'année précédente (922 dossiers). Cette baisse s'explique par le fait que plusieurs structures pratiquant une évaluation systématique de leurs enseignements ont décidé de faire une pause. Elle a en partie été compensée par les nombreux dossiers provenant de nouvelles structures. Chaque dossier correspond à un enseignement. *Adeven* met à disposition des questionnaires de base pour toutes les situations d'enseignement (cours, séminaire et travaux pratiques). Les questionnaires peuvent être adaptés aux situations spécifiques et certaines structures disposent de leur propre questionnaire. L'adaptation des questionnaires de base est devenue une pratique courante et une bonne centaine de questionnaires sont en usage. Actuellement, 78% des enseignements évalués sont des cours, 16% des séminaires et 6% des travaux pratiques, répartition qui est proche de celle des années précédentes.

Les utilisateurs réguliers d'*Adeven* sont, par ordre de grandeur: la Faculté des lettres, la FPSE, le Service de la formation continue, la Faculté des sciences et la Faculté de droit. *Adeven* s'occupe également des évaluations semestrielles menées à l'Institut universitaire des hautes études internationales et l'Institut universitaire d'études du développement. La Faculté de médecine prend en charge l'évaluation de ses enseignements et la Faculté des SES offre une évaluation des cours dispensés en programme de licence. Depuis la rentrée 2003, *Adeven* se met par ailleurs à disposition du Service de la formation continue, avec qui il prépare et gère plusieurs dispositifs d'évaluation. Ce nouveau domaine s'est d'emblée révélé important puisque 138 dossiers ont été traités.

Chaque année, le taux d'enseignements évalués à l'Université de Genève est établi à partir des données sur les dossiers traités par *Adeven*. Le taux est calculé par filière d'études et distingue les niveaux: 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. Les Facultés de médecine et des SES annoncent un taux d'évaluation de leurs programmes qui se situe entre 90% et 100%. Pour les autres filières, le taux est très variable et dépend des politiques facultaires (procédure systématique et obligatoire d'évaluation ou démarche volontariste). Pour l'année 03-04, 33 filières ont fait l'objet d'une évaluation systématique. Le taux d'enseignements évalués se situe entre 20% et 40% pour 10 filières, entre 40% et 60% pour 9 filières, entre 60% et 80% pour 5 filières et au delà de 80% pour 2 filières. Une analyse en profondeur des résultats permet d'établir un indice de satisfaction qui indique que 82% des enseignements évalués sont jugés d'excellente qualité.

Les enseignants peuvent également se référer au site Internet de l'Université pour organiser leurs évaluations. Celui-ci a été entièrement remodelé en 2004. Il se veut pratique et de consultation aisée. Pour l'accompagner, un guide pour l'évaluation a été édité qui est remis aux enseignants en même temps que le rapport d'évaluation. Le guide propose des recommandations pour chaque étape de l'évaluation et met l'accent sur la manière de fournir un retour aux étudiants.

Enfin, l'Université de Genève s'est investie dans l'évaluation des écoles doctorales soutenues dans le cadre du *Triangle Azur*. Un bilan intermédiaire a été réalisé, en novembre 2003, pour les écoles lancées lors du premier appel d'offres. Il s'est avéré positif. Une séance de présentation du dispositif de formation a par ailleurs eu lieu en octobre 2004 pour les projets sélectionnés lors de la seconde phase.

► 3.5 FORMATION CONTINUE

La formation continue connaît un développement remarquable. Un très large public de professionnels issus des entreprises, institutions et administrations locales et régionales bénéficie d'offres interdisciplinaires et interfacultaires. En 2004, l'Université de Genève a ainsi offert 186 programmes de formation continue (97 programmes diplômants et 89 programmes qualifiants), ce qui représente 35'450 heures de contact et 6'252 participants. Si le nombre de sessions (69) est resté stable par rapport à 2003, la progression est notable en ce qui concerne les programmes diplômants: 11 nouveaux certificats et 3 diplômes ont en effet été créés durant la période considérée par le présent rapport. Face à l'important développement des programmes, le Service a également vu augmenter ses activités de conseils, de direction et de formation interne des acteurs de la formation continue. De même, pour faciliter l'organisation de la gestion administrative et pédagogique, des outils innovants ont été mis à disposition des acteurs de la formation continue.

En collaboration avec le Service informatique, une base de données utilisant les potentialités de la base Oracle étudiant a été inaugurée. Complétée par un programme de gestion, elle permet de réaliser informatiquement toutes les opérations administratives et financières. Le Service assure donc la formation sur cette base de données et dirige les utilisateurs. Cette base est un guide pratique de la formation continue, il en décrit toutes les étapes, ce qui permet de mettre sur pied un programme. De plus, elle fournit des ressources, des listes de références et des conseils. Pensée pour être consultée en ligne, elle sera opérationnelle en 2005.

Suite à l'audit financier réalisé en 2003, un travail d'harmonisation a été entamé. Les procédures communes aux divers services de l'Université impliqués dans la gestion de la formation ont ainsi fait l'objet d'un document agréé par toutes les parties et enregistré dans le *Memento* sur l'Intranet de l'Université.

Dans la perspective du développement de la formation à distance, plusieurs Cd-rom intégrant des moteurs de recherche, des espaces virtuels réservés aux programmes, ainsi qu'une plate-forme répondant aux besoins particuliers de la formation continue ont été testés.

Le programme annuel et des brochures pour chaque formation ont été publiés. Des annonces dans la presse et des affiches ont été diffusées et le Service a contribué à la mise à jour du site web, de même qu'à la mise en place de la base de données répertoriant les études de base et de formation continue proposées par l'Université.

Les collaborateurs du Service ont participé de manière active aux travaux menés soit à l'Université de Genève, en concertation avec les services de formation continue des universités et écoles polytechniques suisses, dans le cadre de SWISSUNI ou du réseau EUCEN (*European University Continuing Education Network*). Ces travaux concernaient notamment: le statut des titres dans le cadre de la réforme de Bologne; les crédits ECTS; la qualité en formation continue, notamment en matière de procédures européennes; la validation des acquis. Signalons à ce propos la première expérience menée par HEC avec l'Université de Savoie, expérience à laquelle le Service a participé à titre de membre du jury.

Conseil de coordination et de développement (CCD)

Réunis lors de quatre séances, les membres du CCD ont consacré leurs travaux au renforcement du management de qualité des démarches pédagogiques en formation continue; au statut des titres dans le cadre de la réforme de Bologne; aux questions d'évaluation; aux problèmes d'équivalence. Des questions importantes concernant les besoins des formateurs ont été soulevées. Des propositions visant à la création d'ateliers pratiques et de forums ont été envisagées.

Commission formation continue (COFO)

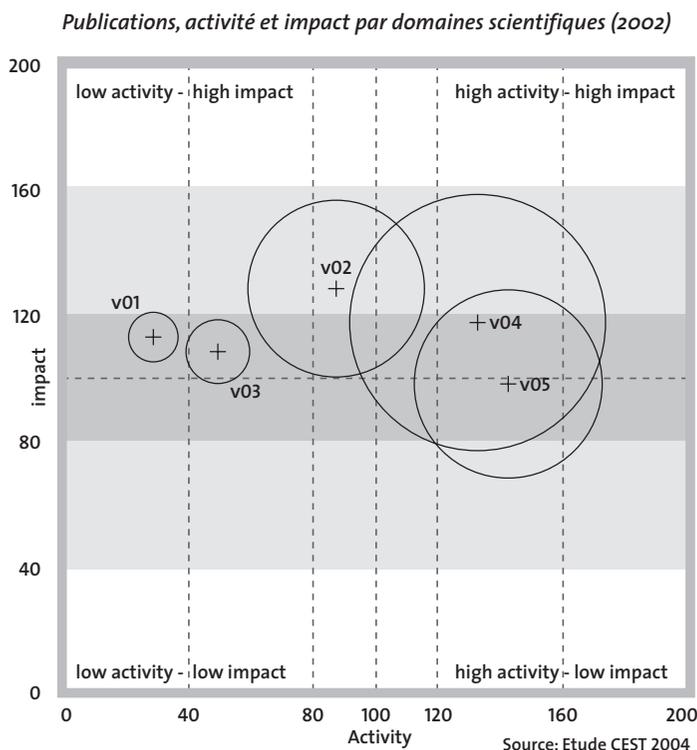
En 2004, le Rectorat a pris la décision de confier à la COFO, fonctionnant en bureau restreint, un mandat pour mener une réflexion stratégique sur le développement de la formation continue et pour définir les conditions de mise en œuvre de ce développement. Il s'agissait également d'identifier les publics prioritaires, de dresser une liste des compétences académiques assurant les programmes actuels et les besoins non couverts, d'évaluer les modèles de gouvernance ainsi que les moyens matériels nécessaires. Le document *La formation continue, force de renouveau pour l'Université*. Réflexion stratégique du bureau de la COFO a été remis au Rectorat en juin 2004.

4 Recherche

L'Université de Genève a réaffirmé en 2004 son rang parmi les meilleures institutions de recherche suisses et européennes. C'est ce que montre une analyse des principaux indicateurs d'évaluation de la recherche. Les chercheurs genevois ont en effet à nouveau obtenu les meilleurs résultats parmi toutes les hautes écoles universitaires suisses auprès du Fonds national de la recherche scientifique. Les deux pôles de recherche nationaux localisés à Genève ont été reconduits pour quatre ans suite à l'évaluation positive d'un groupe d'experts internationaux. L'Université accueillira en outre en 2005 un troisième centre d'excellence financé par la Confédération dans le domaine des sciences sociales et humaines. L'Université de Genève a également renforcé son intégration dans les réseaux de recherche internationaux, que ce soit au travers du RUIG, de la LERU ou par une participation très active aux grands programmes de recherche de l'Union européenne.

► 4.1 PLACE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA RECHERCHE SUISSE ET INTERNATIONALE

Selon une étude publiée en novembre 2004 par le Centre d'études de la Science et de la Technologie (CEST), l'office d'évaluation scientifique de la Confédération, l'Université de Genève a amélioré sa position de centre d'excellence international. En vingt ans, elle a en effet doublé le nombre de publications dans les revues scientifiques à visibilité internationale. La plus grande part de ces publications touche au domaine des sciences de la vie, suivi des sciences de base (physique et chimie) et de la médecine clinique. Les deux premiers domaines mentionnés situent l'Université, en ce qui concerne la qualité des publications mesurées en nombre de citations, parmi les cent meilleurs centres de recherche au monde. La médecine clinique genevoise a, quant à elle, pu améliorer régulièrement sa position depuis dix ans et figure aujourd'hui, en termes d'impact de ses publications, au premier rang suisse. Pour la qualité de ses publications scientifiques, elle se situe également dans la moyenne supérieure des 700 meilleurs centres de recherche mondiaux. Enfin, les chercheurs genevois en sciences sociales et humaines sont de plus en plus présents dans les revues scientifiques internationales anglophones.



Le diagramme en page 20 présente, pour la période 1998-2002, les données relatives aux publications scientifiques de l'Université. Chaque cercle circonscrit l'un des cinq grands domaines de recherche dans les sciences exactes, naturelles et médicales. Sa taille est proportionnelle au nombre de publications. Ces domaines sont les suivantes: ingénierie, informatique et technologie (v01); physique, chimie et sciences de la Terre (v02); agriculture, biologie environnementale et sciences de l'environnement (v03); sciences de la vie (v04); médecine clinique (v06). L'indice d'activité (axe x) et l'indice d'impact (axe y) sont rapportés à la moyenne de la *Champions League* (680 meilleures institutions de recherche au monde). La valeur moyenne se place au centre du diagramme. Le graphique signale au premier coup d'œil qu'à l'Université de Genève, la majorité des domaines sont qualitativement supérieurs à la moyenne des institutions analysées.

La plus importante base de données scientifique au monde, *Thomson Scientific* (anciennement: ISI), recense par ailleurs 53 domaines dans laquelle l'Université de Genève dépasse un seuil de 50 publications (sur quatre ans) dans des revues scientifiques internationales de haut niveau.

Sur le plan national enfin, l'Université de Genève se situe en troisième position, derrière les deux hautes écoles universitaires zurichoises pour le nombre de ses publications. En termes d'impact, principal indicateur de qualité, elle figure par contre en deuxième position suisse, derrière l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Sciences sociales et humaines

Dans le domaine des sciences sociales et humaines, l'Université a plus particulièrement contribué au lancement du pôle de compétences communes IRIS (Intégration, régulation et innovation sociale) et s'est engagée dans neuf projets. Les thèmes, traités de manière transdisciplinaire, couvrent un horizon large, à savoir: le droit du vivant, le droit des communications et des médias, le droit international humanitaire, la globalisation et la régulation des inégalités engendrées et la gestion des ressources urbaines dans une optique de développement durable, l'éthique du vivant, les racines culturelles de la modernité, l'étude des parcours de vie, l'analyse des problèmes sociaux (solidarité sociale, violence, racisme, discrimination sexuelle) et des processus psychologiques fondamentaux (représentations sociales, identité sociale), l'étude comparée des religions, la régulation des systèmes de santé, la gestion stratégique des technologies. Enfin, ce pôle tripartite assure des enseignements de sciences humaines et sociales aux étudiantes et étudiants de l'EPFL, de manière à ce que 10% de leur cursus soit constitué de ces disciplines. Ce programme, construisant des ponts entre sciences exactes et humaines, a démarré durant l'année académique 2002-2003 et l'Université y participe activement.

Sciences de la vie: le pôle de génomique fonctionnelle

Le pôle de génomique fonctionnelle met en valeur les compétences des trois hautes écoles romandes, des institutions qui leur sont proches (Institut suisse de bioinformatique, Institut suisse de recherche sur le cancer, Centre hospitalier universitaire vaudois, Hôpitaux universitaires de Genève) ainsi que des grands programmes nationaux implantés dans la région lémanique (Pôles de recherche nationaux *Aux frontières de la génétique* à Genève et *Oncologie moléculaire* à Lausanne). Dans ces domaines, l'aspect central est le développement concerté de plates-formes technologiques de pointe offrant les compétences et les équipements indispensables à la communauté des chercheurs lémaniques. Le programme SVS soutient le développement de plates formes dans les domaines suivants: imagerie bio-médicale (Centre d'imagerie biomédicale – CIBM); analyse de l'expression des gènes (*DNA Array Facility* – DAF); analyse des protéines (*Proteome Analysis Facility* – PAF); bio-informatique (projet Vital-IT).

Les infrastructures nécessaires à ce type de structures sont souvent lourdes et coûteuses. Les technologies concernées, en pleine évolution, rendent indispensable la collaboration entre différents centres et entre disciplines. Grâce au financement accordé au programme SVS, un programme coordonné bien équilibré a pu être lancé. Dans les prochaines années, la mise en place du CIBM constituera le plus important chantier. Ce projet associe les institutions universitaires et hospitalières. Il mobilisera environ 30 millions de francs d'investissements. Les équipements vont en effet être localisés de manière complémentaire et coordonnée sur les trois sites concernés. Les travaux devraient débuter en 2005.

Le financement de ce programme est assuré par les contributions de chacune des institutions partenaires, ainsi que par une subvention de la Conférence universitaire suisse (CUS). Cette dernière s'élève à 10 millions de francs pour la période 2001-2003 et elle a été reconduite à hauteur de 8,25 millions de francs pour les années 2005-2007. En plus des ressources dont disposeront l'Université de Lausanne et l'EPFL, l'Université de Genève bénéficie d'un crédit de 12 millions de francs voté par le Grand Conseil pour la période 2001-2004. Enfin, les fondations Louis-Jeantet de médecine (Genève) et Leenaards (Lausanne) soutiennent le programme *Sciences, Vie, Société* par un don de 10 millions de francs accordé solidairement aux trois institutions partenaires.

► 4.2 PÔLES DE RECHERCHE NATIONAUX (PRN)

L'année 2004 a apporté d'importantes décisions pour l'avenir des pôles de recherche nationaux (PRN). Les deux centres de compétences nationaux que l'Université accueille depuis 2001 sont arrivés au terme de leur première période contractuelle avec le FNS. A l'issue d'une évaluation approfondie, le FNS a décidé en décembre 2004 de reconduire pour quatre ans le PRN *Materials with Novel Electronic Properties*, dirigé par le professeur Øystein Fischer et le PRN *Frontiers in Genetics* du professeur Denis Duboule. De 2005 à 2008, le soutien financier de la Confédération se montera à 8,75 millions de francs par an, soit 35 millions de francs au total.

En 2004, l'Université a également tout mis en œuvre pour pouvoir recevoir un PRN en sciences sociales et humaines, dans le cadre de la nouvelle série de pôles de recherche nationaux mis au concours par la Confédération. L'Université a proposé six projets en janvier 2004. Trois d'entre eux (deux projets de la FPSE et un de l'ETI) ont participé à une deuxième étape de sélection. En décembre 2004, la proposition du professeur de psychologie Klaus Scherer, *Emotion in individual behavior and social processes*, était le seul projet romand encore en lice. Il a finalement été accepté par le Département fédéral de l'intérieur, sur la base des recommandations du FNS, en mars 2005.

Une dizaine de groupes de recherche genevois ont par ailleurs été sélectionnés pour collaborer, en tant que partenaires, à la plupart des autres pôles nationaux localisés dans d'autres universités suisses. Ces groupes participent à des recherches sur des thématiques aussi diversifiées que le climat, l'intelligence artificielle, les risques financiers, l'optique quantique, la chirurgie assistée par ordinateur ou encore les neurosciences.

Rappelons que les pôles de recherche nationaux sont l'un des principaux nouveaux instruments d'encouragement à la recherche de la Confédération. Ils ont pour objectif de renforcer durablement la place scientifique suisse par la création de centres de compétences à portée nationale et internationale. En partenariat avec d'autres sites universitaires, ces pôles d'excellence ont aussi pour tâches de favoriser le transfert du savoir, de créer des programmes d'éducation post-graduée et de favoriser la promotion des femmes dans la recherche. A terme, ils devraient en effet être intégrés par l'Université dans ses structures.

► 4.3 SOUTIEN ORGANISATIONNEL AUX CHERCHEURS

La complexité croissante du financement des grands projets de recherche, le nombre important de programmes de recherche interdisciplinaires et inter-institutionnels, les nouvelles pratiques d'évaluation et d'assurance qualité, l'attente croissante de l'opinion publique à l'égard de l'éthique et de la transparence de la recherche mettent l'Université face à de nouvelles tâches et responsabilités. Le Rectorat, appuyé par son secteur recherche, mis en place en 2003, a poursuivi ses efforts pour: améliorer les conditions-cadres pour les chercheurs de l'Université; faciliter les coopérations nationales, européennes et internationales en matière de recherche; faire mieux connaître l'excellence de la recherche de notre Université. Le Secteur recherche a ainsi participé à la première évaluation de notre Université par le nouvel organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ). Le Rectorat a également initié la rédaction d'une charte d'éthique des chercheurs. Il prépare en outre la mise en place d'une commission de promotion de la recherche pour pouvoir associer les facultés aux travaux institutionnels dans ce domaine.

5 Personnel académique, administratif et technique, étudiants

► 5.1 CORPS ENSEIGNANT

Evolution globale des effectifs

La progression du nombre de postes DIP (financé par le Département de l'Instruction Publique), pour le corps enseignant (postes équivalent plein temps) est ralentie de moitié par rapport à 2003, soit une progression de 2.75% postes entre 2003 et 2004. Cependant, toutes sources de rémunération confondues, cette progression se poursuit dans la mêmes proportions que l'année dernière (5.54%) ce qui reflète l'effort porté sur la relève académique. En 2004, le nombre total de femmes (en personnes et non pas en postes), toutes sources de rémunération confondues, connaît en revanche une progression plus faible que les celle des cinq années précédentes.

Les collaborateurs du corps enseignant sont regroupés en deux catégories de la façon suivante:

| Le corps professoral comprend les: | Les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche comprennent les: |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Professeurs ordinaires (po) - Professeurs d'école (pec) - Professeurs adjoints (pad) - Professeurs associés (pae) - Professeurs titulaires (pt) - Professeurs suppléants - Professeurs invités (pi) - Chargés de cours (cc) - Suppléants chargés de cours (scc) | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtres d'enseignement et de recherche (mer) - Suppléants maîtres d'enseignement et de recherche (smer) - Chef de clinique scientifiques (ccs) - Chargés d'enseignement (ce) - Maîtres assistants (ma) - Assistants (as) - Moniteurs |

Les tableaux qui suivent présentent un récapitulatif de la situation, sur cinq ans, en termes de postes en équivalent plein temps et de personnes, rémunérés par le DIP ou tous fonds confondus.

Evolution du nombre de postes d'enseignants et de collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, en équivalents plein temps, rémunérés par le DIP du 31.12.2000 au 31.12.2004

| Equivalents plein temps /DIP | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | Variation 2002-2003 | Variation 2003-2004 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|---------------------|
| Corps professoral | 404.15 | 409.43 | 421.33 | 431.45 | 432.43 | 2.40% | 0.23% |
| <i>dont p.o., pec, pad</i> | <i>309.05</i> | <i>315.00</i> | <i>328.20</i> | <i>331.50</i> | <i>345.70</i> | <i>1.01%</i> | <i>4.28%</i> |
| Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche | 1'132.42 | 1'154.24 | 1'143.35 | 1'220.30 | 1'264.81 | 6.73% | 3.65% |
| <i>dont mer</i> | <i>115.75</i> | <i>108.15</i> | <i>105.35</i> | <i>102.5</i> | <i>109.0</i> | <i>-2.7%</i> | <i>6.34%</i> |
| <i>dont ma</i> | <i>121.80</i> | <i>120.60</i> | <i>123.90</i> | <i>145.10</i> | <i>156.90</i> | <i>17.11%</i> | <i>8.13%</i> |
| <i>dont assistants</i> | <i>686.70</i> | <i>718.90</i> | <i>694.50</i> | <i>748.70</i> | <i>777.10</i> | <i>7.80%</i> | <i>3.79%</i> |
| <i>dont moniteurs</i> | <i>32.10</i> | <i>29.40</i> | <i>34.80</i> | <i>35.30</i> | <i>37.30</i> | <i>1.44%</i> | <i>5.67%</i> |
| Total en postes EPT | 1'536.57 | 1'563.67 | 1'564.68 | 1'651.75 | 1'697.24 | 5.56% | 2.75% |

Evolution du nombre d'enseignants et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, en terme de personnes, rémunérés par le DIP du 31.12.2000 au 31.12.2004

| Personnes /DIP | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | Variation 2002-2003 | Variation 2003-2004 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|---------------------|
| Corps professoral | 618 | 632 | 653 | 670 | 660 | 2.60% | -1.49% |
| <i>dont p.o., pec, pad</i> | <i>356</i> | <i>361</i> | <i>375</i> | <i>379</i> | <i>391</i> | <i>1.07%</i> | <i>3.17%</i> |
| Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche | 1'670 | 1'723 | 1'752 | 1'812 | 1'838 | 3.42% | 1.43% |
| <i>dont mer</i> | <i>119</i> | <i>112</i> | <i>109</i> | <i>106</i> | <i>112</i> | <i>-2.75%</i> | <i>5.66%</i> |
| <i>dont ma</i> | <i>153</i> | <i>146</i> | <i>153</i> | <i>165</i> | <i>176</i> | <i>7.84%</i> | <i>6.67%</i> |
| <i>dont assistants</i> | <i>886</i> | <i>917</i> | <i>897</i> | <i>946</i> | <i>958</i> | <i>5.46%</i> | <i>1.27%</i> |
| <i>dont moniteurs</i> | <i>159</i> | <i>160</i> | <i>194</i> | <i>180</i> | <i>195</i> | <i>-7.22%</i> | <i>8.33%</i> |
| Total | 2'288 | 2'355 | 2'405 | 2'482 | 2'498 | 3.20% | 0.64% |

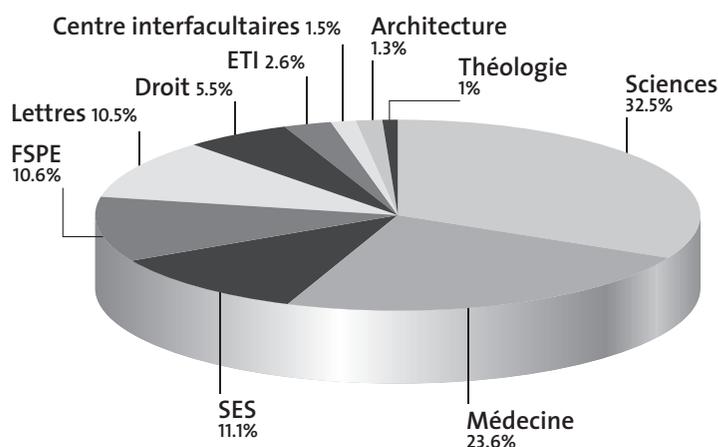
Evolution du nombre de postes d'enseignants et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, en équivalents plein temps, quelque soit l'origine des fonds, du 31.12.2000 au 31.12.2004

| Equivalents plein temps, tous fonds confondus | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | Variation 2002-2003 | Variation 2003-2004 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|---------------------|
| Corps professoral | 443.18 | 451.30 | 469.58 | 480.60 | 475.54 | 2.35% | -1.05% |
| <i>dont p.o., pec, pad</i> | <i>328.55</i> | <i>340.40</i> | <i>352.70</i> | <i>363.20</i> | <i>377.50</i> | <i>2.98%</i> | <i>3.94%</i> |
| Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche | 1'601.29 | 1'635.57 | 1'652.05 | 1'756.27 | 1'885.30 | 6.31% | 7.35% |
| <i>dont mer</i> | <i>117.75</i> | <i>110.15</i> | <i>107.35</i> | <i>104.50</i> | <i>110.00</i> | <i>-2.65%</i> | <i>5.26%</i> |
| <i>dont ma</i> | <i>188.90</i> | <i>181.60</i> | <i>180.50</i> | <i>200.20</i> | <i>212.70</i> | <i>10.91%</i> | <i>6.24%</i> |
| <i>dont assistants</i> | <i>1'035.40</i> | <i>1'093.20</i> | <i>1'101.50</i> | <i>1'186.20</i> | <i>1'314.00</i> | <i>7.69%</i> | <i>10.77%</i> |
| <i>dont moniteurs</i> | <i>32.60</i> | <i>29.40</i> | <i>34.90</i> | <i>35.50</i> | <i>37.30</i> | <i>1.72%</i> | <i>5.07%</i> |
| Total en postes EPT | 2'044.46 | 2'086.87 | 2'121.62 | 2'236.87 | 2'360.84 | 5.43% | 5.54% |

Evolution du nombre d'enseignants et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, en terme de personnes quelque soit l'origine des fonds, du 31.12.2000 au 31.12.2004

| Personnes tous fonds | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | Variation 2002-2003 | Variation 2003-2004 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|---------------------|
| Corps professoral | 703 | 726 | 760 | 774 | 750 | 1.84% | -3.10% |
| <i>dont p.o., pec, pad</i> | <i>379</i> | <i>390</i> | <i>401</i> | <i>414</i> | <i>427</i> | <i>3.24%</i> | <i>3.14%</i> |
| <i>dont chargés de cours</i> | <i>135</i> | <i>139</i> | <i>151</i> | <i>146</i> | <i>138</i> | <i>-3.31%</i> | <i>-5.48%</i> |
| Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche | 2'321 | 2'383 | 2'444 | 2'544 | 2'544 | 4.09% | 0.00% |
| <i>dont mer</i> | <i>121</i> | <i>114</i> | <i>111</i> | <i>108</i> | <i>113</i> | <i>-2.70%</i> | <i>4.63%</i> |
| <i>dont ma</i> | <i>232</i> | <i>218</i> | <i>219</i> | <i>227</i> | <i>236</i> | <i>3.65%</i> | <i>3.96%</i> |
| <i>dont assistants</i> | <i>1'368</i> | <i>1'430</i> | <i>1'450</i> | <i>1'542</i> | <i>1'552</i> | <i>6.34%</i> | <i>0.65%</i> |
| <i>dont moniteurs</i> | <i>160</i> | <i>160</i> | <i>195</i> | <i>181</i> | <i>195</i> | <i>-7.18%</i> | <i>7.73%</i> |
| Total personnes | 3'024 | 3'109 | 3'204 | 3'318 | 3'294 | 3.56% | -0.72% |

Répartition des postes d'enseignants et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche par facultés, institut, écoles au 31.12.2004, tous sources de rémunération confondues



► 5.2 **CORPS PROFESSORAL**

Etat précédent et évolution des effectifs

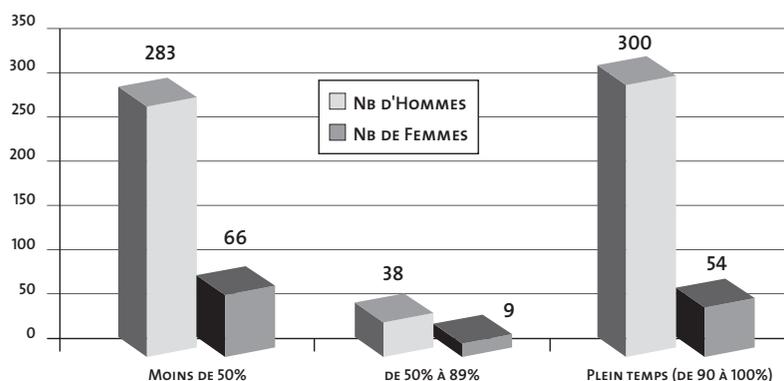
Les tableaux précédents présentent la situation des effectifs du corps professoral au 31.12.2004. Le nombre de postes équivalent plein temps progresse très légèrement pour les contrats DIP (+0,23%) mais baisse de moins 1,05% tous fonds confondus. En termes de personnes, l'évolution est négative tant pour le DIP (- 1,5%) que pour tous les fonds (- 3.1%). Ce sont les Facultés de lettres et des SES qui sont les plus affectées par cette évolution. Les Facultés de droit et de psychologie et des sciences de l'éducation connaissent quant à elle une évolution positive. Dans l'ensemble, le nombre de professeurs (po, pec, pad) augmente de 14,3 postes (tous fonds confondus) et de 13 personnes, cette progression concerne essentiellement les Facultés des sciences, de médecine, des lettres et des SES.

Répartition du taux d'activité du Corps professoral, Etat au 31.12.2004, quel que soit l'origine des fonds

| Corps professoral | Moins de 50%* | | | De 50 à 89% | | | Plein temps (de 90 à 100%) | | | Total | | |
|--------------------------------|---------------|-----------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|----------------------------|-----------------|--------------|---------------|-----------------|--------------|
| | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes |
| Professeur ordinaire | 12.60 | 32 | 2 | 21.80 | 30 | 5 | 245.00 | 243 | 28 | 279.40 | 305 | 35 |
| Professeur d'école | - | - | - | 2.60 | 4 | 2 | 7.00 | 7 | 1 | 9.60 | 11 | 3 |
| Professeur adjoint | 10.60 | 33 | 4 | 2.90 | 5 | 1 | 75.00 | 73 | 16 | 88.50 | 111 | 21 |
| Professeur associé | 5.56 | 32 | 1 | 0.50 | 1 | - | - | - | - | 6.06 | 33 | 1 |
| Professeur titulaire | 2.84 | 10 | - | 2.92 | 4 | 1 | 29.00 | 29 | 8 | 34.75 | 43 | 9 |
| Professeur suppléant | 7.50 | 26 | 1 | - | - | - | 1.00 | 1 | - | 8.50 | 27 | 1 |
| Professeur invité | 0.50 | 3 | 1 | 1.10 | 2 | - | 1.00 | 1 | 1 | 2.60 | 6 | 2 |
| Chargé de cours | 27.31 | 138 | 33 | - | - | - | - | - | - | 27.31 | 138 | 33 |
| Suppléant chargé de cours | 18.32 | 75 | 24 | 0.50 | 1 | - | - | - | - | 18.82 | 76 | 24 |
| Total corps professoral | 85.22 | 349 | 66 | 32.32 | 47 | 9 | 358.00 | 354 | 54 | 475.54 | 750 | 129 |

* La fonction de professeur ordinaire comporte au moins 5/10 d'un temps plein (Art. 34 LU, Art 22 RALU). Une exception est prévue pour les professeurs de la faculté de médecine exerçant simultanément une fonction hospitalière dans les Hôpitaux universitaires de Genève. La même exception existe pour la fonction de professeur adjoint en médecine. Ainsi les 32 professeurs ordinaires et 33 professeurs adjoints à moins de 50% représentent les professeurs cliniciens (4/10 du temps plein, respectivement 3/10 du temps plein) de la Faculté de médecine.

Corps professoral



Nouvelles nominations, promotions et départs

Professeurs ordinaires (y compris les promotions de professeur adjoint à professeur ordinaire du 01.01.04 au 31.12.04)

Mme Kirsten Adamzik Bevand, Faculté des lettres
 M. Brenno Boccadoro, Faculté des lettres
 M. Pierre-Alain Carrupt, Faculté des sciences
 M. Youssef Cassis, Faculté des SES
 M. Sandro Cattacin, Faculté des SES
 M. Christophe Chardot, Faculté de médecine
 M. Marcel Crahay, FPSE
 M. Andreas Dettwiler, Faculté de théologie
 M. Marc André Fernand Durand, FPSE
 M. Dario Libero Gamboni, Faculté des lettres
 M. Martin Jakob Gander, Faculté des sciences
 M. Panteleimon Giannakopoulos, Faculté de médecine (promotion)
 M. Kurt Hostettmann, Faculté des sciences
 M. Alexis Keller, Faculté de droit
 Mme Sandrine Kot, Faculté des lettres
 M. Jérôme Lacour, Faculté des sciences
 M. Enrico Norelli, Faculté de théologie (promotion)
 M. Daniel Peraya, FPSE
 M. Arnaud Perrier, Faculté de médecine
 M. Henry Peter, Faculté de droit
 M. Urs Théodore Ruegg, Faculté des sciences
 M. Ariel Ruiz Altaba, Faculté de médecine
 Mme Alicia Sanchez-Mazas de Abreu, Faculté des sciences
 M. Marco Sassoli, Faculté de droit
 M. Leonardo Scapozza, Faculté des sciences
 M. Paul Schubert, Faculté des lettres
 M. Mathias Thoenig, Faculté des SES

Professeurs adjoints

Mme Constance Barazzone, Faculté de médecine
 Mme Koviļjka Barisnikov, FPSE
 M. Louis Chauvel, Faculté des SES
 Mme Martine Collart Burkhard, Faculté de médecine
 M. Nicolas Demaurex, Faculté de médecine
 M. Laurent Gajo, Faculté des lettres
 M. Jean-Philippe Guyot, Faculté de médecine
 M. Alain Malafosse, Faculté de médecine
 M. Robin Peter, Faculté de médecine
 Mme Brigitte Maud Pittet Cuenod, Faculté de médecine
 M. François Pierre Pralong, Faculté de médecine
 M. Walter Reith, Faculté de médecine
 M. Ivan Rodriguez, Faculté des sciences
 Mme Dominique Soldati-Favre, Faculté de médecine
 M. Jean-Luc Wolfender, Faculté des sciences

Professeurs associés

M. Jean-François Balavoine, Faculté de médecine
 M. Dominique De Ziegler, Faculté de médecine

Professeurs honoraires

M. Antoine Sylvain Bailly, professeur ordinaire, Faculté des SES
 M. Yves Christe, professeur ordinaire, Faculté des lettres
 Mme Roberta Paola De Monticelli, professeure ordinaire, Faculté des lettres
 M. Georges Descombes, professeur ordinaire, Institut d'architecture
 M. Alfred Dufour, professeur ordinaire, Faculté de droit
 M. Bernard Fulpius, professeur ordinaire, Faculté de médecine - Faculté des sciences
 M. Jean-Claude Hausmann, professeur ordinaire, Faculté des sciences
 Mme Anne-Lise Head, professeure ordinaire, Faculté des SES
 M. Alain Junod, professeur ordinaire, Faculté de médecine
 M. Willy Lehmann, professeur ordinaire, Faculté de médecine
 M. Henry Mottu, professeur ordinaire, Faculté de théologie
 M. Paul Muller, professeur ordinaire, Faculté des sciences
 M. François Paschoud, professeur ordinaire, Faculté des lettres
 M. Vincenzo Pirrotta, professeur ordinaire, Faculté des sciences
 Mme Laurence Rieben, professeure ordinaire, FPSE
 M. Eddy Roulet, professeur ordinaire, Faculté des lettres
 M. Jean-Jacques Wagner, professeur ordinaire, Faculté des sciences
 M. Francis Waldvogel, professeur ordinaire, Faculté de médecine

Départs à la retraite

M. Louis Chaix, professeur associé, Faculté des sciences
 M. Erhard Grzybek, professeur titulaire, Faculté des lettres
 M. Denys Montandon, professeur associé, Faculté de médecine
 M. Willy Pasini, professeur associé, Faculté de médecine
 M. Alexandre Swoboda, professeur associé, Faculté des SES

Décès (du 01.01.04 au 31.12.04)

M. Félix Krauer, professeur honoraire, Faculté de médecine
 M. René Lagier, professeur honoraire, Faculté de médecine
 M. Henri Morier, professeur associé, Faculté des lettres
 Mme Soledad Perez, maître d'enseignement et de recherche, FPSE
 M. François Terrier, professeur ordinaire, Faculté de médecine

► 5.3 COLLABORATEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Etat et évolution des effectifs

Au 31.12.2004, l'Université disposait de 1264,81 postes (1838 personnes) de collaborateurs de l'enseignement et de la recherche rémunérés par le DIP. Sur les contrats DIP, le nombre de postes, toujours inférieur au nombre total de personnes, augmente un peu plus (+3,65%) que le nombre de personnes (+1,43%). L'écart entre le nombre de personnes et le nombre de postes diminue depuis trois ans, même s'il reste supérieur à celui du début de la période 2000. Le morcellement des postes se reporte sur les contrats rémunérés par les autres fonds. L'augmentation du nombre de postes occupés est de 7,35% entre 2003 et 2004, tandis que le nombre de personnes employées reste stable.

Cette progression du nombre de postes ne concerne cependant pas toutes les facultés de la même façon. Ainsi les Facultés des sciences, de droit et des lettres connaissent les progressions les plus fortes tandis que les Facultés de médecine, de SES, l'Institut d'architecture et l'Ecole de traduction et d'interprétation sont relativement stables.

Augmentation du nombre de postes d'assistants et de maîtres assistants

Ces cinq dernières années, le nombre de postes de maîtres assistants et d'assistants n'a cessé de croître, soit une progression annuelle de 3,7% postes DIP depuis 2000 et de 2,2% personnes (respectivement 5,7% postes tous fonds et 2,8% personnes tous fonds).

Entre 2003 et 2004, on observe, pour ces deux fonctions, une progression de 4,5% postes DIP (10.1% tous fonds) et une progression de 2,1% personnes sur fonds DIP (1,1% tous fonds). Ces progressions sont un peu meilleures pour les femmes sous contrats DIP mais moins bonnes pour l'ensemble des personnes rémunérées tous fonds confondus.

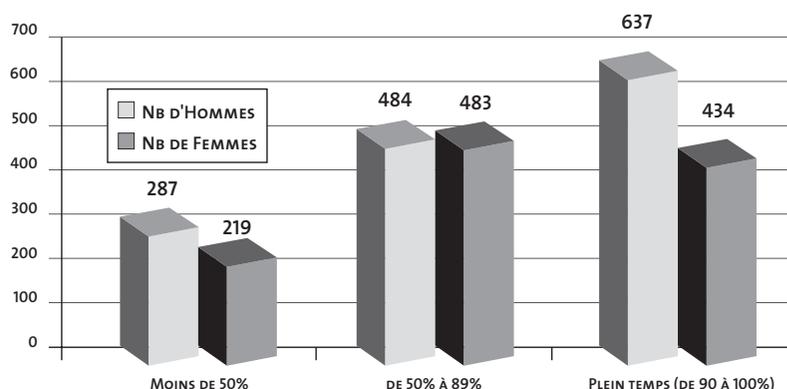
Les maîtres d'enseignement et de recherche continuent à être moins nombreux. De 121 personnes pour 117,8 postes, toutes sources de rémunération confondues en 2000, on a, en 2004, 113 personnes pour 110 postes et une croissance annuelle moyenne négative de - 5,6% postes par an et de - 5,7% personnes. Cependant, entre 2003 et 2004, postes et personnes ont légèrement progressé dans cette fonction.

Répartition du taux d'activité des Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Etat au 31.12.2004, quel que soit l'origine des fonds

| | Moins de 50% | | | De 50 à 89% | | | Plein temps (de 90 à 100%) | | | Total | | |
|---------------------------------------|---------------|-----------------|--------------|---------------|-----------------|--------------|-------------------------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|--------------|
| | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes |
| Maître d'enseignement et de recherche | - | - | - | 7.10 | 10 | 3 | 102.90 | 103 | 17 | 110.00 | 113 | 20 |
| Suppléant maître d'ens. et de rech. | 3.30 | 5 | 1 | 10.90 | 17 | 6 | 15.90 | 15 | 3 | 30.10 | 37 | 10 |
| Chef de clinique scientifique | 0.40 | - | - | 6.70 | 12 | 6 | 13.00 | 13 | 7 | 20.10 | 25 | 13 |
| Chargé d'enseignement | 31.79 | 141 | 45 | 43.20 | 76 | 49 | 53.83 | 54 | 34 | 128.83 | 271 | 128 |
| Suppléant chargé d'enseignement | 21.34 | 99 | 38 | 7.93 | 13 | 7 | 3.00 | 3 | 2 | 32.28 | 115 | 47 |
| Maître assistant | 4.40 | 11 | 4 | 36.80 | 53 | 33 | 171.50 | 172 | 68 | 212.70 | 236 | 105 |
| Assistant | 86.00 | 55 | 23 | 520.40 | 786 | 379 | 707.60 | 711 | 303 | 1'314.00 | 1'552 | 705 |
| Moniteur | 37.30 | 195 | 108 | - | - | - | - | - | - | 37.30 | 195 | 108 |
| Total corps intermédiaire | 184.54 | 506 | 219 | 633.03 | 967 | 483 | 1'067.73 | 1'071 | 434 | 1'885.30 | 2'544 | 1'136 |

Corps intermédiaire



► 5.4 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Le nombre de postes équivalent plein temps progresse de 4,2% sur les postes rémunérés par le DIP et de 3,6% postes toutes sources de rémunération confondues. En termes de personnes, la progression est pour ces catégories respectivement de 3,8% et de 2,6%. La progression des contrats DIP est réduite de moitié par rapport à la progression notée l'année dernière, après l'action menée pour titulariser (avec des contrats DIP) les postes PAT souvent précaires. Ainsi le nombre de postes PAT rémunérés par le DIP passe de 75,6 % au 31.12.2002 à 79,8% au 31.12.2003 et à 80,2% au 31.12.2004.

Les variations sont contrastées selon la catégorie de personnel. Le personnel des catégories *scientifique* et *technique/stagiaire technique* progresse de façon plus nette, tandis que le personnel *administratif* croît dans une proportion moindre que l'année dernière. Notons enfin que les collaborateurs scientifiques appartiennent actuellement aux classifications du PAT et qu'une révision de ce statut est en projet.

Nombre de postes (en EPT) de personnel administratif et technique, (PAT, rémunérés sur fonds DIP), par catégories, de 2000 à 2004

| Postes équivalents plein temps | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | Variation 2003-2004 en % |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------------|
| Technique | 154.30 | 151.30 | 155.95 | 156.80 | 155.80 | -0.64% |
| Scientifique | 130.25 | 133.50 | 144.65 | 169.65 | 186.60 | 9.99% |
| Juridique | 1.60 | 2.20 | 2.20 | 2.80 | 2.80 | 0.00% |
| Enseignant | 3.00 | 4.00 | 3.00 | 3.00 | 2.00 | -33.33% |
| Administratif | 442.55 | 452.65 | 463.45 | 499.05 | 520.45 | 4.29% |
| Manuel | 65.55 | 63.60 | 61.10 | 64.20 | 65.30 | 1.71% |
| Medico-sociaux | 205.45 | 201.75 | 208.80 | 215.25 | 224.25 | 4.18% |
| Stagiaire technique | 0.30 | 0.30 | 0.30 | 1.40 | 1.40 | 0.00% |
| Total des postes DIP | 1'003.00 | 1'009.30 | 1'039.45 | 1'112.15 | 1'158.60 | 4.18% |

**Nombre de personnes du personnel administratif et technique,
(PAT, rémunérés sur fonds DIP), par catégories, de 2000 à 2004**

| Postes équivalents plein temps | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | Variation 2003-2004 en % |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------|
| Technique | 164 | 161 | 168 | 168 | 167 | -0.60% |
| Scientifique | 142 | 146 | 163 | 191 | 212 | 10.99% |
| Juridique | 2 | 3 | 3 | 4 | 4 | 0.00% |
| Enseignant | 3 | 4 | 3 | 3 | 2 | -33.33% |
| Administratif | 572 | 584 | 606 | 653 | 678 | 3.83% |
| Manuel | 83 | 83 | 77 | 80 | 81 | 1.25% |
| Medico-sociaux | 267 | 267 | 271 | 285 | 293 | 2.81% |
| Stagiaire technique | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0.00% |
| Total des personnes DIP | 1'234 | 1'249 | 1'292 | 1'386 | 1'439 | 3.82% |

**Nombre de postes (en EPT) de personnel administratif et technique,
(PAT, tous fonds confondus), par catégories, de 2000 à 2004**

| Postes équivalents plein temps | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | Variation 2003-2004 en % |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------------|
| Technique | 186.10 | 183.55 | 186.50 | 187.30 | 185.40 | -1.01% |
| Scientifique | 191.30 | 205.95 | 227.03 | 241.33 | 264.83 | 9.74% |
| Juridique | 2.40 | 2.20 | 2.20 | 3.80 | 3.80 | 0.00% |
| Enseignant | 3.00 | 4.15 | 3.80 | 3.50 | 3.75 | 7.14% |
| Administratif | 517.63 | 523.25 | 526.65 | 544.60 | 559.65 | 2.76% |
| Manuel | 81.90 | 84.05 | 82.05 | 86.00 | 88.05 | 2.38% |
| Medico-sociaux | 333.70 | 330.50 | 336.30 | 323.65 | 331.30 | 2.36% |
| Stagiaire technique | 8.30 | 6.30 | 5.30 | 3.40 | 7.40 | 117.65% |
| Total des postes tous fonds | 1'324.33 | 1'339.95 | 1'369.83 | 1'393.58 | 1'444.18 | 3.63% |

**Nombre de personnes du personnel administratif et technique,
(PAT, tous fonds confondus), par catégories, de 2000 à 2004**

| Personnes / tous fonds | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | Variation 2003-2004 en % |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------|
| Technique | 199 | 197 | 201 | 201 | 199 | -1.00% |
| Scientifique | 229 | 253 | 289 | 298 | 317 | 6.38% |
| Juridique | 3 | 3 | 3 | 5 | 5 | 0.00% |
| Enseignant | 3 | 5 | 4 | 4 | 4 | 0.00% |
| Administratif | 680 | 693 | 704 | 732 | 745 | 1.78% |
| Manuel | 104 | 108 | 104 | 106 | 109 | 2.83% |
| Medico-sociaux | 437 | 433 | 434 | 416 | 423 | 1.68% |
| Stagiaire technique | 9 | 7 | 6 | 4 | 10 | 150.00% |
| Total des personnes tous fonds | 1'664 | 1'699 | 1'745 | 1'766 | 1'812 | 2.60% |

**Nombre de postes de personnel administratif et technique (PAT),
en 2003 et 2004 par structure/faculté, rémunérés par le DIP**

| Postes DIP | 2003 | Part en % du total | 2004 | Part en % du total | Variation 2003-2004 en % |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|--------------------------------|
| Sciences | 288.75 | 25.96% | 304.35 | 26.27% | 5.40% |
| Médecine | 349.45 | 31.42% | 356.15 | 30.74% | 1.92% |
| Lettres | 44.45 | 4.00% | 49.40 | 4.26% | 11.14% |
| SES | 40.65 | 3.66% | 40.15 | 3.47% | -1.23% |
| Droit | 28.35 | 2.55% | 31.05 | 2.68% | 9.52% |
| Théologie | 3.00 | 0.27% | 3.00 | 0.26% | 0.00% |
| FPSE | 48.25 | 4.34% | 53.40 | 4.61% | 10.67% |
| Institut d'architecture | 14.35 | 1.29% | 15.80 | 1.36% | 10.10% |
| ETI | 10.50 | 0.94% | 12.60 | 1.09% | 20.00% |
| ELCF | 2.30 | 0.21% | - | 0.00% | - |
| Rectorat, Administration, Centres | 282.10 | 25.37% | 292.70 | 25.26% | 3.76% |
| Total sur fonds DIP | 1'112.15 | 100.00% | 1'158.60 | 100.00% | 4.18% |

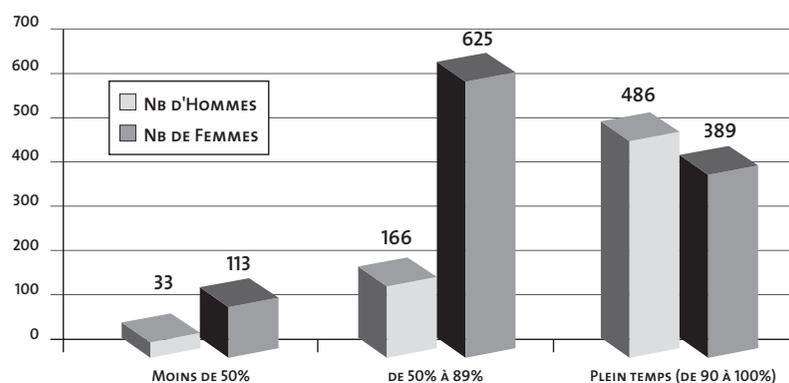
**Nombre de postes de personnel administratif et technique (PAT),
en 2003 et 2004 par structure/faculté, tous fonds confondus**

| Postes tous fonds | 2003 | Part en % du total | 2004 | Part en % du total | Variation 2003-2004 en % |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|--------------------------------|
| Sciences | 378.05 | 27.13% | 401.90 | 27.83% | 6.31% |
| Médecine | 477.55 | 34.27% | 484.45 | 33.55% | 1.44% |
| Lettres | 47.10 | 3.38% | 51.70 | 3.58% | 9.77% |
| SES | 51.68 | 3.71% | 53.93 | 3.73% | 4.35% |
| Droit | 33.85 | 2.43% | 36.15 | 2.50% | 6.79% |
| Théologie | 3.00 | 0.22% | 3.00 | 0.21% | 0.00% |
| FPSE | 53.55 | 3.84% | 57.20 | 3.96% | 6.82% |
| Institut d'architecture | 14.35 | 1.03% | 16.80 | 1.16% | 17.07% |
| ETI | 11.50 | 0.83% | 13.10 | 0.91% | 13.91% |
| ELCF | 4.20 | 0.30% | - | 0.00% | - |
| Rectorat, Administration, Centres | 318.75 | 22.87% | 325.95 | 22.57% | 2.26% |
| Total sur tous fonds | 1'393.58 | 100.00% | 1'444.18 | 100.00% | 3.63% |

Répartition du taux d'activité du Personnel administratif et technique Etat au 31.12.2004, quel que soit l'origine des fonds

| Pers. administratif et technique | Moins de 50% | | | De 50 à 89% | | | Plein temps (de 90 à 100%) | | | Total | | |
|----------------------------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|-----------------|--------------|----------------------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|--------------|
| | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes | Nb de postes | Nb de personnes | Nb de femmes |
| Personnel technique | 1.80 | 4 | 1 | 25.80 | 37 | 2 | 157.80 | 158 | 7 | 185.40 | 199 | 10 |
| Personnel scientifique | 14.38 | 29 | 12 | 67.30 | 104 | 56 | 183.15 | 184 | 37 | 264.83 | 317 | 105 |
| Personnel juridique | - | - | - | 1.80 | 3 | 3 | 2.00 | 2 | 1 | 3.80 | 5 | 4 |
| Personnel «enseignant» | 0.75 | 1 | - | 1.00 | 1 | 1 | 2.00 | 2 | - | 3.75 | 4 | 1 |
| Personnel administratif | 31.10 | 69 | 62 | 237.60 | 383 | 344 | 290.95 | 293 | 211 | 559.65 | 745 | 617 |
| Personnel manuel | 4.85 | 7 | 5 | 33.30 | 52 | 37 | 49.90 | 50 | 13 | 88.05 | 109 | 55 |
| Personnel médico-social | 20.10 | 36 | 33 | 130.40 | 205 | 178 | 180.80 | 182 | 119 | 331.30 | 423 | 330 |
| Stagiaire technique | - | - | - | 3.40 | 6 | 4 | 4.00 | 4 | 1 | 7.40 | 10 | 5 |
| Total PAT | 72.98 | 146 | 113 | 500.60 | 791 | 625 | 870.60 | 875 | 389 | 1'444.18 | 1'812 | 1'127 |

Personnel administratif et technique



► 5.5 ÉTUDIANTS

13 486 étudiants étaient inscrits à l'Université de Genève au semestre d'hiver 2004-2005. En ajoutant les étudiants inscrits dans les instituts en relation avec l'Université, soit 1'199 personnes, l'effectif total était de 14'685 étudiants, soit une progression de 0,4 % par rapport au semestre d'hiver précédent. Cette relative stagnation de l'effectif provient d'une baisse du nombre d'étudiants entrants (-6,4%), et en particulier des nouveaux étudiants genevois (-12%). La baisse du nombre de nouveaux étudiants est plus particulièrement notable au niveau des études de base (licence/baccalauréat universitaire). Elle est à mettre en relation avec la baisse du nombre de maturités délivrées dans le canton et avec la situation démographique de cette classe d'âge. Cependant, selon les prévisions de l'OFS, le ralentissement de la croissance noté cette année ne remet pas en cause une tendance générale à la hausse de l'augmentation du nombre d'étudiants (1,6% par an en moyenne entre 2004 et 2013).

Étudiants par facultés, écoles, instituts, pour les années 2003/2004 et 2004/2005

| | 2003 / 2004 | 2004 / 2005 | Variation annuelle | Facultés, écoles et instituts en % du total |
|---|---------------|---------------|--------------------|---|
| Faculté des sciences | 2'060 | 2'104 | 2.14% | 14.33% |
| Faculté de médecine | 1'232 | 1'245 | 1.06% | 8.48% |
| Faculté des lettres | 2'301 | 2'322 | 0.91% | 15.81% |
| Faculté SES | 3'230 | 3'177 | 1.64% | 21.63% |
| Faculté de droit | 1'254 | 1'298 | 3.51% | 8.84% |
| Faculté de théologie | 74 | 87 | 17.57% | 0.59% |
| FPSE | 2'311 | 2'237 | 3.20% | 15.23% |
| Institut d'architecture | 282 | 263 | 6.74% | 1.79% |
| ETI | 449 | 425 | 5.35% | 2.89% |
| ELCF | 265 | 232 | -12.45% | 1.58% |
| IEUG | 102 | 96 | -5.88% | 0.65% |
| Total | 13'560 | 13'486 | -0.55% | 91.84% |
| IUHEI | 846 | 964 | 13.95% | 6.56% |
| IUED | 201 | 218 | 8.46% | 1.48% |
| Centre œcuménique de Bossey | 13 | 17 | 30.77% | 0.12% |
| Total avec les instituts en relation avec l'Université | 14'620 | 14'685 | 0.44% | 100.00% |

En ce qui concerne les étudiants, la plus grande faculté de l'Université reste celle des SES. A l'intérieur de celle-ci, les étudiants se répartissent de la façon suivante: 60% dans la Section des sciences sociales, 17% dans la Section des sciences économiques, 18% dans la Section des hautes études commerciales (HEC) et 5% dans le Département de système d'information (informatique). La Faculté des lettres vient ensuite. La FPSE est la troisième faculté la plus importante. Les étudiants se répartissent de façon égale entre les sections de psychologie et des sciences de l'éducation.

Les Facultés de sciences et de droit poursuivent une croissance régulière, proportionnellement plus importante en droit. La Faculté des sciences accueille un nombre régulier d'étudiants en provenance de l'étranger (47%) et un nombre croissant d'étudiants confédérés (16%) favorisé par le transfert de la Pharmacie de Lausanne à Genève. En ce qui concerne les Instituts rattachés à l'Université, l'IUHEI poursuit une croissance importante du nombre d'étudiants confédérés (24%) tandis que la proportion du nombre d'étudiants en provenance de l'étranger reste stable (7%). A l'exception des Facultés de lettres et de droit ainsi que de IUHEI, le nombre d'étudiants genevois est en baisse dans toutes les grandes facultés. Cependant, l'attrait de l'Université sur sa population locale reste fort et le nombre d'étudiants genevois inscrits à l'Université de Genève est en augmentation par rapport à ceux qui quittent la ville pour aller étudier ailleurs en Suisse¹.

¹ Source OFS, étudiants 2003/2004

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung_und_wissenschaft/bildung/bildungsstufen/kennzahlen0/hochschule_r/studierende.html

Evolution du nombre total d'étudiants inscrits et des nouveaux étudiants de 1999 à 2004

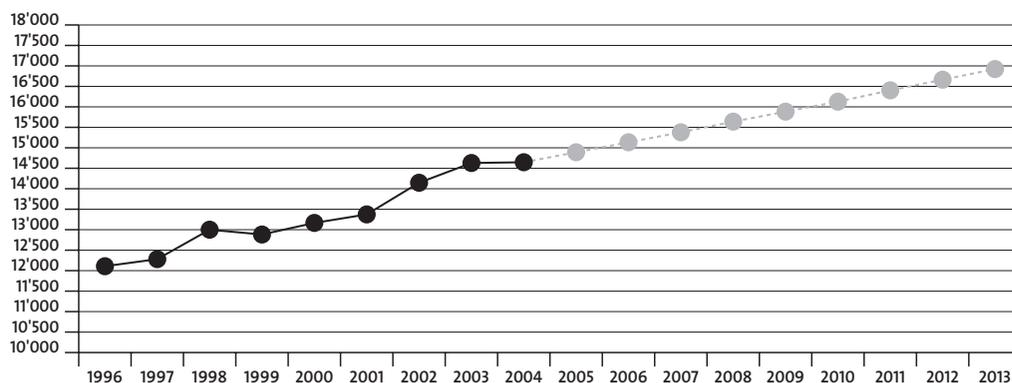
| | 1999-2000 | 2000-2001 | 2001-2002 | 2002-2003 | 2003-2004 | 2004-2005 | Variation 03/04 – 04/05 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------------------|
| Effectif total | 12'883 | 13'191 | 13'361 | 14'138 | 14'620 | 14'685 | 0.44% |
| étudiants domiciliés à Genève | 5'762 | 5'788 | 5'669 | 5'942 | 6'100 | 6'070 | -0.49% |
| étudiants domiciliés ailleurs en Suisse | 3196 | 3289 | 3300 | 3378 | 3401 | 3478 | 2.26% |
| étudiants domiciliés à l'étranger | 3'925 | 4'114 | 4'392 | 4'818 | 5'119 | 5'137 | 0.35% |
| Nouveaux étudiants tous niveaux d'étude confondus | 2'748 | 2'952 | 3'137 | 3'104 | 3'150 | 2'949 | -6.38% |
| nouveaux étudiants en 1ers niveaux d'étude | 2081 | 2'285 | 2'424 | 2'396 | 2'422 | 2'291 | -5.41% |
| nouveaux étudiants domiciliés à Genève | 1'017 | 1'074 | 1'102 | 1'210 | 1'170 | 1'030 | -11.97% |
| nouveaux étudiants domiciliés ailleurs en Suisse | 697 | 761 | 743 | 720 | 684 | 782 | 14.33% |
| nouveaux étudiants domiciliés à l'étranger | 1'034 | 1'117 | 1'292 | 1'174 | 1'296 | 1'137 | -12.27% |

La progression du nombre de nouveaux étudiants en provenance du reste de la Suisse reste relativement élevée tandis que celle des étudiants domiciliés dans le canton et à l'étranger est en baisse. Cependant, sur l'ensemble de l'effectif, la proportion d'étudiants étrangers reste importante, de 35% tandis qu'elle est de 21% pour l'ensemble des hautes écoles de Suisse (source OFS).

La répartition des étudiants selon le domicile des parents (domicile légal au moment de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires) fait apparaître un accroissement régulier des effectifs dans chacun des sous groupes des résidents ailleurs en Suisse et à l'étranger avec un ralentissement de croissance du nombre des résidents à Genève.

Sur l'ensemble des étudiants immatriculés en Suisse¹ en 2003-2004 (109 333), 7461 personnes étaient domiciliées à Genève au début de leurs études (+2,35% par rapport à 2003-2004). Parmi eux, 1364 étudient dans une autre haute école de Suisse (+1,26% par rapport à 2003-2004): 46,33% à l'EPFL, 23,53% à l'Université de Lausanne, 11,66% à l'Université de Neuchâtel, 5,72% à l'Université de Fribourg, 4,18% à l'EPFZ et 3,45% à la Haute école de Saint-Gall.

Evolution du nombre total d'étudiants inscrits de 1996 à 2004, avec l'estimation en fonction de la projection à l'horizon 2013 établie par l'OFS



¹ Source : Office fédéral de la statistique, Etudiants des hautes écoles 2003/04 sur http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung_und_wissenschaft/bildung/bildungsstufen/kennzahlen0/hochschule_r/studierende.html Les données 2004/05 ne sont pas encore disponibles au moment de l'édition de ce rapport.

Etudiants non porteurs d'un certificat de maturité

Le nombre total d'étudiants inscrits sans maturité ni titre jugé équivalent est en hausse par rapport à l'année précédente. Le tableau ci-dessous présente leur répartition par facultés, écoles et instituts.

Répartition du nombre d'étudiants non titulaires d'un certificat de maturité par faculté/institut/école de 2000 à 2004

| Facultés | Nouveaux étudiants sans maturité | | | | | Total des étudiants sans maturité | | | | |
|-------------------------|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Sciences | 2 | 2 | 4 | 3 | 1 | 11 | 8 | 12 | 14 | 11 |
| Médecine | - | - | - | - | 1 | - | - | - | - | 1 |
| Lettres | 7 | 6 | 1 | 7 | 14 | 51 | 50 | 42 | 41 | 46 |
| IUEG | - | - | - | - | - | 1 | 1 | - | 1 | 1 |
| SES | 13 | 13 | - | 22 | 21 | 47 | 50 | 41 | 52 | 61 |
| Droit | 1 | 3 | 4 | 3 | 2 | 16 | 17 | 17 | 12 | 9 |
| Théologie | - | - | - | - | - | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 |
| FPSE Sc. de l'éducation | 9 | 15 | 18 | 16 | 21 | 63 | 74 | 91 | 99 | 90 |
| FPSE psychologie | 7 | 14 | 15 | 13 | 14 | 61 | 55 | 64 | 56 | 56 |
| Total FPSE | 16 | 29 | 33 | 29 | 35 | 124 | 129 | 155 | 155 | 146 |
| IA | 1 | - | - | - | - | 3 | 2 | 1 | - | - |
| ETI | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 3 | 6 | 6 | 5 | 5 |
| ELCF | 2 | 1 | 4 | 2 | 1 | 3 | 3 | 6 | 4 | 4 |
| IUHEI | - | - | - | - | 1 | 8 | 7 | 4 | 5 | 5 |
| IUED | - | - | - | - | - | - | 1 | 1 | 1 | 1 |
| CEO | - | - | - | 1 | 3 | - | - | - | 1 | 3 |
| Total | 44 | 56 | 47 | 68 | 80 | 270 | 277 | 288 | 293 | 295 |

Estimation des taux de passage directs en 2^e année (sans les Instituts rattachés)

| | Nouveaux étudiants 2003/2004* | Etudiants quittant l'UniGE en cours d'année (2004/2005) | | Etudiants changeant de faculté | Etudiants restant dans la même faculté en 2004/2005 | Etudiants passant en 2 ^e année (semestre 3 2004/2005**) | Taux de passage en 2 ^e année (étudiants ayant quitté l'UniGe en cours d'année non compris) | Taux de passage en 2 ^e année sur le total des nouveaux étudiants |
|---------------------------------|-------------------------------|---|---------------|--------------------------------|---|--|---|---|
| Sciences | 228 | 34 | 14.91% | 20 | 174 | 102 | 52.58% | 44.74% |
| Médecine | 171 | 12 | 7.02% | 21 | 138 | 47 | 29.56% | 27.49% |
| Lettres ** | 315 | 81 | 25.80% | 16 | 218 | 180 | 76.92% | 57.14% |
| SES | 795 | 127 | 15.93% | 42 | 626 | 465 | 69.61% | 58.49% |
| Droit | 274 | 46 | 16.73% | 51 | 177 | 175 | 76.75% | 63.87% |
| Théologie | 8 | 2 | - | - | 6 | 6 | 100.00% | 75.00% |
| FPSE | 329 | 51 | 15.50% | 17 | 261 | 209 | 75.18% | 63.53% |
| IAUG | - | - | - | - | - | - | - | - |
| ETI | 69 | 10 | 14.49% | 2 | 57 | 56 | 94.92% | 81.16% |
| ELCF | 54 | 12 | 21.82% | 13 | 29 | - | - | - |
| Total sans les instituts | 2'243 | 375 | 16.70% | 182 | 1'868 | - | - | - |

* nouveaux pour ce semestre d'hiver, semestre d'étude = 1, niveau d'étude = licence / 1^{er} diplôme / bachelor-master, étudiants présents au début et/ou à la fin du semestre d'hiver.

** NB : Cette estimation pré suppose que le semestre d'étude courant de l'étudiant est mis à jour correctement dans la base de données centrale.

Le tableau ci-dessus donne une estimation par faculté du taux de passage direct des étudiants de 1^{ère} et 2^e année. On constate que globalement le taux d'étudiant quittant volontairement l'Université est de 16.70% en 1^{ère} année, et c'est en Faculté des lettres que ce taux est le plus élevé (25.80%). Par rapport au nombre de nouveaux étudiants, le taux de passage direct de 1^{ère} en 2^e année le plus élevé est celui de l'Ecole de traduction et d'interprétation (81.16%) ce qui est sans doute le fait que l'entrée à l'ETI se fait par le biais d'un concours. Nous trouvons ensuite la Faculté de théologie (75%), mais la statistique n'est pas significative vu le faible nombre d'étudiants considérés (6), puis la Faculté de droit (63.87%), la FPSE (63.53%), la Faculté des sciences (44.74%) et enfin la Faculté de médecine (27.49%)

Diplômes délivrés

Le nombre de diplômes délivrés par l'Université, instituts inclus, est de 2'739 en 2004. Il est en croissance de 6.95% par rapport à 2003. C'est la valeur la plus élevée enregistrée à l'Université de Genève. Le nombre de doctorats délivrés, 263 en 2004, est en augmentation de 27,7% par rapport à 2003, bien que cette valeur ne soit pas la plus élevée enregistrée à l'Université de Genève. Ceci malgré le fait que le doctorat de médecine n'est plus requis pour l'accréditation FTMH, il ne représente plus que le quart du total des doctorats délivrés, contre 40% en 2000 et 50% en 1990. Ce sont donc les doctorats délivrés par les autres facultés qui ont progressés. La Faculté des sciences délivre à elle seule plus de 38% des doctorats. La proportion de femmes parmi les diplômés de doctorats (38,8%) est légèrement supérieure à la moyenne suisse (36,7%)¹ mais en diminution depuis trois années consécutives. Comme les graphiques ci-après le montrent, ces nombres fluctuent de façon importante d'une année à l'autre et peuvent dépendre des dates de fin de sessions. Il est plus intéressant, pour interpréter ces données, d'observer leur tendance en croissance annuelle moyenne sur la période, soit de 2,27% pour l'ensemble des diplômes, moyenne comparable à la croissance annuelle moyenne du nombre d'étudiants, instituts inclus, sur la même période (2,72%).

Cette croissance est de 0,78% pour le nombre de doctorats délivrés. Les formations postgrades sont particulièrement développées à Genève qui délivre 47% des post grades de Suisse¹. En effet, la structure des études diffère entre les universités de Suisse romande et les universités de Suisse alémanique. Les universités de Bâle, Berne ou Zurich ne décernent quasiment pas de post grades (11 diplômes à elles trois réunies en 2003). Cette particularité induit un déséquilibre inverse pour les doctorats délivrés. Les universités de Suisse alémanique délivrent proportionnellement plus de doctorats que celle de Genève où ils représentent 9,6% des diplômes délivrés.

Evolution du nombre de diplômes décernés de 2000 à 2004, par année civile

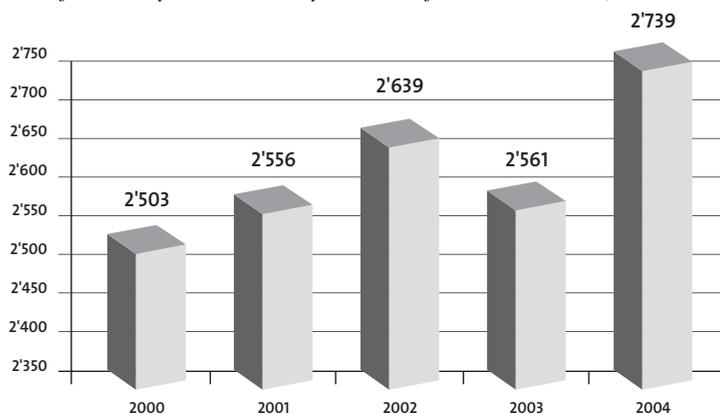
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Sciences | 423 | 477 | 438 | 378 | 476 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>98</i> | <i>83</i> | <i>90</i> | <i>81</i> | <i>101</i> |
| Médecine | 261 | 251 | 228 | 146 | 177 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>98</i> | <i>74</i> | <i>73</i> | <i>52</i> | <i>65</i> |
| Lettres | 282 | 312 | 254 | 258 | 241 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>18</i> | <i>14</i> | <i>24</i> | <i>25</i> | <i>15</i> |
| SES * | 403 | 370 | 459 | 439 | 499 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>13</i> | <i>13</i> | <i>13</i> | <i>15</i> | <i>28</i> |
| Droit | 127 | 167 | 173 | 181 | 198 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>9</i> | <i>7</i> | <i>4</i> | <i>6</i> | <i>10</i> |
| Théologie | 9 | 17 | 23 | 15 | 15 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>-</i> | <i>2</i> | <i>4</i> | <i>2</i> | <i>-</i> |
| FPSE | 451 | 465 | 530 | 514 | 504 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>11</i> | <i>4</i> | <i>16</i> | <i>9</i> | <i>19</i> |
| Institut d'architecture | 25 | 31 | 31 | 54 | 43 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>1</i> | <i>-</i> | <i>3</i> |
| ETI | 108 | 113 | 81 | 109 | 106 |
| ELCF | 76 | 70 | 94 | 97 | 123 |
| EEPS | 19 | - | - | - | - |
| IEUG | 47 | 38 | 32 | 37 | 36 |
| IUHEI | 233 | 200 | 241 | 269 | 256 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>8</i> | <i>18</i> | <i>24</i> | <i>15</i> | <i>17</i> |
| IUED | 39 | 45 | 55 | 64 | 65 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>-</i> | <i>1</i> | <i>3</i> | <i>1</i> | <i>5</i> |
| Total des diplômes délivrés | 2'503 | 2'556 | 2'639 | 2'561 | 2'739 |
| <i>dont doctorats</i> | <i>255</i> | <i>216</i> | <i>252</i> | <i>206</i> | <i>263</i> |

* sans les MBA.

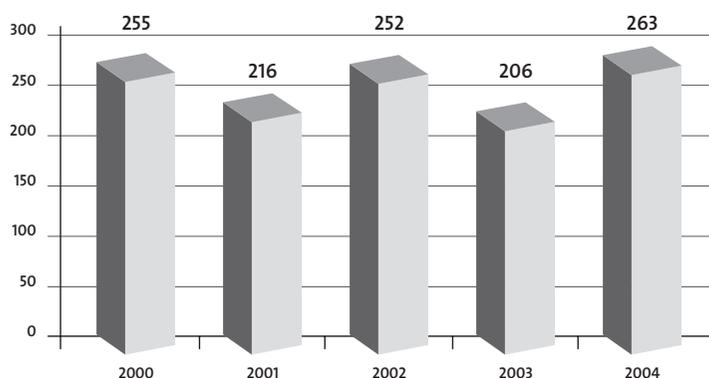
¹ Source OFS, diplômes délivrés 2003, http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung_und_wissenschaft/bildung/bildungsstufen/kennzahlen0/hochschule_r/abschluesse.html

Evolution du nombre de diplômes décernés de 2000 à 2004, y compris instituts en relation avec l'Université

(licences, diplômes, certificats complémentaires, diplômes non finaux et doctorats)



Evolution du nombre de doctorats décernés de 2000 à 2004 y compris instituts en relation avec l'Université



Diplômes décernés, par niveaux de 2000 à 2004

selon les niveaux du système d'information universitaire suisse (SIUS) de l'office fédéral de la statistique (OFS)

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Total Université avec instituts | 2'503 | 2'556 | 2'639 | 2'561 | 2'739 |
| <i>dont femmes</i> | 1'408 | 1'496 | 1'520 | 1'509 | 1'636 |
| | 56.25% | 58.53% | 57.60% | 58.92% | 59.73% |
| Licences, formations de base et 1ers diplômes | 1'614 | 1'625 | 1'604 | 1'557 | 1'684 |
| <i>dont femmes</i> | 954 | 1'011 | 966 | 991 | 1'085 |
| | 59.11% | 62.22% | 60.22% | 63.65% | 64.43% |
| DEA/DES et autres post grades | 634 | 715 | 783 | 798 | 792 |
| <i>dont femmes</i> | 343 | 389 | 438 | 430 | 449 |
| | 54.10% | 54.41% | 55.94% | 53.88% | 56.69% |
| Doctorats | 255 | 216 | 252 | 206 | 263 |
| <i>dont femmes</i> | 111 | 96 | 116 | 88 | 102 |
| | 43.53% | 44.44% | 46.03% | 42.72% | 38.78% |

► 5.6 PRESTATIONS ADMINISTRATIVES POUR LES ÉTUDIANTS

Au cours de l'année 2004, l'Espace administratif des étudiants a reçu environ 25 000 étudiants pour des questions touchant à diverses formalités administratives en rapport avec leur cursus, aux taxes universitaires, à la carte d'étudiant, à des renseignements sur l'Université ou sur une filière particulière. Les collaborateurs et collaboratrices de l'Espace administratif ont traité plus de 7000 dossiers de candidats et de candidates à l'immatriculation. Après refus et désistements, un peu plus de 3000 nouveaux étudiants ont été immatriculés en octobre 2004.

Exonération des taxes universitaires

Pour l'année civile 2004, les assistants sociaux du Bureau universitaire d'information sociale, puis la Commission d'exonération, ont traité 1748 dossiers. Parmi ceux-ci, 1333 ont reçu une réponse positive (soit 76%) et 415 une réponse négative. Par rapport à ces réponses négatives, 111 oppositions ont été formulées, dont 61 ont été acceptées. Au total, 6 recours ont été interjetés, qui ont tous été refusés par la CRUNI.

Commission de gestion des taxes fixes

La Commission est composée de trois étudiants, d'une assistante et du représentant du Directeur administratif. Elle gère un fonds alimenté par 10 francs (7 francs dès le 1.10.2004) de taxe fixe semestrielle payée par chaque étudiant et assistant immatriculé à l'Université de Genève. La Commission accorde deux types de subventions. La subvention ordinaire est réservée aux associations reconnues qui en bénéficient sur simple demande. Son montant est proportionnel au nombre de signatures d'étudiants et d'assistants qui en sont membres. La subvention extraordinaire est destinée à financer des projets susceptibles d'enrichir la vie universitaire. Elle peut être demandée par des associations d'étudiants ou d'assistants reconnues ou enregistrées, voire non reconnues et non enregistrées, mais dont le projet est soutenu par une association qui, elle, l'est.

Pendant l'année 2004, la Commission a attribué 218 166 francs sous forme de subventions ordinaires et extraordinaires pour le financement de conférences, de voyages d'études, de journaux étudiants, d'une permanence juridique destinée aux étudiants, ainsi que pour d'autres projets (pièce de théâtre, exposition photographique, etc.). La Commission a également subventionné les salaires des trois secrétaires de la Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE) jusqu'au 30.09.2004.

► 5.7 MESURES D'ENCADREMENTS DESTINÉES AUX ÉTUDIANTS

SOS-Etudiants a été conçu pour répondre à toutes les questions qu'un étudiant débutant se pose. Des étudiantes chevronnées répondent à leurs questions et les adressent, si nécessaire, aux personnes compétentes, par l'intermédiaire du téléphone, du mail ou du forum sur Internet. Cette prestation a été particulièrement sollicitée cette année par les étudiants africains et sud-américains. Pour la troisième année consécutive, les étudiants, toutes facultés confondues, ont la possibilité de suivre des ateliers sur les stratégies d'apprentissage et les techniques de travail nécessaires au bon déroulement des études. La formule du programme *Réussir ses études* a été modifiée cette année en fonction de la demande. Quatre ateliers ont été plébiscités: *organisation du temps, prise de notes, gestion des blocages et préparation des examens*. Ils sont répétés quatre fois dans l'année et peuvent être choisis à la carte. Ce sont des assistantes de la FPSE qui animent ces ateliers. Les ateliers sont relayés par des conférences grand public autour du thème de l'apprentissage du "métier" d'étudiant.

► 5.8 MESURES D'ORIENTATION DESTINÉES AUX COLLÉGIENS EN ANNÉE TERMINALE

La journée d'information aux collégiens sur les études universitaires s'est tenue à Uni Mail le 22 septembre 2004. Les séances d'information et les stands ont été bien fréquentés. Le corps enseignant s'est mobilisé pour présenter les facultés sous leur meilleur jour. Le *Programme Boussole* a par ailleurs permis à 252 collégiens de s'inscrire à un stage à l'Université en décembre 2004, dans le but de mieux choisir leurs études futures. Après une démarche de sensibilisation au choix auprès de l'Office d'orientation et de formation professionnelle, ils ont opté pour une faculté de stage. Les élèves sont encadrés par 64 étudiants du deuxième cycle durant la semaine de stage.

► 5.9 PRIX, BOURSES ET SUBSIDES

L'Université dispose de fonds institutionnels, dont les revenus sont destinés à soutenir les activités de la communauté universitaire (étudiants, doctorants, chercheurs et enseignants) sous la forme de prix scientifiques, de bourses d'études ou de subsides alloués à la recherche et à l'acquisition d'équipements.

Le Rectorat se charge de réunir l'information relative aux différentes sources de financement disponibles. Cette information est publiée sur le site Internet de l'Université. Une base de données permet d'effectuer une recherche personnalisée et de consulter une à une des fiches d'information sur les subsides répertoriés. Cette base de données est mise à jour régulièrement. Elle recense actuellement plus de 300 possibilités de financement (www.unige.ch/rectorat/pbs). Cette année a vu la finalisation des travaux menés par la Division informatique et le Rectorat pour le transfert des données existantes dans une base Oracle plus performante ainsi que pour le développement d'une nouvelle interface permettant leur mise à jour et consultation sur le web. La communauté universitaire devrait ainsi pouvoir accéder plus facilement à une information mieux ciblée et plus riche en contenu.

Bourses de la Confédération et bourses d'Etat

Comme les années précédentes, l'Université a accueilli en 2004 près du tiers de tous les étudiants étrangers ayant obtenu une bourse de la Confédération, soit environ 80. Plus d'une vingtaine de boursiers sont originaires d'Amérique latine et environ une douzaine de chacun des autres continents. Le programme de bourses proposé par la Confédération semble prisé non seulement pour son intérêt académique, mais également pour son complément culturel et social qui permet aux boursiers de découvrir ensemble leur pays hôte. A l'inverse, 33 étudiants de l'Université bénéficient d'une bourse d'un Etat étranger. Parmi eux, 22 ont reçu une bourse du gouvernement chinois, le plus souvent pour aller étudier sur place la langue et la littérature chinoises, 4 ont pu partir aux Etats-Unis, 2 en Russie, tandis que la Belgique accueille un boursier, de même que l'Egypte, Israël, le Japon et le Royaume-Uni.

Commission genevoise de recherche du FNS

La Commission de recherche du FNS pour l'Université de Genève a tenu, durant l'année universitaire 2003-2004, six séances pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis et transmis au FNS, en accord avec les directives en cours. Elle a établi des préavis relatifs aux demandes de subsides, aux programmes nationaux de recherche ainsi qu'aux candidatures de bourses pour chercheurs avancés. Elle a examiné les candidatures de jeunes chercheurs et a décidé de l'octroi ou non de ces bourses. Elle a transmis à toutes les facultés, ainsi qu'aux écoles et instituts les directives et informations concernant les demandes de subsides, les programmes de recherche et les postes de professeurs boursiers mis au concours par le Fonds national.

Bourses jeunes chercheurs

- Pour l'année civile 2004, Le Fonds national a octroyé à la Commission de recherche un montant de 2 025 000 francs pour les bourses de jeunes chercheurs. Ce montant a été calculé par rapport aux 1762 diplômes obtenus à l'Université de Genève en 2002.
- Selon le règlement entré en vigueur le 1er janvier 2002, l'abrogation de la clause de la limite d'âge pour les femmes est prolongée jusqu'en décembre 2005, dans le but de promouvoir la relève académique féminine. Une modification a été apportée à l'art. 6, al. 1b qui précise que les chercheuses et chercheurs possédant une autorisation frontalière sont aussi autorisés à soumettre une requête.
- Le nombre des candidatures "jeunes chercheurs" continue à augmenter, puisque l'on est passé de 69 candidatures déposées, dont 47 acceptées l'an dernier, à 77 candidatures déposées, dont 53 acceptées pour l'année 2004.
- Selon le règlement, certains boursiers doctorants en sciences humaines ont reçu une bourse pour une période de six mois, bourse qui sera prolongée en 2005 après la production d'un rapport intermédiaire.

Bourses chercheurs avancés

- Le FNS a octroyé 808 080 francs pour les bourses de “chercheurs avancés”.
- 10 candidatures ont été déposées dont 8 ont été acceptées.
- La diminution des candidatures “chercheurs avancés” apparue l’an dernier se confirme. Elle peut être due à la modification du règlement (exigence de faire valoir au moins une année d’expérience de recherche post-doctorale) et au fait qu’il n’y avait à ce jour qu’une seule date annuelle (fixée au 1er février) pour le dépôt de candidatures. Dès l’année 2005, il y aura cependant deux dates d’inscription pour les candidats: le 1er février et le 1er août.

Bourses d’excellence

Depuis février 2004, l’accueil des “boursiers d’excellence” est pratiqué à travers une procédure administrative gérée par le Service des relations internationales et dont le but est de simplifier la mobilité des chercheurs invités dans nos facultés. L’accès au statut de “boursier d’excellence” fait désormais l’objet de conditions spécifiques qui ont été clarifiées à la demande des RI, en collaboration avec l’Office cantonal de la population. Une trentaine de nouvelles demandes ont pu être enregistrées, confirmant que cette solution répond à un réel besoin pour les professeurs souhaitant faire venir un correspondant de l’étranger. En 2004, 56 “boursiers d’excellence” se trouvaient à Genève, pour un séjour de 3 mois à 3 ans (1 année en moyenne). Parmi ces chercheurs, dont l’âge moyen est de 30 ans, la plupart ont été accueillis par les facultés des sciences et de médecine. En provenance de pays européens aussi bien que extra-européens, les “boursiers d’excellence” comptent parmi eux un peu plus de femmes que d’hommes.

Bourses Boninchi

Sur les 31 candidats aux bourses de mobilité de la Fondation Boninchi (deux séries pour l’année), près de la moitié sont venus consulter le Service des relations internationales pour recevoir des conseils sur l’élaboration de leur projet de mobilité, corriger ou compléter leur dossier de candidature.

6 Réseaux nationaux et internationaux

► 6.1 COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES

Programme Sciences, Vie, Société

Le programme de collaboration tripartite *Sciences, Vie, Société* (SVS) est le plus important projet de coopération interuniversitaire en Suisse. Lancé en juillet 2001 par une convention signée entre les Universités de Genève, de Lausanne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), le programme est entré en 2004 dans une nouvelle phase: la Conférence universitaire suisse a renouvelé son soutien financier en lui octroyant 8.25 millions de francs pour les années 2005 à 2007. Cette décision a été prise suite à une évaluation, publiée en juillet 2004 par la Confédération et qui désignait le programme SVS comme le prototype même des projets de coopération interuniversitaire en Suisse. L'année 2004 permet de faire état de plusieurs réalisations remarquables. Le 11 mars, en présence des autorités cantonales et fédérales, les partenaires du programme SVS ont inauguré, en coopération avec le PRN *Frontiers in Genetics*, une plate-forme technologique d'analyse des gènes. La journée porte ouverte organisée à cette occasion a rencontré un très grand succès. Le 22 avril, le Centre Vital-IT de bio-informatique, mettant à disposition des chercheurs lémaniques une puissance de calcul inégalée, a été lancé. Le 19 novembre, l'inauguration du Pavillon Ansermet, a marqué le regroupement à Genève des sciences pharmaceutiques lémaniques, sous l'enseigne de la nouvelle *Ecole de pharmacie Genève-Lausanne*. (cf. chapitre Bâtiments et infrastructures).

Si ces inaugurations marquent l'aboutissement d'années d'efforts, d'autres projets ont simultanément été lancés dans le cadre du programme SVS: les trois hautes écoles universitaires et les hôpitaux universitaires lausannois ont ainsi signé en automne 2004 une convention créant l'un des plus importants centres d'imagerie biomédicale en Europe, projet auquel les Hôpitaux universitaires de Genève pourront s'associer suite à un vote favorable d'une loi d'investissement par le Grand Conseil genevois en décembre 2004.

Rappelons qu'au sein du programme SVS, les trois institutions partenaires ont réussi depuis 2001 à constituer un pôle d'enseignement et de recherche en sciences sociales et humaines; développer un pôle d'enseignement et de recherche en sciences de la vie; réorganiser le domaine des sciences de base (physique, chimie, mathématiques) à Lausanne par le transfert de ces disciplines de l'Université de Lausanne à l'EPFL; regrouper l'astrophysique lémanique à l'Observatoire de Sauverny de l'Université de Genève.

Triangle Azur

Le *Triangle Azur* regroupe les Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, dans le but d'élargir l'offre d'enseignement et de se concerter au niveau politique pour assurer une visibilité optimale aux trois institutions. La grande réalisation de l'année 2004 est la naissance de la Fédération des Facultés de théologie, qui offre depuis la rentrée d'automne 2004 un baccalauréat universitaire en théologie commun aux trois institutions. Une maîtrise sera lancée à l'automne 2005. A noter qu'après avoir soutenu une quinzaine d'écoles doctorales via deux appels d'offres du *Triangle Azur*, le Conseil des rectorats a décidé de transmettre à la CUSO l'organisation d'un troisième appel d'offres dès 2005.

► 6.2 LEAGUE OF EUROPEAN RESEARCH UNIVERSITIES (LERU)

Créée en 2002 à l'initiative des Universités d'Oxford (GB) et de Leiden (NL), la *League of European Research Universities* (LERU) réunit douze universités européennes qui se distinguent par la qualité des recherches qui y sont conduites. Ces universités (Cambridge, Edimbourg, Heidelberg, Helsinki, Institut Karolinska, Leiden, Leuven, Milan, Munich, Oxford, Strasbourg et Genève) entendent œuvrer en commun pour développer la qualité des universités de recherche en Europe et pour affirmer leur spécificité face aux défis de la compétitivité internationale. Elles interviennent auprès de l'Union européenne pour favoriser le financement de la recherche fondamentale, tout en préservant ses responsabilités face à la société. La promotion de la relève scientifique européenne figure parmi ses priorités d'action. Deux ans après sa création, la LERU s'est affirmée au courant de l'année 2004 comme un acteur incontournable sur le plan européen. Elle a intensifié ses relations avec la Commission européenne et a participé activement à la préparation des prochains projets de l'UE en matière de politique de recherche, tels que le 7^e Programme-cadre et le projet de création du *European Research Council*. Les membres de la Ligue se sont par ailleurs associés aux projets *Kid's University* et *E-Content*, auxquels l'Université participe également.

Enfin, en mai 2004, plusieurs centaines d'étudiants issus de toutes les universités membres de la Ligue se sont retrouvés à Leiden pour un échange sur l'avenir des études en Europe. Des étudiants genevois ont ainsi eu l'occasion de partager leurs réflexions avec leurs homologues des meilleures universités européennes.

► 6.3 RÉSEAU UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL DE GENÈVE (RUIG)

Le RUIG est un réseau international de recherche, créé par l'Université de Genève, l'IUHEI et l'IUED. Plusieurs organisations internationales, notamment l'Office des Nations Unies à Genève et le Comité international de la Croix-Rouge, ont participé de manière significative à la constitution du réseau. Le RUIG bénéficie de la collaboration et de l'appui financier de la Confédération helvétique et du canton de Genève. La mission du RUIG consiste principalement à faire interagir institutions académiques et organisations internationales, gouvernementales ou non-gouvernementales, en vue de promouvoir le rôle de la Genève internationale et de la Suisse au service de la paix et de la justice. Dans le cadre de son quatrième appel d'offres annuel, le RUIG a adopté sept projets de recherche présentés par des équipes composées de collaborateurs de l'Université de Genève, de l'IUHEI, de l'IUED et d'autres universités suisses, en partenariat avec une ou plusieurs organisations internationales. En 2004, 1,8 millions de francs ont ainsi été alloués à la recherche dans le cadre de ce programme.

► 6.4 PARTICIPATION À L'EUROPE DE LA RECHERCHE

En tant que bureau régional du réseau suisse d'information, *Euresearch Genève* favorise l'accès des chercheurs aux programmes de recherche européens (PCRD, COST, ESF, ESA, EMBO, INTAS, SCOPES, INTERREG, etc.). Il renseigne sur les modalités de participation, assiste dans les démarches à effectuer et organise des campagnes d'information. En 2004, l'Université de Genève s'est impliquée dans 47 projets du 5^e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne (PCRD). Dans le cadre du 6^e PCRD, qui s'étend de 2002 à 2006, 42 projets étaient en cours en 2004. Parmi ceux-ci, 17 portent sur les technologies de l'information, 15 sur les sciences de la vie, 4 sur les nanosciences et l'étude des matériaux, 3 sur les sciences sociales et humaines, 2 sur l'énergie et 1 sur l'astronomie. L'entrée en vigueur de l'Accord bilatéral UE-CH sur la recherche le 1^{er} janvier 2004 a constitué un événement majeur pour la participation suisse au 6^e PCRD, avec trois conséquences importantes pour l'Université: 24 des 47 projets susmentionnés sont financés directement par la Commission européenne; deux projets sont d'ores et déjà coordonnés par l'Université (SES et CUI); l'Université va accueillir ses premiers boursiers Marie Curie.

L'intérêt des chercheurs pour la recherche européenne s'est également traduit par de nombreuses participations aux programmes hors-PCRD, avec notamment 20 contrats COST en cours. Finalement, *Euresearch Genève* a poursuivi le développement de ses contacts avec les hautes écoles et entreprises genevoises, tout en initiant des échanges avec des partenaires en région Rhône-Alpes et Franche-Comté. La section genevoise a également contribué activement aux diverses activités du réseau *Euresearch*.

► 6.5 SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Le Service des relations internationales (RI) a vu aboutir en 2004 des projets tels que le *Geneva International Students' Programme*, ou la *4th Swiss Education Fair in the Gulf*, opération qui a permis de nommer une Déléguée du Rectorat pour la collaboration avec les pays arabes. Dans le même ordre d'idées, l'Université contribue depuis cette année à la définition d'une politique internationale concertée des universités et des écoles polytechniques, par sa participation à la DIM-CRUS (Division pour l'International et la Mobilité de la Conférences des Recteurs des Universités Suisses), dont le recteur M. André Hurst est le président et dont la responsable des RI à l'Université de Genève est l'un des membres. De nouveaux accords de collaboration ont été signés en 2004 avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, l'Université de Boston et l'Université nationale des langues et civilisations étrangères de Tokyo, entre autres. L'Université maintient sa pratique plutôt prudente en matière de signature de nouveaux accords, car elle tient à s'assurer que la collaboration sera active et de qualité. D'une manière générale, on constate d'ailleurs que les places d'échanges disponibles dans le cadre des accords sont bien utilisées par les étudiants et les chercheurs aussi bien du côté de l'Université que de celui de nos partenaires, même si la réciprocité reste difficile à respecter pour certaines destinations.

Le point culminant de l'année concernant l'accueil de délégations étrangères, a été atteint avec la visite de la Princesse Chulabhorn Mahidol venue signer un accord de collaboration dans le domaine des sciences pharmaceutiques en sa qualité de présidente du *Chulabhorn Research Institute* de Bangkok.

Volet ERASMUS du programme SOCRATES de l'Union Européenne

L'année 2004 a été l'occasion de consolider les innovations développées les années précédentes. Par exemple, la gestion du système de parrainage des étudiants ERASMUS en séjour à Genève a été améliorée, notamment par le recrutement des parrains/marraines. A moyen terme, le grand nombre d'étudiants genevois impliqués dans cette action devrait permettre de renouveler le comité de l'Association des étudiants internationaux, d'ici l'échéance de mars 2005.

La possibilité donnée aux étudiants partis en séjour à l'étranger de mettre en ligne un site internet relatant leurs expériences a rencontré un franc succès. Les universités de Bologne, Berlin, Louvain-la-Neuve, Salamanque ont fait l'objet de portraits hauts en couleurs. De nombreux nouveaux accords ont été signés, suivant une procédure souple et rapide. L'effort remarquable fourni par le corps enseignant dans les facultés permet, chaque année, de trouver de nouveaux partenaires ou d'entretenir les liens existants. À noter l'entrée dans le programme ERASMUS de la Faculté de théologie, qui commencera les échanges avec l'Université Rome III, sous la supervision du professeur Enrico Norelli.

Les échanges avec les universités du Québec ont encore pris de l'ampleur cette année. Actuellement, l'Université compte 22 étudiants en séjour au Québec, contre 16 en 2003. Leur intérêt porte principalement sur les universités anglophones de Montréal, mais l'enseignement de la psychologie dans les institutions francophones est également recherché. Quant aux étudiants québécois accueillis à Genève, ils sont huit cette année, qui s'intéressent à presque toutes les facultés.

Mobilité entre les hautes écoles suisses

Dans le cadre de ce programme, l'Université a attiré 102 étudiants en 2004, provenant principalement des universités de Zurich et de Saint-Gall. L'effort de promotion fourni par la Faculté de droit en 2003-2004 a porté ses fruits, puisque, sur les 53 étudiants partis cet hiver, 36 sont des juristes. Les destinations favorites sont les universités de Zurich et de Berne. Pour faciliter l'intégration des ces hôtes à l'Université de Genève, ils sont associés aux manifestations proposées en début d'année académique aux étudiants ERASMUS.

Cotutelles de thèse.

Une douzaine de Conventions de cotutelle de thèse ont été signées au cours de l'année 2004 entre l'Université et d'autres institutions de pays étrangers, la France en particulier. La procédure administrative, généralement considérée comme assez fastidieuse, ne peut désormais être lancée que dans un délai raisonnable après l'inscription en thèse (deux ans pour les doctorants de l'Université, un an pour les doctorants d'universités partenaires). Cette condition évite des procédures lancées inutilement et ayant peu de chances d'aboutir. Elle assure également une meilleure égalité de traitement entre les doctorants. A noter que le modèle de Convention élaboré par le Secteur juridique de l'Université de Genève est de plus en plus utilisé par les institutions partenaires.

Groupe Coimbra

Parmi les diverses activités du Groupe Coimbra, la mise sur pied des programmes de bourses permettant à de jeunes chercheurs d'effectuer un séjour de recherche dans l'une des universités du Groupe, prend de l'ampleur. Les premiers bénéficiaires de ces programmes ont été les pays de l'Europe du Sud-Est non-membres de l'Union européenne (programme *Hospitality Scheme*). Dans ce cadre, l'Université de Genève a accueilli en 2004 deux ressortissants de Serbie (un juriste et une femme médecin), ainsi qu'une juriste ukrainienne. Depuis cette année, un programme analogue est proposé aux universités d'une vingtaine de pays d'Amérique latine. L'Université de Genève devrait recevoir sa première boursière de cette région en janvier 2005. Enfin, à partir de la même date, il existera également un programme pour les chercheurs des pays du pourtour méditerranéen.

Geneva International Students' Programme

Ce programme de trois mois offert en langue anglaise et accompagné de cours intensifs de français, a vu aboutir sa première volée d'étudiants en décembre 2004. Venus des Pays-Bas, de Suède, d'Allemagne, des Etats-Unis, de Bolivie ou de Chine, les participants ont apprécié le contenu académique du programme, en particulier la qualité des cours intensifs de français, ainsi que la diversité de l'enseignement proposé. L'encadrement a également été évalué de façon très positive. Mieux: conquis par l'Université de Genève et son environnement, certains participants envisagent d'y revenir pour entreprendre une maîtrise universitaire.

7 Service à la communauté universitaire

► 7.1 DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES (DIRH)

Le projet d'amélioration des prestations de la Division des ressources humaines (DIRH) a été mené en appliquant les principes du nouveau cadre de gestion instauré par la direction de l'administration. Le résultat de cette démarche a abouti à l'adoption d'un concept d'organisation général permettant de répondre aux missions de la DIRH, de développer la notion de service, de consolider les prestations offertes et en développer de nouvelles.

Section de gestion du personnel

Les principales missions de cette section sont de garantir l'application correcte et équitable des lois et des règlements, des directives administratives internes et des procédures en matière de personnel. Elle assure le suivi administratif des dossiers pour toute question relative à la rémunération, à la situation vis-à-vis des autorités, particulièrement en matière d'autorisation de travail, vis-à-vis des assurances sociales, des assurances perte de gain. Elle suit administrativement les situations d'absence pour raison de santé, de maternité, etc. Cette section offre des conseils et une assistance aux autorités académiques et aux administrateurs de faculté et de section en matière de gestion de dossiers. Elle permet ainsi de garantir la cohérence institutionnelle dans ces domaines.

Section expertise et développement

Les principales missions de cette section sont le contrôle de la gestion des relations humaines, la gestion et le développement des systèmes d'information et de communication, l'organisation et la mise en application de règles et processus garantissant la protection des données personnelles collectées, le développement, la gestion et la rédaction des directives et procédures. Son rôle est d'apporter des compétences, des conseils et des expertises dans le cadre du développement des projets de la DIRH. Son organisation respecte le principe de la ségrégation des tâches, garantissant l'indépendance indispensable à la réalisation de ses activités.

Sur la base de cette organisation, la DIRH peut développer un service de proximité au bénéfice des subdivisions, offrir ou organiser des formations en relations humaines en faveur des cadres et des collaborateurs au sein des facultés en charge des dossiers du personnel, ainsi qu'à celui de ses propres collaborateurs. Finalement, le DIRH peut poursuivre l'amélioration de son organisation et de son fonctionnement.

Un travail important a par ailleurs été réalisé en ce qui concerne l'alimentation du *Mémento administratif*. Sur les quelque 98 documents identifiés, 68 sont aujourd'hui publiés (69%). Cela représente pour la seule année 2004, 55 nouvelles directives et procédures. Enfin, la migration des données informatiques du personnel, d'un ancien système d'information des ressources humaines devenu obsolète (IBM M204) vers un nouveau (Oracle), a été réalisée avec succès.

► 7.2 DIVISION COMPTABILITÉ ET GESTION FINANCIÈRE (DIFIN)

En 2004 la Division comptabilité et gestion financière a poursuivi son effort sur les prestations et les informations à disposition de la communauté universitaire, en étoffant notamment les informations financières disponibles sur le web: mise à disposition des images digitalisées des factures fournisseurs, création d'un nouveau rapport sur le web donnant des informations concernant notamment les fournisseurs et leurs chiffres d'affaires avec l'Université.

Le projet du modèle de comptabilité analytique (MCA), mené sous l'égide de la Confédération, a fourni les premiers résultats en 2003 pour l'exercice 2002. En 2004 les résultats 2003 ont été mis à disposition sur le site web de la Confédération. Les données 2004 feront l'objet d'une publication au cours de l'automne 2005. Ce projet vise à rendre les statistiques financières comparables entre les universités et écoles polytechniques. Les premiers indicateurs concernent les coûts par filière d'étude, par étudiant, par diplôme, ainsi que les taux d'encadrement.

Le projet *immobilisations*, préalable à la mise en place des normes *International Accounting Standards* (IAS), est opérationnel depuis début 2004. Ces normes visent à standardiser la présentation de la situation financière des institutions au niveau international. Pour l'Université, cela se traduit, notamment, par une révision des pratiques comptables sur les investissements et les amortissements.

► 7.3 AFFAIRES JURIDIQUES

Au cours de l'année 2004, le Service des affaires juridiques a assumé une activité usuelle de conseil juridique auprès des membres du Rectorat, de l'administration et des subdivisions de l'Université. La collaboration étroite engagée avec le Service des relations internationales s'est poursuivie, notamment en ce qui concerne les conventions de cotutelle de thèse et les accords de collaboration scientifique (en matière d'enseignement et de recherche) entre notre institution et des universités ou instituts étrangers. De même, la participation aux activités déployées par UNITEC s'est également poursuivie par l'apport de conseils juridiques dans le domaine des transferts de technologie ainsi que dans la gestion des litiges en la matière. D'autre part, le Service des affaires juridiques collabore régulièrement avec la Division des ressources humaines, principalement en matière de droit du travail.

Domaine législatif

Au cours de cette année, le Service des affaires juridiques a été amené à apporter son conseil à l'élaboration du projet de nouvelle Loi sur l'Université relatif au statut du corps enseignant. A ce propos, il a participé à l'élaboration des modifications du règlement d'application nécessaire. Ce projet est constitué de différents volets: la nouvelle structure du corps enseignant, les activités accessoires, les professeurs invités de plus de 65 ans, l'égalité des chances et le droit sanitaire.

Par ailleurs, le Service a présenté un projet de modification du règlement de l'Université, ce dernier devant être adapté au regard des nouvelles dispositions de la Loi et de son règlement d'application entrés en vigueur en janvier 2003, respectivement en octobre de la même année.

Cette année a en outre été marquée par la réflexion menée par un groupe de travail auquel participait le Service des affaires juridiques pour implanter la réforme de Bologne au sein de notre Université. Ce groupe de travail a élaboré un projet de modification de la Loi sur l'Université de Genève et du règlement de l'Université. Le Service des affaires juridiques de concert avec le Secteur formation et évaluation a conseillé les subdivisions de l'Université pour cette implantation. Plus concrètement, il a supervisé le passage à Bologne de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie et de l'Institut européen de l'Université de Genève.

Une collaboration étroite avec les services juridiques des Universités de Lausanne et de Neuchâtel a eu lieu dans le cadre de la mise sur pied d'une convention et d'un règlement-cadre relatifs à la création commune de baccalauréats et de maîtrises universitaires.

En matière de réglementation interne, le Service des affaires juridiques a participé à l'élaboration de nouvelles directives et à la modification de directives existantes. Ainsi, une directive en matière d'engagement temporaire a été créée. Enfin, comme à l'accoutumée, le Service des affaires juridiques a supervisé toutes les créations et modifications des règlements internes ou d'organisation proposées par les subdivisions de l'Université.

Nouvelles formations

Le Service des affaires juridiques a participé à la supervision juridique des nouvelles formations suivantes:

- *Faculté des sciences*: modification de la partie générale du règlement d'études introduisant la réforme de Bologne et création de tous les règlements par titre
- *Faculté de théologie*: baccalauréat universitaire en théologie conjoint entre les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel
- *Faculté des lettres*: DESS en histoire de l'art / muséologie et conservation du patrimoine conjoint entre les universités de Genève et Lausanne
- *Faculté de médecine*: doctorat en sciences médicales MD-PhD; DESS en ingénierie biomédicale conjoint entre les universités de Genève et Lausanne
- *Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation*: DESS en sciences de l'éducation "Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants" conjoint entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg; DESS en sciences de l'éducation, mention enseignement
- *Ecole de traduction et d'interprétation*: création de l'*International Students Diploma* de l'Université de Genève, nouvel intitulé *Geneva International Students Programme*
- *Institut d'architecture et Centre universitaire d'écologie humaine*: DESS en écologie humaine conjoint entre les Universités de Genève et Lausanne
- *Institut européen de l'Université de Genève*: maîtrise en études européennes

En matière de formation continue:

- *Faculté des sciences*: CFC en biosécurité – approche interdisciplinaire des biotechnologies végétales (CFCB)
- *Faculté de médecine*: CFC en médecine psychosomatique et psychosociale conjoint entre les universités de Genève et Lausanne; CFC en réhabilitation respiratoire conjoint entre les Universités de Genève et Lausanne; CFC en psychothérapie cognitivo-comportementale; CFC en stratégies cognitives et comportementales de la relation thérapeutique; CFC en qualité des soins; CFC en recherche clinique orientée patients
- *Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation*: CFC "Développer les capacités d'apprentissage dans les sciences expérimentales, la santé et le développement durable"; CFC "Traumatismes, politiques d'intervention et enjeux de société".

► 7.4 SANTÉ AU TRAVAIL, ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ (STEPS)

L'activité principale de STEPS en 2004 a évolué autour du projet *Bien être* lequel est en relation avec une importante analyse de risque menée dans les facultés présentant des dangers particuliers comme la Faculté des sciences et celle de médecine. Plus de 900 risques allant de la catégorie "acceptable" à la catégorie "inacceptable" ont été recensés lors de cette première phase soit: 347 pour la Faculté de médecine et 581 pour la Faculté des sciences.

Les risques sont classés en fonction de la gravité en cas de survenance et selon la probabilité qu'ils surviennent. C'est ainsi que l'on a détecté 60 risques "inacceptables" pour lesquels des mesures d'assainissement ont été proposées et/ou mises en œuvre. En tout, près de 2000 mesures de réduction des risques ont été proposées ou vont prochainement être validées par les utilisateurs. Le financement est couvert en bonne partie par le Plan de développement. Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST),

Surveillance

Suite à la demande des dirigeants du bâtiment d'Uni Mail, deux agents de surveillance ont été engagés via le Plan de développement, sur le site Uni Mail-Uni Pignon afin de répondre aux demandes croissantes d'interventions et pour libérer les entrées et sorties de secours et procéder à l'ouverture et à la fermeture des bâtiments. En outre un appel d'offre a été lancé pour l'attribution du mandat de gardiennage des sites de l'Université. Après dépouillement et synthèse ce mandat a été accordé à l'entreprise Protectas.

Sécurité des usagers

Les bâtiments d'Uni Pignon, de Sciences II et III ont fait l'objet d'exercices d'évacuation avec la collaboration de la sécurité civile cantonale, de la police et du Service d'intervention et sécurité. Des arbitrages et des mesures correctrices ont été mises en place. Un rapport d'opportunité relatif à la sécurité des personnes et des biens a été approuvé par le comité de la direction administrative et la commission de sécurité, santé et écologie au travail. Celui-ci a conduit à la mise en place d'un contrôle d'accès à partir de 20h00 pour les bâtiments ne faisant pas partie des Facultés des sciences ou de médecine, qui font déjà l'objet de mesures de sécurité. D'autres mesures sont en cours d'évaluation.

Accidents professionnels et incidents

Une nouvelle procédure de déclaration des accidents et incidents a été mise en place de manière à ce que ces derniers soient connus de STEPS dans le but d'en analyser les raisons et mener des actions de prévention.

Formation en santé au travail

Des cours ont été dispensés à environ 100 responsables hiérarchiques et membres des comités STEPS en matière de sécurité et de santé au travail avec notamment le concours de l'OCIRT. La formation complémentaire en sécurité et santé au travail axée sur les dangers au laboratoire s'est étendue aux assistants de la Faculté de médecine et un nombre toujours plus important de personnes s'inscrivent à ces cours dispensés uniquement par des personnes internes à l'Université et gérés par STEPS.

Écologie au travail

La récupération des déchets de bureau a été complétée par la récupération du sagex, des CD's, des cartouches de toners dans l'ensemble de l'Université. La venue de l'École romande de pharmacie provoque par ailleurs une augmentation du volume de déchets chimiques à traiter de près de deux tonnes.

En matière de récupération du papier, les sites suivants ont été équipés: nouvelle étape de Sciences III, Uni Pignon, Pavillon de pharmacie, Villa Rigot, nouveaux locaux UNITEC au boulevard du Pont d'Arve; Sciences II (installation d'une benne pour la récupération du papier); CMU (installation d'une nouvelle presse à carton). Par ailleurs, il faut également signaler qu'un nouveau système de récupération des piles a été mis en place en collaboration avec le service cantonal de la gestion des déchets. Il s'est concrétisé par l'installation de bornes sur 12 sites. Enfin des corbeilles en cartons pour la récupération du papier ont été acquises, ainsi que des conteneurs qui ont servi entre autres à l'équipement du nouveau pavillon de Pharmacie.

► 7.5 DIVISION INFORMATIQUE

Sur le plan stratégique, la Division informatique a contribué de manière significative à la stratégie de développement du Système d'Information (SI-UniGE, www.unige.ch/rectorat/si-unige/), approuvée par le Rectorat. Plus particulièrement, elle a conduit les groupes de travail thématiques SI-TIC (technologies de l'information et de la communication) et SI-IST (information scientifique et technique).

Groupe Organisation

Cette structure a renforcé les relations existantes avec les différents campus de l'Université. Elle a notamment joué un rôle prépondérant dans la réforme de Bologne, en assurant l'interface entre les facultés et le groupe de développement. Le Groupe a également géré un certain nombre de grands projets institutionnels. Il a par exemple coordonné la mise en place d'un système d'impression couleur à l'intention des étudiants à la demande du groupe de pilotage des stations de travail pour les étudiants.

Groupe sécurité informatique

La forte croissance du nombre d'incidents relevant de la sécurité informatique a nécessité la mise au point, le développement et le déploiement de nouveaux dispositifs de détection et de filtrage. Un pare-feu *firewall* capable de gérer le très haut débit de notre accès Internet a ainsi été mis en service fin mai 2004. Le contrat *Microsoft Campus* nous a permis de recommander la migration de tous les postes *Windows* vers *Windows XP*, qui avec son *Service Pack 2* offre une réelle amélioration dans le domaine de la gestion de la sécurité du poste de travail. A fin novembre 2004, plus d'un tiers des machines *Windows* étaient équipées de *Windows XP*, notamment grâce aux efforts des correspondants informatiques en charge de la migration.

Groupe nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

Les faits et événements marquants du groupe NTIC, pour l'année 2004, se résument comme suit:

- refonte et finalisation du site Web pour une visite virtuelle de l'Université (www.unige.ch/visite).
- mise en place d'un système d'archivage des cours enregistrés avec le système e-cours (<http://e-cours1.unige.ch>). Dans le contexte du projet de loi PL8840, volet enseignement à distance, le système d'enseignement à distance e-cours a été installé dans les Facultés de théologie, des lettres, de médecine, des sciences, des SES, ainsi qu'à l'ETI. En Faculté des sciences, Section pharmacie, c'est l'installation du système d'enseignement interactif Teachlab qui a été réalisée dans le cadre du projet de loi PL8840. Les deux systèmes déjà en place en FPSE sont en cours de modernisation afin de les rendre plus accessibles aux professeurs.
- évaluation du site Web de l'Université (www.unige.ch) en collaboration avec le Service presse information, publications. Ce projet comprenait deux volets: une étude de satisfaction confiée à une société spécialisée dans les sondages (Mis Trend, Lausanne) et la mise en ligne d'un formulaire élaboré par la cellule Web du service NTIC (www.unige.ch/outils/quest/analyse/datas/rapport.php). Les résultats de cette évaluation ont été présentés devant le comité de direction (Rectorat et administration centrale) et des actions pour rendre le site de l'Université de Genève mieux adapté à la demande sont en cours.
- déploiement d'un Content Management System (CMS) pour la conception et la gestion de sites et des pages Web. Cet outil, dénommé Lenya, va faciliter grandement la rédaction de pages Web par des non-spécialistes en informatique. Un projet pilote est en cours avec la Faculté de médecine. L'outil Lenya a été adopté par les universités de Zürich et Berne, avec qui nous collaborons pour améliorer ce produit.
- déploiement et mise à disposition de la communauté universitaire d'un nouvel outil pour l'*e-learning*. Cet outil, dénommé Dokeos (<http://dokeos.unige.ch>), permet de gérer le contenu didactique d'une manière conviviale et de compléter le système WebCT. A ce jour, cinq facultés (médecine, théologie, sciences, lettres, et SES) utilisent ce système, offrant plus de 100 cours/unités, et touchant plus de mille étudiants.
- mise en place d'une chaîne de numérisation pour l'enregistrement audio des cours. Cette chaîne vise à remplacer les cassettes audio qui posent des problèmes de conservation et d'accès (actuellement 8000 cassettes sont entreposées au dépôt du Sujet). Un élément essentiel de cette chaîne est le logiciel développé par le service NTIC permettant aux médiathèques de mettre en ligne en quelques minutes, sur le serveur audio-visuel institutionnel Chaplin, les enregistrements audios. Dans le domaine de l'audio-visuel, la numérisation des documents VHS se poursuit pour les mettre en ligne sur Chaplin (chaplin.unige.ch/mbase/user/list.ksp).
- mise en conformité avec la charte graphique du portail MyUniGE (<https://uportal.unige.ch:8443/uPortal2>).
- développement d'un gestionnaire d'images contenues dans un document texte, dans le cadre du projet CyberDocuments (www.unige.ch/cyberdocuments).
- création d'un support au projet Campus Virtuel Suisse SUPPREM (HEC) pour la migration des briques *e-learning* dans le standard SCORM.
- mise en ligne des plans d'accès des principaux bâtiments de l'Université de Genève (www.unige.ch/visite/batiments/fr/welcome.html).

Groupe développement et maintenance (DEV M)

Les activités principales de DEV M pour l'année 2004, se résument comme suit:

- finalisation du système ECTS en Faculté des sciences et le passage à Bologne pour les nouveaux baccalauréats universitaires. L'application informatique permet de gérer les sessions d'examen et les dossiers suivant la norme ECTS. Les sessions de février 2004 (test), juin 2004 et octobre 2004 ont été réalisées avec succès selon le nouveau système. Les sessions d'examen suivantes intégreront les plans d'études des baccalauréats et maîtrises universitaires, selon les directives de Bologne.
- introduction du système ECTS en Faculté de théologie et à l'Institut européen, avec la mise en place des nouveaux cursus. L'application informatique permettra, dès février 2005, de gérer les sessions d'examen et les dossiers suivant la norme ECTS.
- mise en place de la structure de projet pour la mise en œuvre de la réforme de Bologne. La plupart des facultés adoptant la réforme de Bologne en octobre 2005, une structure de projet *ad-hoc* a été mise en place afin de planifier les étapes du projet.
- montée en puissance du portail MyUniGE de l'Université, basé sur une architecture open source (uPortal: www.uportal.org). Cette application permet de délivrer, par le web et de façon sécurisée, des informations et des applications ciblées aux différents acteurs de l'Université.

Les services suivants sont par ailleurs disponibles en production:

- pour les étudiants: consultation des horaires d'examen (Faculté des SES, de droit, des lettres, des sciences et de l'ETI) et des résultats d'examen pour les Facultés des SES, de droit, des lettres et des sciences. La saisie des inscriptions aux examens a été testée en Faculté des sciences pour la session d'octobre 2004.
- pour les secrétariats des étudiants: les canaux de contrôle des horaires et les résultats d'examen sont en exploitation.
- pour les enseignants: accès à leurs horaires d'examens ainsi qu'aux résultats d'examen de leurs étudiants. La saisie des notes par les enseignants a été testée en juin 2004 par la FPSE et utilisée en production en octobre 2004.
- Concernant l'offre en formation, une nouvelle application web a été développée qui permet une recherche dans l'offre en formation de l'Université. Cette recherche peut être initiée par mots-clés, par domaine, etc. L'application propose les formations, les plans d'études, le détail des cours, les débouchés... Elle sera mise en production en janvier 2005.
- Concernant la digitalisation des factures fournisseurs, un workflow a été conçu et réalisé. A partir de la visualisation par le web des comptes d'une structure, le responsable du fond peut visualiser en ligne les factures grâce à un lien sur celles qui sont archivées.
- Concernant les personnes externes à l'Université, mais qui doivent accéder à ses ressources, une application permettant de mieux gérer cette population d'individus sera progressivement installée début 2005.
- La migration vers Oracle de la gestion des ressources humaines a été mise en production en février 2004. L'ancienne plateforme M204 a été stoppée en juin 2004.

Au niveau des missions et compétences du groupe DEV M

DEV M a participé activement à la définition de la stratégie de développement du Système d'information, approuvée par le Rectorat. Il a participé à de nombreux groupes de travail, notamment le groupe SI-ETU qui a donné naissance au projet de l'offre en formation par le web, au dossier en ligne de l'étudiant et au supplément au diplôme.

DEV M a formalisé ses architectures de développement et de déploiement pour ses applications Java, en concertation avec le groupe NTIC (*JDeveloper, Jbuilder, Ant, XmlSpy,...*). Cette architecture a été mise en place en 2004. Il reste à en définir les normes de développement, ainsi qu'une position partagée incluant le contrôle de version.

Groupe production et services (PROD)

Ce groupe a pour mission d'assurer la gestion des ressources informatiques centrales mises à disposition de la communauté universitaire. Il garantit la disponibilité des infrastructures informatiques, des logiciels et des services dont il a la charge. L'année 2004 a été marquée par le développement important de l'infrastructure du stockage. L'évolution s'est faite selon trois axes principaux: extension de la capacité du stockage primaire, installation d'un espace de stockage secondaire meilleur marché et renforcement de l'infrastructure de sauvegarde.

Le Groupe s'est par ailleurs attelé à sécuriser les serveurs les plus sensibles en rattachant à l'Intranet tous ceux pour lesquels un accès depuis l'extérieur de l'Université n'est pas justifié. Cette mesure, qui a concerné essentiellement les serveurs des applications administratives développées sous *Oracle* et *SAP*, vise à réduire les risques liés aux problèmes de sécurité.

Pour continuer à bénéficier du support des fournisseurs de logiciel, il est nécessaire de suivre l'évolution de leurs produits au rythme qu'ils préconisent. C'est pourquoi le groupe PROD a entrepris la migration des bases de données *Oracle* de la version *8i* vers *Oracle 9i*. Cette migration a concerné les serveurs *SAP* et les bases *Oracle* administratives. De la même manière, le groupe a réalisé la réorganisation des serveurs de la plate-forme *Oracle Application Server* et la migration de cet environnement vers la dernière version. Cette migration a permis de mettre en production les premiers développements utilisant les containers d'application Java.

Conséquence de la séparation des environnements *SAP* de Genève et de Lausanne, le groupe PROD a procédé, en collaboration avec le groupe DEVM à l'épuration des données lausannoises.

Après avoir terminé le transfert des applications M204 vers *Oracle*, le mainframe *IBM*, qui n'hébergeait plus que M204, a été arrêté définitivement, mettant ainsi un terme, après 18 ans, à ce type d'environnement à l'Université.

La plate-forme décisionnelle *COGNOS* a été enrichie de nouveaux projets pour analyser les données du personnel et fournir des statistiques sur la formation continue.

L'Université ayant fait le choix d'adhérer au programme *SwitchAAI*, le Groupe production et services a déployé un environnement *Authentication and Autorisation Infrastructure (AAI)* dans le but d'échanger des informations d'identification et d'authentification des étudiants avec les autres universités qui participent à ce programme.

Le groupe PROD a enfin été sollicité pour déployer l'infrastructure technique de plusieurs projets au nombre desquels figure le projet de numérisation des factures piloté par la Division des finances et le projet de réorganisation du memento de l'Université.

Groupe messagerie et services associés (MAIL)

Pour faire face au nombre toujours croissant de messages indésirables (*spam* et virus), la machine qui reçoit la plus grande partie du trafic de l'extérieur a dû être remplacée par un modèle plus puissant. De plus, un système de filtre par analyse du contenu des messages, *Mailcleaner*, a été installé en complément au système de blocage des sources de *spam* connues. Avec *Mailcleaner*, chaque utilisateur a le choix soit de mettre en quarantaine les messages suspects avant réception dans sa boîte aux lettres, avec possibilité de rapport journalier, soit simplement de marquer leur sujet pour les reconnaître et les éliminer facilement.

Pour répondre aux différentes demandes d'agendas et de calendriers partagés, aussi bien pour la publication d'horaires de cours que pour la planification de réunions, le Groupe a évalué les logiciels existants. Un serveur de calendrier accessible par le web a été mis en service à la rentrée d'octobre 2004 pour la publication d'un agenda de cours en médecine.

En ce qui concerne les étudiants, le logiciel de messagerie *Thunderbird* a remplacé *Netscape Messenger* sur les PC/Novell de l'Université: les étudiants peuvent donc accéder à leur messagerie indifféremment par le web ou par un logiciel dédié à la messagerie.

Quant aux collaborateurs, des outils ont été développés à l'intention des administrateurs pour satisfaire la directive du Rectorat stipulant que "tous les collaborateurs de l'Université devraient posséder un *e-mail institutionnel*". Le corps professoral de toutes les facultés est le premier concerné.

Groupe réseau et services distribués (RESO)

Les conditions de financement étant difficiles, de nouveaux projets en vue de satisfaire les demandes des utilisateurs, comme la mobilité, par exemple, n'ont pas pu démarrer. En conséquence, l'effort a porté principalement sur la consolidation de l'existant avec, en particulier, l'instrumentation du réseau (sécurité, acquisition de mesures statistiques, accès et présentation de ces dernières, outils de gestion).

Du point de vue du réseau spécifiquement, la collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTI), a permis, pour les sites universitaires distants, d'améliorer la connectivité en termes de débit et de fiabilité. L'infrastructure informatique pour la nouvelle Ecole romande de pharmacie a été installée et remise aux utilisateurs dans le respect des délais et des conditions budgétaires.

L'installation des moyens de vidéoconférence s'est poursuivie, de nouvelles techniques, entre autres, le *multicasting* ont été maîtrisées. Ces améliorations, ces nouveaux utilisateurs et ces nouvelles fonctionnalités ont induit un accroissement de trafic que le routeur central récemment mis en services a bien absorbé. Cette mise en service a également permis d'augmenter la bande passante des sites distants connectés par fibres optiques (sauf pour le site de Battelle, où la qualité de la fibre disponible ne le permet pas). Aujourd'hui, les bandes passantes disponibles sont de 1 Gbps si de la fibre est disponible et de 2 ou 4 Mbps pour les liaisons en cuivre.

Du point de vue des services distribués, le nombre d'utilisateurs a cessé de croître. Par contre, la demande d'espace disque explose. Les utilisateurs ayant pris confiance dans la sécurité et les avantages du service offert, y font recours pour des applications générant de très gros fichiers. La réalisation du projet d'augmentation du *Storage Area Network (SAN)* est attendue afin d'absorber ces demandes de stockage.

La consolidation s'est manifestée dans la migration vers le protocole *IP* de toutes les machines et imprimantes qui utilisaient encore le protocole *IPX*. Celui-ci n'est maintenant plus en usage à l'Université. Un autre aspect de cette consolidation, important pour les utilisateurs étudiants, est la création et la distribution automatique vers leurs postes de travail, d'une nouvelle image logicielle comprenant sur une plateforme *WinXP* toutes les applications qui leur sont nécessaires. L'image *Linux* est stable et n'a pas été modifiée.

Groupe Helpdesk

L'introduction de la distribution en ligne des logiciels (GDL) date de la fin 2003, mais la palette de produits disponibles a été considérablement enrichie cette année. Nous proposons actuellement plus de 300 logiciels différents et plus de 9000 téléchargement de logiciels ont été effectués depuis le début de cette année. Une extension de GDL proposant des logiciels libres et sous licence de site est dès maintenant accessible également aux étudiants et aux personnes affiliées à l'Université.

L'inventaire du matériel informatique a été consolidé avec celui de notre base de gestion des postes de travail. En cas de besoin, le *Helpdesk* peut maintenant consulter en ligne les factures relatives à un appareil en panne. Cette opération fait suite à la mise en place de la nouvelle politique des immobilisations par la Division des finances.

Des outils de gestion et de contrôle en ligne à l'usage de nos partenaires et de la DINF ont été mis en place. Les statistiques associées aux systèmes *Remedy* et GDL sont disponibles en temps réel sur le Web. Le *Helpdesk* a contribué à la mise à jour, à la définition et à la validation des images pour les postes "étudiant", ainsi qu'à la migration sous le système *NDPS* de l'ensemble des imprimantes accessibles par *Novell*.

Finalement, un système constitué d'un *Terminal server* et d'une *applet* a été mis en place pour assurer principalement aux machines *Linux* et *MacOSX* un accès à quelques applications *MSWindows* sélectionnées, en particulier aux Cd-rom des bibliothèques, au logiciel *Remedy* ainsi qu'à quelques applications de gestion de DEVM.

Commission informatique (COINF)

En 2004 la Commission informatique s'est réunie à huit reprises, elle a innové en alternant les séances de travail en centrale et dans les facultés, écoles et instituts. Les facultés ont pu présenter à la Commission leur travail et leurs projets informatiques (Facultés de médecine, des sciences, des SES, des lettres, Institut suisse de bioinformatique et Centre universitaire d'informatique).

Le principal chantier de la COINF pour l'année a été celui des politiques institutionnelles en matière informatique. La Division informatique a dressé un inventaire de ces politiques informatiques dont les principales sont la gouvernance des technologies de l'information et de la communication à l'Université, l'accès aux ressources informatiques, la sécurité informatique, la confidentialité et protection des données, le poste de travail, le *e-learning*, le calcul haute performance (HPC), l'archivage de données, les impressions, les politiques d'achats informatiques et les logiciels libres. Plusieurs groupes de travail ont démarré leur réflexion et présenté leur mandat à la Commission, notamment les groupes: poste de travail et mobilité, *e-learning*, HPC. En parallèle, le groupe de pilotage des services informatiques pour les étudiants (GPSE), créé par le Rectorat suite à l'installation des PC étudiants, continue ses activités.

En 2004, la COINF s'est en outre penchée sur les thèmes suivants: la problématique de l'espace disque et logiciels de base des PC étudiants; les activités *e-learning*; le poste de travail du futur; les projets de lois élaborés par la DINF concernant le renouvellement des équipements du réseau informatique; l'installation du *WIFI* (connexion des ordinateurs portables); le renouvellement du parc des PC étudiants; le développement de l'infrastructure de stockage et archivage des données informatiques. La COINF a débattu de l'utilisation des logiciels libres (par ex. *StarOffice*) et des produits Microsoft. Elle s'est prononcée en faveur de la conclusion de la licence de site *MS-Campus* pour l'utilisation des produits Microsoft de base. La réflexion sur les logiciels libres va se poursuivre au sein d'un groupe de travail *ad hoc*.

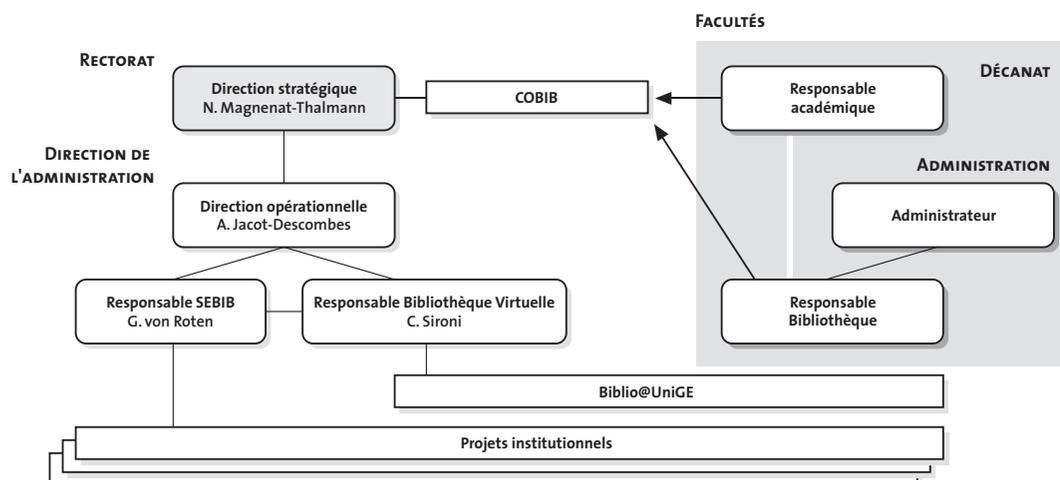
La Commission est revenue sur les missions essentielles de la COINF et des commissions informatiques facultaires (CIFE) comme organes de pilotage de l'informatique. Elle a insisté sur le rôle de conseil de la COINF auprès du Rectorat.

Enfin, la Commission procède chaque année à l'allocation d'un crédit d'investissement aux différents projets déposés par les facultés, école, centre et institut. Deux appels à concours, misant sur l'innovation et l'interdisciplinarité, ont eu lieu et douze projets ont reçu un soutien financier.

► 7.6 BIBLIOTHÈQUES

Système de coordination des bibliothèques

Dans le but de rendre le système de coordination des bibliothèques plus efficient, le Rectorat a décidé de simplifier le dispositif en élargissant la composition de la COBIB, en confirmant la direction stratégique au Rectorat et la direction opérationnelle à l'administration centrale. Ceci a eu pour conséquence la dissolution du COPIST, dont tous les membres sont désormais intégrés dans la COBIB (voir le tableau ci-dessous).



Suite à cette réorganisation, un nouveau référentiel pour les activités dans le domaine des bibliothèques, basé sur la chaîne de l'information, a été élaboré par la Division informatique. L'inventaire de tous les projets institutionnels en cours et à venir a été dressé. Intégrant plusieurs projets institutionnels, le projet de mise en œuvre de la Bibliothèque Virtuelle de l'Université (Biblio@UniGE, rapport du groupe thématique SI-IST, projet institutionnel SI-UniGE: www.unige.ch/rectorat/si-unige) a débuté et offrira une plate-forme virtuelle permettant d'accueillir les documents et services électroniques des différentes bibliothèques de l'institution.

Commission des bibliothèques universitaires (COBIB)

La Commission a tenu trois séances de juillet à décembre 2004 et abordé principalement les points suivants:

le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), auquel sont rattachées actuellement 61 bibliothèques genevoises, le Conseil œcuménique des Eglises et la Haute école santé Genève (Le Bon Secours) étant venus rejoindre le réseau récemment; les publications électroniques, plus particulièrement les contrats dans le cadre du Consortium (<http://lib.consortium.ch>). Les difficultés avec l'éditeur Elsevier, la publication électronique des thèses de l'Université et la question de l'archivage électronique; le nouveau référentiel commun pour les projets et activités dans le domaine des bibliothèques, qui décrit les prestations et projets actuels et futurs et s'applique aussi bien aux activités et documents physiques qu'aux services et documents en ligne.

La COBIB s'est prononcé en faveur des projets suivants: mise à jour du règlement de prêt pour tenir compte de besoins des médiathèques; fusion des deux catalogues des bibliothèques genevoises, dans le cadre de RERO-Virtua; étude d'une politique de préservation et de conservation du patrimoine scientifique; étude d'un outil de pilotage des bibliothèques.

Travaux dans le cadre du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)

Dans le but de vérifier les besoins communs à l'ensemble des bibliothèques de RERO et d'évaluer le niveau d'adéquation du système actuel, les chefs de projet (Commission COBASES) ont établi une liste de fonctionnalités requises. Sous la houlette d'un chef de projet externe, un dossier comportant des critères et objectifs de RERO est constitué. Des visites auprès des réseaux voisins se feront dès le printemps 2005.

En été 2004, toutes les bibliothèques ont eu la satisfaction de voir se concrétiser l'intégration du *thesaurus*: il s'agit du vocabulaire par sujets, commun à toutes les bases de données RERO (<http://subjects.rero.ch>). D'autre part, plusieurs améliorations ont été apportées dans les possibilités de recherche des catalogues collectif et locaux, accessibles pour le public via le web (<http://opac.unige.ch/uni>). En parallèle, la page d'accueil des bibliothèques de l'Université a été entièrement réorganisée.

Les travaux préparatoires nécessaires à une intégration du module destiné à la gestion des acquisitions de documents ont été effectués et le démarrage d'une première bibliothèque réalisé fin 2004. Quelques bibliothèques qui avaient commencé à travailler avec *Virtua* en fichier séparé ont été transférées sur le système central.

Un serveur de documents électroniques a été mis en place (RERO DOC). Il contiendra à terme l'ensemble des thèses des universités de Suisse romande, ainsi que d'autres documents mis à disposition par les bibliothèques qui le souhaitent. Comme d'autres réseaux de bibliothèques, RERO a souhaité harmoniser sa politique tarifaire envers le lecteur. Il s'est prononcé sur des tarifs pour le prêt entre bibliothèques de monographies et pour la copie d'articles. Ceux-ci qui entreront en vigueur dès 2005.

En été 2004, un avenant à la convention RERO a été établi avec la Haute école spécialisée Santé-Social romande (HES-S2) afin d'accueillir les bibliothèques de ce secteur dans le réseau.

Informatisation de différents secteurs d'activités

Le Service de coordination des bibliothèques (SEBIB) s'est efforcé de poursuivre l'informatisation de divers services dans les bibliothèques. Pour le prêt, c'est le Musée d'ethnographie qui a introduit un service automatisé en automne 2004. A la Bibliothèque d'art et d'archéologie le service de commande en ligne des livres en magasins a démarré en été. Pour l'ensemble des lecteurs utilisant le prêt automatisé, il est désormais possible d'effectuer les prolongations des prêts de documents à partir du dossier de lecteur accessible depuis le web. De la même manière, le lecteur peut également modifier lui-même son mot de passe.

L'informatisation de la gestion des périodiques a également été poursuivie avec l'entrée dans le système commun de la bibliothèque de l'Institut d'architecture. En prévision de l'informatisation des nouvelles acquisitions, le SEBIB a conçu en concertation avec les bibliothèques, un fichier commun de fournisseurs à partir des bases de données existantes.

En tant que coordinateur local de RERO, le SEBIB a été approché par la Haute école santé Genève (Le Bon Secours) qui souhaitait un rattachement de sa bibliothèque au réseau. Depuis l'été 2004, la bibliothèque catalogue sur *Virtua* et dès les premiers jours de janvier 2005, le prêt sera transféré sur le même système. Ses utilisateurs pourront accéder sans démarche administrative aux services de prêt du réseau des bibliothèques genevoises et suisses.

Bibliothèque virtuelle

Le développement de la bibliothèque électronique est une évolution qui s'impose naturellement dans le domaine de la documentation scientifique universitaire, avec comme objectif de rendre la bibliothèque accessible sur le poste de l'utilisateur, aussi bien en terme de services que de ressources documentaires. Cette démarche s'inscrit dans un processus d'innovation et d'exploitation des nouvelles technologies poursuivi en continu dans le domaine des bibliothèques universitaires. La mise en place d'un poste de Responsable de la Bibliothèque virtuelle au sein de la Division informatique doit permettre une gestion optimale des différents projets relatifs à la documentation électronique sous toutes ses formes. Mme Christina Sironi-Windahl est chargée depuis le 1er décembre 2004 de cette coordination. Elle travaille en étroite collaboration avec le Service de coordination des bibliothèques (SEBIB), qui mène depuis plusieurs années des projets dans ce sens, avec le service NTIC, qui met en place l'architecture informatique nécessaire au développement de la Bibliothèque virtuelle, ainsi qu'avec les bibliothèques universitaires.

Documentation numérique

L'offre en ressources électroniques de provenance commerciale, principalement basée sur la participation au Consortium suisse des bibliothèques pour l'accès aux publications électroniques, a continué à s'étoffer. Elle comprend l'accès à plusieurs milliers de titres de périodiques en texte intégral, de nombreuses bases de données importantes et à des documents de référence (dictionnaires, encyclopédies ou manuels). Après les sept premiers mois de l'année 2004, le nombre de recherches dans les bases de données dépasse celui de l'année précédente (1 million 516 201 en 2003). Il en est de même pour le nombre d'articles de périodiques téléchargés (456 482 en 2003). Par conséquent, on peut s'attendre à un quasi doublement de l'utilisation des ressources en ligne en une année. Le pourcentage des budgets accordés dans les bibliothèques à la documentation numérique augmente régulièrement, mais l'offre disponible n'a pu être proposée que grâce à des subventions de la Confédération (dans le cadre du Consortium) et le soutien du Rectorat et des facultés.

Les premiers pas permettant la mise en place d'un serveur de documents électroniques ont été franchis et une collaboration avec le CERN, qui a une grande expertise dans la gestion, le repérage et la diffusion de documents scientifiques, est établie. Pour les documents audiovisuels, le serveur vidéo géré par le service NTIC et utilisé par les médiathèques peut dorénavant accueillir de grandes quantités de documents.

L'édition électronique et la diffusion des thèses se fait selon les recommandations convenues en Suisse, afin de permettre une interopérabilité. En vertu du dépôt légal, ces thèses électroniques seront déposées à la Bibliothèque nationale qui en assurera l'archivage pérenne. Plus de 200 thèses sont déjà disponibles en ligne et l'extension du programme *Cyberthèses* à toutes les facultés est en cours.

► 7.7 COMMUNICATION INTERNE

Uni sans fumée

Au printemps 2004, le Rectorat a décidé d'interdire la fumée dans tous les bâtiments universitaires dès la rentrée académique. En charge de la communication relative à ce projet, le service Presse, information et publications (PIP) a organisé toute la campagne par le biais d'informations régulières, d'un site web (www.unige.ch/dase/sante/unisansfumee/micro.html), de la diffusion d'une brochure sur la désaccoutumance, de la mise en place d'une signalétique (autocollants et banderoles), d'animations dans chaque bâtiment, de patrouilles d'étudiants pour rappeler l'interdiction, d'information à la presse, etc. Dans l'ensemble, la campagne a été bien acceptée et l'interdiction respectée. La presse écrite et audiovisuelle s'est largement fait écho de l'événement et plusieurs institutions ont marqué leur intérêt pour cette démarche.

Nouveaux rendez-vous

L'année 2004 a permis la consolidation des activités de communication interne avec l'organisation de nouveaux rendez-vous:

- Le programme "Découvertes" a été conçu comme un espace de rencontres offert aux collaborateurs de l'institution. Pour la première fois cette année, il a proposé huit visites dans des institutions amies, en compagnie de personnalités de l'Université. Quelque 150 collaborateurs de l'*Alma mater* ont ainsi pu être accueillis avec leur conjoint dans des lieux souvent difficiles d'accès.
- Lors du transit de Vénus du 8 juin dernier, phénomène dont la dernière apparition remonte à plus d'un siècle, un petit-déjeuner a été organisé à l'attention des collaborateurs, sur la terrasse d'Uni Dufour, avec la mise à disposition de lunettes spécialement conçues pour l'observation du soleil.
- Après le succès remporté à l'Université par l'édition 2003, la "Journée des filles" a été reconduite. Réaffirmant l'importance de sensibiliser garçons et filles au problème de l'égalité, l'institution a accueilli les enfants des collaborateurs de 5^e primaire dans ses bâtiments. Grâce à un programme de visites organisées en matinée, une quarantaine d'enfants ont pu découvrir des activités de recherche. Ils ont ensuite passé l'après-midi avec leurs parents.
- Pour faciliter l'intégration et favoriser les échanges au sein du corps professoral, un rendez-vous a vu le jour en décembre: l'apéritif d'accueil des nouveaux professeurs. Cette rencontre, présidée par le Rectorat, a été placée sous le signe de la convivialité. Le Service presse, information, publications a également créé une nouvelle base de données, accessible depuis le site www.unige.ch, qui présente succinctement les nouveaux professeurs.
- Lancé en novembre 2003, le forum "Cultivons le dialogue" est accessible depuis l'Intranet. Il permet aux collaborateurs de l'institution de poser des questions sous le couvert de l'anonymat avec l'assurance de recevoir réponse dans un délai donné. Avec plus de 700 messages postés depuis sa création, son utilité n'est aujourd'hui plus à démontrer.

► 7.8 ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET SOCIALES

Sports universitaires

Sous le slogan *Réussir ses études en pleine forme*, les sports universitaires visent à intégrer l'activité physique et sportive dans la vie de l'étudiant. Au moment où bon nombre de médias parlent d'obésité, de sédentarité et de recrudescence des maladies cardio-vasculaires, la mise en mouvement paraît être une des solutions optimales. C'est dans cet esprit, que le programme proposé par le Bureau des sports présente près de 60 activités différentes avec des cours qui concernent plus de 2000 personnes en moyenne par semaine. Les compétitions interfacultés pour le basket, l'unihockey, le tennis de table, le badminton et le football sont placées sous le signe du fair-play et de la convivialité. Avec près de 50 équipes pour le tournoi en salle et 30 pour celui en plein air, le football concerne près de 700 participants. L'Université de Genève a pris part à une quinzaine de compétitions universitaires suisses. Certains étudiants, sportifs d'excellent niveau, ont même participé à divers championnats du monde ou d'Europe dans les activités telles que le tennis de table, le ski nautique ou le badminton. Le réaménagement de l'ancienne salle de musculation en une salle d'exercice physique beaucoup plus moderne a dépassé le succès escompté. Plus de 500 cartes d'utilisateurs ont été attribuées au semestre d'été 2004 et 400 nouvelles cartes se sont ajoutées à la rentrée d'octobre 2004. Cette salle est, avec le tennis, la seule activité en libre accès pendant le semestre d'été. Cet engouement tend à démontrer que notre objectif de rendre autonomes les étudiants face à l'activité physique et sportive est réalisable.

Dans une direction identique, et pour favoriser la continuité dans l'effort, des cours d'été ont été mis en place au tennis-club universitaire et dans la halle de sport de Champel durant la période de juillet à octobre. Là aussi, un nombre important de participants ont profité des cours de tennis et d'aérobic, ainsi que des accès libres au volley, basket et surtout au badminton.

Trois camps de ski à Zermatt, Verbier et St-Moritz ont rassemblé près de 250 participants au total. Deux camps de randonnée à ski dans le domaine du Grand-Paradis, un camp d'alpinisme dans le massif des Ecrins, deux semaines d'escalade au Salève ainsi qu'une semaine de canoë pour plus de 70 participants, ont complété le programme.

Bureau des logements et restaurants universitaires (BLRU)

Les conséquences de la campagne de presse de l'automne 2003 se sont ressenties jusqu'en 2004, puisque trois villas nous ont été proposées entre février et mai 2004 nous permettant de loger une vingtaine d'étudiants. La Fondation universitaire pour le logement des étudiants (Fule) a mis à notre disposition dès le 1er mai 2004, 30 studios meublés au 15, rue des Glacis de Rive, ce qui porte le nombre de logements gérés par le BLRU à 495 lits à la fin 2004. Au début de l'automne 2004, une nouvelle campagne de presse nous a permis d'obtenir 314 offres de logements, soit 19 % de moins que l'année dernière.

| | | |
|--|------------------|-----|
| Logements disponibles à la location | | 160 |
| Nombre de propositions envoyées | | 291 |
| <i>Répartition des attributions</i> | <i>filles</i> | 56% |
| | <i>garçons</i> | 44% |
| <i>Répartition des attributions</i> | <i>suisses</i> | 22% |
| | <i>étrangers</i> | 78% |
| Liste d'attente au moment des attributions | | 846 |
| | <i>suisses</i> | 21% |
| | <i>étrangers</i> | 79% |
| Demandes du Service des relations internationales (RI) | | 172 |
| Nombre d'étudiants du RI logés en résidences | | 116 |

Durant l'été, nous avons enregistré un taux d'occupation de 80% à la Résidence Hugo-de-Senger et de 89% à la Maison internationale des étudiants. L'immeuble du numéro 12 rue de Candolle a été cédé en droit de superficie par l'Université à la Fule. Cette dernière a maintenant pour mission de rénover l'immeuble et de reloger les actuels occupants. Un autre immeuble appartenant à la Fondation pour le logement coopératif et bon marché (FPLC) est proposé à la vente à la Fule. Cet immeuble à Vernier pourrait loger entre 40 et 50 étudiants dès le semestre d'été 2005.

Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)

Le Bureau universitaire d'information sociale a apporté conseils et informations aux étudiants confrontés à des problèmes administratifs, matériels, de santé, juridiques ou autres, tout en s'efforçant d'alléger leurs difficultés financières, soit par des dépannages en cas de difficultés passagères, soit par l'octroi de bourses. De nouveaux fonds ont été créés, notamment le fonds mobilité destinés à faciliter l'accès des étudiants en situation financière difficile à des programmes d'échanges universitaires.

Au total, 228 bourses complètes ou partielles ont été attribuées, soit par l'intermédiaire de la sous-commission des bourses de la Commission sociale de l'Université (158), soit grâce à des fonds privés ou universitaires (70). En outre, 474 aides ponctuelles et 255 prêts sans intérêts ont été accordés pour aider les étudiants à payer des retards de loyer ou d'assurance maladie. 17 étudiants ont également reçu une aide pour couvrir leurs frais de déplacement, lorsque le programme leur imposait de suivre des cours dans une autre université. Enfin, 9 bourses ont pu être attribuées sur le nouveau fonds de mobilité

En plus du travail individuel auprès des étudiants, le BUIS a mené un certain nombre d'activités collectives et de prévention, telles que l'organisation, pour la 4^e année consécutive, en collaboration avec l'Antenne Santé, d'une séance d'accueil pour les nouveaux étudiants étrangers. Un groupe de travail a réfléchi sur les mesures à prendre pour favoriser l'accueil dans l'Université des étudiants handicapés. Enfin, grâce à la convention signée, entre l'Université et la direction des HES en juin 2003, un nombre important d'étudiants de ces écoles a pu déjà bénéficier des prestations du BUIS, tant au niveau des bourses que des aides ponctuelles.

Centre de conseil psychologique (CCP)

Le Centre de Conseil psychologique a renforcé au cours de l'année 2004 les prestations de suivi individuel sur une dizaine de séances. Ces suivis s'inscrivent dans la logique de la résolution de problèmes et répondent, soit au champ théorique-clinique cognitif et comportemental, soit à celui de la thérapie brève psychodynamique focalisée. Cette nouvelle offre répond essentiellement à l'impossibilité pour certains étudiants, pour lesquels le risque de décompensation et de passage à l'acte est très grand, d'avoir accès aux soins psychologiques proposés à l'extérieur, tant par manque de places disponibles que par l'incapacité à pouvoir en assumer la charge financière.

Pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2004 au 1^{er} décembre 2004, 308 nouvelles demandes ont été adressées au CCP, soit 229 étudiantes et 79 étudiants, dont 92 qui se sont inscrits aux ateliers de gestion du stress et de l'anxiété.

Données chiffrées

Au cours de l'année 2004, 216 nouvelles demandes, qui représentent un total de 515 entretiens individuels ont été formulées. Le CCP a enregistré 92 inscriptions aux ateliers de gestion du stress. Par ailleurs, 25 étudiants ont bénéficié d'un suivi individuel au CCP, selon une moyenne de 15 séances par personne, soit un total de 375 séances individuelles. En outre, 40 entretiens individuels ont été proposés à 20 étudiants qui avaient déjà fait appel au CCP avant 2004. Au total, ce sont donc 930 entretiens individuels qui ont été conduits entre janvier et décembre 2004.

Pour assurer ces prestations, garantir un rôle d'ouverture et répondre aux critères de qualité que le label de l'Université exige, le CCP a renforcé ses échanges avec d'autres institutions de la cité, notamment avec le Département de psychiatrie des HUG, au travers d'intervisions et de supervisions cliniques, de participations à différents séminaires spécialisés et de la mise en place d'un séminaire d'élaboration de la pratique.

Sur le plan interne, l'élaboration de nouveaux documents de référence, remis aux utilisateurs dès le premier entretien, permet de constituer une base de données précieuse sur le profil des étudiants qui consultent. Au 1^{er} décembre 2004, la base de données contenait 753 fiches, offrant la possibilité d'analyses croisées tout à fait pertinentes aux niveaux quantitatif, démographique et qualitatif.

Dans le cadre du travail de recherche que doivent conduire les stagiaires psychologues au CCP, d'autres outils d'évaluation ont été élaborés, notamment des fiches d'auto-évaluation concernant les ateliers du stress et de l'anxiété. Grâce à ces dernières, il sera possible d'évaluer la qualité de l'impact de ces séminaires sur l'étudiant qui les suit, ainsi que l'évolution des bénéficiaires que l'étudiant en retire.

Une évaluation est également en cours sur "l'après CCP", lorsque l'étudiant obtient des adresses à l'extérieur pour suivre une démarche plus approfondie. Cette observation permettra de pointer les possibilités, les difficultés ou les contraintes auxquelles l'étudiant est confronté lorsqu'il doit s'adresser à l'extérieur après une première démarche de consultation au sein de l'Université. Enfin, un travail d'observation plus analytique est conduit afin de confirmer ou d'infirmer si la démarche de consultation favorise d'éventuels changements ou modifications au niveau des mécanismes de défense de l'utilisateur ou si elle permet d'acquérir plus de souplesse et une meilleure adaptation psychique.

Centre Uni-emploi (CUE)

Durant l'année 2004, l'espace information du Centre Uni-emploi a enregistré 1729 passages d'étudiants, un quart (402) d'entre eux venant pour la première fois. Il a d'autre part proposé 180 nouvelles offres d'emploi via son site internet (www.unige.ch/cue). Au cours de cette même année se sont déroulés 38 ateliers de recherche d'emploi, enregistrant 335 participations. La durée de ces ateliers oscillait entre deux heures et trois jours selon le thème traité, à savoir: bilan et projet professionnel, entretien d'embauche, dossier de candidature ou développement du réseau. Si les ateliers sont animés par les spécialistes du CUE, ce sont des représentants des professions, extérieurs à l'Université, qui interviennent durant les conférences emploi afin de présenter leurs activités et le marché de l'emploi de leur secteur. En 2004, les sept conférences organisées ont été suivies par 820 participants. Les psychologues conseillères d'orientation et le responsable insertion du CUE ont pour leur part mené 355 entretiens individuels.

En fin d'année s'est tenue la 2^e édition du Forum Uni-emploi. Plateforme de contact entre l'Université et les entreprises, l'événement a réuni plus de 1000 étudiants (2650 présences), une centaine de professionnels et de nombreux professeurs. Après deux jours d'ateliers et de tables rondes consacrés à la recherche d'emploi,

les étudiants ont pu assister à une trentaine de présentations d'entreprise et rencontrer les professionnels de 27 entreprises sur des stands d'information. Enfin, le CUE a organisé deux rencontres entre professeurs et employeurs dans le but de promotion des formations universitaires.

Bureau de placement

Le Bureau de placement en chiffres

| | |
|---|---|
| Offres d'emplois reçues : | 4212 (en diminution de 25% depuis 2000) |
| Offres en provenance de personnes privées : | 2329 |
| Offres en provenance des entreprises : | 1657 |
| Offres en provenance d'associations et divers : | 226 |

Les offres sont réparties en 10 grands groupes professionnels

| | |
|---|-----|
| Education, enseignement : | 551 |
| Santé, aide de maison : | 242 |
| Bureau, secrétariat, administration : | 627 |
| Hôtellerie, tourisme : | 269 |
| Groupe divers (auxiliaire ou stagiaire) : | 297 |
| Vente, commerce, marketing : | 240 |
| Travail manuel, technique : | 277 |
| Finance, gestion, comptabilité : | 23 |
| Informatique, cours informatique : | 160 |
| Sécurité, ingénieur, construction : | 68 |
| Garde enfant, baby-sitting : | 458 |

Sur les 2329 offres qui émanent de personnes privées, plus de la moitié, concernent des postes de répétiteurs et des cours privés, avec une très nette augmentation de la demande pour ces derniers. Une autre part importante concerne les offres de garde d'enfants. Sur les 1657 offres provenant des entreprises, les proportions sont les mêmes que les années précédentes. Plus du tiers des offres concernent des travaux administratifs divers. La finance et la gestion représente un petit 3%. Les connaissances pratiques en informatique sont toujours très recherchées. Dans les autres domaines, l'hôtellerie est bien représentée.

Consultation des offres d'emploi par les étudiants

Les étudiants consultent eux-mêmes les propositions sur le site Internet. Les annonces sont disponibles moyennant un code personnel fourni à tous les étudiants et une même adresse peut être transmise à plusieurs étudiants. La demande représente 53593 adresses d'offres d'emploi, en fonction du nombre d'offres reçues (4212) et du nombre d'adresses demandées. En moyenne, chaque annonce a été consultée par 13 étudiants, chiffre qui est en augmentation en raison de la diminution du nombre d'annonces.

Le renouvellement des étudiants a pour sa part augmenté de 4% cette année, avec 2007 nouveaux étudiants inscrits. Le nombre de missions enregistrées se monte à 4430, effectuées par 2311 étudiants. Sur le plan statistique, le nombre de travaux effectués par étudiant a légèrement baissé, avec un peu moins de deux travaux par étudiant, au lieu de deux travaux et plus précédemment.

Espace de vie enfantine du Mail (EVE)

L'Eve du Mail est une institution de la petite enfance située sur deux sites (Allobroges et Baud-Bovy). Elle est subventionnée à 50% par la Ville de Genève et à 50% par l'Université. Le budget 2004 s'élevait à 4 619 253 francs. Le prix payé par les usagers couvre environ un tiers des frais.

Cet espace est non seulement un lieu de garde pour les petits, mais également un espace de recherche et de formation pour la FPSE, pour l'Ecole d'éducateur du jeune enfant, l'Ecole romande de psychomotricité et l'Institut d'études sociales. Les locaux ont été pensés de façon à ce que les professionnels de la petite enfance et les chercheurs puissent observer et surtout apporter leurs compétences spécifiques sans déranger le déroulement des journées. En septembre 2004, environ 250 enfants de 0 à 4 ans avaient bénéficié d'une prise en charge à mi-temps, trois quarts temps ou à plein temps (pour 125 places d'accueil par jour). Leur encadrement a été assuré par un personnel formé à la petite enfance, épaulé par du personnel auxiliaire.

Antenne santé

L'Antenne santé a répondu aux besoins des étudiants en assurant des consultations individuelles, ainsi qu'en organisant des journées de promotion de la santé et de prévention. Le thème prioritaire traité tout au long de l'année a été l'alcool, avec une stratégie de communication comprenant l'élaboration d'un message spécifique sur la consommation d'alcool pendant les fêtes et la présence de l'Antenne santé à deux fêtes d'étudiants: la *Garden party* et les *Saturnales*. Deux journées ont également été consacrées à la prévention et au dépistage des cancers de la peau en accueillant la Solmobile, bus itinérant de la Ligue suisse contre le cancer.

Le projet prioritaire de l'Antenne santé a été la mise en place de l'interdiction de fumer dans tous les bâtiments universitaires pour la rentrée 2004. L'objectif principal était de protéger les non-fumeurs contre les nuisances et les risques de maladies dues à la fumée passive, ainsi que de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du climat de travail à l'Université. L'Antenne santé a conçu le projet et l'a mené en collaboration avec les autres services concernés: Presse, information, publications, Bâtiments, STEPS. Les principales étapes ont été la conception d'un message d'information positif et d'un nouveau logo, la diffusion de l'information à toute la communauté universitaire, l'aménagement d'une signalétique et la mise en place d'un programme de désaccoutumance au tabac.

Activités culturelles

Les Activités culturelles ont proposé plus de 40 cours et stages durant l'année 2004, répartis entre l'image, la littérature, la musique, la danse et le théâtre. Leur fréquentation est résumée ci-dessous.

| | |
|--------------|--|
| Image: | 269 participants répartis selon les groupes suivants: bande dessinée 49, cinéma 17, compression vidéo 9, dessin académique 33, infolipo 21, photo 78, super 8 26, vidéo 36. |
| Littérature: | 27 participants au groupe lecture/écriture |
| Musique: | 201 participants répartis selon les groupes suivants: AMA 18, <i>Capella genevensis</i> 13, chœur 122, orchestre 48 |
| Danse: | 375 participants répartis selon les groupes suivants: africaine 27, bravo 46, chandikusum 9, claquettes 11, contact 17, contemporain 151, jazz 14, Lindy Hop 32, tango 19, urbaines 49 |
| Théâtre: | 155 participants répartis selon les groupes suivants: ATDF 25, atelier 32, dialogue 14, explorateur 18, <i>il ghiribizzo</i> 19, impro 31, <i>O thiassos</i> 16 |

Ainsi la participation atteint un peu plus de 1000 personnes, en très grande majorité des étudiants. Les Activités culturelles ont par ailleurs organisé diverses manifestations se déroulant à plusieurs reprises durant l'année 2004.

Le Ciné-club, avec ses deux séances chaque lundi, était articulé cette saison autour de trois cycles: *Figures du double* à l'automne, *Couper-Coller: le montage au cinéma*, pour le cycle d'hiver, *Ernst Lubitsch* pour le cycle d'été. Le total de spectateurs pour la saison s'élève à 4700 environ.

Les Rencontres contemporaines ont lieu chaque jeudi après-midi pendant le semestre d'été. Elles permettent aux étudiants de découvrir des lieux de création contemporain genevois. Le Centre d'art Attitudes, le Centre de l'image contemporaine de Saint-Gervais, le Centre pour la photographie du Grütli, le Centre d'art contemporain, les galeries Piano Nobile et Skopia ainsi que le MAMCO ont été visités. Avec une moyenne de 15 visiteurs par session, le total de personnes ayant profité des Rencontres contemporaines s'élève à plus de 100.

Les soirées mixages ont lieu chaque dernier jeudi du mois dans l'espace Contretemps. Permettant aux étudiants qui participent aux cours AC de présenter leur travail et leur savoir-faire par le biais d'interventions, de performances ou d'improvisations, les soirées mixages proposent de mêler diverses disciplines artistiques lors d'une même soirée. Lors de ces deux premières éditions, les cours de danse contemporaine (C. Egger), le groupe lecture/écriture (M. Sabbatini), celui des musiques électroniques (Collectif), de vidéo (N. Senn), de super 8 (Vania Aillon), de BD (Benjamin Stroun) et de dessin académique (Alexandre Loye) ont été sollicités. Au total, 35 intervenants et 160 spectateurs ont été concernés.

Événements marquants

Durant toute l'année les activités culturelles sont les producteurs ou les partenaires de plusieurs manifestations ponctuelles. L'événement phare de la saison a été le spectacle lyrique présenté au Casino-Théâtre de la rue de Carouge et intitulé *La Merisaie*. Cette opérette de Chostakovitch a rassemblé une équipe audacieuse de chanteurs et de musiciens (issus du Chœur et de l'Orchestre de l'Université, ainsi que du Conservatoire) autour de Gleb Skvortsov, maître de chapelle. Mathilde Reichler, collaboratrice administrative des Affaires culturelles, a revêtu pour l'occasion le costume de metteur en scène. Ce projet a également donné lieu à un travail complexe de traduction assuré par Fabrice Guibentif et Mathilde Reichler, cette œuvre n'ayant jamais été jouée en français. Entre le 8 et le 14 février 2004, cinq représentations ont été jouées devant une salle comble. Le nombre de participants, tous collaborateurs confondus, s'élève à 108 personnes. Le nombre de spectateurs, quant à lui, avoisine les 1400.

Fin novembre, le groupe *Infolipo*, en collaboration avec le Département de français de la Faculté des lettres, a organisé un colloque international intitulé *Textes en performance*. En trois jours la manifestation a réunit 150 passionnés dans l'Auditoire Fricker. Comme d'habitude, les cycles de cinéma japonais, organisés en collaboration avec le Consulat du Japon, ont pris place en novembre et mars dans l'auditoire Rouiller. Ce fut l'occasion de présenter entre deux œuvres connues, quelques perles rares. Résultat: huit séances qui ont fait le plein pour un total de 2064 spectateurs.

Côté théâtre, la pièce *De Mauvaise foi*, sous la houlette de Roberto Salomon, a été jouée à la rentrée 2003, avec quatre représentations dans la salle d'Uni-Mail. *Portrait d'une femme* de Michel Vinaver, a pour sa part été reprise par l'ATDF et sélectionnée en mai au Théâtre Am Stram Gram, lauréat parmi d'autres productions d'écoles du post-obligatoire. Trois autres représentations se sont tenues à Uni Mail: *La grande Magia*, de la troupe d'expression italienne *il Ghiribizo*; *Le Rhinocéros chauve se meurt* inspiré d'extraits de Ionesco, sous la direction de Sarah Maria Cruz Le Houelleur; *L'assassinat de Trotski et autres histoires courtes* par la troupe de Roberto Salomon. Au total, ces représentations ont rassemblé plus de 2500 spectateurs.

Enfin les traditionnels concerts du Chœur et de l'Orchestre de l'Université ont agrémenté la saison, avec un concert en mai à la salle Frank Martin (œuvres de Rossini, Rodrigo et Walton). Après une apparition du Chœur au *Dies academicus*, celui-ci a proposé un concert avec l'Orchestre de chambre de Genève au Victoria Hall. Au programme: l'*Ophélie* de Berlioz et le *Requiem* de Mozart. Ces deux concerts (Orchestre et Chœur) ont réuni à près de 1800 spectateurs.

8 Relations avec la cité

► 8.1 COMMUNICATION EXTERNE

Durant l'année 2004, cinquante deux communiqués de presse ont été rédigés et diffusés, soit douze de plus que l'an passé pour la même période. En tenant compte des émissions de radio et des reportages télévisés, ils ont généré plus de 230 articles dans la presse locale, nationale et parfois internationale. L'organisation de sept conférences de presse et l'envoi d'informations ponctuelles à la presse ont également favorisé la publication d'une centaine d'articles. Le PIP a par ailleurs été, comme chaque année, très impliqué dans l'organisation et la médiatisation d'événements d'envergure comme la Semaine du cerveau, la leçon d'ouverture, le procès-fictif tenu lors du *Dies academicus* ou le Colloque Wright pour la science.

D'un autre point de vue...

Afin de favoriser les relations interpersonnelles entre journalistes et chercheurs, le PIP a mis en place une formule de rencontres mettant en avant une recherche, un projet, une vision singulière par le biais d'une personnalité et de son histoire. En parlant de science à travers l'expérience d'une femme ou d'un homme, elle tend à humaniser l'activité scientifique. Elle offre l'image d'une recherche dynamique qui se déroule à proximité de "chez nous". Concrétisé pour la première fois en septembre autour des recherches du professeur Ariel Ruiz i Altaba, ce rendez-vous a donné lieu à huit articles et plusieurs interviews radiophoniques. L'objectif est d'organiser entre trois et cinq rencontres par an.

Questions presse

Le nombre de requêtes de journalistes adressées à notre service a une nouvelle fois explosé. Les médias avec lesquels nous avons travaillé de manière privilégiée sont: la Tribune de Genève, la RSR, la TSR, l'Hebdo, le Temps, Léman Bleu et l'ATS, etc. Ces demandes, au même titre que les contacts informels durant les conférences de presse, les interviews et autres rencontres, permettent d'instaurer une relation de confiance avec les représentants des médias.

Salon du livre et Salon de l'étudiant

Pour la quatrième année consécutive, le PIP a conçu un stand pour l'Université au Salon international du livre et de la presse de Genève. A cette occasion, le Département d'économie politique de la Faculté des SES et l'Observatoire universitaire de l'emploi étaient à l'honneur. Selon nos estimations, le stand a permis de distribuer près de 2000 exemplaires de *Campus*, 140 exemplaires d'*Une Université ouverte* et 120 *Carnets*. Les retombées pour l'équipe du professeur Yves Flückiger ont également été très positives. Pour la première fois, l'Université de Genève était également présente au Salon de l'étudiant sur un stand commun aux universités suisses.

En quête de toits

Pour la troisième fois, le PIP a géré la campagne de sensibilisation en faveur du logement des étudiants avec pour slogan *En quête de toits*. Cette campagne a permis de récolter plus de 300 offres de logement chez l'habitant, soit un résultat légèrement en deçà de ceux de l'an passé. Parmi les différentes actions, figurent une information à la presse, la rédaction d'articles, de lettres, la diffusion de papillons, la publication régulière d'annonces dans la presse locale, l'affichage interne et externe de publicités dans les bus.

Gestion du site web

La cellule web a apporté un soutien important à l'ensemble des projets de communication cités ci-dessus en créant plus de huit sites événementiels parmi lesquels figurent les pages présentant les nominations de professeurs. L'animation de la page d'accueil (www.unige.ch) a également été poursuivie. Entre octobre 2003 et octobre 2004, plus de 50 articles ont été publiés. Enfin, une vaste réflexion a été entamée, dans le cadre du projet *SI-communication*, pour prévoir une refonte du site internet. Motivé par les résultats d'une enquête de satisfaction menée en ligne et d'un test de fonctionnalité ce projet vise à mieux définir la frontière entre internet et intranet. Les premières propositions concernant la redéfinition du contenu, la navigation et l'architecture du site ont été soumises au Rectorat.

Campus et Carnet

Porté par le souci constant de mieux informer ses lecteurs, le magazine *Campus* est passé de six à cinq éditions par année académique. Cette mesure a été compensée par une augmentation de la pagination qui permet un plus ample développement des dossiers traités à chaque numéro. Elle dégage également des moyens supplémentaires pour assurer un traitement iconographique plus performant. Une nouvelle rubrique, *Perspectives*, a par ailleurs été mise en place pour remplacer l'ancienne *Tribune libre*. Elle se propose d'évoquer sur le ton dynamique du question-réponse, des problèmes d'actualité, des thèmes de société ou des sujets qui font débat au sein de la communauté académique. Enfin, l'ancienne rubrique *Carrières* a été rebaptisée *Parcours* et son contenu a été redéfini de façon plus précise. Pour ce qui est du *Carnet*, l'activité s'est poursuivie à raison d'une diffusion hebdomadaire durant l'année académique.

Autres publications

Habituellement calqué sur l'année académique, le *Rapport de gestion* couvre désormais l'année civile. Cette mutation a conduit à la fabrication en 2003 d'une édition transitoire qui couvrait exceptionnellement la période allant d'octobre 2002 à décembre 2003 (soit trois semestres). Par ailleurs, la publication de *Regards* s'est poursuivie avec *Regards sur l'autre* en 2004. En collaboration avec le Service des relations internationales, le PIP a également développé du matériel de promotion en anglais destiné aux étudiants étrangers souhaitant passer un semestre ou deux à Genève. Affiches en format mondial, affiches A3 et papillons intitulés *Genève, a Swiss touch, a french taste, an international feeling* ont été diffusés auprès des universités partenaires et mis à disposition des membres de la communauté genevoise.

Enfin, pour améliorer la diffusion de ces publications, le PIP a été mandaté pour constituer deux fichiers d'envois uniques pour l'ensemble du Rectorat, le premier étant destiné aux envois internes et le second aux envois externes. Mis sur pied avec l'aide du Groupe développement de la Division informatique (DEVM), ils seront tous deux gérés et mis à jour de façon centralisée. Ce projet devrait aboutir durant l'année 2005.

L'Université en images: quatre nouveaux films

Dans le cadre de la réalisation par Miralab du film *Cent ans, un regard* à l'occasion des 100 ans du *Dies academicus*, le rédacteur web a organisé et réalisé différents interviews de personnalités et d'étudiants. Le service a également produit trois films de promotion en français et en anglais. Le premier est un clip de présentation générale, le second s'adresse aux futurs et nouveaux étudiants. Le troisième est destiné aux étudiants étrangers. Pressés sur un DVD unique, ces films sont à disposition auprès du service.

► 8.2 PASSERELLE SCIENCE-CITE

En 2004 la Passerelle science-cité a poursuivi sa mission de service à la cité en proposant des activités devenues classiques, comme les *Goûters* et les *Cafés des sciences*. Elle a également organisé de nouveaux événements, à commencer par le *Procès-fictif*.

Préparé à l'occasion des 100 ans du *Dies academicus*, ce projet interdisciplinaire avait pour but de débattre d'un thème de société: la surveillance, sous l'aspect particulier des tests génétiques. Réunissant les Facultés de droit et de médecine de l'Université, l'Ordre des avocats de Genève, le pouvoir judiciaire, les Hôpitaux universitaires de Genève, le Centre de production audiovisuelle du Département de l'instruction publique, et Léman Bleu Télévision, le *Procès-fictif* a abouti sur un jugement public au Palais de Justice, le 5 juin 2004, devant une salle comble. Ce projet a permis de mettre les savoirs de diverses institutions à la disposition d'un large public, de façon à nourrir une réflexion citoyenne sur un thème de société. Il a aussi été l'occasion de présenter les analyses génétiques et d'en débattre par le biais d'un cas concret, tout en montrant le fonctionnement de la justice à travers la création grandeur nature d'une affaire judiciaire à partir d'un cas fictif, mais réaliste.

Outre cette réalisation, la Passerelle a apporté son aide à l'organisation d'une journée portes ouvertes à l'Ecole de Physique, le 23 octobre. Cette cérémonie concrétisait la participation de l'Université de Genève aux célébrations du 50^e anniversaire du CERN qui ont marqué l'automne 2004. Pour ce jubilé, la Passerelle a également collaboré avec la compagnie de théâtre Miméscope à la création d'un spectacle intitulé *Point de suspension*, présenté à quatre reprises dans le Globe de la science et de l'innovation et invitant les spectateurs à un voyage de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

Le troisième grand événement de l'année a été le *XI^e Colloque Wright pour la science*, qui s'est déroulé du 15 au 19 novembre. Sur le sujet très médiatique des cellules souches, cette série de conférences prestigieuses a attiré près de 600 personnes par soirée. En recevant des personnalités de renom comme l'éthicien Henri Atlan, la biologiste Nadia Rosenthal ou Jean-Paul Renard, "père" de la première vache clonée, l'événement a offert aux citoyennes et aux citoyens une information de première qualité. La Passerelle a assuré l'ensemble de la campagne de promotion de cet événement, ainsi que tous les contacts avec les médias. Cette tâche a été particulièrement importante et délicate, en raison de la votation fédérale du 28 novembre sur le sujet même du colloque.

En parallèle à ces événements, la Passerelle a continué le développement d'une importante action de service à la cité. Celle-ci prend la forme d'un projet de revalorisation de l'enseignement des sciences, baptisé *Penser avec les mains*. En 2004, 200 enseignants ont ainsi profité de formations continues originales, puisqu'elles ont été préparées et dispensées en duo par des formateurs du Service de l'environnement de l'enseignement primaire et par des scientifiques de l'Université. Cette formule a rencontré un très vif succès auprès des enseignants et fait l'objet de plusieurs demandes de la part de nouveaux partenaires potentiels.

Finalement, la Passerelle a poursuivi des actions auprès des médias romands, puisqu'elle a collaboré à plusieurs émissions de la Radio et de la Télévision Suisse Romande et qu'elle est présente hebdomadairement depuis septembre sur l'antenne de Léman Bleu Télévision avec la chronique *Brèves de science* dans l'émission *90 minutes chrono*.

► 8.3 TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES ET DE COMPÉTENCES (UNITEC)

Les activités de transferts de technologies et de compétences ont poursuivi leur progression en 2004. Plus de 173 contrats ou autres documents ont ainsi été exécutés, représentant une progression de 33% par rapport à l'année précédente.

Inventions, découvertes: annonce et protection

En 2004, 37 nouvelles inventions ont été annoncées par les équipes de recherche. Unitec examine chaque cas avec les chercheurs afin de définir si leurs résultats de peuvent faire l'objet d'un développement par l'industrie. A cet effet, la meilleure stratégie de valorisation est définie d'un commun accord. Une partie importante de cette activité comprend la protection des résultats sous la forme de dépôts de demandes de brevets, qui est souvent un élément préalable à toute discussion avec l'industrie, particulièrement dans les domaines médicaux. Unitec a déposé neuf brevets dont sept premiers dépôts et deux extensions internationales de brevets existants en 2004. L'investissement financier correspondant s'élève à 167'000 francs pris en charge par le budget de valorisation du service. A titre d'exemple, voici la description de quelques inventions qui ont été annoncées ou protégées en 2004:

Validation de méthodes et de tests de langues

Avec la circulation accrue des personnes au sein de l'Europe, l'évaluation des connaissances linguistiques prend une importance croissante. De nombreux développements ont vu le jour au niveau des méthodes et techniques utilisées pour évaluer de manière précise le niveau de connaissances en langues d'un candidat. Les compétences de l'Université de Genève en la matière peuvent être valorisées par ces méthodes. La signature d'un accord cadre avec un organisme genevois actif en Europe permettra d'accroître le rayonnement de l'Université dans ce domaine. Les langues considérées sont le français, l'allemand, l'anglais et l'italien (Faculté des lettres).

Gel transparent biodégradable utilisable comme moyen d'administration thérapeutique

Ce gel peut être appliqué ou injecté à basse température. Grâce à ses propriétés (biodégradable, biocompatible, bioadhésif et bactériostatique), il peut être utilisé à titre d'administration thérapeutique dans des domaines d'application variés, en particulier lorsque celles-ci requièrent des gels transparents (Section des sciences pharmaceutiques, Faculté des sciences).

Une nouvelle thérapie pour prévenir la perte d'audition

Les *reactive oxygen species* (ROS) ont été identifiés comme facteur déterminant de la perte d'audition liée à la prise de certains médicaments, à l'excès de bruit ou à l'âge. Toutefois, leur provenance était inconnue jusqu'à présent. Des chercheurs de la Faculté de médecine ont montré que c'est une protéine de la famille des NADPH oxydases qui est à l'origine de la synthèse de ROS dans l'oreille interne. Cette découverte pourrait permettre le développement d'un traitement par inhibition partielle ou totale du gène de la NADPH oxydase responsable des pertes d'audition (Département de médecine interne, Faculté de médecine).

Une nouvelle génération d'agents thérapeutiques contre le SIDA

La protéine PSC-RANTES est connue pour son efficacité en tant que "microbicide" (substance appliquée sur les organes génitaux et empêchant la contamination) dans des tests cliniques à grande échelle effectués sur des animaux. Ses coûts de production constituent cependant un important obstacle à sa distribution à grande échelle. Grâce à l'identification d'un nouveau groupe de peptides à l'efficacité similaire mais produits par recombinaison de l'ADN, il est maintenant possible d'envisager la réalisation d'un traitement soit thérapeutique (par injection), soit prophylactique (par application vaginale) visant à stopper la diffusion du virus du SIDA (Département de biologie structurale et de bioinformatique, Faculté de médecine).

Accords de valorisation

Avec l'évaluation et la protection éventuelles des découvertes faites par les chercheurs, un élément central de l'activité de valorisation consiste à convaincre des partenaires industriels d'investir pour développer des produits novateurs qui pourront être mis sur le marché. A cet effet, Unitec a conclu quatorze accords de valorisation (licences et options) en 2004. Ceux-ci peuvent être réalisés avec des sociétés existantes ou, si les conditions le permettent, avec des jeunes sociétés en démarrage (*spin-offs*).

Accords de collaboration industriels

Un élément complémentaire aux contrats de valorisation consiste à établir des programmes de recherche avec l'industrie. En disposant dès le départ d'un partenaire industriel, l'éventuelle valorisation qui pourrait en découler s'en trouve facilitée. Vingt-huit accords de collaboration avec l'industrie ont été négociés par Unitec en 2004, soit une augmentation de 40% par rapport à 2003.

Depuis 2004, Unitec intervient également sur les aspects de propriété intellectuelle dans le cadre du 6^e programme cadre européen. Ainsi, seize contrats de consortium et accords y relatifs ont été traités par Unitec portant à 44 le nombre de contrats de recherche suivis par Unitec en 2004.

Soutien à l'innovation et à la création d'entreprises ("*spin-offs*")

En 2004, la mission d'encouragement à la création d'entreprises d'Unitec s'est concrétisée sur plusieurs points, notamment:

- le soutien actif au démarrage de l'initiative LGIS Lake Geneva Innovation Society dont la première réunion s'est tenue à la Fondation Jeantet et qui a regroupé des chercheurs genevois et des industriels. Cette soirée inaugurale a été suivie d'une réunion regroupant des scientifiques lémaniques avec les responsables de la recherche de la société Pfizer. A la vue du succès obtenu, d'autres événements seront organisés dans différents domaines de recherche lémanique.
- Unitec a entretenu des relations étroites avec Ecllosion, une structure visant à offrir un accès à une infrastructure (locaux, conseils) facilitant le développement de jeunes sociétés dans le domaine des sciences de la vie.
- pour la première fois, sur proposition du Conseil Unitec, le prix de l'innovation de l'Université de Genève a été remis au professeur Ulrich Laemmler pour sa contribution essentielle au développement d'innovations décisives dans son domaine de recherche. A l'issue de la remise de ce prix, la société genevoise Serono a proposé d'attribuer également un prix lémanique dans le domaine des sciences de la vie.
- la présélection de candidats pour le concours national Nets initiative, qui permet à un membre de la communauté universitaire de recevoir un prix et de bénéficier d'un encadrement pour un projet de *spin-off*.

9 Bâtiments et infrastructures

► 9.1 DIVISION DES BATIMENTS

Politique en matière de bâtiments universitaires

Le document *Bâtiments universitaires, horizon 2015* a été approuvé par le Rectorat le 25 mai 2004. Ce document contient une évaluation des besoins en surfaces à construire ou à rénover, une planification des réalisations nécessaires ainsi qu'un plan de trésorerie annuel pour la période concernée.

Le 11 novembre 2004, l'Université a présenté sa politique en matière de bâtiments aux présidents du DIP et du DAEL. La planification prévue par le Rectorat suppose la mise à disposition de crédits d'investissement annuels importants, les disponibilités budgétaires prévisibles ne couvriront pas les besoins exprimés et le recours à d'autres formes de financement sera étudié.

Terrain de Pinchat

Le terrain de Pinchat est devenu propriété de l'Université suite à un échange avec la campagne Rigot. Cette parcelle d'environ 53 000 mètres carrés se situe à côté du site de Battelle. Le Rectorat a mandaté un architecte urbaniste pour sa mise en valeur par un changement de zone de développement afin d'y construire des bâtiments universitaires. Au cours de la réunion du 11 novembre 2004 avec les présidents du DIP et du DAEL, il a été convenu que l'Université assurera la conduite de ce projet avec la collaboration des différentes parties, dont la commune de Carouge.

► 9.2 CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET TRANSFORMATION

L'année 2004 a vu la fin des travaux de construction et de rénovation pour l'implantation de l'Ecole romande de pharmacie sur le site de l'Arve. Il s'agit de la construction du Pavillon Ansermet, ainsi que la rénovation des 3^e et 4^e étages de Sciences II. L'inauguration, en présence de autorités politiques et universitaires vaudoises et genevoises, a eu lieu le 19 novembre 2004.

Projets de lois

Quatre projets de lois sont en cours d'élaboration:

- Projet de loi pour la rénovation du site des Bastions (environ 22 millions). Le projet de loi pour le crédit d'étude a été approuvé par le Conseil d'Etat en octobre 2004 et transmis à la Commission des travaux par le Grand Conseil.
- Projet de loi pour la construction de la 5e étape du CMU (environ 150 millions). Le projet de loi pour le crédit d'étude a été approuvé par la Commission des travaux du Grand Conseil en novembre 2004.
- Projet de loi pour la rénovation et l'agrandissement des bâtiments du site de Battelle (environ 30 millions). Le projet de loi pour le crédit d'étude est en cours d'élaboration.
- Projet de loi pour la rénovation de l'ancienne Ecole de médecine. Un groupe de travail utilisateurs a été créé, le projet de loi pour le crédit d'étude sera élaboré en 2005.

Les transformations réalisées en 2004 représentent un montant d'environ 2,7 millions. Les principaux chantiers ont concerné: l'installation de laboratoires à Lullier; le réaménagement du secrétariat des étudiants FPSE à Uni Mail; des rocades de bureaux à Uni Dufour; des aménagements d'unités à Battelle bâtiment "A"; des rénovations de locaux aux Maraîchers; la création d'une animalerie pour la pharmacie aux sciences; la transformation de locaux au CMU.

► 9.3 EQUIPEMENT ET DÉMÉNAGEMENTS

La commande et la mise en place du mobilier et de l'audiovisuel pour l'Ecole romande de pharmacie a été effectuée, ainsi que les déménagements (rocares sur le site de l'Arve et Lausanne-Genève). Dans le cadre du projet de loi NTIC, les besoins ont été vérifiés avant le lancement d'un appel d'offre sur la base d'un cahier des charges. Durant l'été 2004, l'installation des équipements des salles d'enseignement sur les sites des sciences, de la médecine, des Bastions, de Battelle et de Sauverny a été effectué (montant engagé environ 1 million).

► 9.4 NOUVELLES SURFACES

L'abandon des surfaces louées à la banque Pictet a nécessité le transfert de certaines unités de l'administration centrale à Battelle (informatique et bibliothèques), alors que les services Unitec et FormEv se sont installés dans une nouvelle location au 28 bd. du Pont d'Arve. En fin d'année, une opportunité de location s'est présentée au 10, rue du Conseil Général. Ces locaux seront probablement attribués au CUI qui libérera des modules à Dufour pour le regroupement du PIP et de la Passerelle science-cité.

Plaquette "Réfléchir les espaces"

En collaboration avec PIP, le service des bâtiments a édité une plaquette retraçant l'histoire des principaux bâtiments universitaires. Ce document peut être obtenu auprès du secrétariat du Service des bâtiments.

Regroupement des centraux téléphoniques

En été 2004, une convention a été signée entre la Faculté des sciences et le Service de la logistique pour la reprise de la gestion des services généraux des sciences dès septembre 2004. Depuis novembre 2004, les centraux téléphoniques du bâtiment des sciences et de Dufour sont regroupés à Uni Dufour. Parallèlement, une convention pour la reprise de la gestion des équipements audiovisuels et des salles d'interprétation de l'Ecole de traduction et d'interprétation a été signée par les deux parties.

10 Planification, finances et budget

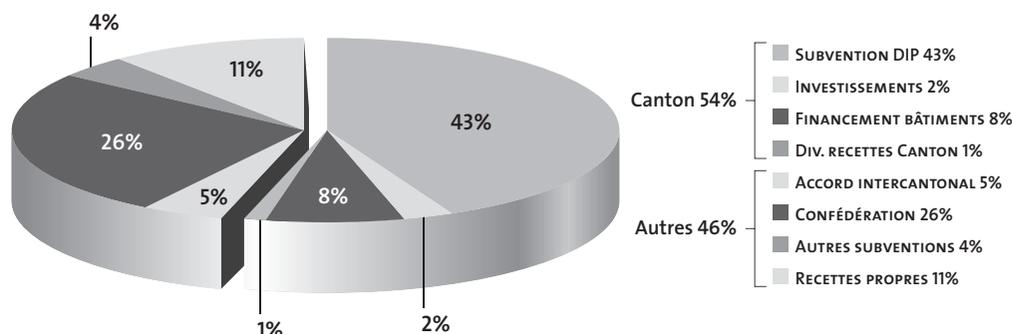
► 10.1 SOURCES DE FINANCEMENT

L'Université de Genève dispose de trois sources de financement distinctes :

- Le budget ordinaire DIP, voté par le Grand Conseil et comprenant l'enveloppe budgétaire cantonale, les subventions de la Confédération à l'Université, transitant par le DIP
- Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)
- Les fonds institutionnels (FI). Les fonds institutionnels sont de différentes natures. Ils peuvent être alimentés par des mandats de recherche (privés ou publics), des donations, des legs, des fondations privées ou autres institutions à vocation scientifique et ils sont en général affectés à des buts précis.

Le budget ordinaire correspond au budget de fonctionnement permettant à l'institution d'assurer ses prestations de base d'enseignement et de recherche. Le FNS soutient des projets spécifiques de recherche au sein des universités suisses sur concours. Enfin, l'Université entretient des liens avec les milieux économiques et industriels pour lesquels elle réalise des mandats de recherche, des études et des expertises.

Les dépenses annuelles globales de l'Université pour 2004 ont été de l'ordre de 622 millions de francs, dont 482 millions au titre du budget ordinaire DIP et des investissements DIP, 62 millions du FNS et des pôles de recherche et 78 millions de fonds institutionnels.



Remarque

Sur 100 francs de ressources, 54 viennent du Canton, 31 de la Confédération, 4 de bailleurs divers, 11 des recettes de l'Université, selon la répartition détaillée suivante :

Ressources alloués par le Canton : subvention DIP, crédits de renouvellement, investissements, projets de loi, financement des frais de bâtiments.

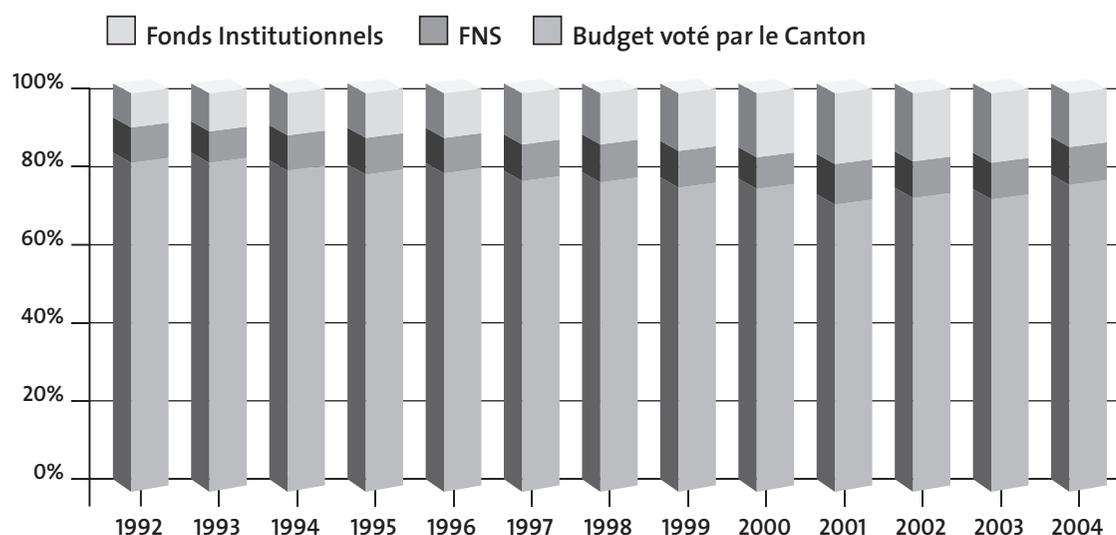
Confédération : subventions de base, d'équipement, OFAS, relève, Bologne, crédits du FNS, Crédits de l'OFES et autres départements fédéraux.

Fonds National Suisse : Tranches 2004 allouées à des chercheurs (460 crédits en cours) pour financer les dépenses de fonctionnement, des acquisitions d'équipement et des contrats de personnel.

Autres entreprises : entreprises, associations, fondations.

Recettes propres à l'Université : revenus de biens : intérêts, produits des titres, encaissement des loyers, taxes des étudiants, écolage formation continue, soins dentaires, ventes et prestations de services divers, mandats avec des tiers.

Evolution du poids des ressources de financement de l'Université de 1992 à 2004



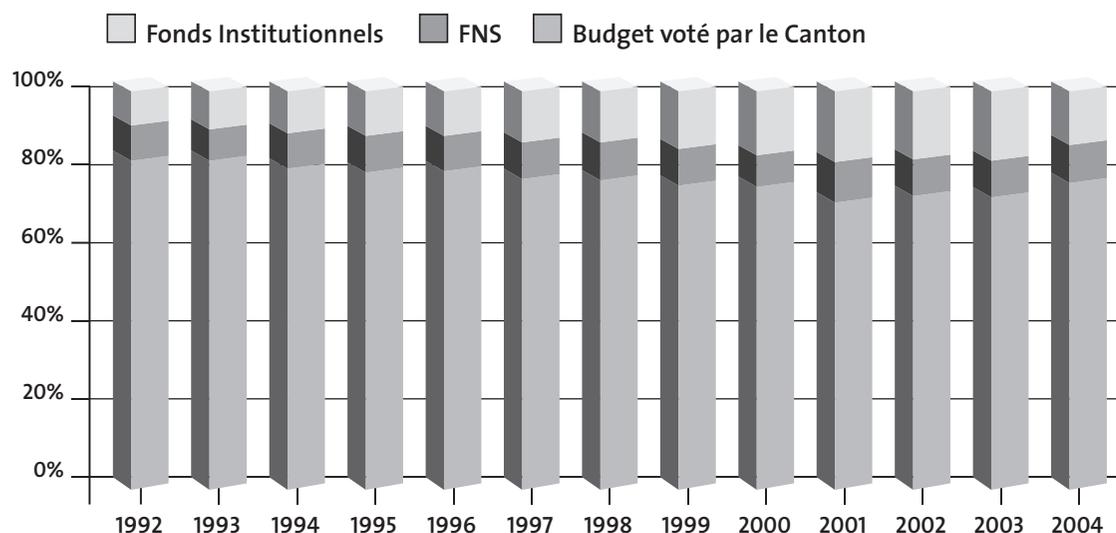
► 10.2 ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2004

Le budget 2004 n'a été approuvé que le 26 juin 2004 avec un retard de six mois sur le calendrier habituel, en raison du refus de la votation du projet de budget 2004 soumis au Grand Conseil en décembre 2003. Différentes coupures budgétaires ont été imposées pour réduire le déficit cantonal. Pour l'Université, cela s'est traduit par une coupure de 6 millions, répercutée principalement sur les projets du plan de développement 2004. L'enveloppe 2004 de 274'286'000 francs est ainsi en recul de 2'934'000 francs par rapport à l'enveloppe 2003 (277'220'000 francs) en dépit de l'augmentation des charges liée aux mécanismes salariaux à hauteur d'environ 2'912'000 francs.

► 10.3 FONDATIONS

De nombreuses activités de l'Université reposent sur le soutien financier de fondations privées dont la vocation est d'encourager le développement de l'enseignement et de la recherche scientifique. Cette source de financement représente une contribution importante à la réalisation des projets universitaires. Elle permet le lancement de travaux de recherche, la création de postes d'enseignants et de chercheurs, ainsi que le financement de publications, d'équipements, de colloques, de bourses d'études et de prix scientifiques. Comme indiqué dans son *Programme de politique générale*, le Rectorat a souhaité un rapprochement entre représentants des autorités universitaires et mécènes de l'Université, afin d'engager le dialogue sur les besoins des uns et les attentes des autres. Une première rencontre entre les membres du Rectorat et les représentants de fondations s'est ainsi tenue en septembre 2004. L'exercice devrait être poursuivi en 2005.

Evolution du poids des ressources de financement de l'Université de 1992 à 2004



► 10.2 ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2004

Le budget 2004 n'a été approuvé que le 26 juin 2004 avec un retard de six mois sur le calendrier habituel, en raison du refus de la votation du projet de budget 2004 soumis au Grand Conseil en décembre 2003. Différentes coupures budgétaires ont été imposées pour réduire le déficit cantonal. Pour l'Université, cela s'est traduit par une coupure de 6 millions, répercutée principalement sur les projets du plan de développement 2004. L'enveloppe 2004 de 274'286'000 francs est ainsi en recul de 2'934'000 francs par rapport à l'enveloppe 2003 (277'220'000 francs) en dépit de l'augmentation des charges liée aux mécanismes salariaux à hauteur d'environ 2'912'000 francs.

► 10.3 FONDATIONS

De nombreuses activités de l'Université reposent sur le soutien financier de fondations privées dont la vocation est d'encourager le développement de l'enseignement et de la recherche scientifique. Cette source de financement représente une contribution importante à la réalisation des projets universitaires. Elle permet le lancement de travaux de recherche, la création de postes d'enseignants et de chercheurs, ainsi que le financement de publications, d'équipements, de colloques, de bourses d'études et de prix scientifiques. Comme indiqué dans son *Programme de politique générale*, le Rectorat a souhaité un rapprochement entre représentants des autorités universitaires et mécènes de l'Université, afin d'engager le dialogue sur les besoins des uns et les attentes des autres. Une première rencontre entre les membres du Rectorat et les représentants de fondations s'est ainsi tenue en septembre 2004. L'exercice devrait être poursuivi en 2005.

► 10.4 COMMISSION ADMINISTRATIVE (COMAD)

La Commission administrative est chargée d'examiner les demandes de crédit émanant des facultés, écoles et instituts, couvrant des dépenses non prévisibles ou extraordinaires ne pouvant être prises en charge entièrement par leur budget de fonctionnement ordinaire. Au cours de l'année 2004, la COMAD s'est réunie à trois reprises. Elle a accordé des crédits pour un montant de 538 000 francs, selon la répartition suivante:

| | |
|---------------------------------------|--------------------|
| Crédit d'installation des professeurs | 270'000 Frs |
| Colloques et conférences | 213'000 Frs |
| Crédits divers | 55'000 Frs |
| Total | 538'000 Frs |

Les crédits d'installation accordés aux nouveaux professeurs des Facultés de médecine et des sciences se sont élevés à 195 000 francs, le solde allant aux facultés des sciences humaines. Ces dernières ont été les principales bénéficiaires des crédits finançant des colloques et conférences. La Commission administrative a également apporté son soutien à la célébration du 50^e anniversaire du CERN.

► 10.5 COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT (CODEV)

La Commission de développement, présidée par la vice-rectrice Louise Zaninetti et composée des représentants des doyens des facultés, s'est réunie dans le cadre des travaux de réactualisation du Plan de développement pour les années 2005-2008. Rappelons que cette Commission a principalement œuvré à l'élaboration de l'actuel modèle de planification des activités de l'Université. Ses propositions au Rectorat ont permis de réaliser le premier Plan de développement évolutif de l'Université de Genève pour les années 2003-2006, réactualisé successivement pour les années 2004-2007 et 2005-2008. Au cours de la période considérée, priorité a été donnée aux développements liés à l'introduction de la réforme de Bologne, à l'encadrement des étudiants et au soutien des projets interuniversitaires du programme Science-Vie-Société. A noter encore que, dans le domaine de la planification, les travaux de cette année auront été marqués par les exercices successifs de coupures budgétaires, lesquelles ont été discutées dans le cadre de rencontres entre le Rectorat et les représentants des décanats.

ANNEXES

- Budgets et comptes d'exploitation 2003 et 2004
- Comparaison comptes 2003 - 2004
- Structures de l'Université
- Conseil de l'Université
- Fonds national suisse de la recherche scientifique
Subsides reçus

► Budgets et comptes d'exploitation 2003 et 2004

BUDGET ET COMPTES D'EXPLOITATION 2003

| TRESORERIE ET HORS TRESORERIE DIP | | | |
|---|---------------------------------------|--------------------|--------------------|
| CHARGES | | BUDGET 2003 FR. | COMPTES FR. |
| TRESORERIE DIP | | | |
| 30 | CHARGES DE PERSONNEL | 344'914'000 | 344'380'575 |
| 31 | BIENS SERVICES MARCHANDISES | 31'479'000 | 36'095'135 |
| 33 | PERTES SUR DEBITEURS | 70'000 | 98'822 |
| 36 | ACCORD INTERCANTONAL | 7'000'000 | 6'554'750 |
| 36 | AUTRES SUBVENTIONS | 11'416'000 | 12'278'498 |
| 37 | ALLOCATION RELEVE | 2'730'000 | 1'859'058 |
| 3 | CHARGES TRESORERIE DIP | 397'609'000 | 401'266'838 |
| HORS TRESORERIE DIP | | | |
| 331 | AMORTISSEMENT (PATRIMOINE ADM.) | 18'037'711 | 18'037'712 |
| 391,01 | CONCIERGERIE SALAIRES | 1'083'050 | 912'266 |
| 391,11 | MACHINES NETTOYAGE | 3'500 | 1'745 |
| 391,12 | EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES | 8'755'000 | 7'890'739 |
| 391,13 | FOURNITURES | 182'300 | 263'077 |
| 391,14 | ENTRETIEN IMMEUBLES | 6'849'350 | 6'610'552 |
| 391,15 | ENTRETIEN DU MATERIEL INCENDIE | 294'550 | 300'038 |
| 391,16 | LOYER REEL | 6'676'400 | 4'394'558 |
| 391,18 | PRESTATIONS DE SERVICES PAR DES TIERS | 5'219'000 | 4'802'893 |
| 391,00 | FRAIS DE BATIMENTS (DAEL) | 29'063'150 | 25'175'868 |
| 392 | INTERETS DE LA DETTE | 7'494'000 | 7'494'000 |
| 397 | PRESTATIONS VEHICULE (DAEL) | 0 | 2'812 |
| | PRESTATIONS DIP | 0 | 411'000 |
| 3 | CHARGES HORS TRESORERIE DIP | 54'594'861 | 51'121'392 |
| TOTAL CHARGES | | 452'203'861 | 452'388'230 |
| PRODUITS | | | |
| TRESORERIE DIP | | | |
| 42 | REVENUS DES BIENS | 3'050'000 | 0 |
| 43 | AUTRES RECETTES | 15'409'000 | 18'691'803 |
| 460 | SUBVENTIONS CONFEDERATION | 69'700'000 | 79'089'489 |
| 461,01 | ALLOCATION CANTONALE | 277'220'000 | 277'222'000 |
| 461,71 | ACCORD INTERCANTONAL | 29'500'000 | 30'166'243 |
| 469 | AUTRES SUBVENTIONS | 0 | 199'777 |
| 47 | ALLOCATION RELEVE | 2'730'000 | 1'859'058 |
| 4 | PRODUITS TRESORERIE DIP | 397'609'000 | 407'228'371 |
| HORS TRESORERIE DIP | | | |
| 491,23 | IMMEUBLE PATRIMOINE FINANCIER | 169'450 | 187'562 |
| 491,27 | IMMEUBLE PATRIMOINE ADMINISTRATIF | 53'100 | 50'343 |
| 491,36 | DEDOMMAGEMENT DE TIERS | 273'400 | 522'418 |
| 491,60 | CONFEDERATION | 0 | 0 |
| 491 | REVENUS BATIMENTS | 495'950 | 760'323 |
| 4 | PRODUITS HORS TRESORERIE DIP | 495'950 | 760'323 |
| CHARGES NETTES HORS TRESORERIE POUR LE CANTON | | | 50'361'068 |
| TOTAL RESSOURCES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE) | | | 458'349'762 |
| TOTAL CHARGES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE) | | | 452'388'230 |
| RESULTAT TRESORERIE UNIVERSITE | | | 5'961'533 |

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2003

PAR ORIGINES DE FONDS

| NATURE | LIBELLE | DIP | FNS | FONDS INSTIT. | INVEST | TOTAL UNIVERSITE |
|----------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
| | | FR. | FR. | FR. | FR. | FR. |
| CHARGES | | | | | | |
| 301 | TRAITEMENTS PERSONNEL ADM.TECH. | 108'022'272 | 8'188'444 | 14'154'743 | 0 | 130'365'459 |
| 302 | TRAITEMENTS ENSEIGNANTS | 177'061'669 | 21'740'113 | 23'140'228 | 0 | 221'942'010 |
| 303 | CHARGES SOCIALES | 23'167'639 | 2'498'588 | 3'195'717 | 0 | 28'861'944 |
| 304 | CAISSES DE RETRAITE | 33'542'669 | 3'039'806 | 3'812'521 | 0 | 40'394'995 |
| 305 | ASS. MALADIE ACCIDENT | 1'858'346 | 276'129 | 327'842 | 0 | 2'462'317 |
| 309 | AUTRES CHARGES DE PERSONNEL | NA 727'981 | 0 | 171'655 | 0 | 899'636 |
| 30 | CHARGES DE PERSONNEL | 344'380'575 | 35'743'080 | 44'802'707 | 0 | 424'926'362 |
| 310 A) | FOURNITURES, BUREAU, ENSEIGNEMENT | 3'075'173 | 535'421 | 2'452'243 | 0 | 6'062'836 |
| 310 B) | LIVRES, PUBLICATIONS | 7'213'702 | 246'864 | 656'262 | 0 | 8'116'828 |
| 310 | TOTAL | 10'288'874 | 782'285 | 3'108'506 | 0 | 14'179'664 |
| 311 | MOBILIER, MACHINES, VEHICULES | 6'486'587 | 5'571'643 | 7'084'687 | 13'233'587 | 32'376'504 |
| 312 | EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLE | 9'586 | 0 | 178'359 | 0 | 187'945 |
| 313 | AUTRES MARCHANDISES | 3'247'777 | 8'288'498 | 4'735'353 | 0 | 16'271'629 |
| 314 | ENTRETIEN IMMEUBLES | NB 462'298 | 0 | 964'034 | 0 | 1'426'332 |
| 315 | ENTRETIEN OBJ.MOBILIERS | 2'952'215 | 293'421 | 780'489 | 0 | 4'026'124 |
| 316 | LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES | 862'846 | 98'812 | 2'377'299 | 0 | 3'338'957 |
| 317 | COURS ET CONFERENCES | 3'293'271 | 1'838'986 | 4'978'885 | 0 | 10'111'142 |
| 318 | PRESTATIONS SERVICES / FRAIS GESTION | 7'987'214 | 5'316'915 | 13'747'053 | 271'239 | 27'322'421 |
| 319 | AUTRES CHARGES | 504'466 | 319'665 | 916'292 | 0 | 1'740'423 |
| 31 | BIENS SERVICES MARCHANDISES | 36'095'135 | 22'510'224 | 38'870'957 | 13'504'826 | 110'981'142 |
| 324 | PERTES VENTES TITRES | NC 0 | 0 | 8'500'578 | 0 | 8'500'578 |
| 330 | PERTES SUR DEBITEURS | ND 98'822 | 0 | 38'704 | 0 | 137'526 |
| 32 / 33 | PERTES ET PROVISIONS | 98'822 | 0 | 8'539'282 | 0 | 8'638'104 |
| 34 | IMPOTS SUR IMMEUBLES | 0 | 0 | 46'439 | 0 | 46'439 |
| 361 | SUBVENTIONS DIVERSES | NE 15'793'340 | 0 | 0 | 0 | 15'793'340 |
| 366 | SUBV.PERSONNES PHYSIQUES | NF 3'039'908 | 89'428 | 7'551'545 | 0 | 10'680'881 |
| 36 | SUBVENTIONS ACCORDEES | 18'833'248 | 89'428 | 7'551'545 | 0 | 26'474'221 |
| 370 | REMBOURSEMENTS BAILLEURS | 0 | 1'228'911 | 577'251 | 0 | 1'806'162 |
| 373 | ALLOCATION RELEVÉ | 1'859'058 | 0 | 0 | 0 | 1'859'058 |
| 37 | SUBVENTIONS REDISTRIBUEES | 1'859'058 | 1'228'911 | 577'251 | 0 | 3'665'220 |
| 3 | TOTAL CHARGES | 401'266'838 | 59'571'642 | 100'388'182 | 13'504'826 | 574'731'488 |
| | POURCENTAGES | 70% | 10% | 18% | 2% | 100% |

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2003 (SUITE)

PAR ORIGINES DE FONDS

| NATURE | LIBELLE | | DIP | FNS | FONDS INSTIT. | INVEST | TOTAL UNIVERSITE |
|-----------------|--------------------------------|----|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
| | | | FR. | FR. | FR. | FR. | FR. |
| PRODUITS | | | | | | | |
| 420 | INTERETS BANCAIRES | NG | 0 | 0 | 167'391 | 0 | 167'391 |
| 422 | REVENUS DES TITRES | NG | 0 | 0 | 3'367'703 | 0 | 3'367'703 |
| 423 | REVENUS DES IMMEUBLES | NH | 0 | 0 | 3'888'060 | 0 | 3'888'060 |
| 424 | PROFITS / VENTES TITRES | NI | 0 | 0 | 3'020'219 | 0 | 3'020'219 |
| 425 | PROFITS LATENTS TITRES | NJ | 0 | 0 | 18'208'139 | 0 | 18'208'139 |
| 42 | REVENUS DES BIENS | | 0 | 0 | 28'651'513 | 0 | 28'651'513 |
| 433,01 | TAXES ENCADREMENT | | 7'546'380 | 0 | 0 | 0 | 7'546'380 |
| 433,02 | TAXES FIXES | | 1'908'920 | 0 | 293'680 | 0 | 2'202'600 |
| 433.xx | AUTRES TAXES ET EMOLUMENTS | | 605'872 | 6'260 | 8'966'079 | 0 | 9'578'210 |
| 433 | ECOLAGES | | 10'061'172 | 6'260 | 9'259'759 | 0 | 19'327'190 |
| 434 | PRESTATIONS DE SERVICES | NK | 6'068'262 | 108'799 | 6'320'324 | 0 | 12'497'385 |
| 435 | VENTES | NL | 314'139 | 24'693 | 14'200'487 | 0 | 14'539'319 |
| 436 | DEDOMMAG. DES TIERS | | 2'165'537 | 536'719 | 1'995'357 | 0 | 4'697'614 |
| 439 | AUTRES RECETTES | NM | 82'694 | 800 | 529'775 | 0 | 613'269 |
| 43 | AUTRES RECETTES | | 18'691'803 | 677'271 | 32'305'702 | 0 | 51'674'776 |
| 460,01 | ALLOCATION CONFEDERATION | | 0 | 60'052'071 | 29'337'999 | 0 | 89'390'070 |
| 460,03 | OFAS, FORMATION | NN | 4'117'378 | 0 | 0 | 0 | 4'117'378 |
| 460,04 | SUBVENTION FEDERALE DE BASE | | 72'296'134 | 0 | 0 | 0 | 72'296'134 |
| 460,05 | SUBVENTION FEDERALE EQUIPEMENT | | 2'211'924 | 0 | 0 | 0 | 2'211'924 |
| 460,08 | SUBVENTION FEDERALE EGALITE | | 464'053 | 0 | 0 | 0 | 464'053 |
| 460 | SUBVENTIONS CONFEDERATION | | 79'089'489 | 60'052'071 | 29'337'999 | 0 | 168'479'559 |
| 461 | ALLOCATION CANTONALE | NO | 277'222'000 | 0 | 7'197'356 | 11'819'419 | 296'238'776 |
| | ACCORD INTERCANTONAL | | 30'166'243 | 0 | 0 | 0 | 30'166'243 |
| 461 | SUBVENTIONS CANTONALES | | 307'388'243 | 0 | 7'197'356 | 11'819'419 | 326'405'019 |
| 469 | AUTRES SUBVENTIONS | NP | 199'777 | 133'135 | 21'037'420 | 0 | 21'370'332 |
| 46 | TOTAL SUBVENTIONS | | 386'677'509 | 60'185'206 | 57'572'776 | 11'819'419 | 516'254'910 |
| 470 | ALLOCATION RELEVE | | 1'859'058 | 0 | 0 | 0 | 1'859'058 |
| 4 | TOTAL PRODUITS | | 407'228'371 | 60'862'477 | 118'529'992 | 11'819'419 | 598'440'258 |
| | POURCENTAGES | | 68% | 10% | 20% | 2% | 100% |
| RESULTAT | | | | | | | |
| 4 | TOTAL PRODUITS | | 407'228'371 | 60'862'477 | 118'529'992 | 11'819'419 | 598'440'258 |
| 3 | TOTAL CHARGES | | 401'266'838 | 59'571'642 | 100'388'182 | 13'504'826 | 574'731'488 |
| | RESULTAT DE L'EXERCICE | | 5'961'533 | 1'290'834 | 18'141'810 | -1'685'407 | 23'708'770 |

BUDGET ET COMPTES D'EXPLOITATION 2004

TRESORERIE ET HORS TRESORERIE DIP

| CHARGES | | BUDGET 2004 FR. | COMPTES FR. |
|-----------------------|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| TRESORERIE DIP | | | |
| 30 | CHARGES DE PERSONNEL | 366'596'097 | 357'743'806 |
| 31 | BIENS SERVICES MARCHANDISES | 36'356'903 | 41'055'606 |
| 33 | PERTES SUR DEBITEURS | 100'000 | 85'271 |
| 36 | ACCORD INTERCANTONAL | 6'700'000 | 6'086'250 |
| 36 | AUTRES SUBVENTIONS | 12'165'000 | 9'550'304 |
| 37 | ALLOCATIONS RELEVÉ ET ÉGALITÉ | 2'730'000 | 1'654'147 |
| 3 | CHARGES TRESORERIE DIP | 424'648'000 | 416'175'384 |

HORS TRESORERIE DIP

| | | | |
|----------|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| 331 | AMORTISSEMENT (PATRIMOINE ADM.) | 16'658'500 | 16'658'500 |
| 391,01 | CONCIERGERIE SALAIRES | 1'013'450 | 916'054 |
| 391,11 | MACHINES NETTOYAGE | 31'450 | 2'513 |
| 391,12 | EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES | 8'596'200 | 8'476'534 |
| 391,13 | FOURNITURES | 135'100 | 198'019 |
| 391,14 | ENTRETIEN IMMEUBLES | 7'370'900 | 6'982'920 |
| 391,15 | ENTRETIEN DU MATERIEL INCENDIE | 315'550 | 283'574 |
| 391,16 | LOYER REEL | 7'679'800 | 4'723'759 |
| 391,18 | PRESTATIONS DE SERVICES PAR DES TIERS | 6'176'350 | 4'825'453 |
| 391,00 | FRAIS DE BATIMENTS (DAEL) | 31'318'800 | 26'408'825 |
| 392 | INTERETS DE LA DETTE | 6'160'000 | 6'160'000 |
| 397 | PRESTATIONS VEHICULE (DAEL) | 14'300 | 3'712 |
| | PRESTATIONS DIP | 0 | 460'100 |
| 3 | CHARGES HORS TRESORERIE DIP | 54'151'600 | 49'691'136 |

TOTAL CHARGES

478'799'600

465'866'520

PRODUITS

TRESORERIE DIP

| | | | |
|----------|--|--------------------|--------------------|
| 42 | REVENUS DES BIENS | 1'550'000 | 2'294'257 |
| 43 | AUTRES RECETTES | 19'816'000 | 21'021'152 |
| 460 | SUBVENTIONS CONFEDERATION | 79'500'000 | 86'974'694 |
| 461,01 | ALLOCATION CANTONALE | 279'086'000 | 278'061'700 |
| | DISSOLUTION DES REPORTS UNIVERSITE | 9'016'000 | 0 |
| 461,71 | ACCORD INTERCANTONAL | 31'650'000 | 29'773'506 |
| 469 | AUTRES SUBVENTIONS | 0 | 295'485 |
| 47 | ALLOCATIONS RELEVÉ, ÉGALITÉ ET BOLOGNE | 4'030'000 | 2'932'897 |
| 4 | PRODUITS TRESORERIE DIP | 424'648'000 | 421'353'691 |

HORS TRESORERIE DIP

| | | | |
|----------|-------------------------------------|----------------|----------------|
| 491,23 | IMMEUBLE PATRIMOINE FINANCIER | 103'850 | 221'298 |
| 491,27 | IMMEUBLE PATRIMOINE ADMINISTRATIF | 45'350 | 52'954 |
| 491,36 | DEDOMMAGEMENT DE TIERS | 390'950 | 131'805 |
| 491,60 | CONFEDERATION | 0 | 0 |
| 491 | REVENUS BATIMENTS | 540'150 | 406'056 |
| 4 | PRODUITS HORS TRESORERIE DIP | 540'150 | 406'056 |

CHARGES NETTES HORS TRESORERIE POUR LE CANTON

49'285'080

TOTAL RESSOURCES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE)

471'044'827

TOTAL CHARGES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE)

465'866'520

RESULTAT TRESORERIE UNIVERSITE

5'178'307

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2004

PAR ORIGINES DE FONDS

| NATURE | LIBELLE | DIP | FNS | FONDS INSTIT. | INVEST | TOTAL UNIVERSITE |
|----------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| | | FR. | FR. | FR. | FR. | FR. |
| CHARGES | | | | | | |
| 301 | TRAITEMENTS PERSONNEL ADM.TECH. | 113'617'825 | 7'959'284 | 13'917'240 | 730'473 | 136'224'822 |
| 302 | TRAITEMENTS ENSEIGNANTS | 184'256'971 | 24'100'825 | 19'685'945 | 1'892'148 | 229'935'889 |
| 303 | CHARGES SOCIALES | NA 23'187'526 | 2'588'919 | 2'759'521 | 210'348 | 28'746'314 |
| 304 | CAISSES DE RETRAITE | 34'029'937 | 3'324'425 | 3'419'787 | 302'933 | 41'077'083 |
| 305 | ASS. MALADIE ACCIDENT | 1'945'685 | 290'917 | 301'095 | 17'580 | 2'555'278 |
| 309 | AUTRES CHARGES DE PERSONNEL | NB 705'861 | 0 | 216'030 | 785 | 922'676 |
| 30 | CHARGES DE PERSONNEL | 357'743'806 | 38'264'370 | 40'299'618 | 3'154'267 | 439'462'061 |
| 310 A) | FOURNITURES, BUREAU, ENSEIGNEMENT | 3'269'785 | 658'138 | 1'818'670 | 0 | 5'746'592 |
| 310 B) | LIVRES, PUBLICATIONS | 7'243'076 | 240'977 | 787'663 | 0 | 8'271'717 |
| 310 | TOTAL | 10'512'861 | 899'115 | 2'573'450 | 32'884 | 14'018'309 |
| 311 | MOBILIER, MACHINES, VEHICULES | 6'751'020 | 4'893'761 | 4'205'478 | 11'831'771 | 27'682'030 |
| 312 | EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLE | 207'551 | 0 | 16'235 | 0 | 223'786 |
| 313 | AUTRES MARCHANDISES | 3'660'568 | 8'103'885 | 4'634'828 | 154'553 | 16'553'834 |
| 314 | ENTRETIEN IMMEUBLES | NC 696'211 | 0 | 695'967 | 40'192 | 1'432'370 |
| 315 | ENTRETIEN OBJ.MOBILIERS | 2'981'520 | 425'444 | 390'586 | 240'538 | 4'038'089 |
| 316 | LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES | 2'518'352 | 136'927 | 952'601 | 8'113 | 3'615'993 |
| 317 | COURS ET CONFERENCES | 3'244'963 | 2'102'662 | 4'722'016 | 47'703 | 10'117'345 |
| 318 | PRESTATIONS SERVICES / FRAIS GESTION | 10'424'211 | 5'449'693 | 11'885'308 | 986'006 | 28'745'218 |
| 319 | AUTRES CHARGES | 58'349 | 211'285 | 193'970 | 870 | 464'473 |
| 31 | BIENS SERVICES MARCHANDISES | 41'055'606 | 22'222'773 | 30'270'439 | 13'342'630 | 106'891'447 |
| 324 | PERTES VENTES TITRES | ND 0 | 0 | 1'738'318 | 0 | 1'738'318 |
| 330 | PERTES SUR DEBITEURS | NE 85'271 | 0 | 68'103 | 0 | 153'374 |
| 32 / 33 | PERTES ET PROVISIONS | 85'271 | 0 | 1'806'420 | 0 | 1'891'692 |
| 34 | IMPOTS SUR IMMEUBLES | 0 | 0 | 78'270 | 0 | 78'270 |
| 361 | SUBVENTIONS DIVERSES | NF 13'601'915 | 0 | 0 | 0 | 13'601'915 |
| 366 | SUBV.PERSONNES PHYSIQUES | NG 2'034'640 | 192'271 | 4'904'021 | 0 | 7'130'931 |
| 36 | SUBVENTIONS ACCORDEES | 15'636'554 | 192'271 | 4'772'921 | 131'100 | 20'732'846 |
| 370 | REMBOURSEMENTS BAILLEURS | NH 0 | 1'150'827 | 1'052'923 | 0 | 2'203'750 |
| 373 | ALLOCATIONS RELEVÉ ET BOLOGNE | 1'654'147 | 0 | 0 | 0 | 1'654'147 |
| 37 | SUBVENTIONS REDISTRIBUEES | 1'654'147 | 1'150'827 | 1'052'923 | 0 | 3'857'897 |
| 3 | TOTAL CHARGES | 416'175'384 | 61'830'240 | 78'280'591 | 16'627'997 | 572'914'212 |
| | POURCENTAGES | 73% | 11% | 14% | 3% | 100% |

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2004 (SUITE)

TOUTES ORIGINES DE FONDS

| NATURE | LIBELLE | | DIP | FNS | FONDS INSTIT. | INVEST | TOTAL UNIVERSITE |
|-----------------|--------------------------------------|----|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| | | | FR. | FR. | FR. | FR. | FR. |
| PRODUITS | | | | | | | |
| 420 | INTERETS BANCAIRES | NI | 0 | 0 | 142'660 | 0 | 142'660 |
| 422 | REVENUS DES TITRES | NI | 0 | 0 | 3'616'018 | 0 | 3'616'018 |
| 423 | REVENUS DES IMMEUBLES | NJ | 2'293'511 | 0 | 1'541'753 | 0 | 3'835'264 |
| 424 | PROFITS / VENTES TITRES | NK | 0 | 0 | 4'133'132 | 0 | 4'133'132 |
| 425 | PROFITS LATENTS TITRES | NL | 0 | 0 | 2'053'687 | 0 | 2'053'687 |
| 429 | REVENUS DIVERS | NM | 747 | 0 | 1'931'853 | 0 | 1'932'600 |
| 42 | REVENUS DES BIENS | | 2'294'257 | 0 | 13'419'103 | 0 | 15'713'360 |
| 433,01 | TAXES ENCADREMENT | | 7'645'190 | 0 | 0 | 0 | 7'645'190 |
| 433,02 | TAXES FIXES | NN | 2'604'683 | 0 | 293 680 | 0 | 2'604'683 |
| 433.xx | AUTRES TAXES ET EMOLUMENTS | | 1'796'263 | 17'850 | 9'918'948 | 43'000 | 11'776'061 |
| 433 | ECOLAGES | | 12'046'135 | 17'850 | 9'918'948 | 43'000 | 22'025'933 |
| 434 | PRESTATIONS DE SERVICES | NO | 6'082'619 | 283'971 | 5'420'125 | 0 | 11'786'715 |
| 435 | VENTES | NP | 523'624 | 35'281 | 15'994'085 | 0 | 16'552'990 |
| 436 | DEDOMMAG. DES TIERS | NQ | 2'291'587 | 355'970 | 2'958'793 | 14'000 | 5'620'350 |
| 439 | AUTRES RECETTES | NR | 77'187 | 0 | 592'553 | 0 | 669'740 |
| 43 | AUTRES RECETTES | | 21'021'152 | 693'072 | 34'884'504 | 57'000 | 56'655'729 |
| 460,01 | ALLOCATION CONFEDERATION | NS | 660'425 | 60'115'113 | 16'092'878 | 0 | 76'868'416 |
| 460,03 | OFAS, FORMATION | NT | 3'406'001 | 0 | 0 | 0 | 3'406'001 |
| 460,04 | SUBVENTION FEDERALE DE BASE | | 77'731'315 | 0 | 0 | 0 | 77'731'315 |
| 460,05 | SUBVENTION FEDERALE EQUIPEMENT | | 4'418'314 | 0 | 0 | 0 | 4'418'314 |
| 460,08 | SUBVENTION FEDERALE EGALITE | | 758'639 | 0 | 0 | 0 | 758'639 |
| 460 | SUBVENTIONS CONFEDERATION | | 86'974'694 | 60'115'113 | 16'092'878 | 0 | 163'182'685 |
| 461 | ALLOCATION CANTONALE | NU | 278'061'700 | 0 | 974'174 | 15'277'181 | 294'313'055 |
| | ACCORD INTERCANTONAL | | 29'773'506 | 0 | 0 | 0 | 29'773'506 |
| 461 | SUBVENTIONS CANTONALES | | 307'835'206 | 0 | 974'174 | 15'277'181 | 324'086'561 |
| 469 | AUTRES SUBVENTIONS | NV | 295'485 | 86'796 | 22'255'236 | 120'000 | 22'757'517 |
| 46 | TOTAL SUBVENTIONS | | 395'105'385 | 60'201'909 | 39'322'289 | 15'397'181 | 510'026'764 |
| 470 | ALLOCATIONS RELEVE ET BOLOGNE | | 2'932'897 | 0 | 0 | 0 | 2'932'897 |
| 4 | TOTAL PRODUITS | | 421'353'691 | 60'894'982 | 87'625'896 | 15'454'181 | 585'328'749 |
| | POURCENTAGES | | 72% | 10% | 15% | 3% | 100% |
| RESULTAT | | | | | | | |
| 4 | TOTAL PRODUITS | | 421'353'691 | 60'894'982 | 87'625'896 | 15'454'181 | 585'328'749 |
| 3 | TOTAL CHARGES | | 416'175'384 | 61'830'240 | 78'280'591 | 16'627'997 | 572'914'212 |
| | RESULTAT DE L'EXERCICE | | 5'178'307 | -935'258 | 9'345'305 | -1'173'816 | 12'414'537 |

COMPARAISON DES COMPTES 2003 ET 2004

TRESORERIE ET HORS TRESORERIE DIP

| CHARGES | | COMPTES 2003 FR. | COMPTES 2004 FR. |
|-----------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------|
| TRESORERIE DIP | | | |
| 30 | CHARGES DE PERSONNEL | 344'380'575 | 357'743'806 |
| 31 | BIENS SERVICES MARCHANDISES | 36'095'135 | 41'055'606 |
| 33 | PERTES SUR DEBITEURS | 98'822 | 85'271 |
| 36 | ACCORD INTERCANTONAL | 6'554'750 | 6'086'250 |
| 36 | AUTRES SUBVENTIONS | 12'278'498 | 9'550'304 |
| 37 | ALLOCATIONS RELEVÉ ET ÉGALITÉ | 1'859'058 | 1'654'147 |
| 3 | CHARGES TRESORERIE DIP | 401'266'838 | 416'175'384 |

HORS TRESORERIE DIP

| | | | |
|----------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------------|
| 331 | AMORTISSEMENT (PATRIMOINE ADM.) | 18'037'712 | 16'658'500 |
| 391,01 | CONCIERGERIE SALAIRES | 912'266 | 916'054 |
| 391,11 | MACHINES NETTOYAGE | 1'745 | 2'513 |
| 391,12 | EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES | 7'890'739 | 8'476'534 |
| 391,13 | FOURNITURES | 263'077 | 198'019 |
| 391,14 | ENTRETIEN IMMEUBLES | 6'610'552 | 6'982'920 |
| 391,15 | ENTRETIEN DU MATERIEL INCENDIE | 300'038 | 283'574 |
| 391,16 | LOYER REEL | 4'394'558 | 4'723'759 |
| 391,18 | PRESTATIONS DE SERVICES PAR DES TIERS | 4'802'893 | 4'825'453 |
| 391,00 | FRAIS DE BATIMENTS (DAEL) | 25'175'868 | 26'408'825 |
| 392 | INTERETS DE LA DETTE | 7'494'000 | 6'160'000 |
| 397 | PRESTATIONS VEHICULE (DAEL) | 2'812 | 3'712 |
| | PRESTATIONS DIP | 411'000 | 460'100 |
| 3 | CHARGES HORS TRESORERIE DIP | 51'121'392 | 49'691'136 |
| TOTAL CHARGES | | 452'388'230 | 465'866'520 |

PRODUITS

TRESORERIE DIP

| | | | |
|----------|------------------------------------|--------------------|--------------------|
| 42 | REVENUS DES BIENS | 0 | 2'294'257 |
| 43 | AUTRES RECETTES | 18'691'803 | 21'021'152 |
| 460 | SUBVENTIONS CONFEDERATION | 79'089'489 | 86'974'694 |
| 461,01 | ALLOCATION CANTONALE | 277'222'000 | 278'061'700 |
| | DISSOLUTION DES REPORTS UNIVERSITE | 0 | 0 |
| 461,71 | ACCORD INTERCANTONAL | 30'166'243 | 29'773'506 |
| 469 | AUTRES SUBVENTIONS | 199'777 | 295'485 |
| 47 | ALLOCATIONS RELEVÉ ET ÉGALITÉ | 1'859'058 | 2'932'897 |
| 4 | PRODUITS TRESORERIE DIP | 407'228'371 | 421'353'691 |

HORS TRESORERIE DIP

| | | | |
|----------|-------------------------------------|----------------|----------------|
| 491,23 | IMMEUBLE PATRIMOINE FINANCIER | 187'562 | 221'298 |
| 491,27 | IMMEUBLE PATRIMOINE ADMINISTRATIF | 50'343 | 52'954 |
| 491,36 | DEDOMMAGEMENT DE TIERS | 522'418 | 131'805 |
| 491,60 | CONFEDERATION | 0 | 0 |
| 491 | REVENUS BATIMENTS | 760'323 | 406'056 |
| 4 | PRODUITS HORS TRESORERIE DIP | 760'323 | 406'056 |

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| CHARGES NETTES HORS TRESORERIE POUR LE CANTON | 50'361'068 | 49'285'080 |
|--|-------------------|-------------------|

| | | |
|---|--------------------|--------------------|
| TOTAL RESSOURCES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE) | 458'349'762 | 471'044'827 |
|---|--------------------|--------------------|

| | | |
|--|--------------------|--------------------|
| TOTAL CHARGES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE) | 452'388'230 | 465'866'520 |
|--|--------------------|--------------------|

| | | |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| RESULTAT TRESORERIE UNIVERSITE | 5'961'533 | 5'178'307 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|

► Structures de l'Université

► RECTORAT

Professeur André HURST, recteur
 Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice
 Professeur Peter SUTER, vice-recteur
 Professeure Louissette ZANINETTI, vice-rectrice

Secrétaire général

M. Stéphane BERTHET

Adjoints du Rectorat

Mme Geneviève BILLETER, Questions féminines
 Mme Barbara BOLOMEY HAENSSLER, Affaires académiques
 Mme Anne Béatrice BULLINGER, Coordination UNIGE-UNIL-UNINE, Triangle Azur
 Mme Piera DELL'AMBROGIO, Affaires académiques
 Mme Tamara DIAZ-NOOTENBOOM, Affaires académiques
 Mme Valérie CLERC, Affaires académiques
 M. Daniel COLLET, Contrôle interne
 M. Claus D. HÄSSIG, Secteur recherche
 Mme Natacha HAUSMANN, Affaires juridiques
 M. Laurent MIÉVILLE, Transferts de technologies et compétences
 Mme Nicole REGE COLET, Formation et évaluation

Presse, information, publications

Mme Sylvie DETRAZ

Relations internationales

Mme Edith BOHREN FRÈRE

Formation continue

Mme Geneviève AUROI-JAGGI

► DÉLÉGUÉS DU RECTORAT

Formation continue

Professeur Pierre DOMINICÉ

Questions féminines

Professeure Susan ARMSTRONG
 Professeure Michelle BERGADAA DELMAS
 Professeure Angela KRAEMER BILBE
 Professeur Timothy HARDING
 Professeure Martine COLLART

Relations avec les cantons

Professeur Urs BELSER, Soleure
 Professeur Fabrizio CARLEVARO, Tessin
 Professeur Jean-Claude PONT, Valais

Relations internationales

Professeur Charles MÉLA, Rhône-Alpes
 Professeur Benedict WINIGER, Europe
 Professeur Ulrich Hans FRAUENFELDER, Amérique du Nord
 Professeur Jean-Jacques WAGNER, Amérique centrale et Amérique du Sud
 Professeur Nicolas ZUFFEREY, Chine
 Professeur Pierre-François SOUYRI, Japon et autres pays d'Asie
 Professeur André ROUGEMONT, Afrique
 Professeur Jean-Paul DESCEUDRES, Océanie
 Professeur William OSSIPOW, programme Peace
 Professeure Laurence BOISSON de CHAZOURNES, organisations internationales

Environnement

non nommé

Collaboration tripartite EPFL – UNIGE – UNIL

Professeur Jean-Dominique VASSALLI, délégué au Pôle des sciences de la vie
 Professeur Yves FLÜCKIGER, délégué au Pôle des sciences humaines

▶ **COMMISSIONS DU RECTORAT****Commission administrative****Président:** Professeur André HURST, recteur**Membres de l'Université**

Professeur Thierry COURVOISIER, Faculté des sciences
 Professeur Denis HOCHSTRASSER, Faculté de médecine
 Professeur Jean-Paul DESCOEUDRES, Faculté des lettres
 Professeur Bernard MORARD, Faculté des SES

Invités permanents

M. Stéphane BERTHET, secrétaire général
 Mme Marie-Madeleine MAJOR-MORGER, Service du budget
 M. Laurent PALLY, directeur de l'administration

Commission du développement**Présidente:** Professeure Louise ZANINETTI, vice-rectrice**Membres de l'Université**

Professeur Jean-Marc TRISCONI, vice-doyen, Faculté des sciences
 Professeur Jean-Louis CARPENTIER, doyen, Faculté de médecine
 Professeur Eric WEHRLI, vice-doyen, Faculté des lettres
 Professeur Pierre ALLAN, doyen, Faculté des SES
 Professeur Robert ROTH, doyen, Faculté de droit
 Professeur François DERMANGE, Faculté de théologie
 Professeure Anik de RIBAUPIERRE, doyenne, FPSE
 Professeur Bruno de BESSE, président, ETI
 Professeur Jean-Pierre CETRE, directeur, Institut d'architecture

Commission des bâtiments**Présidente:** Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice**Membres de l'Université**

Professeur Jean-Luc VEUTHEY, vice-doyen, Faculté des sciences
 Professeur Jean-Louis CARPENTIER, doyen, Faculté de médecine
 Professeur Dario GAMBONI, Faculté des lettres
 Professeur Bernard MORARD, Faculté des SES, directeur HEC
 Professeur Robert ROTH, doyen, Faculté de droit
 Professeure Linda ALLAL, FPSE
 Professeur Bruno de BESSE, président, Ecole de traduction et d'interprétation
 Professeur Jean-Pierre CETRE, directeur, Institut d'architecture
 M. Jacques NGOI, étudiant représentant la CUAE

Membres extérieurs

M. Eric BIELER, directeur du Service technique, DIP
 M. Gilles GARDET, directeur de l'aménagement, DAEL
 M. François MENTHA, architecte
 M. François REINHARD, DAEL
 M. Michel RUFFIEUX, directeur des constructions, Ville de Genève

Commission sociale

Présidente: Professeure Louisetta ZANINETTI, vice-rectrice

Membres de l'Université

Professeur André ROUGEMONT, Institut de médecine sociale et préventive, Faculté de médecine
 Professeur Uli WINDISCH, Faculté des SES
 Mme Catharina GIDARI-WASSMERR, conseillère aux études, Faculté de droit
 Professeure Christiane GILLIERON PALEOLOGUE, FPSE
 M. Pascal BRUN, président, Commission de gestion des taxes fixes
 M. Selim NEFFAH, étudiant, représentant la CUAE

Membres extérieurs

M. Jean-Charles LATHION, Office d'orientation professionnel
 M. Pierre RONGET, direction générale de l'enseignement post-obligatoire
 M. Pierre SKREBERS, responsable des arts de la scène, Ville de Genève
 Mme Marie-Françoise de TASSIGNY, déléguée à la petite enfance, Ville de Genève

Commission de l'enseignement

Présidente: Professeure Louisetta ZANINETTI, vice-rectrice

Membres de l'Université

M. Xavier CHILLIER, conseiller aux études, Faculté des sciences
 Professeur Nu-Viet VU, Faculté de médecine
 Professeur Olivier POT, Faculté des lettres
 Professeur Pascal DUMONTIER, Faculté des SES
 Mme Christiane ANTONIADES, conseillère aux études, Faculté des SES
 Professeure Christine KADDOUS, Faculté de droit
 Professeur François DERMANGE, Faculté de théologie
 Professeur Guy JOBERT, FPSE
 Professeur Claude BOQUET, ETI
 Mme Catherine DUMONT D'AYOT, chargée d'enseignement, Institut d'architecture
 Mme Suzanne de JONCKHEERE, collaboratrice scientifique, Formation continue
 M. Lucien COMBAZ, Mouvement des étudiants en géographie

Membres extérieurs

M. Jacques LANARES, conseiller à la qualité de l'enseignement, Université de Lausanne
 M. Jean-Louis RICCI, responsable de l'UNEEIP, EPFL

Commission informatique

Présidente: Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice

Membres de l'Université

Professeur Bastien CHOPARD, Faculté des sciences
 Professeur Antoine GEISSBUHLER, Faculté de médecine
 Professeur Eric WEHRLI, Faculté des lettres
 Professeur Alexandre FLUECKIGER, Faculté de droit
 Professeur Manfred GILLI, Faculté des SES
 M. Jean-Daniel MACCHI, Faculté de théologie
 Professeur Jean-Paul BRONCKART, FPSE
 Professeure Susan ARMSTRONG, ETI
 M. Andreas SCHEIWILLER, Institut d'architecture

Invités permanents

M. Fernando COLLELA, administration
 M. Marcello FANTINI, Institut universitaire de hautes études internationales
 M. Alain JACOT-DESCOMBES, chef de la Division informatique
 M. Laurent PALLY, directeur de l'administration

Commission des bibliothèques

Présidente: Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice

Vice-présidente: Mme Gabrielle von ROTEN, responsable du Service de coordination des bibliothèques

Membres de l'Université

Professeur Claude PENEL, Faculté des sciences
 Professeur Roberto MONTESANO, Faculté de médecine
 Mme Tamara MORCILLO, Faculté de médecine
 Professeur Jeran-Paul DESCOEUDRES, vice-doyen, Faculté des lettres
 Professeure Rita TRIGO TRINDADE, Faculté de droit
 M. François COLLAUD, Faculté de droit
 Professeur Nicolas SCHMITT, Faculté des SES
 Mme Daisy Mc ADAM, Faculté des SES
 Professeur Michel GRANDJEAN, Faculté autonome de théologie
 M. Guy ROLAND, Faculté autonome de théologie
 Professeure Christiane PERREGAUX, FPSE
 Mme Doris NEUENSCVHWANDER, FPSE
 Professeur Giancarlo MARCHESINI, ETI
 Mme Lucienne CAILLAT, ETI
 Mme Christina SIRONI, Division informatique

Membres extérieurs

Mme Yolande ESTERMANN WISKOTT, Directrice adjointe, Haute école de gestion
 M. Alain JACQUESSON, Directeur de la bibliothèque publique
 Mme Isabelle de KAENEL, Directrice de la bibliothèque du Centre hospitalier universitaire vaudois
 M. Corrado PETTENATI, Directeur de la bibliothèque du CERN
 Professeur David SYLVAN, Institut universitaire de hautes études internationales
 M. Hubert VILLARD, Directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Commission de la formation continue

Présidente: Professeure Louissette ZANINETTI, vice-rectrice

Vice-président: Professeur Pierre DOMINICE, FPSE

Membres de l'Université

Professeur Jean-Daniel DELLEY, Faculté de droit
 Professeur Christian PELLEGRINI, Faculté des sciences
 Mme Geneviève AUROI-JAGGI, Formation continue

Membres extérieurs

M. Maxime MORAND, Directeur des ressources humaines LODH
 M. Grégoire EVEQUOZ, Directeur OOFP

Commission de l'égalité

Président: Professeur Peter SUTER, vice-recteur

Membres de l'Université

Professeur Ruth DURRER, Faculté des sciences
 Professeure Martine COLLART BURKAHRDT, Faculté de médecine
 Professeure Aline HELG, Faculté des lettres
 Professeure Dominique MANAI-WEHRLI, Faculté de droit
 Mme Claudine BURTON-JEANGROS, Faculté des SES
 Professeure Maria-Christina PITASSI, Faculté de théologie
 Professeure Christiane ROBERT-TISSOT, FPSE
 Professeure Barbara MOSER-MERCER, ETI
 Professeure Susan ARMSTRONG, ETI
 Mme Jacqueline KISSLING, chargée d'enseignement, Institut d'architecture
 Mme Roxane CARRETERO, étudiante, représentante de la CUAE

Invitées permanentes

Mme Geneviève BILLETER, adjointe du Rectorat, questions féminines
 Mme Eliane BARTH, collaboratrice scientifique, questions féminines

Commission de sécurité

Présidente: Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice

Membres de l'Université

M. Eric ARM, responsable de la logistique, Faculté de médecine
Professeur Dominique BELIN, Faculté de médecine
Professeur Bruno de BESSE, président de l'ETI
M. Philippe CHRISTEN, maître d'enseignement et de recherche, Faculté des sciences
M. Giangorgio GARGANTINI, étudiant représentant la CUAE
M. Duy Hien TRAN, laborantin, Département de chimie organique et STEPS
Professeur Jérôme LACOUR, Faculté des sciences
Professeur Didier PICARD, Faculté des sciences
Professeur Pascal DUMONTIER, Faculté des SES, Section HEC

Membres extérieurs

Mme Marie-Antoinette BIANCO, Service cantonal de toxicologie industrielle et de protection
contre les pollutions extérieures
M. Daniel BILAT, responsable de la sécurité, EPFL
Dr Françoise DEOM, Service de santé du personnel de l'Etat
M. Jean-Charles LAMONATO, Service de prévention et sécurité des HUG
Dr Yvan SCHERRER, Service de santé du personnel de l'Etat

.....

► Conseil de l'Université

Président: M. Roger MAYOU, directeur du Musée international de la Croix-Rouge

Membres extérieurs à l'Université

Mme Marie-Laure FRANÇOIS, secrétaire générale du DIP de 1978 à 2001
 M. François LONGCHAMP, directeur général de la Fondation Foyer Handicap
 Mme Corinne CHAPONNIERE MEYER, rédactrice indépendante
 M. Bertrand KIEFER, rédacteur en chef de Médecine & hygiène
 Mme Isabelle GRAESSLE, théologienne
 Mme Chantal SCALER, architecte

Corps professoral

Professeure Alicia SANCHEZ-MAZAS, Faculté des sciences
 Professeur Dominique BELIN, Faculté de médecine
 Professeur Michel PORRET, Faculté des lettres
 Professeure Victoria CURZON-PRICE, Faculté des SES
 Professeur Luc THÉVENOZ, Faculté de droit
 Professeur Michel GRANDJEAN, Faculté de théologie
 Professeur Maher ABDEL-HADI, ETI

Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Mme Alessandra FIORAVANTI LEVY, ETI
 M. Jean-Luc FALCONE, Faculté des sciences
 Mme Delphine GROSS, FPSE

Étudiants titulaires

Mme Veronica GÓMEZ, Faculté des lettres
 M. Christian DANDRÈS, Faculté de droit

Étudiants suppléants

M. David SCHÖPFER, Faculté des SES
 Mme Prunella CARRARD, Faculté des lettres

Personnel administratif et technique

Mme Janine ÉVALET, Division informatique
 Mme Marie-Claude MAUGAIN, Faculté de médecine

► COMMISSION DE SUIVI DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

Président: M. Christian DANDRÈS, étudiant, Faculté de droit

Membres (élus lors de la séance du 25 novembre 2003, doyens exceptés)

Professeure Victoria CURZON-PRICE, Faculté des SES
 Mme Verónica GÓMEZ, étudiante, Faculté des lettres
 Mme Isabelle GRAESSLÉ, théologienne
 Mme Delphine GROSS, assistante, FPSE
 M. Bertrand KIEFER, rédacteur en chef de Médecine & hygiène
 Mme Marie-Claude MAUGAIN, Faculté de médecine

Doyens

Professeure Anik DE RIBAUPIERRE, FPSE
 Professeur Pierre SPIERER, Faculté des sciences

► COMMISSION D'ÉTHIQUE

Président: Professeur Alain JUNOD, Faculté de médecine

Membres

Professeur Jean-Louis CARPENTIER, doyen, Faculté de médecine
 Professeur Robert ROTH, doyen, Faculté de droit
 Mme Piera DELL'AMBROGIO, adjointe du Rectorat, affaires académiques
 Mme Alessandra FIORAVANTI, chargée d'enseignement, ETI
 Mme Christiane ODY, biologiste, Faculté de médecine
 M. Nicolas TAVAGLIONE, assistant, Faculté des SES

M. Francis COUSIN, diplomate
 Mme Stéphanie LAMMAR, avocate stagiaire
 M. Frédéric PIGUET, sec. exécutif de l'Ass. for the Promotion of Scientific Accountable Behaviour
 M. Claude TORRACINTA, président du Conseil d'administration de l'Hospice général de Genève

► COMMISSION DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Président: Professeur Gabriel AUBERT, Faculté de droit

Membres

Xavier CHILLIER, chargé de cours, Faculté des sciences
 Professeur Jean-Michel DAYER, Faculté de médecine
 Professeur Charles-Henri RAPIN, Faculté de médecine
 Professeur Charles GENEQUAND, Faculté des lettres
 Professeur Philippe BORGEAUD, Faculté des lettres
 Professeur Pierre ALLAN, Faculté des SES
 Professeur Olivier de la GRANVILLE, Faculté des SES
 Professeur Maher ABDEL HADI, ETI

► CONSEIL DE DISCIPLINE

Président: M. Axel TUCHSCHMID,

Suppléant du président: M. Richard BARBEY

Membres

Professeur Dominique BELIN, Faculté de médecine
 Professeur Alexandre FLUECKIGER, Faculté de droit
 M. Jean-Luc FALCONE, assistant, CUI
 M. Olivier POWELL, assistant, CUI
 Mme Prunella CARRARD, étudiante, Faculté des lettres
 Mme Roxane CARRETERO, étudiante, Faculté des lettres

Suppléants

Professeur Stuart EDELSTEIN, Faculté des sciences
 Professeure Ursula CASSANI, Faculté de droit
 M. Sébastien L'HAIRE, assistant, Faculté des lettres
 Mme Delphine GROSS, assistante, FPSE
 Mme Alessandra FIORAVANTI, chargée d'enseignement, ETI
 M. Raphaël GARDIOL, étudiant, Faculté des lettres
 Mme Eloisa-Camila GONZALEZ, étudiante, Faculté des SES

► COMMISSION DE RECOURS

Présidente: Mme Laure BOVY

Présidente suppléante: Mme Eliane HURNI

Membres

M. Olivier SCHULTHESS
 Mme Bitia BERTOSSA

Suppléant

M. Stéphane GRODECKI
 Mme Verena PEDRAZZINI

► COMMISSION D'ÉTHIQUE

Président: Professeur Alain JUNOD, Faculté de médecine

Membres

Professeur Jean-Louis CARPENTIER, doyen, Faculté de médecine
 Professeur Robert ROTH, doyen, Faculté de droit
 Mme Piera DELL'AMBROGIO, adjointe du Rectorat, affaires académiques
 Mme Alessandra FIORAVANTI, chargée d'enseignement, ETI
 Mme Christiane ODY, biologiste, Faculté de médecine
 M. Nicolas TAVAGLIONE, assistant, Faculté des SES

M. Francis COUSIN, diplomate
 Mme Stéphanie LAMMAR, avocate stagiaire
 M. Frédéric PIGUET, sec. exécutif de l'Ass. for the Promotion of Scientific Accountable Behaviour
 M. Claude TORRACINTA, président du Conseil d'administration de l'Hospice général de Genève

► ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS (SÉNAT)

Bureau de l'Assemblée des professeurs

Professeure Christine CHAPPUIS, présidente
 Professeur André MAEDER, vice-président
 Professeur Alex MAURON, vice-président

► COMMISSION GENEVOISE DE RECHERCHE DU FONDS NATIONAL

Président: Professeur André MAEDER, Faculté des sciences

Vice-présidente: Professeure Jaya KRISHNAKUMAR, Faculté des SES

Membres

Professeur Gilbert BURKI, Faculté des sciences
 Professeur Marc BALLIVET, Faculté des sciences
 Professeur Roberto MONTESANO, Faculté de médecine
 Professeur Avinoam SAFRAN, Faculté de médecine
 Professeur Jean-Yves TILLIETTE, Faculté des lettres
 Professeure Rita Maria TRIGO TRINDADE, Faculté de droit
 Professeur Enrico NORELLI, Faculté autonome de théologie protestante
 Professeur Frédy BUCHEL, FPSE
 Professeur Willi WEBER, Institut d'architecture
 Professeur Jean-Claude GÉMAR, ETI

► DOYENS DES FACULTÉS, DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ARCHITECTURE ET PRÉSIDENT DE L'ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

Professeur Pierre SPIERER, Faculté des sciences
 Professeur Jean-Louis CARPENTIER, Faculté de médecine
 Professeur Charles GENEQUAND, Faculté des lettres
 Professeur Pierre ALLAN, Faculté des SES
 Professeur Robert ROTH, Faculté de droit
 Professeur Bernard RORDORF, Faculté autonome de théologie protestante
 Professeure Anik de RIBAUPIERRE, FPSE
 Professeur Jean-Pierre CÊTRE, directeur de l'Institut d'architecture
 Professeur Bruno de BESSÉ, président de l'École de traduction et d'interprétation

► ADMINISTRATION CENTRALE

M. Laurent PALLY, directeur de l'administration
 M. Michel BUTTIN, ingénieur de sécurité
 M. Christian CHEYROUX, assurance qualité
 Mme Sophie ROSSILLION DAMARY, statistiques
 M. Daniel SIMONIN, support informatique
 Mme Dominique TORRIONE-VOUILLOZ, archives
 Mme Ghislaine INGOLD, système d'informations administratives, Division informatique

Divisions et services

Division informatique

M. Alain JACOT-DESCOMBES, chef de division
 M. Paul SCHAER, responsable organisation
 M. Alain HUGENTOBLE, responsable sécurité informatique
 M. Jean-Raymond FISCHER, *Helpdesk* et Groupe conseil aux utilisateurs
 M. David BILLARD, Service développement et maintenance
 M. Pierre-Yves BURGI, service multimedia-NTIC
 M. Jean-François ROSSIGNOL, Groupe production systèmes et serveurs

M. Albert SCHINDLER, Groupe réseau
Mme Gabrielle von ROTEN, Service de coordination des bibliothèques
M. Roger MÉRAT, Groupe messagerie

Division comptabilité et gestion financière

M. Pascal TISSOT, chef de division
M. Ying LI-YU, chef du Service de comptabilité analytique
Mme Marie-Madeleine MAJOR, Service du budget
Mme Colette GAVARD, Service de la comptabilité
M. Jacques BONNET, Service du budget
M. Jean-Marc BRETTON, Service des subventions et inventaires

Division des bâtiments et de la logistique

M. Yves DELAY, chef de division
M. Gabriel HAUSER, Service des bâtiments
M. Jean-François BATTIAZ, Service de la logistique

Division des ressources humaines

M. Philippe AIGROZ, chef de division
Mme Ruth WAGNER, Service du personnel administratif
Mme Marie-Claire CORS-HUBER, Service des enseignants
M. Ngoc Kim Quang NGUYEN, Bureau des salaires

Division administrative et sociale des étudiants

M. Pascal GARCIN, chef de division
Mme Françoise DEMIERRE, Bureau des logements et restaurants universitaires
Mme Mireille LAGIER, Bureau universitaire d'information sociale
M. Vincent JAQUEMET, Bureau des activités culturelles
M. Antonio LATELLA, Bureau des activités sportives
Mme Jeannine STEINER, Bureau de placement
M. Marc WOREK, Centre Uni-emploi
Mme Marie-José GENOLET-VIACCOZ, Centre Uni-emploi
Mme Tiziana FARINELLI, Antenne santé
Mme Danielle MAURICE, responsable des programmes d'intégration des étudiants
M. Pierre MOIROUD, Consultation psychologique pour jeunes adultes

.....

► Fonds national suisse de la recherche scientifique 2002-2003

FACULTÉ DES SCIENCES

Département d'astronomie

| | |
|---------------------------------------|--------------------|
| André BLECHA | 12'105.- |
| Corinne CHARBONNEL | 89'920.- |
| Thierry COURVOISIER | 432'770.- |
| André MAEDER | 414'043.- |
| Michel MAYOR | 1'172'956.- |
| Dominique NAEF | 38'400.- |
| Daniel PFENNIGER | 229'878.- |
| Didier QUELOZ | 168'590.- |
| Daniel SCHAEERER | 327'607.- |
| Total Département d'astronomie | 2'886'269.- |

Section de mathématiques

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Anton ALEXEEV | 71'760.- |
| Goulnaraou ARJANTSEVA | 264'795.- |
| David CIMASONI | 38'200.- |
| Pierre DE LA HARPE | 290'007.- |
| Gerhard WANNER | 48'000.- |
| Total Section de mathématiques | 712'762.- |

Section de physique

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| Pablo ACHARD | 58'300.- |
| Werner AMREIN | 443'076.- |
| Werner AMREIN | 4'500.- |
| Werner AMREIN | 12'000.- |
| Allan Geoffrey CLARK | 707'600.- |
| Allan Geoffrey CLARK | 998'591.- |
| Ruth DURRER | 8'000.- |
| Ruth DURRER | 406'541.- |
| Oystein FISCHER | 499'324.- |
| Oystein FISCHER | 4'831'996.- |
| Thierry GIAMARCHI | 230'479.- |
| Philippe JACQUOD | 283'253.- |
| Michele MAGGIORE | 197'344.- |
| Martin POHL | 972'265.- |
| Serge REYMOND | 47'160.- |
| Georg SEELIG | 3'340.- |
| Georg SEELIG | 41'900.- |
| Georg SEELIG | 1'400.- |
| Georg SEELIG | 100.- |
| Jean-Marc TRISCONE | 379'704.- |
| Jean-Marc TRISCONE | 390'594.- |
| Kerem UNAL | 45'240.- |
| Guillaume VAN BAALEN | 39'560.- |
| Guillaume VAN BAALEN | 490.- |
| Total Section de physique | 10'602'757.- |

Section de biologie

| | |
|--------------------------|-------------|
| Jean-Louis BENY | 220'190.- |
| Marie BESSE | 263'129.- |
| Roland DOSCH | 176'118.- |
| Denis DUBOULE | 745'596.- |
| Denis DUBOULE | 4'843'735.- |
| Brigitte DUBOULE-GALLIOT | 39'167.- |

| | |
|----------------------------------|--------------------|
| Christian FANKHAUSER | 321'303.- |
| Laurent HUCK | 42'250.- |
| Eric HUYSECOM | 355'745.- |
| Eric HUYSECOM | 15'959.- |
| François KARCH | 522'830.- |
| Christiane KRAMAR | 1'481.- |
| Patricia LARIGUET | 86'278.- |
| Jean-Claude MARTINOU | 333'760.- |
| Jerzy PASZKOWSKI | 605'238.- |
| Jan Wojciech PAWLOWSKI | 412'250.- |
| Nicolas RAY | 54'200.- |
| Ivan RODRIGUEZ | 45'360.- |
| Ivan RODRIGUEZ | 301'983.- |
| Total Section de biologie | 9'386'572.- |

Section des sciences de la terre

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Daniel ARIZTEGUI | 197'920.- |
| Michael DUNGAN | 371'040.- |
| Robert MORITZ | 198'580.- |
| Urs SCHALTEGGER | 344'656.- |
| Total Sciences de la terre | 1'112'196.- |

Section de chimie

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| Yves ALLENBACH | 38'050.- |
| Olivier ANDREY | 52'800.- |
| Jacques BUFFLE | 662'761.- |
| Katharina FROMM | 4'495.- |
| Michel GEOFFROY | 6'259.- |
| Hans Rudolf HAGEMANN | 106'072.- |
| Andreas HAUSER | 184'757.- |
| Andreas HAUSER | 316'865.- |
| Céline HELGEN | 41'900.- |
| Christelle HERSE | 1'950.- |
| Christelle HERSE | 40'300.- |
| Stefan Georg JEAN-PETIT-MATILE | 345'036.- |
| Stefan Georg JEAN-PETIT-MATILE | 303'644.- |
| Jérôme LACOUR | 271'032.- |
| Ulrich LAEMMLI | 464'880.- |
| Sébastien MARCH | 42'060.- |
| Claude PIGUET | 323'987.- |
| Serge STOLL | 50'136.- |
| Eric VAUTHEY | 150'000.- |
| Eric VAUTHEY | 379'640.- |
| Jacques WEBER | 191'700.- |
| Adam Thomas WESOLOWSKI | 3'925.- |
| Adam Thomas WESOLOWSKI | 90'120.- |
| Kevin WILKINSON | 181'476.- |
| Alan Francis WILLIAMS | 393'704.- |
| Total Section de chimie | 4'647'549.- |

Institut Forel

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Janusz DOMINIK | 391'938.- |
| Total Institut Forel | 391'938.- |

Groupe Interdiscipl. de Cristallographie structurale

| | |
|--|------------------|
| Klaus YVON | 237'902.- |
| Total Gr. Interdiscipl. de Crist. structurale | 237'902.- |

| | | | |
|---|----------------------|-----------------------------|------------|
| <i>Section de Pharmacie</i> | | | |
| Jean-Luc WOLFENDER | 101'153 .- | Paul BISCHOF | 21'689 .- |
| Kurt HOSTETTMANN | 280'304 .- | Paul BISCHOF | 202'938 .- |
| Total Section de pharmacie | 381'457 .- | Luca BORRADORI | 2'156 .- |
| <hr/> | | Henri BOUNAMEAUX | 115'555 .- |
| TOTAL FACULTÉ DES SCIENCES | 30'359'402 .- | Alessandro M. CAPPONI | 15'978 .- |
| <hr/> | | Alessandro M. CAPPONI | 412'250 .- |
| FACULTÉ DE MÉDECINE | | Joseph CAVERZASIO | 191'090 .- |
| <i>Section médecine fondamentale</i> | | Marc CHANSON | 4'740 .- |
| Stylianos ANTONARAKIS | 374'933 .- | Carlo CHIZZOLINI | 252'200 .- |
| Amos BAIROCH | 17'340 .- | Ariane DE AGOSTINI | 176'118 .- |
| Dominique BELIN | 12'586 .- | Philippe DE MOERLOOSE | 2'702 .- |
| Daniel Christian BERTRAND | 481'866 .- | Jean-François ETTER | 32'685 .- |
| Claire-Anne BONAL | 150'000 .- | Serge FERRARI | 301'983 .- |
| Jean-Louis CARPENTIER | 55'833 .- | Sylvie FERRARI-LACRAZ | 162'972 .- |
| Christine CHAPONNIER | 4'824 .- | Lars FRENCH | 25'907 .- |
| Stuart Gordon CLARKSON | 365'690 .- | Jean-Louis FROSSARD | 220'190 .- |
| Martine COLLART BURKHARD | 464'630 .- | Cem GABAY | 139'712 .- |
| Bernard CONRAD | 22'968 .- | Ivan GASCHE | 220'190 .- |
| Pierre COSSON | 372'918 .- | Eric GIRARDIN | 43'333 .- |
| Joseph CURRAN | 252'200 .- | Sara Lilian GONZALEZ ANDINO | 24'707 .- |
| Claudio DE VIRGILIO | 321'983 .- | Petra Susan HUEPPI | 176'118 .- |
| Bernardino FANTINI | 24'760 .- | Marisa JACONI | 237'776 .- |
| Guido FERRETTI | 176'118 .- | Laurent KAISER | 176'118 .- |
| Irène Claudia GABAY-GARCIA | 15'000 .- | William KELLEY | 161'990 .- |
| Giulio GABBIANI | 1'316 .- | Egbert KRUIHOF | 48'334 .- |
| Philippe HALBAN | 232'440 .- | Brenda KWAK CHANSON | 246'483 .- |
| Daniel HOESSLI | 202'938 .- | Jean-Sylvain LACROIX | 73'040 .- |
| Daniel HOESSLI | 39'166 .- | Marina LAGANARO | 113'543 .- |
| Beat A. IMHOF | 5'000 .- | Theodor LANDIS | 259'910 .- |
| Maria JIMENEZ | 43'370 .- | François LAZEYRAS | 168'100 .- |
| Thilo KOHLER | 371'855 .- | Pablo Daniel LEW | 307 .- |
| Sophie LÉBOUBE | 234'364 .- | Christian LOVIS | 300'074 .- |
| Christian LUESCHER | 139'712 .- | François MACH | 139'712 .- |
| Javier MARTINEZ | 68'155 .- | François MACH | 142'080 .- |
| Roberto MONTESANO | 337'038 .- | Alain MALAFOSSE | 299'490 .- |
| Marguerite NEERMAN-ARBEZ | 259'074 .- | Pierre-Yves MARTIN | 117'380 .- |
| Francesco NEGRO | 400'000 .- | Marianne MEYER HARBARTH | 276'017 .- |
| Robin OFFORD | 321'840 .- | Cristoph M. MICHEL | 29'010 .- |
| Roch OGIER | 50'000 .- | Cristoph M. MICHEL | 424'940 .- |
| Mario RAGGENBASS | 202'938 .- | Alfredo MORABIA | 5'000 .- |
| Satish Kumar RAINA | 340'000 .- | Philippe MOREL | 264'624 .- |
| Alexandre REYMOND | 202'938 .- | Sepideh NAYERI SADEGHIPOUR | 17'123 .- |
| Juerg SCHWALLER | 220'190 .- | Matthieu R. NENDAZ | 176'118 .- |
| Mauro SERAFIN | 232'440 .- | Catherine PASTOR | 127'360 .- |
| Michel STRUBIN | 365'690 .- | Marco François PELIZZONE | 278'000 .- |
| Didier TRONO | 783'697 .- | Arnaud PERRIER | 2'405 .- |
| Hung Patrick TU QUOC | 50'000 .- | Vincent PIGUET | 29'000 .- |
| Christian VAN DELDEN | 164'450 .- | Vincent PIGUET | 344'669 .- |
| Gisou VAN DER GOOT GRUNBERG | 674'970 .- | Radek PTAK | 191'090 .- |
| Total Section de médecine fondamentale | 9'057'230 .- | Bara RICOU | 220'190 .- |
| <i>Section médecine clinique</i> | | René RIZZOLI | 3'548 .- |
| Jean-Marie ANNONI | 335'000 .- | René RIZZOLI | 412'250 .- |
| Michel AUBERT | 6'504 .- | Antoine ROSSET | 70'150 .- |
| Photis BERIS | 112'872 .- | Michel ROSSIER | 252'200 .- |
| | | Dominique G. ROUILLER | 243'760 .- |
| | | Werner SCHLEGEL | 176'118 .- |
| | | Armin SCHNIDER | 247'250 .- |
| | | Jacques SCHRENZEL | 301'731 .- |

| | |
|---|---------------------|
| Sophie SCHWARTZ VUILLEUMIER | 232'440.- |
| Claire-Anne SIEGRIST | 23'134.- |
| Thierry SOLDATI | 428'226.- |
| Dominique G. SOLDATI-FAVRE | 481'866.- |
| Olivier SORG | 191'090.- |
| Mehdi TAFTI | 1'228.- |
| Jean-Paul VALLEE | 288'641.- |
| Patrick VUILLEUMIER | 300'074.- |
| Habib ZAIDI | 131'300.- |
| Dina ZEKRY | 232'440.- |
| Total Section de médecine clinique | 12'086'918.- |

TOTAL FACULTÉ DE MEDECINE 21'144'148.-

FACULTÉ DES LETTRES

| | |
|-------------------------|-----------|
| Ursula AMREIN ANDERMATT | 189'186.- |
| Lucas BARBIERI | 116'000.- |
| Wladimir BERELOWITCH | 5'840.- |
| Wladimir BERELOWITCH | 11'000.- |
| Wladimir BERELOWITCH | 3'745.- |
| Corinne BESSON | 20'750.- |
| Mauro CERUTTI | 75'068.- |
| Alain DE LIBERA | 15'000.- |
| Alain DE LIBERA | 261'016.- |
| Roberta DE MONTICELLI | 20'000.- |
| Barbara FLEITH | 126'191.- |
| Mayte GARCIA JULLIARD | 38'080.- |
| Charles GENEQUAND | 4'021.- |
| Jean-Philippe GOLDMAN | 35'100.- |
| Guglielmo GORNI | 12'178.- |
| Alain GROSRIECHARD | 188'494.- |
| Maya GROSSENBACHER | 44'150.- |
| Laurent JENNY | 10'800.- |
| Stefan KRISTENSEN | 59'520.- |
| Deborah MADSEN | 4'864.- |
| Thierry MAURICE | 38'080.- |
| Paola MERLO | 2'140.- |
| Nicolas MOLLARD | 46'820.- |
| Franco MORENZON | 1'224.- |
| Kevin MULLIGAN | 24'990.- |
| Myriam PERREGAUX | 42'500.- |
| Laurent PERRIN | 2'813.- |
| Michel PORRET | 322'550.- |
| André-Louis REY | 1'236.- |
| Eddy ROULET | 16'121.- |
| Jean-Yves TILLIETTE | 50'936.- |
| Anne-Valérie TUESCHER | 3'000.- |

| | |
|------------------------------|-----------|
| Anne-Valérie TUESCHER | 42'060.- |
| Mamedova Lada UMSTAETTER | 53'400.- |
| Mamedova Lada UMSTAETTER | 1'200.- |
| Mamedova Lada UMSTAETTER | 1'800.- |
| Michel VALLOGGIA | 283'270.- |
| Hans-Georg VON ARBURG LERJEN | 8'460.- |
| Alexandre WENGER | 38'730.- |
| Basile ZIMMERMANN | 41'500.- |

TOTAL FACULTÉ DES LETTRES 2'262'833.-

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Section des hautes études commerciales - HEC

| | |
|--------------------------|------------------|
| Michelle BERGADAA DELMAS | 889.- |
| Maria-Pia VICTORIA FESER | 335'981.- |
| Total HEC | 336'870.- |

Département de systèmes d'information

| | |
|--|-----------------|
| Gilles FALQUET | 4'824.- |
| Dimitri KONSTANTAS | 3'363.- |
| Michel LEONARD | 19'900.- |
| Michel LEONARD | 778.- |
| Total Département de systèmes d'information | 28'865.- |

Section sciences économiques

| | |
|--|------------------|
| Beat BURGENMEIER | 5'000.- |
| Yves FLUECKIGER | 243'134.- |
| Tobias MUELLER | 276'249.- |
| Total Section des sc. économiques | 524'383.- |

Section des sciences sociales

| | |
|--|------------------|
| Balaji AMBIGAPATHY | 38'730.- |
| Thanh-Huyen BALLMER-CAO | 234'261.- |
| Jean-Michel BONVIN | 231'090.- |
| Thierry DEVOS | 210'827.- |
| Xavier GUILLAUME | 1'320.- |
| Xavier GUILLAUME | 11'600.- |
| Xavier GUILLAUME | 43'420.- |
| Anne-Lise HEAD | 8'750.- |
| Hanspeter KRIESI | 3'031.- |
| Hanspeter KRIESI | 26'111.- |
| Christian LALIVE D'EPINAY | 5'288.- |
| Christian LALIVE D'EPINAY | 5'000.- |
| Bertrand LEVY | 3'062.- |
| Véronique MOTTIER | 981.- |
| Michel ORIS | 1'300.- |
| Michel ORIS | 15'000.- |
| Serge PAQUIER | 3'000.- |
| Total Section des sciences sociales | 842'771.- |

TOTAL FACULTÉ DES SES 1'732'889.-

FACULTÉ DE DROIT

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Andreas AUER | 411'242.- |
| Rashid BAHAR | 43'370.- |
| Annyssa BELLAL | 46'340.- |
| Annyssa BELLAL | 53'690.- |
| Stéphane BLOETZER | 37'710.- |
| Laurence BOISSON DE CHAZOURNES | 14'551.- |
| Michael BUTZER | 45'240.- |
| Michael BUTZER | 400.- |
| Michael BUTZER | 1'500.- |
| Michael BUTZER | 13'340.- |
| Gabrielle KAUFMANN-KOHLER | 354'008.- |
| Marcelo KOHEN | 11'000.- |
| Alexandre TRECHSEL | 10'561.- |
| Benedict WINIGER | 111'963.- |

TOTAL FACULTÉ DE DROIT 1'154'915.-

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

| | |
|------------------|-----------|
| Olivier FATIO | 1'494.- |
| Michel GRANDJEAN | 255'202.- |
| Enrico NORELLI | 93'690.- |
| Enrico NORELLI | 249.- |

TOTAL FACULTÉ DE THEOLOGIE 350'635.-

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET
DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION***Section de psychologie*

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Jean-Jacques DUCRET | 10'000.- |
| Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR | 1'456.- |
| Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR | 292'347.- |
| Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR | 1'200.- |
| Ulrich Hans FRAUENFELDER | 750.- |
| Ulrich Hans FRAUENFELDER | 1'625.- |
| Ulrich Hans FRAUENFELDER | 2'598.- |
| Ulrich Hans FRAUENFELDER | 78'850.- |
| Claude-Alain HAUERT | 1'423.- |
| Susanne KAISER | 1'452.- |
| Susanne KAISER | 1'813.- |
| Pierre MOUNOUD | 137'108.- |
| Nathalie NIEDERBERGER | 21'000.- |
| Nathalie NIEDERBERGER | 1'500.- |
| Klaus SCHERER | 364'706.- |
| Klaus SCHERER | 4'000.- |
| Nicole VON STEINBUCHER | 248'241.- |
| Jacques VONECHE | 10'000.- |
| Marcel Robert ZENTNER | 972.- |
| Marcel Robert ZENTNER | 11'459.- |
| Marcel Robert ZENTNER | 153'051.- |
| Total Section de psychologie | 1'345'551.- |

Section des sciences de l'éducation

| | |
|---|------------------|
| Jean-Paul BRONCKART | 135'073.- |
| Jean-Paul BRONCKART | 5'000.- |
| Fredi BUCHEL | 111'466.- |
| Joaquim DOLZ-MESTRE | 1'295.- |
| Pierre DOMINICE | 24'420.- |
| Pierre DOMINICE | 10'000.- |
| Rita HOFSTETTER ROSET | 235'395.- |
| Rita HOFSTETTER ROSET | 2'420.- |
| Rita HOFSTETTER ROSET | 1'010.- |
| Rita HOFSTETTER ROSET | 893.- |
| Yvan LEANZA | 72'880.- |
| Charles-François MAGNIN | 2'468.- |
| Christiane PERREGAUX | 198'000.- |
| Laurence RIEBEN | 4'835.- |
| Bernard SCHNEUWLY | 86'832.- |
| Total Section des sc. de l'éducation | 891'987.- |

TOTAL FACULTÉ DE PSE 2'237'538.-

**ÉCOLE DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION (ETI)**

| | |
|--------------------|-----------|
| Pierrette BOUILLON | 161'815.- |
|--------------------|-----------|

TOTAL ETI 161'815.-

CENTRE UNIVERSITAIRE D'INFORMATIQUE (CUI)

| | |
|---------------------------|-----------|
| Bastien CHOPARD | 2'689.- |
| Bastien CHOPARD | 89'920.- |
| Noria FOUKIA | 45'200.- |
| Jürgen HARMS | 4'183.- |
| Christian PELLEGRINI | 83'920.- |
| Christian PELLEGRINI | 10'000.- |
| Svyatoslav VOLOSHYNOVSKYY | 248'517.- |

TOTAL CUI 484'429.-

CENTRE D'ÉCOLOGIE HUMAINE

| | |
|----------------------|-------|
| Giovanni FERRO-LUZZI | 662.- |
|----------------------|-------|

TOTAL CENTRE D'ÉCOLOGIE HUMAINE 662.-

**INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES
ÉTUDES INTERNATIONALES (IUHEI)**

| | |
|---------------------|------------|
| Zoltan Jozsef BECSI | 41'515 .- |
| Sabina DONATI | 18'750 .- |
| Denise GARCIA | 44'840 .- |
| Federico TRIONFETTI | 256'413 .- |

| | |
|--------------------|-------------------|
| TOTAL IUHEI | 361'518 .- |
|--------------------|-------------------|

**INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES
DU DEVELOPPEMENT (IUED)**

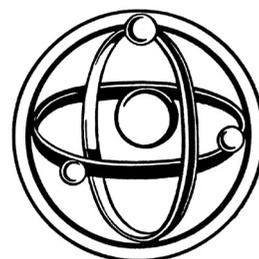
| | |
|-----------|-----------|
| Yvan DROZ | 25'000 .- |
|-----------|-----------|

| | |
|-------------------|------------------|
| TOTAL IUED | 25'000 .- |
|-------------------|------------------|

| | |
|---------------------------------------|----------------------|
| TOTAL UNIVERSITÉ DE GENÈVE | 60'275'784 .- |
|---------------------------------------|----------------------|

FACULTÉS, INSTITUT, ÉCOLE

- **Faculté des sciences**
- **Faculté de médecine**
École d'éducation physique et de sport
- **Faculté des lettres**
École de langue et de civilisation françaises
- **Faculté des sciences économiques et sociales**
- **Faculté de droit**
- **Faculté autonome de théologie protestante**
- **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation**
- **Institut d'architecture**
- **École de traduction et d'interprétation**



► Faculté des sciences

RECHERCHE

Pôle de recherche nationaux

En 2000, le Conseil Fédéral sélectionne dix pôles de recherche nationaux (PRN), dont l'objectif est d'identifier et développer les centres de gravité scientifiques de la Suisse. La Faculté des sciences se distingue en accueillant le siège de deux d'entre eux, l'un en génétique (*Frontiers in Genetics*), l'autre en physique (*MaNEP*). Pour les quatre premières années, le Fonds National a assuré un financement de 36 millions de francs complété par 6 millions de francs provenant de l'Université et du Canton de Genève. Par ailleurs, la Faculté participe à deux autres PRN, l'un en photonique quantique, l'autre en nouvelles technologies de l'information.

Sous la direction du professeur Fischer, *MaNEP* rassemble 250 scientifiques des universités suisses et de l'industrie pour étudier les nouveaux matériaux électroniques. Le site internet www.manep.ch/ détaille ses activités. Parmi les événements de l'année, citons l'inauguration d'un aimant unique au monde à la Section de physique. D'une puissance de 21,3 teslas, soit plus de 400 000 fois le champ magnétique terrestre, cet instrument de pointe devrait permettre de caractériser de nouveaux fils supraconducteurs. Rappelons à ce titre que certains des meilleurs fils supraconducteurs au monde sont actuellement étudiés à la Section de physique, et qu'ils pourraient bien, un jour, contribuer à des technologies inédites.

Pour développer la génétique à Genève, dans la région lémanique et sur le plan national, *Frontiers in Genetics* s'est fixé trois objectifs principaux: la création d'une école doctorale internationale, la mise sur pied de plateformes d'équipements scientifiques de pointe mis à la disposition des chercheurs de la région, et le soutien à des projets de recherche. Le site internet www.frontiers-in-genetics.org/ détaille ses activités. Parmi les événements de l'année, citons l'inauguration de la plateforme génomique Genève-Lausanne. Grâce au leadership, et au soutien scientifique et matériel de *Frontiers in Genetics*, les Universités de Lausanne et de Genève, ainsi que l'Ecole polytechnique fédérale, ont développé une "plateforme de puces à ADN" permettant de mesurer, par exemple, l'activité des quelque trente mille gènes qui constituent le langage génétique humain. En phase avec la préoccupation d'optimisation des dépenses, cette plate-forme de service située sur les deux sites de Genève et Lausanne fournit des prestations d'analyse et de conseil pour tous les chercheurs en sciences de la vie de la région lémanique. Elle représente aussi une matérialisation du volet "sciences de la vie", du programme triangulaire de collaboration interuniversitaire *Sciences, Vie et Société (SVS)*.

Sur la recommandation de comités d'experts internationaux venus à Genève en juin 2004, la Confédération a décidé en décembre 2004 de renouveler les deux PRN genevois pour une nouvelle période de quatre ans. En plus du soutien du Rectorat, ces deux structures ont bénéficié de l'appui du Plan de développement de la Faculté des sciences dès 2003.

Transfert de technologie

Parmi les retombées économiques des recherches menées dans la Faculté, citons les sociétés Deckpoint et Id Quantique qui ont annoncé en première mondiale la sécurisation de données par cryptographie quantique. Ce développement est basé sur les recherches de l'équipe du professeur Nicolas Gisin du Groupe de physique appliquée. Notons que cette avancée est considérée parmi les dix plus importantes technologies du futur, dans un classement établi par la *Technology Review* du MIT.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Une Faculté europcompatible

Assurant un rôle de pionnière, la Faculté des sciences a été la première à réformer ses diplômes pour les rendre eurocompatibles selon les directives dites “de Bologne”. La Faculté décerne désormais des baccalauréats universitaires en science basés sur le système de crédits européens en mathématiques, sciences informatiques, physique, chimie, biochimie, biologie, sciences de la Terre et sciences pharmaceutiques. Des maîtrises universitaires en sciences ont également été créées dans les mêmes disciplines, ainsi qu’en sciences naturelles de l’environnement, en protéomique et en bioinformatique. Seul le diplôme romand d’archéologie doit encore être apprêté à la “sauce bolognaise”.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET RELATIONS AVEC LA CITÉ

Regroupement des sciences pharmaceutiques

Les grandes manœuvres du programme tripartite Sciences, Vie et Société des Universités de Genève et Lausanne et de l’EPFL se sont achevées avec le regroupement des Sciences pharmaceutiques à Genève. Un nouveau bâtiment de quatre étages, le Pavillon Ansermet, a été inauguré le 19 novembre 2004. En y ajoutant les locaux rénovés à Sciences II, le Pavillon des Isotopes et le Centre de recherche d’Archamps, l’Ecole de Pharmacie Genève-Lausanne (EGPL) possède dorénavant d’excellentes infrastructures pour ses 150 collaborateurs et 300 étudiants. Le regroupement sur un seul site en Suisse romande de l’enseignement et des recherches en pharmacie et sciences pharmaceutiques, assure en effet les plus hauts standards d’enseignement et de formation pour les étudiants et jeunes chercheurs, ainsi qu’une masse critique de chercheurs réputés. Ce regroupement crée par ailleurs une visibilité scientifique internationale avec un minimum de ressources financières allouées par les cantons de Vaud et de Genève.

CERN et colloque Wright

La Faculté des sciences se fait un devoir et un plaisir d’informer la population des avancées scientifiques, en particulier de celles qui font l’objet d’un débat politique. Dans ce cadre, la Faculté soutient massivement les activités de la Passerelle Science-Cité. Elle organise de nombreuses activités d’information, dont en automne 2004, les Colloques Wright pour la Science.

Deux anniversaires ont par ailleurs concrétisé le rôle éminent de l’Université de Genève dans le développement de la science. En fêtant son 50^e anniversaire, le CERN n’a pas manqué de rappeler le rôle crucial de l’Institut de physique et de la population genevoise dans son établissement et son développement. Une cérémonie et des portes ouvertes à l’Ecole de physique ont témoigné de ce rôle historique et des liens scientifiques actuels intenses entre les deux institutions. Pour sa part, le Département de biologie moléculaire a fêté ses quarante ans avec un symposium réunissant plusieurs centaines de professeurs et chercheurs ayant étudié dans ce Département depuis sa fondation. Pionnier en Europe, le Département a essaimé ses scientifiques en Suisse et dans le monde, où ils ont développé de nombreuses institutions. Pour n’en citer que quelques uns, le professeur Werner Arber a fondé le Biocentre de l’Université de Bâle avec son collègue Eduard Kellenberger, avant de recevoir le Prix Nobel pour ses travaux genevois. Le professeur Bruce Alberts, quant à lui, est aujourd’hui Président de l’Académie des Sciences des Etats-Unis. Les professeurs Alfred Tissières et Eduard Kellenberger, deux des pionniers de cette page d’histoire, sont malheureusement décédés cette année.

PIERRE SPIERER - Doyen



► Faculté de médecine

RECHERCHE

Restructuration de la Section de médecine fondamentale:

“Rediriger nos forces selon des grandes thématiques”: cette initiative du professeur Jean-Louis Carpentier a débuté en 1999 alors qu’il était vice-doyen en charge de la recherche au sein de la Faculté de médecine. Confrontée aux importants progrès techniques de la recherche scientifique et à de nouvelles thématiques, la Section de médecine fondamentale éprouvait le besoin d’une nouvelle restructuration de ses départements et de ses groupes de recherche. Ainsi, après une évaluation des 62 groupes de recherche constituant le volet fondamental de la Faculté, six grandes thématiques ont émergés: la microbiologie et médecine moléculaire; la médecine génétique et son développement; la physiologie cellulaire et le métabolisme; la pathologie et l’immunologie; les neurosciences fondamentales; la biologie structurale et informatique. Dès sa nomination comme doyen, le professeur Jean-Louis Carpentier a achevé son projet, qui a été approuvé par le Conseil d’Etat genevois le 28 avril 2004.

Fondation von Meissner

En mémoire d’Annette et Clas Richter, la Fondation Gertrude von Meissner nous fait l’honneur de soutenir la recherche au sein de la Faculté de médecine à travers l’octroi de subventions annuelles à des projets de recherche dans le domaine de la prévention et du traitement des handicaps et des maladies chez les enfants et les adolescents. La Faculté de médecine remercie vivement Madame von Meissner pour son soutien ainsi que le professeur Claes Wollheim pour son investissement.

La leptine, petite molécule gros espoirs?

Les travaux menés par les équipes des professeurs Lelio Orci et Roberto Montesano, du Département de morphologie, démontrent que chez des souris souffrant d’obésité, une augmentation de la concentration de leptine agit sur le comportement des cellules graisseuses, les adipocytes, qui ne stockent plus les graisses mais au contraire les brûlent. L’analyse morphologique au microscope électronique du tissu graisseux révèle notamment qu’après injection de leptine, les adipocytes blancs se sont tassés et, élément important, qu’elles sont truffées de petites mitochondries, véritables centrales lipidiques. Les souris traitées ont pour leur part retrouvé une masse graisseuse pratiquement normale et leur tissu adipeux a disparu. Cette étude, conduite conjointement avec une université texane représente un grand espoir dans la lutte contre l’obésité. Le professeur Orci s’est d’ailleurs vu récompensé cette année par un titre de Docteur *honoris causa* de l’Université de Padoue.

Cellules souches

Acceptez vous la loi fédérale du 19 décembre 2003 relative à la recherche sur les cellules souches embryonnaire? En répondant positivement à cette question lors des votations du 28 novembre 2004, le peuple suisse a compris à quel point les cellules souches représentent une source d’espoir immense pour les personnes souffrant de maladies dégénératives aujourd’hui incurables. Autour de ce thème, chercheurs fundamentalistes et cliniciens de la Faculté de médecine collaborent à travers de nombreux projets trans-départementaux. Parmi ceux ci, on citera:

- les chercheurs en physiologie cellulaire et en biologie du vieillissement, qui travaillent activement sur les moyens thérapeutiques pour lutter contre les infarctus sous la direction du docteur Marisa Jaconi.
- les chirurgiens de la transplantation et les endocrinologues, qui trouvent dans les cellules souches un moyen de traiter les diabétiques en palliant les effets négatifs résultants de greffes.

- les spécialistes des neurosciences, qui utilisent les cellules souches pour comprendre les mécanismes d'apoptose des cellules neuronales, de différenciation des myoblastes, de migration de cellules neuronales indifférenciées dans le système nerveux.
- les chercheurs en immunologie
- les hématologues, les chirurgiens orthopédistes et les physiologistes, qui étudient la moelle osseuse comme nouvelle source de cellules souches.

Maximiser les performances des protéines

Le Dr Oliver Hartley et le professeur Robin Offord, du Département de biologie structurale et bioinformatique, annonçaient cette année la création de PSC-RANTES, une nouvelle molécule qui pourrait protéger contre la transmission du virus du SIDA. Dans un article publié dans *Proceedings of the Academy of Sciences*, l'équipe genevoise a démontré comment améliorer les performances de cette protéine synthétique. Ils exposent notamment pour la première fois les structures de l'ensemble des molécules anti-HIV dont PSC-RANTES fait partie et expliquent de quelle manière il a été possible d'aboutir à une molécule aussi performante. Dans leur article, le Dr Hartley et le professeur Offord font la preuve, avec le concours de collègues français et américains, que les avancées dans les techniques de la chimie des protéines mettent enfin les "biothérapeutiques sur mesure" à portée de main. L'avantage décisif de cette approche est que les scientifiques peuvent désormais insérer, à n'importe quel endroit dans la structure de la protéine concernée, des groupes chimiques artificiels, inconnus dans la nature. Ce résultat témoigne également de la volonté des chercheurs de mettre le meilleur du fruit de la recherche en biologie moderne à disposition des malades ainsi que de la communauté scientifique.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Réforme de la première année

L'an passé la Faculté faisait état des progrès en cours en vue d'un nouveau programme pour la première année des études de médecine. Ce programme a inauguré part une 1^{ère} volée d'étudiants en octobre 2004. Cette réforme est centrée sur les besoins des futurs cliniciens et médecins chercheurs. Elle permet aux étudiants d'explorer progressivement les composants essentiels du monde vivant, le fonctionnement élémentaire des cellules, des tissus et des organes avant d'aborder une vue générale de l'organisation fonctionnelle des grands systèmes du corps humain. Une partie substantielle du programme est par ailleurs dédiée à la sensibilisation précoce des étudiants à des aspects essentiels de la pratique de la médecine grâce à l'unité intitulée " Personne-Santé-Société " qui se déroule tout au long de l'année. Ce module repose sur des intervenants de nombreuses disciplines, dont des praticiens privés, qui veillent à mettre en évidence l'importance des compétences relationnelles et de la prise en compte de l'environnement communautaire dans l'activité médicale.

Enseignement de la médecine de premier recours

Le 24 mars 2004, la Commission Interfacultés médicale suisse (CIMS) a pris, après consultation des facultés de médecine, une décision obligatoire concernant l'enseignement de la médecine de premier recours (médecine générale/médecine de famille). La CIMS préconise l'instauration, dans chaque faculté, d'une unité qui prendrait en charge, dans la continuité, les tâches et la responsabilité du domaine de l'enseignement et de la recherche en médecine de premier recours (comprenant notamment les éléments avec label "G" du catalogue suisse des objectifs de formation médicale prégraduée). A Genève, cet enseignement pourra s'appuyer notamment sur l'actuelle unité des chargés d'enseignement de médecine générale des HUG (CEMEG).

Adaptation aux directives de Bologne

Suite aux décisions de la CRUS, les facultés de médecine suisses ont examiné, dans le cadre de la CIMS, la possibilité d'adapter leur programme d'études de médecine selon le schéma baccalauréat universitaire/maîtrise universitaire. Elles ont convenu des faits suivants:

- les facultés de médecine ont comme rôle principal de former des médecins bien adaptés aux exigences de la société.
- elles souhaitent néanmoins favoriser une orientation vers la recherche fondamentale et clinique ou la médecine humanitaire en diversifiant leur offre de filières par l'introduction d'options dans leur curriculum.
- elles tiennent fermement à une exposition précoce des étudiants aux compétences cliniques.
- elles adapteront leurs filières selon un modèle de baccalauréat universitaire/maîtrise universitaire intégré qui permettra d'une part de ne délivrer le baccalauréat universitaire que sur demande et, d'autre part, d'accepter des baccalauréats universitaires d'autres disciplines sur présentation d'un dossier.

Ces principes ont reçu le soutien du Collège des doyens des facultés de médecine suisses et de la Fédération des médecins suisses (FMH). La réflexion va donc se poursuivre activement en vue d'élaborer un programme d'études qui devrait favoriser une meilleure mobilité des étudiants suisses et étrangers.

JEAN-LOUIS CARPENTIER - Doyen

► Ecole d'éducation physique et de sport (EPPS)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Formation bi-disciplinaire

Un peu plus de 20 étudiants suivent actuellement la formation en éducation physique comme branche mineure des licences bi-disciplinaires (120 ECTS). Dès octobre 2005, une nouvelle formation universitaire en sciences du mouvement et du sport (SMS) sera cependant offerte par la Faculté de médecine. Conforme aux directives de Bologne, cette formation comprendra des enseignements en sciences de la vie et une formation pratique en activités physiques et sportives en vue de carrières professionnelles diverses. Trois orientations seront proposées: l'enseignement préparant spécifiquement à l'enseignement en milieu scolaire; l'entraînement et la performance, préparant à des activités professionnelles comme entraîneur-coach ou chercheur en SMS; la santé, fitness et APA, préparant à des activités dans des établissements de fitness, de réadaptation et d'encadrement de personnes handicapées. La mise en place d'un doctorat est également à l'étude.

A noter par ailleurs que, concernant la formation postgrade, le module cinq du certificat universitaire en réhabilitation respiratoire des universités de Lausanne et de Genève est dirigé et organisé par le professeur Bengt Kayser.

Enfin, un groupe de travail sciences du mouvement et sport des Universités de Lausanne et de Genève s'est réuni régulièrement pour coordonner les nouvelles formations prévues dans le cadre de la déclaration de Bologne. Le soussigné a présidé plusieurs sessions de la Conférence du réseau suisse des instituts de sport.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET RELATIONS AVEC LA CITÉ

Après plus de 30 ans d'activités à l'EEPS et aux Sports universitaires, M. Jean-Pierre Seydoux a pris sa retraite au mois de juillet 2004. Un chargé d'enseignement en la personne de M. Benoît Lenzen a été nommé dès le 1er décembre 2004.

Un symposium intitulé *Sciences du mouvement et du sport*, organisé par l'EEPS et le Département interfacultaire de sport et de santé de l'Université de Lausanne (DISS), a en outre eu lieu le 18 novembre 2004 à l'amphithéâtre Marcel Jenny (HUG).

Enfin, afin que les différentes personnes liées à l'EEPS et à l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (en création) puissent se regrouper, l'Université a mis à disposition des locaux regroupant les bureaux de l'EEPS à Battelle.

BENGT KAYSER - Directeur



► Faculté des lettres

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Durant l'année 2004, la Faculté des lettres a mis sur pied trois programmes de sciences humaines et sociales pour l'EPFL, en philosophie (responsable professeur Kevin Mulligan), en musicologie (professeur Etienne Darbellay) et en histoire des religions (professeur Philippe Borgeaud). Les deux premiers devraient être repris par l'Université de Lausanne, faute de moyens adéquats à Genève. Le troisième restera aux mains des responsables genevois avec la nomination d'un ou deux maîtres d'enseignement et de recherche pour assurer la décharge du professeur responsable.

Le Département de français moderne a pour sa part achevé la mise en ligne de son cours *Problèmes et méthodes*, disponible sur son site web. Il a également institué une collaboration féconde avec l'Institut d'histoire de la médecine et offre désormais un enseignement *Littérature et médecine*. Cette orientation devrait être renforcée par une nomination à venir et va dans le sens des *Medical Humanities* développées par la Faculté de médecine.

Le Département d'allemand a participé à un cours de formation post-graduée *Graduertencolloquium* en littérature allemande médiévale avec les universités de Fribourg (CH), Freiburg (D) et Oxford (GB), expérience qui sera renouvelée chaque année.

Les Unités de chinois et de japonais ont renforcé leur collaboration avec, en particulier, la mise en place d'un séminaire méthodologique doctoral commun. Ce rapprochement est appelé à se renforcer dans le cadre des nouvelles maîtrises universitaires.

L'Unité de russe a poursuivi sa collaboration avec celle de Lausanne par l'échange d'enseignants et l'organisation d'un séminaire de 3^e cycle sur le thème "Littérature et sciences".

Enfin, le concours pour la nomination d'un professeur d'histoire culturelle comparée de l'Europe aux XIX^e et XX^e siècles, partagée entre le Département d'histoire générale et l'Institut européen (IEUG), a enfin abouti avec l'entrée en fonction de la professeure Sandrine Kott. Ce nouveau poste va permettre un renforcement significatif de l'offre d'enseignement dans le domaine concerné et consolider les liens de collaboration avec l'IEUG.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET RELATIONS AVEC LA CITÉ

Un colloque international organisé par le Département de français moderne sous le titre *Roland Barthes par nous-mêmes* s'est tenu les 18 et 19 juin.

La professeure Kirsten Adamzik, du Département d'allemand, a co-organisé le colloque international *Diskurslinguistik. Methoden – Gegenstände – Grenzen* au début du mois de septembre à l'Université de Kassel.

L'Unité d'histoire et de philosophie des sciences a rendu hommage, par un colloque international tenu du 6 au 9 octobre, à la figure oubliée et même parfois ouvertement dénigrée de Louis Rougier (1889-1982). Le Département d'histoire a par ailleurs organisé une journée d'étude pour honorer la professeure Liliane Mottu, qui a enseigné l'histoire genevoise pendant vingt ans, à l'occasion de son départ à la retraite. Un autre colloque sur "le(s) sens des Lumières" s'est tenu en décembre. Cet événement marquait également le lancement d'une Ecole doctorale du Triangle Azur intitulée *Archives des Lumières*.

Pour l'Unité de russe, qui a également tenu deux "journées universitaires" sur le Goulag, l'événement de l'année fut la tenue au mois de septembre du XII^e symposium international Dostoïevski, lequel a réuni à Genève plus de 150 participants venus du monde entier. Plusieurs manifestations théâtrales et artistiques, parmi lesquelles une exposition à la Fondation Bodmer, ont donné un lustre particulier à cette rencontre érudite.

L'Unité d'arménien a organisé une rencontre internationale sur "la diffusion de la pensée et des œuvres néoplatoniciennes dans la tradition arménienne et gréco-syriaque: L'œuvre de David l'Invincible", manifestation qui se rattache également à l'histoire de la logique et des catégories entreprise par le Département de philosophie.

Sur le plan international, il convient enfin de mentionner la signature d'une convention avec l'Université des langues étrangères de Tokyo, qui permettra en particulier l'échange d'étudiants.

La Faculté s'est en outre associée à la Faculté des SES pour l'organisation d'un colloque en études genre sur le thème "Profession: créatrice". Cette collaboration s'inscrit dans le cadre du Centre interfacultaire en études genre qui est en train de se constituer.

Enfin, les Cours d'été, qui attirent chaque année plusieurs centaines d'étudiants étrangers venus apprendre le français à Genève, sont désormais rattachés à la Faculté. Leur nouveau directeur est M. Jean-Marc Luscher.

L'Ecole de langue et civilisation française (ELCF), dont le nouveau directeur, le professeur Laurent Gajo, a pris ses fonctions au 1^{er} octobre, est également rattachée administrativement et financièrement à la Faculté des lettres (*voir ci-après*).

CHARLES GENEQUAND - Doyen

► École de Langue et de Civilisation Françaises (ELCF)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Après douze ans, l'École de langue et de civilisation françaises dispose à nouveau, depuis le 1^{er} octobre 2004, d'un directeur, en la personne de Laurent Gajo, professeur à la Faculté des lettres. Ce changement prépare un renouvellement sensible du personnel et entraînera, dans le contexte de la réforme de Bologne, une refonte partielle des enseignements et une consolidation de la recherche.

L'École a par ailleurs décidé d'ouvrir une troisième classe au cycle propédeutique, de manière à offrir des espaces de travail performants à des étudiants peu avancés dans l'étude et la pratique du français. Les cursus du Certificat d'études françaises et du Diplôme d'études françaises conservent chacun trois classes. Le Diplôme d'études spécialisées en didactique du français langue étrangère fonctionne toujours avec un nombre limité d'étudiants, en raison du nombre réduit de places de stage disponibles. Globalement, l'École compte 269 étudiants réguliers. Elle accueille aussi des personnes en programme d'échange ou en séjour d'étude ou de recherche, à qui elle propose des enseignements à la carte.

Les cours d'appui en linguistique dispensés aux étudiants des différentes facultés, écoles ou instituts rencontrent toujours un vif succès, avec environ 300 personnes inscrites en début de semestre. L'ELCF a en outre maintenu son offre de formation continue sur le thème "théories et méthodologies de l'enseignement des langues secondes", en collaboration avec la FPSE et l'École de français moderne de l'Université de Lausanne.

LAURENT GAJO - Directeur



► Faculté des sciences économiques et sociales

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Durant l'année 2004, la Faculté des sciences économiques et sociales (SES) a enregistré la plus forte augmentation du nombre d'étudiants inscrits à l'Université. Elle a poursuivi la mise sur pied d'un programme d'enseignement conforme à la Déclaration de Bologne et a engagé de nombreuses procédures de nomination de nouveaux professeurs.

Le **LaboDémo**, devenu Laboratoire de démographie et d'études familiales sociale, a vu le second cycle de son Certificat de formation continue en démographie économique et sociale s'achever en 2004. Un poste de professeur ordinaire en démographie a été mis au concours.

Le **Département de systèmes d'information** a ouvert en 2004 un cours *Fondements des systèmes d'Information* aux étudiants suivant des DEA dans d'autres disciplines.

Le **Département d'économie politique** a poursuivi le développement du DESS *Globalisation, régulation sociale, développement durable* en créant un nouvel enseignement portant sur les *Migrations et politiques du marché du travail* donné par le Dr. Giovanni Ferro-Luzzi. Ce programme d'étude a été organisé conjointement par les Universités de Lausanne et de Genève et bénéficie du soutien de IRIS.

Le **Département d'économie politique** a accueilli un nouveau professeur en macroéconomie en la personne de Mathias Thoening, dont les travaux portent sur les effets de la globalisation financière sur la stabilité de l'emploi, l'érosion des cultures locales dans les pays ouverts au commerce international et leur impact sur la prévalence des conflits armés.

Le **Département de sociologie** a été marqué par le départ en retraite de plusieurs professeurs. Celui du professeur Jean Ziegler a donné lieu à l'ouverture d'un poste dans le domaine de la *meso-sociologie* qui a pu être attribué à M. Sandro Cattacin. Suite au départ du professeur Christian Lalive d'Epinay, un autre poste de professeur a pu être attribué au professeur Louis Chauvel dans le domaine *Individu et société*.

Le **Département d'histoire économique** a été marqué par le départ en retraite de la professeure Anne-Lise Head, le 1^{er} octobre 2004. Le professeur Youssef Cassis a été recruté comme professeur ordinaire au Département apportant ses compétences en histoire économique du milieu bancaire et de la finance.

Le **Département de science politique** a amorcé la phase finale d'une période de transition qui devrait aboutir l'année prochaine à la consolidation de son corps professoral, notamment pour ce qui est des postes des professeurs Hans-Peter Kriesi (politique suisse et comparée) et Paolo Urio (analyse des politiques publiques).

Le **Département de géographie** a été marqué par le départ en retraite du professeur Antoine Bailly. Les départs annoncés des professeurs Charles Hussy et Jean-Claude Vernex ont par ailleurs rendu nécessaire une réflexion stratégique sur les orientations de la géographie genevoise.

Au sein de la **Section des hautes études commerciales** (HEC), cinq thèses de doctorat, mention gestion d'entreprise ont été soutenues et vingt-deux recherches doctorales sont actuellement en cours de réalisation. La Section a délivré 112 licences en gestion d'entreprise, 28 diplômes d'études approfondies en gestion, 55 *Masters of Business Administration*, 18 maîtrises in *Wealth Management* et 300 certificats de formation en emploi. Avec 2500 certificats remis depuis 1997 et plus de 470 cadres actuellement en formation, HEC Genève constitue ainsi la plus importante structure de formation en emploi de Suisse romande.

En **Etudes genre**, un poste de professeur ordinaire et un poste de maître d'enseignement et de recherche ont été mis au concours en mars 2004. Les départs à la retraite de la professeure ordinaire Anne-Lise Head et de Mme Josette Coenen-Huther, maître d'enseignement et de recherche, ont par ailleurs privé les Etudes genre de deux appuis exceptionnels.

A noter en outre que le professeur Beat BÜRGENMEIER, qui a publié en 2004, un livre sur l'économie du développement durable ayant reçu un accueil très positif, a intensivement participé aux travaux concernant la création d'une **Faculté des sciences de l'environnement et du développement durable**. Le Département de géographie a également été sollicité dans cette perspective. Son apport a été concrétisé par une offre de formation spécialisée en géographie (au 2^e cycle) et une offre conjointe de spécialisation en *Territoires-Villes-Patrimoines* de l'environnement.

RECHERCHE

Le **Laboratoire d'économie appliquée** (LEA) a conduit une analyse sur les déterminants des départs anticipés à la retraite. En collaboration avec HEC, il a participé à un audit de modélisation financière d'un projet des SIG. Il continue à calculer et à publier régulièrement l'indice LEA-PICTET.

Rattaché au LEA, l'**Observatoire universitaire de l'emploi** (OUE) a poursuivi ses recherches sur la mesure des salaires en usage, afin de détecter d'éventuelles pratiques de *dumping* salarial.

Le projet d'analyse pluridisciplinaire de la vie après 50 ans, conduit par le **LaboDÉMO**, s'est achevé cette année par la publication d'un volume imprimé et d'un atlas virtuel.

Au sein du **Laboratoire de recherches sociales et politiques appliquées** (Resop), le projet sur la stratification sociale et les institutions politiques en Europe de l'Ouest, financé par le FNS, a été achevé.

Le professeur Yves FLÜCKIGER, qui est devenu en 2004 directeur du **Département d'économie politique**, a reçu d'importants subsides du Fonds national dans le cadre du programme national 52 sur les relations intergénérationnelles. Il a également obtenu de nombreux mandats dans des domaines relatifs aux migrations, aux systèmes d'aides sociales, à la main-d'œuvre clandestine, au chômage ou aux accords bilatéraux.

Le **Département d'économétrie** a reçu d'importants subsides du FNS dans les domaines des méthodes numériques en finance (Professeur Manfred Gilli), *welfare analysis* (Professeur Jayalakshmi Krishnakumar), de l'évaluation des politiques sociales (Professeur Tobias Mueller) et des méthodes statistiques pour l'analyse des données longitudinales (Professeur Elvezio Ronchetti).

Le **Département de sociologie** s'est vu accordé par la Commission Européenne le privilège rare de pouvoir coordonner un projet du 6^e programme cadre.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET RELATIONS AVEC LA CITE

En fin d'année, la Faculté a pris congé de son administrateur, M. Jean-Claude Seydoux, qui a souhaité prendre une retraite anticipée, après trente-cinq ans de service à la direction administrative de la Faculté. Une fête a été organisée en son honneur, le 16 décembre 2004, au cours de laquelle la Faculté lui a remis un Diplôme d'administrateur *honoris causa*. Pour succéder à M. Seydoux, la Faculté a engagé Madame Chiara Di Antonio.

Le Dr Giovanna Di Marzo Serugendo, du Département de système d'information est devenue rédactrice en chef du nouveau journal scientifique *ACM Transactions on Autonomous Adaptive Systems*.

Deux manifestations scientifiques des Etudes genre sont également à signaler: le Colloque international *Profession créatrice* organisé avec la Faculté des lettres en juin 2004 et la journée *Genre et représentation politique* organisée avec le Centre de compétence en Etudes genre de l'Université de Zurich, en décembre 2004.

La traditionnelle Conférence Luigi Solari, organisée par le Département d'économétrie, a été donnée par le professeur Andrew Harvey de l'Université de Cambridge, qui est un des pionniers dans le domaine de l'analyse des séries chronologiques.

En juillet, la professeure Thanh-Huyen Ballmer-Cao a terminé son mandat de directrice du Département de science politique. Elle a été nommée directrice *ad interim* des études genre.

La Section HEC a invité de nombreux professeurs extérieurs durant l'année 2004. Citons entre autres: Mme Debbie Dupuis, professeure à HEC Montréal, Mme Irini Moustaki, professeure à *Athens University of Economics and Business*, Mme Biancamaria D'Onofrio, professeure à la *Sapienza - Università degli Studi di Roma*, Monsieur Peter Henglund, professeur à la *Stockholm School of Business*, Monsieur Steven Bourassa, professeur à *University of Louisville, USA*, Monsieur Real Labelle, professeur titulaire de la chaire en gouvernement d'entreprise à HEC Montréal, Monsieur Daniel Coulombe, professeur à l'Université Laval de Québec.

PIERRE ALLAN - Doyen



► Faculté de droit

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Avec l'année 2004 s'ouvre la période de transition qui va conduire à la transformation de la filière d'études en droit, conformément aux principes contenus dans la Déclaration de Bologne. Peu à peu, les baccalauréats et les maîtrises universitaires remplaceront l'actuelle licence en droit. L'entrée en vigueur de la réforme est formellement fixée à octobre 2005, mais cette réforme a produit des effets anticipés à partir d'octobre 2004. Les étudiants ayant terminé leur première année d'études suivent en effet des enseignements qui leur permettront de se présenter dès le mois de février 2005 à des examens conduisant à l'obtention d'un baccalauréat universitaire.

La réforme dite de Bologne fournira l'occasion d'intégrer dans le programme d'enseignements obligatoires des enseignements nouveaux, qui se sont développés sur une base quasiment expérimentale. C'est le cas de la recherche juridique informatisée, qui a fait l'objet de développements tellement intéressants que d'autres universités, en particulier celle de Neuchâtel, ont demandé à pouvoir reprendre le "produit". Il en va également ainsi d'un enseignement de rhétorique, largement ouvert à la cité et fréquenté par un nombre important de praticiens du droit. Le nouveau programme de baccalauréat universitaire comprend ces deux enseignements à titre de cours obligatoires.

Un des fleurons de la Faculté demeure le Certificat de droit transnational. Ce certificat complémentaire est destiné en priorité aux étudiants de Suisse alémanique et de l'étranger, qui sont plus d'une centaine à fréquenter la Faculté à cette fin. Il est également ouvert aux étudiants inscrits à Genève qui souhaitent compléter leur formation et consentent un effort supplémentaire, parallèlement à leurs études ordinaires. La qualité de ce programme est régulièrement attestée par différents témoignages, venus en particulier d'Allemagne. La plus forte marque de reconnaissance a été l'inscription du Certificat dans le "programme d'excellence" mis sur pied par le Service allemand des relations extérieures académiques aux fins d'encourager les meilleurs étudiants à accomplir une partie de leurs études à l'étranger. Le Certificat partage avec le programme de *common law* de l'Université d'Oxford le privilège de figurer dans ce programme.

Un second fleuron est le *Duke Geneva Program in transnational Law* qui a connu son septième exercice en juillet 2004. La présence dans nos murs d'une soixantaine d'étudiants nord-américains et provenant de nombreux pays d'Europe représente un grand enrichissement et la Faculté est heureuse de saluer ses propres étudiants qui ont suivi avec succès ce programme cette année.

Le nombre d'étudiants inscrits à la Faculté a d'ailleurs connu une nouvelle augmentation. A la rentrée d'octobre 2003, ils étaient au nombre de 1'254, dont 54,47% de femmes et 33,9% d'étrangers. Avec 11,57% d'étudiants de plus qu'en octobre 2002, la Faculté de droit est ainsi celle qui connaît la croissance la plus forte au sein de l'Université de Genève.

L'offre en programmes post grade s'était singulièrement étoffée ces dernières années avec, en particulier, la mise sur pied du diplôme d'études approfondies en droit international humanitaire, en collaboration avec l'Institut universitaire des hautes études internationales (voir le *Rapport de gestion* 2002-2003). La réforme de Bologne conduira à une redéfinition de ces programmes. Et la Faculté espère pouvoir élargir encore son offre.

RECHERCHE

Les classements publiés par divers organismes placent régulièrement la Faculté de droit de l'Université de Genève en tête des facultés de droit suisses s'agissant des subsides obtenus et donc de l'activité de recherche déployée. L'année 2004 a été particulièrement riche en la matière, et cela dans une série de domaines qui vont de la gouvernance globale au futur de la démocratie européenne, en passant par le droit européen des

instruments d'évaluation propres à l'activité juridique, que ce soit dans la bibliométrie ou dans l'appréciation de l'importance et de la qualité de la recherche menée au sein des facultés.

Outre les recherches individuelles menées par des membres du corps enseignant et par des doctorants, dont le nombre connaît une forte progression depuis le début de l'année 2004, la recherche s'effectue en priorité dans les centres rattachés à la Faculté. Ceux-ci ont connu une restructuration. Les activités du Centre d'études juridiques européennes, pionnier dans son domaine puisqu'il a été constitué à la fin des années soixante, à l'époque où la question européenne était loin d'occuper l'actualité en Suisse, a entièrement recentré ses activités sur l'évolution du droit européen. Un Centre de droit bancaire et financier a par ailleurs été constitué, qui donne une meilleure visibilité aux nombreuses activités déployées dans ce domaine, vital pour la santé économique du canton.

EVÉNEMENTS MARQUANTS ET RELATIONS AVEC LA CITÉ

Depuis la rentrée 2003, la Faculté abrite dans ses murs une institution dont elle était proche depuis longtemps: le Centre du droit de l'art, créé à Genève au début des années quatre-vingt-dix et internationalement reconnu. Ce rapprochement a également permis une innovation importante: pour la première fois, une fondation privée, la Fondation Leenaards, assure le financement d'un enseignement régulier inscrit au programme de la Faculté, le droit de l'art. Une autre manière de marquer les liens que la Faculté entretient avec la cité a été la décision de donner le nom de "cours Jean Pictet" à l'enseignement de droit international humanitaire dispensé chaque année à plus d'une centaine d'étudiants, dont une bonne partie d'étudiants étrangers. Jean Pictet a marqué la doctrine juridique du droit humanitaire du XX^e siècle et fut professeur associé de notre Faculté.

La mobilité de nos étudiants et diplômés ne se limite pas aux séjours qu'ils effectuent à l'étranger ou en Suisse alémanique durant leurs études. Nombreux sont ceux qui poursuivent leur formation à l'étranger, que ce soit en s'inscrivant dans un programme de diplôme universitaire ou en accomplissant un stage auprès d'une organisation internationale. Dans ce dernier contexte, la Faculté a eu le plaisir d'être sollicitée directement par la Cour internationale de justice, prête à accueillir des stagiaires au sein de cette prestigieuse juridiction. Des contacts de ce genre sont amenés à se développer.

Enfin, les vice-doyens Bénédicte Foëx et Christian Bovet ont quitté leur fonction en juillet 2004. Ils ont été remplacés par les professeurs Christine Chappuis, présidente de la Section de droit privé, et Michel Hottelier, président de la Section de droit public. Monsieur Didier Gfeller, administrateur, complète l'équipe du Conseil décanal.

ROBERT ROTH - Doyen



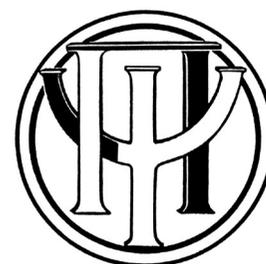
► Faculté autonome de théologie protestante

L'année 2004 a été marquée par la mise en place de la Fédération des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Le 23 septembre 2004, une convention liant ces trois facultés a été signée par les recteurs des trois universités, ainsi que par les chefs de l'Instruction publique des trois cantons. Placé sous l'égide du *Triangle Azur*, ce rapprochement concrétise une réflexion portant aussi bien sur le contenu des plans d'études que sur la répartition géographique des enseignements dispensés. Parallèlement, les conseils de Faculté ont adopté un règlement et un plan d'études commun pour le premier cycle des études de théologie, menant au baccalauréat universitaire. Le règlement et le plan d'études pour la maîtrise universitaire sont en cours d'élaboration et doivent entrer en vigueur en octobre 2005.

Outre cette étroite collaboration romande, la Faculté de théologie de Genève souhaite renforcer son engagement œcuménique, par ses liens avec l'Institut œcuménique de Bossey, la Faculté de théologie catholique de Lyon et le Centre orthodoxe de Chambésy.

Pour la rentrée universitaire, la Faculté de théologie a été heureuse d'accueillir un nouveau professeur, M. Andreas Dettwiler, qui enseignera le Nouveau Testament. Par ailleurs des appels à candidatures ont été publiés pour les postes de théologie systématique, de théologie œcuménique et de théologie des religions, ainsi que d'ancien Testament. Les perspectives pour l'année prochaine sont ainsi celles d'un profond renouvellement, aussi bien dans la structure des études, remaniée sur le modèle de Bologne, que dans le corps enseignant.

BERNARD RORDORF - Doyen



► Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

ORGANISATION

La composition du Conseil décanal a partiellement changé en juillet 2004, avec l'entrée en fonction d'une nouvelle présidence en Section des sciences de l'éducation, composée de Philippe Perrenoud (président) et de François Audigier (vice-président). Une nouvelle conseillère aux études a été engagée en suppléance, dans l'attente de la création d'un poste stable, en la personne de Madame Anastasia Tryphon, qui est notamment chargée de coordonner les travaux liés au processus de Bologne.

Afin de permettre une gestion plus aisée des dossiers des étudiants, des travaux importants ont été entrepris dans les locaux des secrétariats aux étudiants des deux sections. De grands locaux ont été aménagés, qui permettent aux collaborateurs d'être plus polyvalents et de mieux coordonner leurs activités (attachées jusqu'alors à des cycles de formation).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

La redéfinition des filières de formation s'est poursuivie dans les deux Sections et dans l'Unité des technologies de formation et d'apprentissage (TECFA) en vue de l'introduction des programmes de baccalauréat universitaire en psychologie, de baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation et de maîtrise universitaire en technologies de l'apprentissage et la formation, prévue pour la rentrée 2005. Les autres programmes de maîtrise universitaire devraient s'ouvrir en 2006.

Une version provisoire du règlement d'études du baccalauréat universitaire en psychologie a été approuvée en janvier 2004 par le Conseil de Faculté, de façon à pouvoir servir de base à l'élaboration d'un nouveau plan des études de base et à la définition des orientations de la maîtrise universitaire en psychologie. Sa version définitive a été approuvée en décembre. Pour faciliter la transition, en automne 2005, de tous les étudiants actuellement en premier cycle vers le nouveau règlement, un programme recommandé a été établi pour l'année 2004-2005. Celui-ci comporte les cours qui deviendront obligatoires dès l'automne 2005. Deux nouveaux cours ont été créés et plusieurs enseignements en logopédie ont été redéfinis sous forme d'apprentissage par résolution de problèmes (ARP). En ce qui concerne la formation continue en psychologie, une nouvelle volée d'étudiants a terminé sa formation en "guidance interactive et thérapies de l'interaction" et un nouveau programme a vu le jour, qui porte sur le thème "traumatismes, politiques de société et enjeux de société".

Concernant les orientations à donner à la future maîtrise universitaire spécialisée pour la formation à l'enseignement préscolaire, primaire et spécialisé, un travail important a été accompli par le groupe de coordination qui réunit la Section des sciences de l'éducation et la direction de l'enseignement primaire. La Section des sciences de l'éducation a par ailleurs élaboré une conception d'ensemble cohérente de la formation des enseignants, tant primaires que secondaires, à la fois dans la perspective du processus de Bologne et dans celle de l'accréditation de ces formations par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Ces propositions ont donné lieu à une prise de position facultaire, approuvée par le Collège des professeurs en automne 2004.

Un nouveau programme, le DESS romand *Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants*, a par ailleurs été créé à l'initiative de la Section des sciences de l'éducation. Ce diplôme, d'une durée minimale de deux ans à temps partiel, sera offert conjointement par les universités de la Suisse romande et du Tessin, sous l'égide de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) et en partenariat avec les Hautes écoles pédagogiques. Il est destiné à des formateurs d'enseignants en exercice désireux de développer leurs compétences.

Un nouveau DESS avait été défini et son règlement d'études approuvé au printemps, visant à former les enseignants engagés en suppléance par la Direction de l'enseignement primaire. En raison du petit nombre de suppléants finalement annoncés cette année et dans l'attente de chiffres prévisionnels plus précis, il a finalement été décidé de suspendre l'entrée en vigueur de cette formation.

Certains domaines d'enseignement et de recherche ont été introduits et/ou se sont renforcés, par la nomination de nouveaux professeurs au 1^{er} octobre 2004. Ainsi, l'unité TECFA a bénéficié de la nomination d'un second professeur ordinaire en la personne de Daniel Peraya, dont le cahier des charges est centré sur les nouvelles technologies et les pratiques de formation au niveau universitaire. En Section de psychologie, la formation en psychologie clinique se voit diversifiée par la nomination de Koviļjka Barisnikov, au poste de professeure adjointe en psychologie clinique de l'enfant, avec un accent sur les troubles cognitifs liés à la déficience mentale, ainsi que par celle de Franz Caspar (qui entrera en fonction au printemps 2005), en tant que professeur en psychologie clinique de l'adulte, avec une orientation vers les relations interpersonnelles et problèmes de santé. La nomination de Dirk Kerzel au poste de professeur adjoint en psychologie cognitive permet par ailleurs de maintenir un accent important sur l'étude de la perception visuelle.

En Section des sciences de l'éducation, l'étude des apprentissages scolaires et la formation des étudiants se voit renforcée par l'entrée en fonction du professeur Marcel Crahay, en remplacement de sa collègue Laurence Rieben. La formation des étudiants se destinant à l'enseignement primaire est renforcée par la création d'un poste centré sur les rapports théorie-pratique et l'analyse des pratiques, auquel a été nommée Sabine Vanhulle, professeure adjointe, qui entrera en fonction au printemps 2005. Le secteur de la formation des adultes a entrepris une restructuration importante et deux postes ont été créés. Le premier, confié au professeur Marc Durand, porte sur l'apprentissage et le développement chez l'adulte. Le second concerne les politiques et systèmes de formation. Il sera occupé dès septembre 2005 par la professeure Sandra Bellier et a été défini de concert avec le Rectorat, puisqu'une moitié de ce poste sera consacrée à la direction académique de la formation continue universitaire.

A noter également que les écoles doctorales mises sur pied ces dernières années, en psychologie cognitive, en sciences de l'éducation et en psychologie sociale, se sont poursuivies avec succès. Dans les deux Sections, une réflexion s'est engagée en vue de pérenniser leur avenir. Des extensions sont prévues avec les universités de la région Rhône-Alpes.

RECHERCHE

Comme chaque année, plusieurs subsides de recherche ont été obtenus de la part du Fonds national. Ceux-ci furent toutefois moins nombreux que les années précédentes en raison de la diminution générale des subsides accordés par le FNRS dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les collaborations interfacultaires et intercantonales, notamment dans les projets Iris (psychologie sociale, Pavie), se sont poursuivies de façon intensive. La FPSE s'est engagée activement dans la préparation de projets de pôles de recherche nationaux (PRN). Parmi la quarantaine de pré-projets soumis au plan suisse au début de l'année, cinq ont reçu une évaluation "A". Parmi ceux-ci, deux projets sont dirigés par un professeur de la Section de psychologie: *The future of aging: Developmental trajectories and social policies* (professeure Anik de Ribaupierre) et *Affective sciences: Emotion in individual behavior and social processes* (professeur Klaus Scherer). Plusieurs équipes sont également associées à d'autres projets de PRN: l'équipe du professeur Uli Frauenfelder était impliquée dans un projet genevois, émanant de l'ETI (*Multilingual communication: Mind, culture, and society*/professeure Margaret Daniel King) et plusieurs professeurs des sciences de l'éducation ont contribué à un projet zurichois intitulé: *Transformation of knowledge in educational institutions*. Parmi les 17 projets soumis en septembre 2004, le FNS en a retenu six qu'il a transmis au Département de l'Intérieur. Le seul projet romand retenu a été celui du professeur Klaus Scherer.

EVÉNEMENTS MARQUANTS ET RELATIONS AVEC LA CITÉ

De nombreuses prestations ponctuelles de formation continue ont été organisées à l'intention des enseignants au niveau primaire et secondaire dans tous les cantons romands. La Section de psychologie a continué sa participation aux journées portes ouvertes dans le cadre de la *Semaine du cerveau*. Elle a également été très présente, au travers de la participation de plusieurs groupes de recherche, dans le cadre de la *Nuit de la science*. Les quatre stands et les différents forums qui y ont été organisés sous le label *Rendez-vous chez les psychologues* ont rencontré un très grand succès. L'équipe de TECFA a quant à elle participé à la semaine *Informatique plurielle* organisée par le Centre universitaire d'informatique et l'Université.

En outre, la Fondation des Archives Jean-Jacques Rousseau, dirigée par le Professeur Charles Magnin et rattachée à la Section des sciences de l'éducation, a organisé pour son 20^e anniversaire, un colloque intitulé *J'archive, tu archives, il n'archive pas: sur les traces de l'éducation* (2-3 décembre 2004) et deux expositions, qui mettent en lumière les fonds documentaires exceptionnels liés à l'histoire genevoise de la pédagogie et des sciences de l'éducation: *Une mémoire de l'éducation à Genève* (BPU, 9 novembre 2004 au 9 avril 2005) et *Le don de l'archive, les présents du passé* (exposition permanente, Uni Mail, 4^e étage). A noter également que l'équipe du professeur André Giordan a été retenue pour concevoir la partie muséographique du Parc européen de paléontologie de Gannat (France), parc qui devrait recevoir près de cent mille visiteurs par an.

Tout au long de l'année 2004, plusieurs colloques ont été organisés à Uni Mail sous les auspices de la Faculté. La Section de psychologie a organisé, sous la responsabilité de Manuel Falomir-Pichastor, en collaboration avec le Comité international de la Croix Rouge et la *Panteion University of Social and Political Sciences*, un colloque international sur le thème *War and Peace: Social psychological approaches to armed conflicts and humanitarian bases*.

En Section des sciences de l'éducation, les professeurs Linda Allal et Bernard Schneuwly ont organisé le colloque scientifique *Writing 2004*, dans le cadre de l'*European Association for Research on Learning and Instruction*. Ce colloque a réuni 180 chercheurs de 24 pays, les 20-22 septembre 2004. Il a été suivi d'un *workshop* pour doctorants sur *Computer tools for the analysis of writing processes*. La Section a également organisé du 14 au 17 juillet 2004, sous la responsabilité du professeur Charles Magnin, le congrès ISCHE26 de l'Association internationale pour l'histoire de l'éducation sur le thème: *l'éducation nouvelle, genèse et métamorphose*. Elle a aussi contribué à l'organisation et au programme du séminaire international préparatoire à la 47^e Conférence internationale de l'éducation organisée par le Bureau international de l'éducation, séminaire international qui s'est tenu à Bogis-Bossey, du 5 au 7 septembre sur le thème: *l'enseignement secondaire à l'échelle mondiale: bilans et perspectives*.

Enfin, la FPSE a participé à la tenue de plusieurs cours de 3^e cycle sous l'égide de la CUSO, dont un séminaire sous la responsabilité des professeurs Jean-Paul Bronckart et Guy Jobert, sur le thème *Travail, formation et développement*, du 27 au 29 octobre. En outre, le professeur André Giordan, qui vient d'être réélu président de l'Union internationale de biologie, a contribué à la tenue d'un symposium international de cette association, sur le thème *Biologie, éthique et éducation*.

COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

La préparation des pôles de recherche a permis de développer et de renforcer des collaborations au plan national, notamment avec les Universités de Zurich, Berne et Lausanne. En Section des sciences de l'éducation, les échanges entre universités se sont poursuivis et vont encore se renforcer avec l'arrivée de collègues étrangers. Deux réunions des doyens des facultés des sciences comportementales et sociales de la LERU ont eu lieu, auxquelles la FPSE a participé.

ANIK DE RIBAUPIERRE - Doyenne

▶ Institut d'architecture

ENSEIGNEMENT

Dans cette année marquée par les préparatifs pour la réforme de Bologne, l'enseignement dispensé à l'Institut n'a subi aucune modification.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET RELATIONS AVEC LA CITÉ

9^e journée du logement (janvier)

Lors de cette manifestation, les présentations ont permis de montrer les évolutions récentes dans la construction du logement. Elles ont notamment mis en évidence le fait que la qualité architecturale devient un argument de la politique du logement.

6^e concours d'idées pour étudiants européens (janvier-juin)

Cette édition était axée sur une réflexion transfrontalière autour de la création d'un nouveau quartier d'habitation à Saint-Julien-en-Genevois, en partenariat notamment avec l'Association Franco-Valdo-Genevoise pour le développement des relations interrégionales, l'École d'Architecture et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, les HES genevoises, le DAEL et la Ville de Genève. Une exposition des projets a été organisée à Uni-Dufour et à Saint-Julien, avec publication d'un catalogue.

3^e semaine de l'architecture, sur le thème "Apprendre à voir l'architecture" (mai)

Cette manifestation a donné lieu à diverses expositions, visites, colloque, conférences et projections.

Exposition "Perret, la poésie du béton 1900-1954" (mai)

Genève a accueilli pour la première fois et à l'occasion du cinquantenaire de la mort d'Auguste Perret, une partie de la rétrospective consacrée à l'œuvre de cet architecte majeur du XX^e siècle. Conçue par l'Institut Français d'Architecture, Cité de l'architecture et du patrimoine, en collaboration avec l'Institut d'architecture de l'Université de Genève, cette exposition tenue dans le hall d'Uni Mail a été présentée dans le cadre de la semaine de l'architecture 2004.

40^e Congrès de l'Association internationale des urbanistes (septembre)

A l'initiative de l'équipe du cycle post-grade *Management urbain*, l'Institut d'architecture a accueilli en septembre le 40^e Congrès de l'association internationale des urbanistes (AIU). Ce congrès rassemble chaque année des urbanistes du monde professionnel et académique international, dans le but d'échanger des idées, d'améliorer les pratiques et de stimuler la recherche. Il portait cette année sur le thème *Management of Urban Regions: experiences and New Intervention Possibilities*.

A cette occasion, un atelier pour jeunes urbanistes, organisé en partenariat avec l'UNESCO, a permis de traiter d'une problématique transfrontalière. Une session commune avec le Comité des établissements humains s'est tenue au Palais des Nations sur la question des liens entre planification territoriale stratégique et politiques publiques du logement. Une rencontre a également permis de réunir une dizaine de maires des villes du monde les plus innovantes, afin de débattre des nouveaux enjeux urbains.

Vision Praille/Acacias-Carouge (septembre)

L'Institut a choisi d'explorer les opportunités de développement et de restructuration urbaine offertes par la zone industrielle située en pleine ville, soit le secteur de la Praille et des Acacias situé entre Genève, Carouge et Lancy. Les ateliers de 2^e cycle se sont réunis sur ce site, qu'ils ont abordé chacun selon les méthodes et sensibilité de leur ligne disciplinaire. Une stratégie pour limiter l'extension urbaine consiste en effet à valoriser des potentiels de développement à l'intérieur de l'espace bâti, afin de reconquérir des secteurs dégradés ou de rétablir l'équilibre habitat, emploi. Des représentants de nombreuses administrations et partis politiques genevois étaient présents.

JEAN-PIERRE CÊTRE - Directeur

► École de traduction et d'interprétation (ETI)

ORGANISATION

Une nouvelle administratrice, Mme Sarah Petitpierre, a été nommée pour remplacer Mme Nicole Hamel qui occupait cette fonction depuis dix-sept ans et qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Conformément au nouveau règlement d'organisation entré en vigueur en octobre 2003, les directeurs de départements ont été nommés par les instances compétentes de l'École, le Conseil décanal a été mis en place et il a efficacement participé à la gestion de l'École.

L'École a participé activement au groupe fonctionnel Uni Mail-Uni Pignon (GrouFo). Le Président de l'École a assuré la présidence de ce groupe pendant l'année 2004. L'ETI a pu, à cette occasion, apporter une contribution significative à la qualité de la vie sur ces sites

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

L'École a consacré une énergie importante à la mise en œuvre de la *Déclaration de Bologne*. Un projet de règlement d'études a été mis au point et transmis pour avis au Rectorat. Il sera soumis au Conseil de l'ETI au début de l'année 2005. Abondamment discuté, le projet prévoit notamment que le futur baccalauréat universitaire constituera une étape dans la formation du traducteur, dont la durée sera de cinq années. Il en ira de même pour la formation de l'interprète de conférence, dont la durée sera de quatre ans et demi.

La question du choix des combinaisons linguistiques s'est posée avec une acuité particulière. L'ETI offre actuellement des formations comprenant sept langues officielles. Elle aimerait pouvoir conserver toutes les combinaisons linguistiques proposées jusqu'ici et pouvoir offrir l'apprentissage de plus de langues. Mais les moyens dont elle dispose ne lui permettraient sans doute ni l'un ni l'autre.

L'École a par ailleurs été à l'origine d'une discussion sur la définition des termes "cursus" et "filière". Il est très vite apparu que ces termes ne désignaient pas des concepts rigoureusement définis, mais servaient à étiqueter de vagues notions au sémantisme variable.

La mise en œuvre de la Déclaration de Bologne suppose un accroissement de la coopération et de la mobilité européennes. Y parvenir implique que les règlements et les plans d'études des principaux partenaires soient compatibles. L'École a donc tenu à veiller à la compatibilité de ses choix académiques avec ceux de ses partenaires européens. C'est pourquoi elle a suscité pour la deuxième fois l'organisation d'une rencontre des instituts et écoles européens, membres de la Conférence internationale permanente d'instituts universitaires de traducteurs et d'interprètes [CIUTI]. Cette réunion s'est tenue le 24 septembre 2004 et a permis de prendre connaissance des projets émanant d'autres instituts.

Plusieurs cours de formation continue ont par ailleurs été organisés par l'ETI, notamment pour la formation des formateurs en interprétation de conférence, la mise à jour des connaissances des traducteurs dans le domaine des nouvelles technologies, le perfectionnement de traducteurs italophones travaillant à partir de l'allemand et la formation des terminologues.

Enfin, l'ETI a participé à la mise au point et à la gestion du *The Geneva International Students' Program*. Ce programme est destiné à attirer des étudiants non francophones à Genève et à faciliter les échanges d'étudiants avec certains partenaires universitaires.

RECHERCHE ET PRESTATION DE SERVICES

La recherche, ainsi que son rôle dans la formation des étudiants, en particulier post-grades, a pris en 2004 une ampleur incontestable. Le nombre d'étudiants en DEA et DESS s'élève ainsi à 85, chiffre auquel il faut ajouter les dix étudiants préparant un doctorat à l'ETI. Ces formations bénéficient des derniers développements des recherches en traduction, en interprétation et en traitement informatique multilingue, puisque l'ETI est un acteur de premier plan dans ces domaines.

L'ETI a par ailleurs bénéficié de divers subsides du FNS et elle participe à plusieurs projets internationaux, financés notamment par l'Union européenne. Des contrats de recherche ou techniques ont également été établis avec des organisations internationales, des offices fédéraux, ou des fondations privées. L'ETI participe en outre à un pôle national de recherche sur l'interaction homme-machine multimodale qui a été lancé en 2002. Ce PRN offre un cadre de recherche motivant à plusieurs doctorants.

L'ETI a également été à l'origine d'une proposition de PRN en sciences humaines avec un projet intitulé *Communication multilingue*. Les recherches proposées par l'ETI sur ce thème prometteur visaient plusieurs objectifs: comprendre les principes et la mise en pratique des compétences multilingues de l'individu; en déduire des méthodes, des outils et des ressources facilitant la formation et le travail des professionnels du multilinguisme; comprendre les enjeux sociétaux du multilinguisme et en déduire la meilleure façon de les gérer. L'ETI a pu à cette occasion constituer un réseau de partenaires associant des facultés de l'Université de Genève (FAPSE et SES) et des universités et hautes écoles suisses (Zurich, Winterthur, Neuchâtel). Au sein de l'ETI, ce projet était porté par les professeurs Margaret Daniel-King, François Grin, Barbara Moser-Mercer et Bruno de Bessé, ainsi que les docteurs Pierette Bouillon et Andrei Popescu-Belis. Une pré-proposition bénéficiant du soutien de l'Université a été soumise au FNS en janvier 2004. À l'issue d'une première sélection, 18 projets sur 50 ont été retenus, parmi lesquels celui de l'ETI. Sur les six projets élaborés par l'Université de Genève, trois seulement sont restés en lice. La proposition détaillée soumise par l'ETI en septembre 2004 n'a pas été retenue par le FNS. L'effort fourni par l'ETI en cette circonstance a toutefois permis de dégager de nouveaux thèmes de recherche et de créer de nouvelles synergies prometteuses.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET RELATIONS AVEC LA CITÉ

L'Ecole a établi son plan de développement pour la période 2005-2008. La priorité a été donnée aux développements des TIC pour l'enseignement. Dans cette perspective, une importante amélioration a été apportée à la salle de cours 6050, qui a été dotée d'un équipement de visioconférence.

À la demande de la Bibliothèque Nationale Suisse, l'Ecole a également recherché les équivalences en allemand de vedettes-matières permettant d'offrir un accès multilingue aux catalogues de plusieurs grandes bibliothèques nationales situées en Europe.

Enfin, l'ETI a été le principal organisateur de la 20^e édition de la conférence internationale Coling, qui rassemble tous les deux ans les chercheurs dans le domaine de la linguistique computationnelle et du traitement informatique multilingue. Le congrès a accueilli plus de 400 participants. Il a proposé, en l'espace de huit jours, plus de 200 présentations orales, trois tutoriels, et douze ateliers associés. Le comité d'organisation présidé par la professeure Margaret Daniel-King, était constitué de membres appartenant au Département de traitement informatique multilingue (TIM), à la Faculté des lettres, à l'EPFL et à l'Université de Zurich. Plusieurs assistants et étudiants post-grade ont participé à la conférence.

BRUNO DE BESSÉ - Président

CENTRES D'ÉTUDES INTERFACULTAIRES

- Centre universitaire d'informatique
- Centre universitaire d'écologie humaine
- Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie
- Centre interfacultaire de gérontologie
- Institut d'histoire de la réformation
- Institut européen de l'Université de Genève

► Centre universitaire d'informatique

Organisation

Les deux composantes principales du Centre universitaire d'informatique (CUI), à savoir le Département d'informatique de la Faculté des sciences et le Département de systèmes d'information de la Faculté des SES, dispensent aux étudiants des deux facultés les enseignements prévus aux règlements et plans d'études (licence, diplôme, certificat, doctorat, DEA). De plus, des enseignements destinés à l'ensemble des étudiants de différentes facultés sont également sous la responsabilité des ces deux Départements. Dans ce contexte, le CUI est responsable de l'enseignement et de la recherche de toute la formation en informatique de l'Université de Genève et il met à disposition les équipements nécessaires: salles de postes de travail Linux et PC, laboratoires spécifiques à certaines disciplines (imagerie numérique, animation par ordinateur, télécommunication, robotique, etc.). Au cours de l'année 2004, un adjoint à la direction a été engagé en la personne d'Elie Zagoury. Il a pour mandat de développer une cartographie de l'enseignement de l'informatique à l'Université et de préparer, avec la collaboration de la direction, une restructuration du CUI. Il s'agit avant tout de nouer des liens avec tous les groupes qui font de l'informatique appliquée ou ceux qui donnent des cours touchant de près ou de loin à l'informatique. Un comité de gestion de l'enseignement et de la recherche en informatique à l'Université est en train de se mettre sur pied.

Recherche

La plupart des groupes de recherche du CUI financent leurs projets et la formation de doctorants grâce au soutien du FNRS ou de l'Union européenne. Grâce à cette activité scientifique intense, le CUI apporte à l'Université des budgets de recherche se montant à plusieurs millions de francs par année. Certains groupes ont également des contrats avec des entreprises et développent une recherche appliquée. Deux professeurs, Thierry Pun pour le NCCR IM2 et Nadia Magnenat-Thalmann, pour le NCCR COME, sont également responsables d'un nœud du réseau de deux projets nationaux de recherche. En fin d'année 2004, la professeure Nadia Magnenat-Thalmann a par ailleurs été la première coordonnatrice de projet scientifique à l'Université de Genève avec le nouveau projet *Haptex*. Plusieurs autres projets du 6^e programme cadre, dont les professeurs du CUI sont partenaires, ont également été acceptés. Le CUI met en outre à disposition de ses collaborateurs une infrastructure de base, ainsi qu'une bibliothèque de plus de 10 000 ouvrages qui est très appréciée. Il apporte ainsi une importante contribution au développement de la recherche et à la formation de chercheurs de haut niveau. Il s'attache également à la formation des étudiants postgradués.

Événements marquants et relations avec la cité

L'infrastructure informatique du CUI sert plus d'une centaine de chercheurs et d'enseignants, ainsi qu'un millier d'étudiants. Cette année, le logiciel *3DSMAX* a été installé sur tous les ordinateurs dépendants du CUI permettant ainsi à tous les chercheurs de se familiariser avec des logiciels professionnels de création de mondes virtuels. Du 22 au 27 novembre 2004, le Centre a organisé une semaine dite "de l'informatique plurielle". Dans ce cadre, une série de soirées, dévolues à des thématiques sur la sécurité, l'humanitaire ou la météorologie ont été organisées. Les divers intervenants sollicités ont traité de sujets aussi captivants que les techniques modernes de piratage, l'informatique au service du déminage anti-personnel ou encore un système spécialisé dans la prévention des avalanches. Enfin, la journée portes ouvertes du samedi 27 novembre a permis au public de s'aventurer de façon très concrète dans l'univers des nouvelles technologies.

NADIA MAGNENAT-THALMANN - Directrice

► Centre universitaire d'écologie humaine

Enseignement et formation

Durant l'année 2004, le DESS portant sur la globalisation et la régulation sociale ainsi que celui concernant le développement durable des espaces et sociétés à fortes contraintes ont été donnés respectivement pour la troisième et la quatrième fois. Ces diplômes sont mis en œuvre en collaboration avec l'Université de Lausanne.

Les cours-séminaires du Certificat complémentaire en écologie humaine ont traité de l'évaluation et des valeurs de l'environnement dans la perspective du développement durable. Ce certificat, qui donne droit au Certificat international d'écologie humaine, décerné conjointement par douze universités européennes, est placé sous les auspices du bureau régional de l'Europe de l'OMS. Les synthèses des séminaires sont publiées sur le serveur du CUEH (<http://ecolu-info.unige.ch>). Les cours du Certificat complémentaire en géomatique ont été donnés en janvier-février 2004.

Le cours d'introduction interdisciplinaire aux questions environnementales, donné par CUEH, en collaboration avec le CUEPE, ainsi que le cours d'écologie humaine donné dans le cadre de la maîtrise universitaire en sciences naturelle de l'environnement ont permis de développer une pédagogie axée sur l'approche par problème.

Le programme de formation continue en gestion de l'environnement et entreprise s'est poursuivi en partenariat avec la section des HEC, la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, la Fédération des syndicats patronaux.

Après l'année du lancement du programme INTERREG IIIA France-Suisse, le CUEH et la Faculté des SES ont maintenu l'offre de formation continue en développement durable en partenariat avec le Centre international de formation des acteurs locaux (CIFAL), l'Université de Savoie, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) et l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Recherche

Deux projets de recherche, *Négocier les conflits d'intérêts liés à l'exploitation de l'eau* et *Environnement et développement durable: enjeux de la bio sécurité*, dans lesquels le CUEH est partenaire, ont été soutenus par le RUIG, la DDC et des organisations internationales. Dans le cadre de la première recherche, le CUEH a organisé, en partenariat avec l'Université de Niamey et l'OMS, un cours de formation continue de quinze jours sur les études d'impact sanitaire des projets d'aménagements hydrauliques.

Mandatée par le Département de l'action sociale et de la santé dans le cadre d'une étude paneuropéenne sur le logement et la santé coordonnée par le Bureau régional de l'OMS, le CUEH a mené à son terme l'enquête genevoise *Habitat et santé*. Il continue à collaborer au projet *Ville-santé* de l'OMS.

Le CUEH participe aux travaux de l'Observatoire cantonal du logement et représente l'Université au sein du SITG (système d'information du territoire de Genève). Mandaté par le DAEL, le CUEH a également mis fin à l'étude du volet socio-économique de la planification directrice de quartier du périmètre des Vergers à Meyrin.

En collaboration avec les Universités de Bâle, Berne, Lausanne et de la Suisse italienne, le CUEH est associé, sous la direction du professeur Alain Haurie, au projet de campus virtuel SUPPREM qui développe un enseignement interdisciplinaire *e-Learning*, des notions de gestion environnementale et de développement durable, ainsi qu'une aide à la conception et à la production de modules d'enseignements à distance. Le campus virtuel SUPPREM, en partenariat avec l'UNEP (UNEP/DEWA-Europe, GEO) et le Département de géographie de l'Université, a obtenu un financement RUIG *Small Grant Project* pour le projet intitulé *Strengthening access to information on environment and sustainable development for key users and the general public by developing innovative e-learning methods and tools for the WSIS PrepCom-2 (17-25 February 2005, Geneva)*.

Depuis 1998, l'Université, à travers le CUEH et le CESNE, est liée par un partenariat institutionnel avec l'OFEFP et le PNUE pour le soutien du *Global Resource Information Database*. Les divers rapports d'activité sont disponibles à l'adresse www.grid.unep.ch/product/publication/.

Les projets de recherche CITYCOOP et INVESTIMMO se sont achevés au 31 mars 2004. CITYCOOP a permis de développer des instruments d'aide à la décision pour la planification urbaine dans une approche interdisciplinaire et concertée. INVESTIMMO a contribué à la conception d'un outil d'aide à la décision pour la gestion du patrimoine bâti.

Directeur du CUEH, le professeur Beat Bürgenmeier est le principal instigateur de *Climate*, un pôle de recherche du FNS. Ses travaux mettent en évidence un paradoxe entre l'acceptabilité affirmée et réelle des mesures incitatives adoptées dans le cadre de la politique suisse du changement climatique. Les quatre candidats au doctorat qui composent ce groupe de recherche ont poursuivi leurs recherches dans le domaine du changement climatique et du développement.

En collaboration avec le Laboratoire de démographie, le CUEH a poursuivi l'étude mandatée par le Service social de la Ville de Genève sur les outils pour l'action socio-sanitaire communautaire en étendant les analyses des problématiques socio-sanitaires, des profils socio-démographiques de quartiers et des réseaux d'acteurs, à tous les secteurs socio-sanitaires de la Ville de Genève.

BEAT BÜRGENMEIER - Directeur

► Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie

Organisation

Le Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie (CUEPE) a pour but de coordonner et de promouvoir l'enseignement et la recherche de nature interdisciplinaire dans le domaine de l'énergie. Il offre des services sous forme de cours, de recherche et d'expertises, de séminaires et de colloques. Il met également un centre de documentation à la disposition des chercheurs et de la collectivité. Après plusieurs tentatives de regroupement des enseignements dans le domaine de l'environnement à l'Université, le Rectorat a décidé de lancer le projet d'une nouvelle Faculté des sciences de l'environnement et du développement durable. Impliqué dans ce projet, le CUEPE a participé aux diverses commissions et groupes de réflexion pour la réalisation de cette nouvelle Faculté.

Enseignement et formation

En collaboration avec le CUEH, l'année 2004 a permis de consolider le cours intitulé *Introduction interdisciplinaire aux questions environnementales* proposé aux étudiants de l'ensemble des facultés.

Le cycle de formation 2003-2004 du CUEPE avait pour thème "infrastructures et énergie". Dans le cadre de ces conférences, une journée d'étude a été consacrée au démantèlement des infrastructures de l'énergie. Ce cycle de formation représente aussi un cours à option, choisi par de nombreux étudiants de la Faculté des SES et de l'IAUG.

Le CUEPE et l'Institut d'architecture, avec l'*Accademia di architettura di Mendrisio* (où le CUEPE participe à l'enseignement dans le domaine de l'énergie depuis plusieurs années) et la HES de Lucerne, ont proposé un cours intitulé *Ecology in Architecture Design* pour le *New Swiss Virtual Campus*, proposition qui a été retenue. En projet depuis juillet 2004, ce cours, qui alterne "présentiel" et travail sur Internet, sera opérationnel en juillet 2006.

Dans le cadre de la formation continue des Universités de Fribourg, Berne et Neuchâtel, le CUEPE a organisé une journée de séminaire sur les risques de surchauffe estivale dans les bâtiments fortement vitrés et un cours sur l'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence.

Le CUEPE a également collaboré à des enseignements dans le domaine de l'énergie dans différentes facultés de l'Université, en particulier: avec la Faculté des sciences, dans le cadre du DESNE, où notre centre assure le cours de base en physique et le cours *Energie, économie et environnement*, tout en participant à l'encadrement de plusieurs diplômants; avec l'Institut d'architecture, pour les cours de physique du bâtiment; avec le CERG (sciences de la Terre) sur les aspects économiques du management du risque.

Recherche

Le CUEPE a regroupé ses recherches selon deux thèmes prioritaires:

1. La production décentralisée, la distribution rationnelle et le développement des énergies renouvelables, avec en 2004: le projet européen *Heliosat-3*, qui est entré dans la *phase d'affinement des modèles d'évaluation du rayonnement par la connaissance de la vapeur d'eau, du type et de la quantité d'aérosols de l'atmosphère*; la suite du projet européen *Sustainable Energy Specific Support Assessment (SESSA)* et sa partie sécurité des approvisionnements et réorganisation des marchés électriques, à laquelle le CUEPE est associé.

2. L'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence et la maîtrise de l'utilisation de l'énergie pour une satisfaction durable des besoins, notamment dans les bâtiments, avec les recherches suivantes: l'expérimentation en grandeur réelle d'un *déphaseur diffusif* pour le rafraîchissement des bâtiments; la mesure sur cinq ans de l'ensemble des immeubles du Pommier, à Genève, construits par la CIA au standard MINERGIE, avec en 2004 la mise en place des appareils et du protocole de mesure; le projet européen TETRAENER, l'un des neuf projets retenus en 2004 dans le cadre du programme CONCERTO. Il inclut les villes de San Sebastien (Espagne), Amersfoort (Pays-Bas) et Genève, ainsi que deux villes observatrices: Francfort (Allemagne) et Kjustendil (Bulgarie). Pour Genève, associé aux Services industriels de Genève, au Service cantonal de l'énergie, à l'EPFL et à l'Ecole d'ingénieurs de Genève, le CUEPE participe à l'étude et à la mise en place sur cinq ans d'un réseau d'eau du lac utilisé comme échangeur thermique pour le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments anciens et nouveaux depuis le quartier de Sécheron jusqu'aux bâtiments des organisations internationales (projet Lac Nation).

Il faut également associer à ces recherches le développement continu et la mise à jour de logiciels de transfert de connaissance sur CD-rom et sur site Internet, concernant notamment le calcul des bilans thermiques des bâtiments, le potentiel solaire actif, la production photovoltaïque et la présentation et l'analyse de bâtiments exemplaires dans le domaine de l'environnement.

Expertises et services à la collectivité

A la demande d'administrations, de bureaux d'architectes, d'ingénieurs et de sociétés privées, le CUEPE a réalisé des expertises dans plusieurs domaines: la politique énergétique et l'analyse économique; les concepts énergétiques de bâtiments; l'amélioration thermique de bâtiments classés; l'étude pour l'amélioration du confort estival dans le nouveau bâtiment de l'*Accademia di architettura di Mendrisio*.

Les membres du CUEPE participent par ailleurs à des commissions dans le cadre de la Confédération, de cantons ou d'associations professionnelles pour la promotion des économies d'énergie, la production d'énergies renouvelables, la régionalisation des marchés de l'électricité et l'élaboration de nouvelles normes dans le domaine de la consommation d'énergie des bâtiments pour le chauffage et la climatisation.

Collaboration nationale et internationale

Au niveau national, le projet du *New Swiss Virtual Campus* en cours a permis non seulement d'améliorer les contacts et la collaboration avec l'Université de la Suisse italienne, mais encore d'ouvrir une collaboration avec la HES de Lucerne dans le domaine de l'enseignement. Le projet a également nécessité l'installation au CUEPE d'un système de vidéo-conférence pour faciliter la collaboration à distance. L'organisation de séminaires de formation continue a par ailleurs permis de renforcer la collaboration avec les Universités de Fribourg, Berne et Neuchâtel.

Au niveau international, un échange avec l'Université de Florianopolis (Brésil) cofinancé par la KFPE (Commission pour le partenariat scientifique avec les pays en développement) a initié une collaboration sur le thème du rafraîchissement passif des bâtiments, permettant d'établir des liens avec plusieurs universités du Brésil. Depuis l'automne 2004, le CUEPE encadre en outre un boursier palestinien qui poursuit recherche sur l'approvisionnement électrique de la Palestine, dans le cadre du programme PEACE.

A noter également que la collaboration du CUEPE avec le Centre de recherche européen ISPRA, dans le cadre d'un projet sur la gestion des déchets radioactifs en Europe, a conduit à une convention entre le CUEPE et ce centre. Enfin le CUEPE a été mandaté pour l'organisation, à Genève en 2006 de la conférence internationale de *Passive Low Energy Architecture* qui réunit annuellement plus de 250 participants, pour la plupart des architectes.

WILLI WEBER - Directeur

► Centre interfacultaire de gérontologie

Organisation

Le Centre interfacultaire de gérontologie, créé en 1992 en collaboration avec les HUG, a pour mission de développer et coordonner la recherche et l'enseignement sur le vieillissement au plan interfacultaire. Son comité directeur (inchangé en 2004) se compose des professeurs François Dermange (théologie), Dominique Manaï (droit), Jean-Pierre Michel (médecine), Michel Oris (SES), Charles-Henri Rapin (directeur adjoint chargé des relations avec la cité, médecine) et Anik de Ribaupierre (FPSE). Une réflexion a été engagée depuis 2003 avec le Rectorat et les doyens des trois facultés les plus directement concernées quant à l'élargissement du Centre, notamment en direction des aspects biomédicaux du vieillissement, afin qu'il puisse associer plus directement les équipes poursuivant des recherches dans ce domaine au sein de l'Université. Celle-ci a été suspendue ces derniers mois, afin qu'une solution puisse être trouvée pour répondre aux besoins en locaux que cet élargissement impliquerait.

Enseignement et formation

Les Certificats de formation continue organisés sous les auspices du CIG continuent à rencontrer un grand succès, le Certificat en gérontologie (CEFEG) en est à sa 7^e édition et le Certificat en éthique clinique (CEFEC) à sa 6^e édition. Le séminaire du comité directeur du CIG, auquel ont participé les collaborateurs du Centre ainsi que quelques collaborateurs des professeurs concernés, s'est quant à lui poursuivi durant cette année sur le thème de la fragilité durant le vieillissement.

Recherche

La recherche *Swilso-o*, *Swiss Interdisciplinary Longitudinal Study on the Oldest Old*, primordiale pour le CIG, a reçu un nouveau financement important du FNS pour les années 2005-2007. Il s'agit d'une large étude longitudinale du grand âge, menée sous la direction du professeur Christian Lalive d'Epinau en collaboration avec plusieurs membres du CIG. Le projet est actuellement dans sa 10^e année. Ses objectifs principaux sont d'explorer les trajectoires de vie et de santé au cours de la grande vieillesse, les formes d'organisation de la vie au grand âge, les événements, les perturbations ainsi que les régulations mises en place par les vieillards et par leur entourage. Dans une première étape, *Swilso-o* a porté sur un échantillon représentatif de 340 personnes âgées de 80 à 84 ans et vivant à leur domicile au départ de l'enquête. Environ 80 ont été vues pour la 10^e fois en 2004. En 1999, l'adjonction à celles-ci d'une deuxième cohorte, avec 376 aînés, a marqué le début d'une deuxième étape. Le projet *Violence*, initié en 2003 par le professeur Charles-Henri Rapin, mené en collaboration avec l'OMS et grâce au financement partiel du RUIG, se poursuit.

Le CIG, qui héberge également l'Observatoire des fractures de hanche, est associé à la réalisation de l'atlas virtuel *La vie après 50 ans*, en collaboration avec Pavie (Centre lémanique d'étude des parcours de vie) et le Laboratoire de démographie économique et sociale (LaboDemo).

Le CIG s'est engagé très activement durant une majeure partie de l'année dans la préparation d'un projet de pôle de recherche national (PRN) sur le vieillissement (*The future of Aging: Developmental trajectories and social policies*), dont le pré-projet a figuré parmi les cinq meilleurs projets soumis au plan suisse. L'axe de recherche organisateur de ce projet interdisciplinaire dont l'Université de Genève était prévue comme *Leading house* et auquel les Universités de Zurich, Lausanne et Berne étaient associées, consistait en une étude longitudinale, prévue sur 10 ans au moins, de personnes âgées de 50 à 80 ans. Tous les groupes de recherche (environ une trentaine, regroupés en 10 projets) étaient associés. Le projet final, déposé au 1^{er} septembre, a reçu une évaluation positive, mais n'a finalement pas été transmis en novembre 2004 par le FNS au Département fédéral de l'intérieur.

Événements marquants et relations avec la cité

Le CIG a été associé au projet *Bouger davantage* conduit par le Groupe santé de l'Université du 3^e âge. Il a également été associé à la campagne *canicule '04 - heat wave '04* qui a été lancée en été 2004 sous la houlette du professeur Charles-Henri Rapin. Les chercheurs du CIG ont en outre participé à plusieurs colloques internationaux, notamment à celui de la *Gerontological Society of America*, dans le cadre duquel avait été organisé un symposium qui a rencontré un grand intérêt.

Enfin, le CIG a été indirectement honoré, par l'intermédiaire du Professeur Christian Lalive d'Épinay, qui a reçu en juin 2004, un doctorat *honoris causa* de l'Université Laval au Québec. Cette distinction souligne les travaux pionniers de Christian Lalive d'Épinay sur les mouvements évangéliques en Amérique latine, ainsi que sa contribution aux études sur la vieillesse et les parcours de vie, notamment par la création du Centre interfacultaire de gérontologie. Paolo Ghisletta, maître assistant au CIG, a pour sa part reçu en novembre 2004, le premier prix Vontobel pour la recherche dans le domaine du vieillissement, décerné durant la 5^e Journée de Gérontologie de l'Université de Zurich.

ANIK DE RIBAUPIERRE - Directrice

► Institut d'histoire de la réformation

Enseignement et formation

L'enseignement dispensé par l'Institut d'histoire de la Réformation (IHR) en 2004 comportait l'histoire du christianisme, de la philosophie et du latin dans les Facultés de théologie protestante et des lettres. Ce à quoi il faut ajouter des cours d'été de 3^e cycle, auxquels vingt-quatre étudiants, venus de nombreux pays étrangers, et de Suisse, ont participé. Ces cours portaient sur la Bible et la culture à l'époque des Lumières, sur le thème: *Exhorter à la "vraie piété" dans la première Réforme française: satire, appel aux sentiments et appel à la raison.*

Recherche

Divers projets profitant du soutien du FNS ont été poursuivis parmi lesquels l'édition de la *Correspondance de Bèze*, celle des *Registres de la Compagnie des pasteurs*, des *Paraphrases des quatre Evangiles* d'Erasmus, des *Sermons de Calvin sur Esaï*, ainsi qu'un inventaire de la correspondance de J.-A. Turretini. Une édition critique et une traduction des *Ephémérides* d'Isaac Casaubon, ainsi qu'une recherche sur le thème *Satire, propagande religieuse et polémique confessionnelle entre Genève et Rome (XVI^e-XVII^e siècle)* sont également en cours.

Evénements marquants et relations avec la cité

Durant la période considérée se sont tenus quatre colloques ordinaires et un après-midi d'étude sur Pierre Nicole, qui a donné lieu à la publication de deux communications dans le Bulletin annuel. Les membres de l'Institut maintiennent par ailleurs une présence importante, tant nationale qu'internationale, à l'extérieur de l'Université par des conférences et des participations à des séminaires et colloques. L'Institut accueille en outre des chercheurs de l'étranger, doctorants (le plus souvent boursiers) et professeurs.

Grâce à une collaboration avec d'autres institutions, dans le cadre de la convention signée en janvier 2003 entre l'IHR et l'*Institut für Schweizerische Reformationsgeschichte* de l'Université de Zurich, les bases d'un projet d'édition des *Ordonnances ecclésiastiques* ont par ailleurs pu être posées

Enfin, durant l'année 2003-2004, s'est déroulé un cycle de séminaires mis sur pied conjointement par l'Ecole normale supérieure des lettres et sciences humaines de Lyon et l'IHR autour du sujet *Thèmes et méthodes de la controverse*. Ce cycle de quatre séminaires itinérants (deux à Lyon et deux à Genève) s'adressait aux étudiants avancés de licence, aux diplômants, aux doctorants, ainsi qu'aux post-gradués en histoire, en philosophie, en lettres et en théologie, qui se proposait d'étudier la controverse en tant que "lieu institutionnel" – littéraire et idéal – de la confrontation intellectuelle dans l'Europe moderne.

MARIA-CRISTINA PITASSI - Directrice *ad interim*

► Institut européen de l'Université de Genève

Enseignement et formation

L'Institut européen a introduit dans son programme d'études les réformes dictées par les *Directives de Bologne* dès la rentrée académique 2004. Pour une institution accueillant une forte proportion d'étudiants étrangers, il s'agissait de s'adapter rapidement aux nouvelles normes régissant les études universitaires en Europe. Cela constituait une condition indispensable au maintien d'une compétitivité des études européennes offertes par notre Université face à des concurrents étrangers très dynamiques.

Ce passage au système de Bologne a consisté pour l'Institut à adapter, conformément aux directives de la CUS, sa filière actuelle d'enseignement en introduisant une maîtrise universitaire en études européennes de 120 crédits ECTS. Il a été décidé de maintenir pour un ou deux ans, parallèlement à l'introduction de la maîtrise, l'actuel DEA en études européennes (60 crédits ECTS), afin de répondre à la demande d'étudiants titulaires d'une licence et souhaitant achever leurs études selon l'ancien système en obtenant un DEA en une année. L'introduction de la maîtrise s'est effectuée sans problème, plus d'un tiers des étudiants ayant opté pour ce programme.

Le nombre d'étudiants de l'Institut continue de croître de manière régulière, 60 nouveaux étudiants ayant été admis à l'automne 2004. En outre, une vingtaine de doctorants ont suivi le programme de la nouvelle école doctorale de l'Institut au cours de l'année 2004. Il est à noter qu'avec l'introduction du programme de maîtrise, la durée des études passera d'un à deux ans, ce qui va avoir pour conséquence de doubler le nombre d'étudiants présents à l'IEUG.

L'Institut s'est par ailleurs engagé dans l'élaboration de projets de *Maîtrises of advanced studies* communs avec d'autres universités en Suisse et en Europe. Ces projets, qui portent notamment sur les thèmes cultures et patrimoines en Europe, sécurité européenne et institutions européennes et internationales, devraient se concrétiser d'ici 2006.

Le programme *Plate-forme Eurocité*, développé grâce au soutien du Département de l'instruction publique, ainsi que du Bureau de l'intégration de la Confédération, a commencé son activité en janvier 2004. Il s'agit d'un programme d'information et de formation continue sur l'Europe, destiné en priorité aux enseignants des niveaux secondaires obligatoire et post-obligatoire. La phase pilote de ce programme, qui s'inscrit dans la mission de service à la cité de l'Institut, a pu être réalisée à Genève durant l'année 2004. Dès 2005, les cours de formation continue de la plate-forme Eurocité seront proposés aux autres cantons romands. Par ailleurs, dans le cadre de ce programme, plusieurs conférences, ouvertes au public, sur les questions européennes d'actualité ont été organisées, avec le soutien du Département genevois de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures.

Recherche

Au cours de l'année 2004, notre institut a participé activement aux efforts visant à constituer un pôle genevois d'excellence en relations internationales. Il a été représenté par son directeur au sein du Groupe de travail d'études internationales, créé à l'initiative du recteur André Hurst et présidé par le professeur Gilles Petitpierre. Ce groupe réunit les doyens des facultés des lettres, de droit et des SES, ainsi que les directeurs de l'Institut universitaire de hautes études internationales, de l'Institut universitaire d'études du développement et de l'Institut européen de l'Université. Il a été notamment décidé de concevoir un projet de recherche commun sur la sortie des conflits, afin de mettre en valeur les importantes compétences et ressources genevoises dans ce domaine.

L'observatoire européen de Coppet, créé par l'IEUG dans le cadre de son Centre européen, a vu la constitution en son sein de quatre groupes d'études réunissant des chercheurs des universités romandes: groupe d'études "imaginaires européens"; groupe d'études "pays d'Europe centrale et orientale" (GEPECO); groupe d'études "régions et collectivités locales en Europe" (CERCLE); groupe d'études "science et recherche en Europe". Plusieurs colloques et ateliers de recherche ont été organisés par ces groupes en 2004.

PHILIPPE BRAILLARD - Directeur

AUTRES ORGANES DE L'UNIVERSITÉ

- Conseil de l'Université
- Assemblée des professeurs (SENAT)
- Commission de recours (CRUNI)
- Conseil de discipline

► Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université est composé de 21 membres: un président nommé par le Conseil d'Etat, sept membres du corps professoral, trois collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, deux étudiants ou leurs suppléants, deux membres du personnel administratif et technique élus par leurs pairs, trois membres extérieurs à l'Université nommés par le Conseil d'Etat, trois membres extérieurs à l'Université élus par le Grand Conseil. Le Conseil se penche entre autres sur le règlement de l'Université, le projet de convention d'objectifs et de plan financier, le budget de l'Université, les rapports de la Commission de suivi de la convention d'objectifs, les propositions de création ou de suppression de filières de formation, le *Rapport de gestion* annuel et le rapport final d'évaluation de la convention d'objectifs. Il ratifie les règlements-cadres et les règlements d'organisation des facultés, écoles et instituts.

Le Conseil s'est réuni douze fois d'octobre 2003 à décembre 2004. La séance d'installation du nouveau Conseil a eu lieu le 29 octobre 2003. Elle a été marquée par les allocutions du président du Conseil, du recteur, des anciens étudiants à l'origine de l'initiative visant à nommer la salle du Conseil "Yves Fricker", du président du Grand Conseil et du Conseiller d'Etat en charge du DIP.

De novembre 2003 à février 2004, le Conseil a clarifié certains points relatifs à son fonctionnement et à ses prérogatives:

- les séances du Conseil sont publiques. Ses ordres du jour et son bulletin sont portés sur son site web (www.unige.ch/conseil-uni/) et les procès-verbaux des séances sont accessibles au public sur demande
- le Conseil de l'Université reprend les prérogatives de l'ancienne assemblée du même nom pour ce qui relève de la Commission de recours, de la Commission de gestion des taxes fixes, du Conseil de discipline et du Conseil de fondation de la Cité universitaire. Les membres de ces organes ont été élus le 31 mars 2004
- un bureau est chargé du suivi des activités de l'assemblée et sa composition est arrêtée: Roger Mayou, président du Conseil, professeur Dominique Belin, Christian Dandrès, étudiant, Janine Evalet, membre du personnel administratif et technique, Jean-Luc Falcone, assistant au CUI et Marie-Laure François, ancienne secrétaire générale du DIP
- outre celles prévues par la Loi, le Conseil constitue les commissions des règlements, du budget et du suivi de la réforme de Bologne.

Le Conseil a élu le 31 mars 2004 les membres de la Commission de la liberté académique et de la Commission d'éthique. Le président de la première est le professeur Gabriel Aubert, de la Faculté de droit, celui de la seconde est Alain Junod, professeur honoraire à la Faculté de médecine.

Durant l'année 2004, les points suivants ont été débattus:

Déclaration de Bologne: il est apparu que si l'application des directives liées à la Déclaration ne saurait être remise en question, il reste une marge de manœuvre pour la durée des études liées au baccalauréat et à la maîtrise universitaire, ainsi que pour l'évaluation de la valeur des crédits ECTS.

Filières de formation: la nécessité d'une claire définition de celles-ci s'est concrétisée lorsque le Conseil s'est prononcé contre les projets de suppression et de création de filières de l'ETI.

Dénomination des titres liés à Bologne: la dénomination proposée par les Rectorats du Triangle Azur a été débattue le 15 décembre 2004.

Convention d'objectifs: le Conseil de l'Université ayant été invité par le Rectorat à participer à la rédaction de la Convention d'objectifs, la Commission de suivi (dont les membres ont été élus le 25 novembre 2003) l'a présenté au Conseil le 21 janvier 2004. En mars, les conseillers prenaient acte du projet de Convention, une approbation ne pouvant être débattue qu'une fois le plan financier élaboré. En septembre ils approuvaient à l'unanimité le projet de Convention et le plan financier.

Budget: La Commission du budget a suivi l'élaboration de celui-ci, qui a été approuvé le 20 juillet 2004.

Règlements: le Conseil a approuvé les modifications suivantes du Règlement de l'Université

art. 4, 4: réorganisation de la Faculté de médecine

art. 4, 4, b: création du Département de gériatrie et de réhabilitation en Faculté de médecine

art. 4, 3, f: création de la Section des sciences pharmaceutiques en Faculté des sciences

art. 4,7, c: création du Centre de droit bancaire et financier en Faculté de droit

art. 38,3 RU: fraude

Le Conseil a par ailleurs donné son accord à la création de la maîtrise universitaire en protéomique et bioinformatique et à la suppression de la licence en mathématiques mention "économie et finance" de la Faculté des sciences.

Le groupe de travail sur les logiciels libres s'est penché sur *l'open source*, qui permettrait une plus grande indépendance de l'institution et pourrait favoriser le développement et la création d'outils informatiques adaptés aux besoins spécifiques de l'Université.

Le Conseil de l'Université a de plus développé les points suivants en séance plénière: la proposition contenue dans le rapport du Cercle d'études *Capital et économie* (AKW) et du groupe *economiesuisse* de porter les taxes des hautes écoles à 5000 francs par an (21 janvier 2004); le projet du Rectorat sur la restructuration des titres et statuts du corps enseignant (20 octobre).

ROGER MAYOU - Président

▶ Assemblée des professeurs (SENAT)

Le bureau du Sénat est composé, pour 2004, du professeur André Maeder, de la Faculté des sciences, du professeur Alex Mauron, de la Faculté de médecine et du professeur Christine Chappuis, de la Faculté de droit, (respectivement, vice-présidents et présidente).

Nouveau règlement

Suite à la modification des dispositions de la loi sur l'Université relatives au Sénat, celui-ci s'est doté d'un nouveau règlement (*Règlement du Sénat, Assemblée des professeurs*, du 3 février 2004).

Présentation de recherches menées à l'Université de Genève

Il a été décidé de consacrer, lors de chaque séance du Sénat, une demi-heure à la présentation de recherches menées par un collègue à l'ensemble du corps professoral. C'est ainsi que le professeur Nicolas Gisin a présenté un exposé sur la téléportation quantique. Le professeur Jean Kellerhals s'est exprimé sur le thème cohésion, problèmes et conflits dans les familles contemporaines.

Financement d'enseignements par des fonds tiers

La commission chargée d'étudier cette question a rendu son rapport, qui a été mis en discussion lors de la séance de février 2004. Après un débat nourri, les conclusions et recommandations de ce rapport ont été adoptées avec quelques modifications.

Commission d'accréditation

Afin de réfléchir à la meilleure manière de mettre en place une procédure d'accréditation des facultés, l'assemblée a désigné une commission formée des professeurs Luc Weber, Jean Kellerhals, Bengt Kayser et présidée par le professeur Alex Mauron.

Questions au Rectorat

L'Assemblée a notamment demandé au Rectorat des informations sur les questions suivantes: Convention d'objectifs, mise en vigueur de la réforme de Bologne, réforme du statut du corps enseignant, finances universitaires et nouvelle réglementation des activités accessoires.

CHRISTINE CHAPPUIS - Présidente

► Commission de recours (CRUNI)

ORGANISATION

Au cours de l'année 2004, la CRUNI a connu des renouvellements. M. Jean-Marc Verniory et Mme Bettina Fleischmann, tous deux membres titulaires, ont en effet cessé leurs fonctions, respectivement au 31 janvier et au 30 août 2004. Ils ont été remplacés par M. Stéphane Grodecki, assistant à la Faculté de droit de l'Université et par Mme Verena Pedrazzini, avocate au barreau de Genève. Ainsi, les membres titulaires de la CRUNI sont actuellement Mme Laure Bovy, présidente, M. Olivier Schulthess et Mme Bitia Bertossa-Amirdivani ; les membres suppléants sont Mme Eliane Hurni, présidente suppléante, Mme Vérena Pedrazzini et M. Stéphane Grodecki. Les dossiers sont attribués en tournus au six membres de la commission. La CRUNI qui délibèrent à trois, soit dans la composition ordinaire, soit dans la composition comportant le suppléant concerné. Selon une habitude maintenant bien ancrée, la CRUNI délibère essentiellement par circulation. Pour l'année écoulée, il y a eu quatre séances de délibérations et il n'y a pas eu de réunion plénière.

Présentation des affaires jugées en 2004

(jusqu'au 30 novembre 2004)

Le tableau récapitulatif ci-après permet de chiffrer l'activité de la CRUNI en établissant le solde en début d'année, celui au 30 novembre 2004 et le nombre d'affaires jugées. Si le nombre de nouveaux recours a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (68 en 2003 et 54 en 2004), le nombre de causes jugées est en revanche identique, voire légèrement supérieur (67 affaires jugées en 2003 et 67 affaires jugées au 30 novembre 2004).

La plupart des recours étaient dirigés contre des décisions d'élimination prises par les facultés, l'existence de circonstances exceptionnelles, souvent évoquée à tout le moins implicitement, ayant été le plus souvent niée, selon le tableau suivant.

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Affaires pendantes au 31.12.2003 : | 28 |
| Recours entrés en 2004 : | 54 |
| Recours jugés en 2004 : | 67 |

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Admis : | 09 |
| Admis partiellement : | 1 |
| Rejetés : | 42 |
| Irrecevables : | 7 |
| Rayés (sans objet 6 /retraits 4) : | 10 |

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Recours pendants au 31.12.04 : | 15 |
|--------------------------------|-----------|

Dans les causes jugées¹ pendant l'année civile 2004, les autorités intimées étaient dans deux cas la Faculté de médecine, dans onze cas la Faculté des SES, dans huit cas la FPSE, dans sept cas la Faculté des sciences, dans quatre cas la Faculté des lettres, dans six cas la Faculté de droit, dans six cas l'ETI, dans quatre cas l'Institut universitaire des hautes études internationales, dans un cas l'Institut universitaire d'études du développement, dans neuf cas la Division administrative et sociale des étudiants (DASE), dans un cas le Conseil de discipline et dans un cas le Département de l'instruction publique.

Enfin, la CRUNI a été saisie de six demandes de mesures provisionnelles. Toutes ont été rejetées à l'exception d'une seule où la faculté concernée avait expressément agréé à la demande.

¹ Ne sont pas pris en compte les recours qui ont été retirés et les affaires déclarées sans objet.

APERÇU DE QUELQUES DÉCISIONS

Droit à une audition orale

La CRUNI a eu l'occasion de confirmer que, de jurisprudence constante, si l'opposant en fait la demande, l'audition orale par l'organe chargé de l'instruction de l'opposition est obligatoire, et ce en application de l'art. 10 al. 2 RIOR (décision du 8 juillet 2004 dans la cause C.B. A/595/2004). En revanche, le droit d'être entendu garanti par la Constitution fédérale (art. 29 al. 2) ne confère pas un droit absolu à une audition verbale, notamment devant la CRUNI. Le droit d'être entendu confère certes à l'intéressé le droit d'offrir des preuves pertinentes, de prendre connaissance du dossier, d'obtenir qu'il soit donné suite à ses offres de preuves pertinentes, de participer à l'administration des preuves essentielles ou, à tout le moins, de s'exprimer sur son résultat, lorsque cela est de nature à influencer sur la décision à rendre. Le droit de faire administrer des preuves n'empêche cependant pas le juge de renoncer à l'administration de certaines preuves offertes, notamment s'il acquiert la certitude que celles-ci ne pourraient l'amener à modifier son opinion ou si le fait à établir résulte déjà des constatations ressortant du dossier (décision du 9 juin 2004 – A/420/2004).

Langue de la procédure

La CRUNI a été appelée à se prononcer sur une décision, rédigée en français, mais qui renvoyait à un rapport d'instruction rédigé en langue anglaise en ce qui concernait les motifs. Elle a ainsi précisé qu'à Genève la langue officielle est le français, bien qu'une consécration expresse dans la Constitution genevoise fasse défaut. Par conséquent, les décisions sur opposition doivent respecter les règles générales de procédure, y compris celle concernant la langue officielle des décisions. Dans le cas d'espèce, la CRUNI a retenu que, compte tenu du fait que la décision en tant que telle était rédigée en français, il était justifié de ne pas l'annuler mais d'impartir un délai à l'autorité intimée pour traduire les motifs de la décision, soit le rapport d'instruction qui y était joint.

Circonstances exceptionnelles

La CRUNI a admis l'existence de circonstances exceptionnelles au sens de l'art. 22 al. 3 RU dans trois recours dirigés contre des décisions d'élimination (décisions du 24 mai 2004 dans la cause B.N. - A/458/2004, du 9 juin 2004 dans la cause W. - A/420/2004 et du 30 août 2004 dans la cause S. – A/2466/2003). Ainsi, la CRUNI a rappelé que le décès d'un proche, notamment d'un parent, entre dans la catégorie des circonstances exceptionnelles. Il en va de même de problèmes graves de santé. A cet égard, la CRUNI a précisé que si l'on pouvait concevoir d'assimiler une incapacité d'étudier à une incapacité de travailler au sens des dispositions sur le contrat de travail, il n'en allait pas de même de la faculté de passer des examens, circonstance en laquelle l'étudiant doit disposer de toutes ses facultés.

Conflit entre deux règlements d'études applicables

Dans le cas d'un étudiant éliminé du programme de doctorat pour dépassement des délais, la CRUNI a constaté une divergence entre deux règlements d'études applicables en l'occurrence. Il est apparu qu'aucun des deux règlements ne primait sur l'autre en application des règles traditionnelles de conflit: aucun des deux règlements n'était de rang supérieur, ni postérieur, ni spécial par rapport à l'autre. Par conséquent, la CRUNI a fait application du principe de la *lex mitior*, qui commande d'appliquer la disposition la plus clémente, dans l'attente d'une harmonisation des deux réglementations (décision du 5 mars 2004, dans la cause G. – A/1532/2003).

Plagiat

Un étudiant a été éliminé d'un cursus de Diplôme d'études supérieures car le mémoire final présenté constituait un plagiat. Le travail a été annulé et la soutenance a été refusée. La CRUNI, après avoir procédé à une comparaison entre le travail de diplôme annulé et l'ouvrage de référence, a retenu que le mémoire consacrait effectivement une copie servile, quasi mot à mot, de l'autre œuvre, au travers d'une compilation systématique de fragments. Des pages entières avaient été recopiées dans leur intégralité. Le renvoi au regard de chaque rubrique, en note de bas de page, à l'ouvrage référencé n'autorisait pas la copie servile du texte dans une telle ampleur, ce qu'une étudiante déjà licenciée ne pouvait pas ignorer. La décision d'élimination a donc été confirmée, la recourante ne pouvant pas prétendre à l'octroi d'une seconde opportunité de présenter et de soutenir le mémoire, en l'absence d'une disposition réglementaire allant dans ce sens.

LAURE BOVY - Présidente

▶ Conseil de discipline

L'élection et la désignation des membres du Conseil de discipline s'est tenue en mars 2004. De nouveaux membres ont été élus. Onze enquêtes disciplinaires ont par ailleurs été diligentées dans l'année 2004. Six enquêtes ont concerné des cas de fraudes.

Deux décisions du Conseil de discipline ont donné lieu à des recours devant la Commission de recours de l'Université (CRUNI). A la fin de 2004, une enquête disciplinaire était en cours.

AXEL TUCHSCHMID - Président

INSTITUTS EN RELATION AVEC L'UNIVERSITÉ

- Institut universitaire de hautes études internationales
- Institut œcuménique de Bossey
- Institut universitaire d'études du développement

▶ Institut universitaire de hautes études internationales (HEI)

Organisation

M. Roger de Weck, publiciste, a été nommé président du Conseil de fondation de HEI à partir du 1^{er} avril 2004 et pour une durée de quatre ans. M. Gilles Petitpierre, professeur à la Faculté de droit, a pour sa part été nommé vice-président pour une période de deux ans. M. Jean-Michel Jacquet, directeur *ad interim*, a par ailleurs quitté ses fonctions en septembre 2004, suite à la nomination de M. Philippe Burrin, professeur d'histoire et politiques internationales à HEI, au poste de directeur de l'Institut.

Enseignement et formation

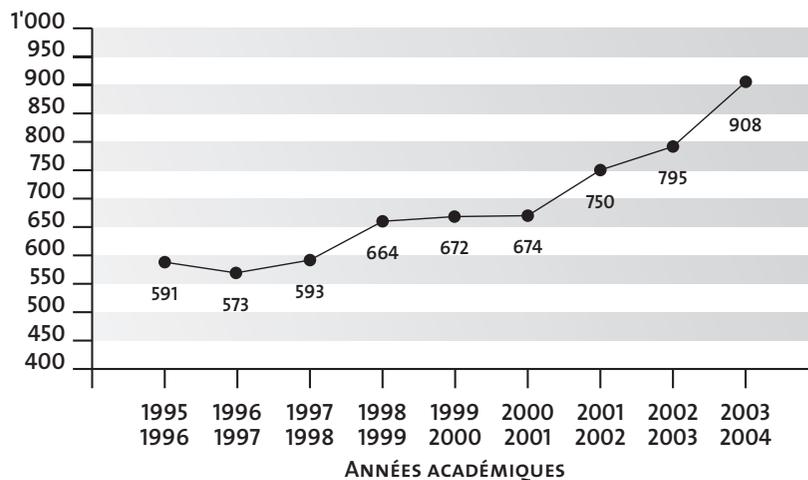
Les programmes d'études de l'Institut préparent actuellement à l'obtention de trois diplômes conférés par l'Université: la licence en relations internationales, qui est pluridisciplinaire et dont les deux premières années se déroulent à l'Université de Genève; le diplôme d'études approfondies (DEA) en relations internationales, avec une spécialisation dans l'une des quatre disciplines enseignées à l'Institut; le doctorat en relations internationales, avec une spécialisation dans l'une des quatre disciplines enseignées à l'Institut. L'Institut permet par ailleurs l'obtention d'un quatrième titre par le biais du certificat d'études internationales.

La direction de l'Institut a poursuivi durant l'année 2004 sa réflexion sur le contenu et l'organisation des programmes proposés dans le cadre de la réforme de Bologne. L'Institut ne proposera pas de baccalauréat universitaire en relations internationales mais offrira deux programmes de maîtrise: une maîtrise interdisciplinaire intégrant les quatre disciplines de l'Institut dans l'analyse des relations internationales et pouvant être directement valorisé dans une activité professionnelle; une maîtrise avec spécialisation dans l'une des quatre disciplines de l'Institut, qui proposera dans le prolongement du DEA actuel, une formation avec un contenu disciplinaire plus fort, s'inscrivant dans une perspective de recherche et d'études doctorales. Les derniers étudiants de licence entreront au plus tard à l'Institut en octobre 2006. Les programmes de maîtrise seront opérationnels au plus tard en octobre 2007.

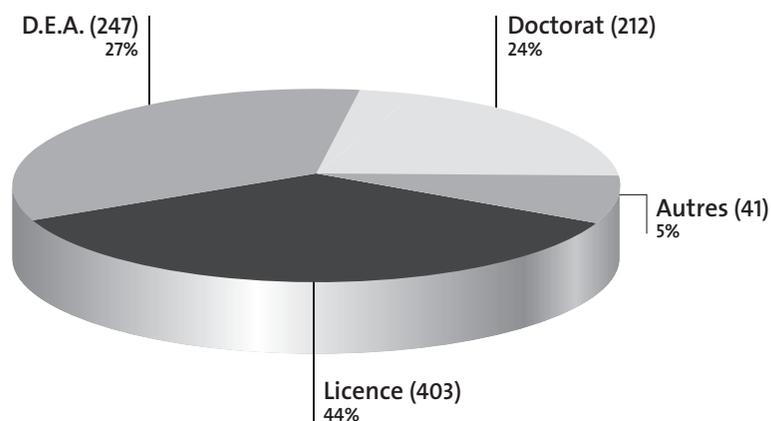
Enfin, la Direction du développement et de la coopération du DFAE (DDC) a ouvert un crédit de 515 000 francs en faveur de l'Institut afin qu'il accorde 25 bourses annuelles à des étudiants venant de pays en voie de développement ou de pays en transition. Cette somme a permis d'attribuer des bourses supplémentaires pour l'année universitaire 2004-2005.

Les étudiants de HEI représentent 95 nationalités différentes pour l'année académique 2003-2004. Une forte majorité d'étudiants provient de la Suisse, surtout pour le programme de licence. Au cours de l'année 2004, 151 étudiants ont obtenu une licence, 88 un DEA et 8 un Certificat d'études internationales. Enfin, 20 étudiants ont soutenu leur thèse de doctorat.

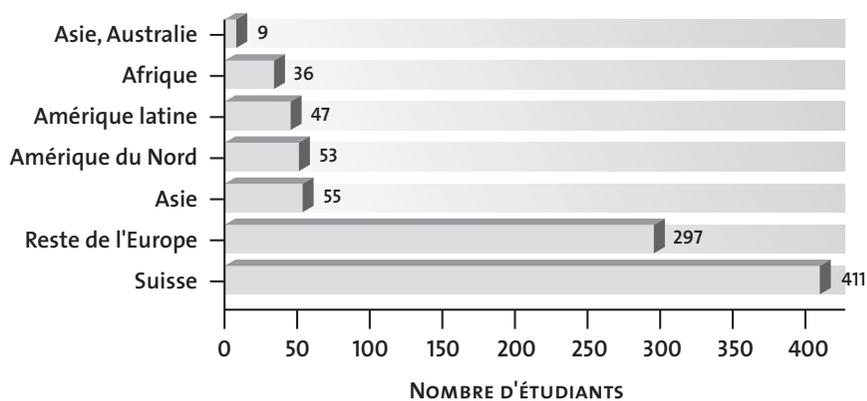
Évolution du nombre d'étudiants entre 1995 et 2004



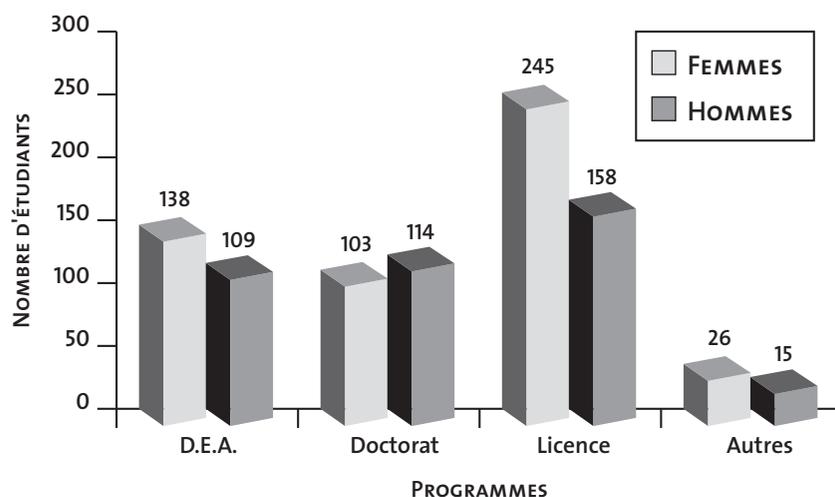
Répartition des étudiants par programme d'études en 2004



Répartition des étudiants par origine géographique en 2004



Répartition des étudiants par programme et par sexe 2003-2004



Recherche

Quatre projets de recherche sur sept, impliquant un professeur de HEI ou le représentant d'un programme spécial de HEI, ont été financés en 2004 par le RUIG. Ce qui représente une subvention d'un montant de 1'160'143 francs.

Événements marquants et relations avec la cité

L'Office fédéral de la santé publique a organisé en collaboration avec HEI et l'OMS un concours d'idées sur le thème de la santé, ouvert aux étudiants de HEI et de l'Université. Celui-ci visait à appréhender le thème de la santé sous l'angle de la politique, de l'économie et du droit international. Les étudiants étaient invités à se pencher sur une douzaine de thèmes. Le 18 juin 2004, quatre prix ont été attribués à des étudiants de l'Université et de HEI.

L'Institut universitaire de hautes études internationales, le Centre universitaire de Luxembourg et le Centre de Relations transatlantiques (Johns Hopkins SAIS), au nom du Consortium américain d'études sur l'Union Européenne (ACES) et de l'Université du Luxembourg, nouvellement créée, ont par ailleurs convenu de collaborer sous la dénomination *Groupe de Luxembourg* et d'organiser trois colloques internationaux interdisciplinaires dont la thématique générale porte sur la coopération et les conflits internationaux dans le monde de l'après 11 septembre. Placé sous le haut patronage de S.A.R. le Grand-Duc Henri de Luxembourg, ancien étudiant de HEI, le Groupe a organisé deux colloques en 2004: *Assistance humanitaire en cas de conflit armé* (HEI, Genève, 24-25 mai 2004) et *Les Etats-unis et les Etats-nations dans un monde globalisé* (SAIS, Washington D.C., 13-14 septembre 2004).

HEI a en outre organisé, en collaboration avec le Réseau francophone de droit international (RFDI), l'édition 2004 du Concours de procès simulé en droit international Charles Rousseau, sur le thème: *l'avis sur l'utilisation de la force par les États-Unis d'Amérique et des autres puissances présentes en Irak*. Ce concours francophone, ouvert aux universitaires d'établissements d'enseignement supérieur de tous pays, est destiné à développer la connaissance et la maîtrise du droit international public. Les équipes s'y affrontent autour d'un cas pratique pour lequel elles doivent présenter des mémoires puis plaider devant des spécialistes du droit international. Le colloque international de la RFDI *Aspects contemporains de l'occupation et de l'administration de territoires en droit international* a par ailleurs été organisé le 8 mai 2004 à HEI, à l'issue du Concours Rousseau.

La Section d'histoire et politique internationales et le Département de la communication de l'Institut ont quant à eux organisé, à l'occasion des trente ans de la revue *Relations internationales*, une exposition rétrospective sur la revue, publiée avec le concours du CNRS par HEI et l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines (IRHIC, Paris). Trente ans durant lesquels des historiens ont pu présenter des études de cas fondées sur les sources les plus vastes, pour éclairer notre histoire récente et faire comprendre "les forces profondes qui régissent les relations internationales". Un colloque s'est tenu à l'occasion de cet anniversaire les 4 et 5 juin sur le thème: *les relations transatlantiques de 1945 à 2004: convergences et divergences*.

Enfin, l'Institut a organisé deux universités d'été dans le cadre de l'APSIA, *Association of Professional Schools of International Affairs*. La première en collaboration avec la *School of International Relations, University of Southern California (USC)*, a accueilli 17 étudiants de licence venus se familiariser avec les organisations internationales. Le deuxième programme a été élaboré en collaboration avec le *Terry Sanford Institute of Public Policy (Duke University)*, et portait sur le thème: *Global Policy and Governance*. Il a accueilli une vingtaine d'étudiants.

PHILIPPE BURRIN - Directeur

.....

▶ Institut Œcuménique de Bossey

Organisation

Créé en 1946 et lié depuis 1951 à l'Université, l'Institut œcuménique de Bossey a été l'un des premiers établissements d'enseignement supérieur à se spécialiser dans l'étude des sciences œcuméniques. Il compte aujourd'hui parmi les meilleurs centres d'excellence dans ce domaine.

L'Institut œcuménique de Bossey a pour mission de former des responsables œcuméniques, tant ecclésiastiques que laïcs, qui accompliront leur ministère dans des paroisses, des salles de cours ou des centres œcuméniques du monde entier. Il a aussi pour but de promouvoir la pensée œcuménique à travers les rencontres interculturelles et interconfessionnelles. Représentant l'avant-garde du mouvement œcuménique, l'Institut se veut un lieu de partage où s'affrontent des opinions parfois très controversées sur des sujets d'actualité, souvent considérés comme tabous par les Eglises et par la société en général. Son approche s'appuie sur l'étude théorique du mouvement œcuménique, ainsi que sur une expérience unique de vie en communauté: les étudiants vivent ensemble au cours des cinq mois du cycle d'études œcuméniques ou des neuf mois du DEA d'études approfondies œcuméniques. Quelle que soit leur culture ou leur confession, ils partagent leur logement, leurs repas et les services religieux.

Enseignement et formation

Les cours de doctorat et de DEA sont dispensés par le corps professoral de l'Institut œcuménique, par celui de la Faculté autonome de théologie protestante, mais également par des professeurs venus de Suisse ou de l'étranger. Les étudiants effectuent leurs travaux de recherche dans différentes bibliothèques: celle de l'Institut, celle du Conseil œcuménique des Eglises, celles de l'Université, ainsi que celles d'autres universités suisses. Les modules sont placés sous la responsabilité des professeurs de l'Institut. Ils sont organisés sur la base des quatre composantes fondamentales du mouvement œcuménique: les sciences bibliques, l'éthique sociale, la missiologie, Foi et constitution (théologie systématique et mouvement pour le christianisme pratique).

Les programmes d'études de l'Institut préparent à l'obtention de deux diplômes décernés par l'Université: le Diplôme d'études approfondies œcuméniques (DEA) et le doctorat en théologie, mention sciences œcuméniques. Un troisième diplôme, le Certificat d'études œcuméniques, est également décerné par l'Institut.

Au cours de l'année 2004 l'Institut a accueilli 81 étudiants, soit 58 pour le Certificat d'études œcuméniques, 21 pour le DEA, et 2 pour le doctorat. Les étudiants sont issus de 41 nationalités différentes et leur distribution géo-culturelle se présentait de la manière suivante: Afrique 24.7%, Asie 17.3%, Caraïbes 4.9%, Europe 32.1%, Amérique latine 4.9%, Moyen-Orient 4.9%, Amérique du Nord 5%, Pacifique 6.2%.

Evénements marquants et relations avec la cité

Au cours de l'année 2004, à l'instar de ce qui s'est passé les années précédentes, l'Institut a accueilli des conférenciers représentant d'autres religions, à savoir l'Islam, le Judaïsme, le Bouddhisme et l'Hindouisme, afin qu'un apport interreligieux soit assuré. Par ailleurs, les professeurs de l'Institut ont souvent eu l'occasion de donner des cours dans d'autres institutions en Suisse et à l'étranger.

Enfin, l'Institut œcuménique de Bossey a organisé, en partenariat avec d'autres équipes du Conseil œcuménique des Eglises, un certain nombre de sessions de formation continue. Les thèmes abordés au cours de ces sessions étaient les suivants: la nature et le but de l'Eglise dans les traditions orthodoxe et évangélique; la théologie et la spiritualité orthodoxes; génie génétique et éthique médicale: nouvelles connaissances, nouveaux enjeux; religion, pouvoir et violence: colloque pour l'édification de la paix entre les religions; mission et jeunesse dans le contexte de la mondialisation; interpréter la Bible pour promouvoir la dignité humaine; richesse et pauvreté: un défi pour les Eglises.

IOAN SAUCA - Directeur

▶ Institut universitaire d'études du développement (IUED)

Organisation

Créé en 1961, l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) a pour champ d'études le changement économique, écologique, social, politique et culturel affectant les sociétés humaines dans un contexte de mondialisation. Il se concentre sur l'analyse des phénomènes de développement dans leur globalité, en accordant une attention particulière aux transformations des pays du Sud et aux relations Nord-Sud. Son approche critique des réalités s'appuie sur la connaissance théorique et sur son expérience des problèmes de développement.

L'IUED est placé sous l'égide de la Fondation pour l'étude du développement et bénéficie du soutien financier du Département de l'instruction publique et du Département fédéral de l'intérieur, par le biais de l'Office fédéral de l'éducation et de la science. Depuis 1977, l'Institut est lié à l'Université par une convention qui a été actualisée et renouvelée en 1995.

Enseignement et formation

L'enseignement dispensé par l'IUED vise à offrir aux étudiants des perspectives théoriques et critiques ainsi que des connaissances leur permettant d'appréhender les phénomènes de développement dans leur globalité et dans leur diversité. Sous forme de cours, de séminaires et d'ateliers, cet enseignement se veut interdisciplinaire, alliant la pratique à la théorie et mettant l'accent sur les relations interculturelles et de genre ainsi que sur la diversité des systèmes de pensée.

L'IUED prépare actuellement à un Diplôme d'études approfondies (DEA), un Diplôme de formation continue en études du développement (DFD), un Diplôme de recherche et un doctorat. Le DEA et les doctorats sont délivrés dans le cadre des règlements de la Faculté des SES. Le lancement, en septembre 2003, du Diplôme de formation continue en études du développement (DFD) à Bamako, Cuzco et Hanoi, a permis de renforcer les articulations entre les différents programmes d'enseignement et de formation de l'Institut.

En 2003-04, le corps des enseignants et chercheurs de l'IUED se composait de 27,8 postes et se déclinait comme suit. Professeurs: 10,6 postes; maître d'enseignement et de recherche: 10 postes; corps intermédiaire: 7,20 postes.

Au cours de l'année académique 2003-2004, l'Institut a accueilli un total de 266 étudiants, dont 254 étaient des étudiants réguliers, 155 dans les deux années de DEA 1 et 2, 41 en doctorat, 19 en diplôme de recherche, 39 en DFD et 5 en CED. Des étudiants libres au nombre de 150 poursuivaient, pour la plupart, leurs études dans diverses facultés de l'Université, à l'IUHEI ou à l'Université de Lausanne.

La distribution géo-culturelle des étudiants réguliers de l'IUED se présentait ainsi: Afrique sub-saharienne 36 %, Europe 36%, Amérique Latine 14%, Asie et monde arabe 13%. Entre 1981 à 2003, l'IUED a délivré 1571 diplômés à travers le monde, et l'Institut peut aujourd'hui s'appuyer sur un réseau de 2500 anciens étudiants.

Pour plus d'informations sur l'Institut : www.iued.unige.ch

MICHEL CARTON - Directeur